

MUNICIPALES 2026

PALMARÈS DES 100 NOUVEAUX VISAGES

NOS ÉLUS LOCAUX ONT DU TALENT

—
PORTRAITS D'ÉLUS

—
PROJETS DE TERRITOIRES

—
INITIATIVES DE TOUTE LA FRANCE



LE CERCLE
DES ÉLUS LOCAUX 

AVEC **LA TRIBUNE**
DIMANCHE

LE CERCLE DES ÉLUS LOCAUX

EDITO	3
Madame la Ministre Françoise Gatel	
PRÉSENTATION	5
du Cercle des Élus Locaux	
INTERVIEW CROISÉE	6-7
Etienne Lengereau & Hugues Anselin Co-fondateurs du Cercle des Élus Locaux	
L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	9-11
L'ANALYSE	12-21
Portrait d'une génération d'élus en responsabilité	
LES PORTRAITS	22-223
DES 100 NOUVEAUX VISAGES 2026	
L'INDEX	227-229
REMERCIEMENTS	230-231



MENTIONS LÉGALES DE L'OUVRAGE

Éditeur : Cercle des Élus Locaux - 2 rue Joseph Bara 75006 Paris

Directeur de la publication : Etienne LENGEREAU

Rédacteur en chef : Hugues ANSELIN

Comité éditorial : Équipe du Cercle des Élus Locaux

Conception et réalisation éditoriale : Cercle des Élus Locaux

Photographies : Crédits photographiques : élus lauréats, collectivités concernées, banques d'images et auteurs mentionnés au fil de l'ouvrage.

Crédit photographie Cercle des Élus Locaux : Raphaël MERCIER

Impression : Imprimerie à Réaction - Korus imprimerie - 41 rue du Bréteil - 33320 Eysine

Date de publication : Juillet 2026

Copyright

© Cercle des Élus Locaux, 2026. Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise sous quelque forme que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, enregistrement ou tout autre moyen, sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

Avertissement

Les informations publiées dans cet ouvrage ont été recueillies auprès des collectivités, des élus concernés et de sources publiques réputées fiables. Malgré le soin apporté à leur vérification, l'éditeur ne saurait être tenu responsable d'éventuelles erreurs, omissions ou modifications intervenues après la clôture de l'édition.



“Ils sont près de 500 000.

500 000 élus locaux qui, chaque jour, font vivre la République des territoires au plus près des Français.

Dans nos villages, nos villes, nos quartiers, ils sont là tôt le matin, tard le soir, souvent le week-end. Ils répondent aux urgences, soutiennent les projets, protègent les habitants, inventent des solutions quand rien ne semblait possible. Être élu local, ce n'est pas une fonction : c'est un engagement, un service, une promesse à tenir envers chaque territoire.

Les élections municipales de mars dernier ont fait naître une nouvelle génération d'élus. Des femmes et des hommes qui arrivent avec leurs idées, leur énergie, leur audace. Une génération qui ose, qui agit, qui prend le relais avec conviction.

Mais ce renouvellement n'efface rien : il s'inscrit dans une chaîne vivante. Une chaîne où l'expérience rencontre le renouveau, où la mémoire du terrain se mêle à l'élan de la jeunesse, où l'action publique se poursuit sans rupture.

Ce palmarès, porté par le Cercle des Élus Locaux, met aujourd'hui à l'honneur 100 de ces nouveaux visages. Je veux les féliciter. Pour leur courage, pour leur volonté de faire, pour cette décision de servir le bien commun. À travers eux, c'est toute une génération d'élus qui affirme que notre démocratie locale est vivante, forte et résiliente.”



FRANÇOISE GATEL
Ministre de l'Aménagement du territoire
et de la Décentralisation

”

EDITO

LE CERCLE DES ÉLUS LOCAUX

Organisme agréé
Formations destinées aux élus locaux

SÉMINAIRE DE RENTRÉE

PRÉPAREZ LA RENTRÉE CONSOLIDEZ VOTRE MANDAT

Les premiers mois d'un mandat donnent le rythme des années qui suivent. À l'approche de la rentrée, prenez le temps de rassembler votre équipe, clarifier vos priorités et transformer vos engagements en plan d'action partagé.

- ✓ Structurer votre majorité
- ✓ Prioriser les actions stratégiques
- ✓ Passer du programme au projet de mandat
- ✓ Renforcer la cohésion de l'équipe municipale

Une intervention sur mesure.

Adaptée à votre équipe,
à votre territoire et à vos priorités.



www.cerclledeseluslocaux.fr



formation@cerclledeseluslocaux.fr

LE CERCLE DES ÉLUS LOCAUX

Organisme agréé pour la formation aux élus locaux

En ligne ou en groupe en présentiel - 100% financées par votre collectivité

2 RUE JOSEPH BARA 75006 PARIS - contact@cerclledeseluslocaux.fr - cerclledeseluslocaux.fr



LE CERCLE DES ÉLUS LOCAUX

Partenaire de confiance des élus locaux

Le Cercle des Élus Locaux est le partenaire de confiance des élus qui veulent agir vite et concrètement. Né d'une conviction simple – la France sera mieux gouvernée si elle fait davantage confiance à ses élus locaux –, il a été fondé par Étienne Lengereau et Hugues Anselin pour créer du lien, stimuler la réflexion collective et accompagner l'action publique territoriale.

Chaque mois, le Cercle réunit élus, décideurs publics et acteurs économiques autour des enjeux qui transforment les territoires : décentralisation, transitions, santé, sécurité, attractivité, résilience, transformation numérique etc. Indépendant et politiquement neutre, il rassemble des élus de toutes sensibilités et de tous niveaux de responsabilité (maires, présidents d'intercommunalités, conseillers départementaux et régionaux, parlementaires) unis par une même exigence : donner la priorité aux solutions.

Devenu un réseau actif de plus de 500 élus locaux, le Cercle est à la fois un laboratoire d'idées, un espace d'échanges entre pairs et un sas structuré de rencontre entre la sphère publique et la sphère économique. Animé par une équipe de professionnels du politique, du conseil stratégique et des affaires publiques, il inscrit son action dans une approche transpartisane, pragmatique et ancrée dans le réel.

REGARDS CROISÉS

LES « 100 NOUVEAUX VISAGES » 2026, POUR METTRE EN AVANT LA REPUBLIQUE DES PREUVES

Interview croisée avec Etienne LENGEREAU et Hugues ANSELIN,
cofondateurs du Cercle des Élus Locaux



Etienne LENGEREAU

Cofondateur et Président du Cercle des Élus Locaux
Maire de Montrouge
Vice-président du Territoire Vallée Sud Grand Paris
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

**2026 EST UNE ANNÉE PARTICULIÈRE POUR LA DÉMOCRATIE LOCALE.
QU'EST-CE QUI LA REND SI SINGULIÈRE À VOS YEUX ?**

EL. 2026 est l'année du grand renouvellement. En mars, les Français ont élu près de 500 000 conseillers municipaux et désigné leurs maires pour les six prochaines années, peut-être même pour sept. C'est, de très loin, le plus grand rendez-vous démocratique de notre pays : aucune autre élection ne mobilise autant de candidats, autant d'engagements bénévoles, autant de proximité. Dans un moment où la défiance envers les institutions nationales atteint des sommets, où les majorités parlementaires sont introuvables et où l'horizon présidentiel de 2027 accapare déjà tous les esprits, le bloc communal demeure le dernier étage de la République auquel les citoyens font massivement confiance. Le maire reste l'élu préféré des Français, celui que l'on connaît, que l'on croise, que l'on interpelle au marché.

HA. Et cette élection municipale n'est jamais une élection isolée : elle déclenche une réaction en chaîne institutionnelle que le grand public mesure mal. Dans les semaines qui suivent les municipales, ce sont les exécutifs des intercommunalités – communautés de communes, agglomérations, métropoles – qui se recomposent, avec des équilibres politiques parfois profondément renouvelés. Puis, en septembre, c'est une partie du Sénat qui sera renouvelée par un collège de grands électeurs composé en très grande majorité de délégués des conseils municipaux fraîchement élus. Autrement dit, le vote de mars 2026 dessine pour plusieurs années le visage de l'intercommunalité et celui de la chambre des territoires. C'est toute l'architecture territoriale de la République qui se remet en mouvement à partir du bulletin de vote communal.

QUE NOUS DISENT CES MUNICIPALES DE 2026 SUR L'ÉTAT DU PAYS ?

EL. Elles nous disent d'abord que l'engagement local résiste, malgré tout ce qui pourrait le décourager. On ne met pas sous le tapis une certaine crise des vocations, l'existence de listes incomplètes, voire des communes sans candidat. Mais la réalité montre aussi un autre visage. Des dizaines de milliers de nouveaux visages sont entrés en responsabilité, souvent plus jeunes, plus féminins, plus divers dans leurs parcours professionnels que par le passé. Beaucoup viennent de la société civile, du monde associatif, de l'entreprise. Ils n'arrivent pas avec une carrière politique en tête, mais avec un projet pour leur commune. C'est précisément cette génération que notre palmarès veut mettre en lumière.

HA. Elles nous disent aussi que les citoyens attendent du concret. Dans une période marquée par l'incertitude – incertitude politique nationale, incertitude budgétaire, incertitude internationale –, les habitants se tournent vers l'échelon qui produit des résultats visibles : l'école rénovée, la place réaménagée, le médecin installé, la sécurité du quotidien, la transition écologique appliquée à l'échelle d'un quartier etc. Le bloc communal, c'est la République des preuves. Quand tout paraît bloqué en haut, c'est en bas que la démocratie continue de fonctionner, de délibérer, de décider. Et de faire.



LES MAIRES QUI ENTRENT EN FONCTION EN 2026 HÉRITENT POUTRANT D'UN CONTEXTE TRÈS CONTRAINT...

EL. C'est peut-être le mandat qui s'ouvre dans les conditions les plus difficiles depuis des décennies, même si le match existe avec 2020. Il faut le dire avec lucidité, les marges de manœuvre financières des communes se sont considérablement réduites : suppression de leviers fiscaux propres, dotations sous tension, participation croissante des collectivités au redressement des comptes publics alors qu'elles ne sont pas à l'origine des déficits. À cela s'ajoutent l'inflation normative, qui transforme chaque projet en parcours d'obstacles, la complexité des financements croisés, et des transferts de charges jamais intégralement compensés. Le maire de 2026 doit faire plus, avec moins, et plus vite. Sous la pression croissante des citoyens.

HA. Il y a aussi des contraintes plus humaines, dont on parle encore trop peu. Les violences et incivilités envers les élus ont explosé, les démissions de maires ont atteint des niveaux inédits lors du mandat précédent, et la frontière entre vie publique et vie privée s'est effacée avec les réseaux sociaux. Être maire aujourd'hui, c'est accepter une exposition permanente, une responsabilité juridique étendue, une disponibilité totale, souvent pour des indemnités modestes. Et pourtant – c'est ce qui nous frappe le plus – ceux que nous avons rencontrés pour ce palmarès ne se plaignent pas. Ils connaissent les contraintes, ils les nomment, mais ils refusent de s'y résigner.

COMMENT CES NOUVEAUX ÉLUS DÉPASSENT-ILS CES CONTRAINTES ?

EL. Par l'inventivité et par le collectif. Ce qui caractérise cette génération 2026, c'est une approche pragmatique et coopérative de l'action publique : mutualisation à l'échelle intercommunale, montages partenariaux avec les entreprises locales, recherche systématique de cofinancements, sobriété assumée dans les projets. Ils ont aussi un rapport renouvelé à la participation citoyenne, recourant aux budgets participatifs, aux conseils de quartier renouvelés, aux consultations numériques, aux ateliers de coconstruction. Ils ne décident plus seulement pour leurs concitoyens, ils construisent avec eux. C'est sans doute la meilleure réponse à la crise démocratique, en refaisant des habitants des acteurs, et non des spectateurs, de la décision publique.

HA. J'ajouterais la professionnalisation. Les nouveaux maires savent qu'un mandat se prépare et s'accompagne : formation, recrutement de collaborateurs de qualité, échanges entre pairs. C'est exactement la vocation du Cercle des élus locaux, à savoir leur offrir un lieu de débat libre et transpartisan, un réseau d'experts mobilisables, des formations « sur mesure » pour réussir leur mandat. Les premiers mois sont évidemment décisifs puisque c'est là que se construisent la feuille de route, la gouvernance, le pacte intercommunal. Nous voulons être à leurs côtés à ce moment précis.

POURQUOI CONSACRER CETTE ÉDITION DU PALMARÈS AUX « 100 NOUVEAUX VISAGES » ?

EL. Parce que faire confiance aux élus locaux dès le début de leur mandat est notre conviction fondatrice. Avec ce palmarès, sans concours ni hiérarchie mais avec une exigence d'équilibre, de pluralisme et de représentativité des territoires, nous donnons la parole à cent maires et présidents d'intercommunalités élus en mars 2026, afin de mettre en lumière leurs portraits, leurs projets, leurs priorités, leur regard sur les enjeux nationaux. Ils sont en première ligne pour améliorer concrètement la vie quotidienne de nos concitoyens et faire fonctionner les services publics de proximité. Les mettre en lumière dès maintenant, c'est envoyer un signal : la République doit miser sur eux.

HA. Et parce que ces cent visages compteront dans le débat public. À moins d'un an de l'élection présidentielle, alors que la question de la décentralisation, des libertés locales et des moyens des collectivités devra impérativement revenir au cœur des échanges, ces élus incarnent une autre manière de faire de la politique. Ancrée, pragmatique, tournée vers les solutions. Notre Cercle, devenu un réseau actif de plus de 500 élus locaux, continuera à son niveau de porter leur voix. Si ce palmarès peut contribuer à remettre les territoires au centre du jeu, alors il aura pleinement rempli sa mission.



Hugues ANSELIN

Cofondateur du Cercle des Élus Locaux
Président du cabinet Fursac · Anselin

UNE SEULE PROMESSE : FACILITER VOTRE QUOTIDIEN ET CELUI DE VOS COLLABORATEURS.



Elior et Derichebourg proposent une offre de services 360°, pensée pour chaque lieu... et ceux qui le partagent.



CLIMATISATION,
ÉLECTRICITÉ &
MAINTENANCE



PROPRETÉ



ACCUEIL



ESPACES
VERTS



INTÉRIM



TÉLÉSURVEILLANCE



RESTAURATION



ÉCLAIRAGE
PUBLIC



AÉRONAUTIQUE

ELIOR | **DERICHEBOURG**
MULTISERVICES



Approche méthodologique

Objectif et portée de l'étude :

Le Palmarès des « Nouveaux Visages qui feront 2026 » a été conçu pour identifier et distinguer les Élus Locaux appelés à marquer l'année 2026.

Aussi, ce panorama a pour double objectif de mettre en valeur les figures inspirantes tout en révélant les nouveaux talents de la vie politique locale, à la fois :

- qui accèdent pour la première fois aux responsabilités,
- qui font leur entrée sur la scène politique à travers leur mandat local,
- qui incarnent le renouveau de la vie locale,
- qui porteront les dynamiques locales de 2026.

Ce panorama vise à représenter l'action locale en France, à travers les personnalités politiques qui se sont engagées à prendre des responsabilités pour leurs territoires.

Cet ouvrage présente le processus d'identification et de sélection des « Nouveaux visages » et des « élus confirmés » issus des élections municipales de mars 2026. Il repose sur une démarche transparente, rigoureuse et indépendante, conduite par le Cercle des Élus Locaux et ses experts.

Ce rapport ambitionne de poursuivre trois objectifs complémentaires :

1. mettre en lumière des trajectoires locales et valoriser les élus qui incarnent leur territoire. Il peut s'agir de « Nouveaux visages » entrés en responsabilités ou d'élus confirmés qui ont su convaincre et être force de nouvelles propositions afin d'être reconduits dans leur fonction ;
2. mettre en évidence des dynamiques locales issues du scrutin municipal afin d'observer si l'émergence d'une nouvelle voix a eu lieu pendant que d'autres se sont consolidées ou affirmées comme une continuité logique ;
3. proposer un panorama national et offrir une vision d'ensemble de la diversité des territoires à travers 100 profils, tous différents, croisant ruralité, péri-urbanité, urbanité, géographies spécifiques, et tailles de communes.

Qui est éligible à cette sélection ?

Le périmètre de sélection repose exclusivement sur les élections municipales de mars 2026. Cette sélection se divise en deux parties distinctes :

La première est composée des « Nouveaux visages » montants élus, prenant des responsabilités municipales pour la première fois. Cette catégorie regroupe les élus qui accèdent pour la première fois à un mandat municipal en mars 2026. Ainsi, les critères retenus pour cette partie sont :

- o la première accession à la fonction municipale exécutive (« Maire ») ou à la fonction exécutive (« Président ») à l'échelle d'une intercommunalité,
- o une émergence locale significative du candidat,
- o la diversité des contextes territoriaux (rural, urbain, métropolitain, périurbain),
- o la diversité des situations électorales (bascule, succession, continuité locale mais renouveau du leadership).

La seconde se compose des « Nouveaux visages » confirmés élus. Cette catégorie regroupe des élus sortants « réélus » lors du scrutin de mars 2026. Les critères seront donc un peu différents, cela inclut :

- o la réélection de l'élu dans la fonction municipale exécutive (« Maire ») ou à la fonction exécutive (« Président ») à l'échelle d'une intercommunalité consécutive à un premier mandat, ou quel que soit le nombre de mandats antérieurs effectués,
- o l'élu est aussi choisi dans sa capacité à consolider son ancrage territorial notamment par son rôle dans l'organisation locale tel que l'intercommunalité. Ce critère de sélection repose sur la diversité des profils, des territoires, des générations et des trajectoires personnelles qui sortent du commun.

Pour valoriser le nombre de mandats effectués par l'élu, des macarons aux couleurs du drapeau français seront disposés à côté de son identité.



DEPUIS 170 ANS, EN FRANCE,

NOUS CONTRIBUONS AU DÉVELOPPEMENT DES VILLES ET TERRITOIRES ET ÇA COMPTE

43 000

COLLABORATEURS

DE VEOLIA MOBILISÉS AU QUOTIDIEN
DANS LES TERRITOIRES*

97 %

DES DÉPENSES ENGAGÉES
PAR VEOLIA EN FRANCE
SONT RÉINVESTIES
LOCALEMENT*

PRÈS DE

10 000



RECRUTEMENTS DONT
2 000 ALTERNANTS PAR AN*



LES DÉCHETS D'UN
HABITANT SUR 5
SONT COLLECTÉS PAR VEOLIA*

PLUS D'1,1 MILLION



D'HEURES DE
FORMATION POUR LES
COLLABORATEURS*

3,5 MILLIARDS €

INJECTÉS PAR VEOLIA AUPRÈS DE
40 000 PME-ETI EN FRANCE*

VEOLIA, C'EST LA SÉCURITÉ ÉCOLOGIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
HUMAIN ET ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES ET DE SES INDUSTRIES.



Approche méthodologique

Ne peuvent être retenus dans le cadre de cette sélection les élus ayant fait l'objet d'une condamnation pénale définitive pour des faits constitutifs d'infractions portant atteinte à la probité (notamment détournement de fonds publics, corruption ou prise illégale d'intérêts), à l'intégrité des personnes (notamment violences volontaires), ou relevant de propos ou agissements discriminatoires (notamment à caractère raciste, antisémite, homophobe ou sexiste), ainsi que, le cas échéant, les élus ayant publiquement tenu de tels propos de manière avérée et documentée.

Qui choisit et pourquoi ?

Le Cercle des Élus Locaux et ses experts ont sélectionné eux-mêmes les élus, aucun élu ne se porte candidat pour figurer dans cet ouvrage. Tous les profils sont proposés, discutés et retenus exclusivement par le Jury d'experts, garantissant la neutralité du processus.

Ce Jury est effectivement composé d'experts des politiques publiques, des territoires et des collectivités locales, et surtout des membres du Cercle des Élus Locaux. Ce Jury n'intègre ni journalistes, ni acteurs extérieurs, ainsi la sélection des élus reste confidentielle jusqu'au contact de ces derniers et la parution de cet ouvrage.

Le rôle du Jury est de proposer des profils d'élus répondant aux critères définis ci-dessus, tout en garantissant une diversité territoriale afin de construire une sélection équilibrée entre renouvellement et continuité.

Le Jury dispose de valeurs communes afin de mener cette sélection de la meilleure des manières, notamment la neutralité, l'indépendance, la rigueur factuelle et la représentativité territoriale.

Comment choisit-on ?

Le processus de sélection commence par une veille pré-électorale qui est menée dès l'annonce des candidatures. Cette veille permet au Cercle des Élus Locaux d'observer les dynamiques locales, les positionnements et d'identifier l'émergence de nouveaux visages.

La campagne des municipales 2026 fait l'objet d'un suivi attentif de la part du Jury, notamment sur la capacité de mobilisation du candidat, la structuration de ses équipes, la capacité à incarner un projet et la réception de ce dernier par les électeurs.

Les résultats de mars 2026 constituent un travail d'analyse de nos experts qui permet d'appliquer un nouveau filtre, notamment sur les candidats reconduits, les bascules, l'émergence d'une nouvelle voix et l'amplitude du vote.

Les membres du Jury proposent chacun une liste argumentée de profils. Ces profils sont confrontés, triés et regroupés, garantissant la diversité et la cohérence de la sélection. La sélection définitive est validée par consensus ou, si nécessaire, par vote interne.

Le Jury procède à une dernière vérification en contrôlant la cohérence, la diversité, la représentativité et la conformité aux critères.

Prise de contact avec l'élu :

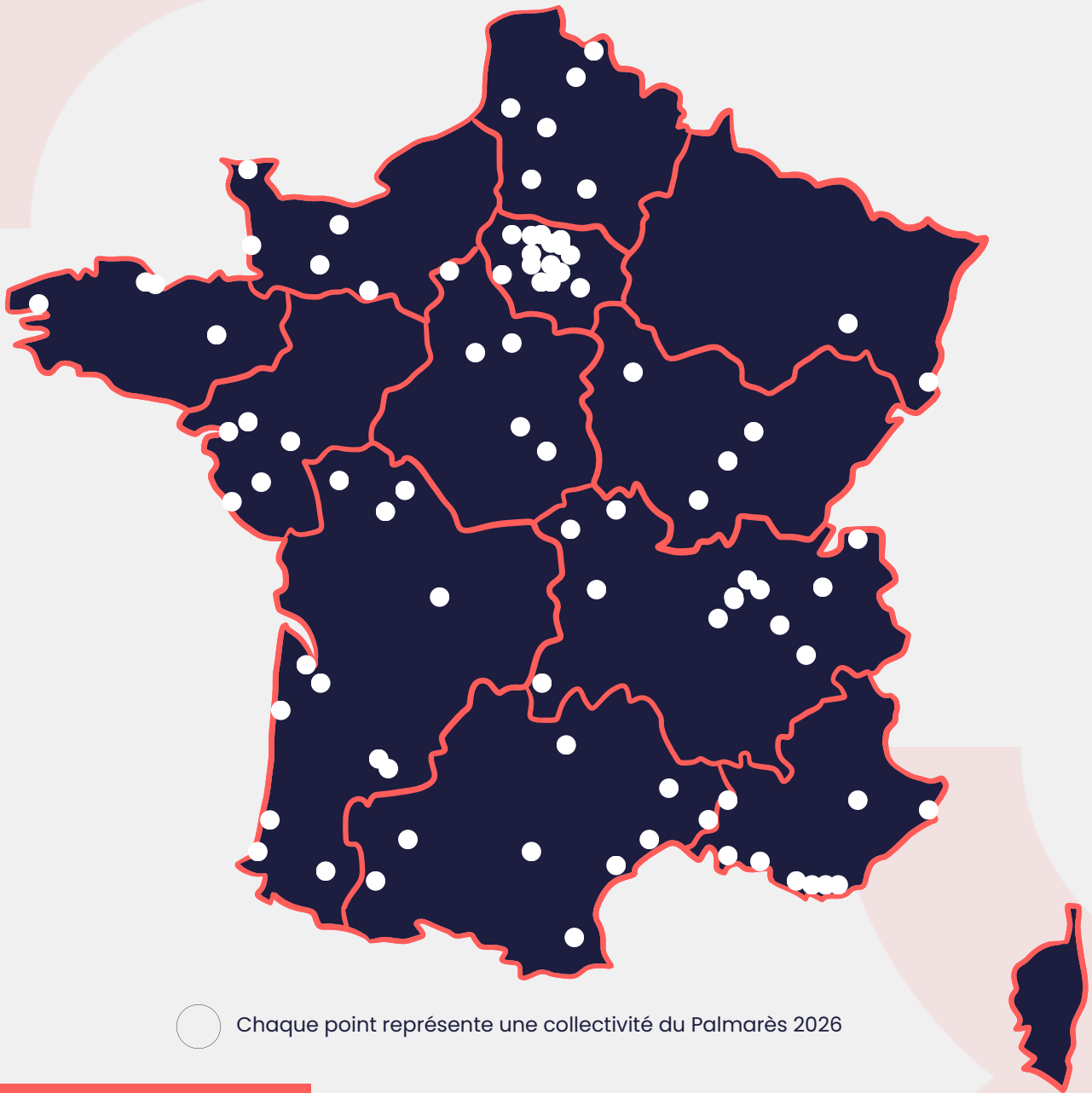
Une fois la sélection arrêtée, chaque élu est contacté individuellement après validation finale du Jury. Chacun participe à un entretien semi-directif composé de trois questions identiques, portant sur les priorités de leur mandat et leur vision du territoire.

Pour les nouveaux élus, cet échange permet de mettre en avant le potentiel et les perspectives. Pour les élus confirmés, il permet d'évoquer l'expérience et les ambitions du mandat renouvelé.

Ainsi les portraits permettent de valoriser le parcours et l'identité de l'élu, son lien au territoire et ses intentions, ambitions et perspectives pour le mandat à venir. Ces portraits reposent sur les entretiens semi-directifs réalisés, les résultats électoraux et les données territoriales disponibles et vérifiées.

Le Jury s'engage à ce qu'aucun jugement politique ou valorisation partisane ne soit intégré. L'ouvrage des « 100 Nouveaux visages 2026 » ne vise pas à être exhaustif de l'ensemble des élus municipaux du territoire, mais il se fonde sur une observation territoriale et électorale rigoureuse permettant d'en choisir cent.

100 NOUVEAUX VISAGES DE LA RÉPUBLIQUE !



100

TERRITOIRES
REPRÉSENTÉS



GUYANE
Centre littoral
(Cayenne)



MAYOTTE
Dembeni-Mamoudzou

OUTRE-MER REPRÉSENTÉS



GUADELOUPE



MARTINIQUE



LA RÉUNION



NOUVELLE-
CALÉDONIE



POLYNÉSIE
FRANÇAISE



SAINT-PIERRE
ET MIQUELON



WALLIS
ET FUTUNA



PORTRAIT D'UNE GÉNÉRATION D'ÉLUS EN RESPONSABILITÉ !



LE TEMPS DU CONCRET

Ils viennent d'horizons très divers – communes rurales, villes moyennes en quête de second souffle, intercommunalités héritées de reconfigurations territoriales parfois encore mal digérées. Mais à lire les entretiens de nos 100 Nouveaux visages 2026 qui constituent ce recueil, une impression s'impose avec une clarté presque surprenante : cette génération d'élus locaux est entrée en mandat avec une conviction profonde que le temps des grandes réformes institutionnelles n'est plus le leur. Ce qu'ils veulent faire, c'est ce qui n'a pas été fait, ou mal fait, avant eux. Réparer l'essentiel. Renouer un fil distendu entre l'institution et leurs administrés. Agir vite sur ce qui est visible. La proximité n'est pas chez eux un mot de campagne – c'est une méthode de gouvernement.

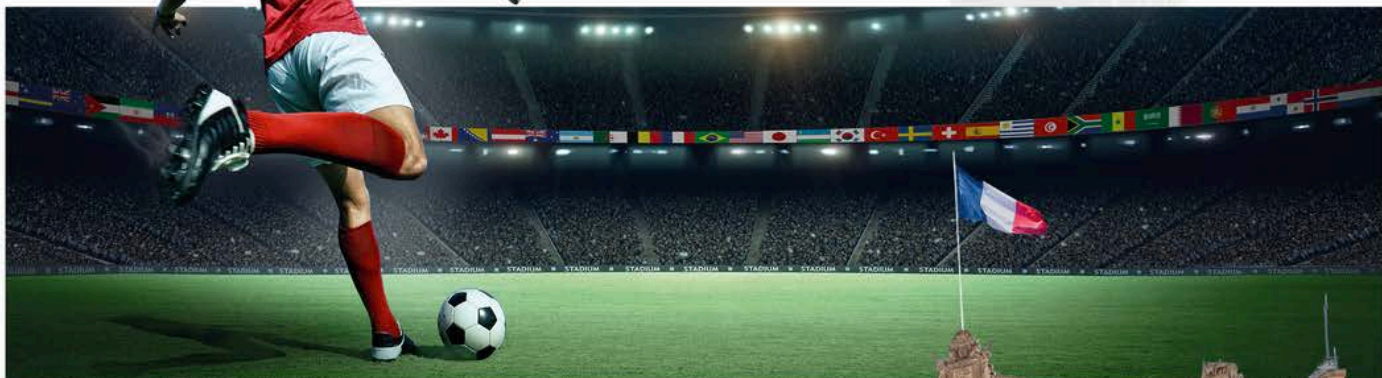
Ce portrait collectif ne prétend pas à l'exhaustivité sociologique. Mais il révèle, avec une cohérence frappante à travers les contextes géographiques et les sensibilités politiques, quelque chose d'essentiel sur l'état des collectivités françaises en ce début de mandature : leurs ambitions, leurs contraintes, leurs frustrations et, parfois, leurs innovations.

LA SÉCURITÉ ET LE CADRE DE VIE : LE PRÉALABLE NON NÉGOCIABLE

Si une priorité s'impose en tout premier lieu dans nombre de ces témoignages, c'est celle de la tranquillité publique. Plusieurs nouveaux exécutifs ont fait de la restauration d'un sentiment de sécurité leur première mesure concrète. Rallumer l'éclairage public la nuit. Réglementer la vente d'alcool après vingt heures. Fermer les épiceries de nuit, encadrer la consommation de protoxyde d'azote sur l'espace public, recruter des policiers municipaux et, dans certains cas, les armer ou étendre leurs horaires de patrouille. Ce faisceau de décisions revient avec une régularité qui ne doit rien au hasard.

Derrière ces mesures se lit une même analyse, presque jamais formulée comme une posture idéologique : sans tranquillité publique, il n'y a ni qualité de vie, ni attractivité, ni possibilité même d'investir dans des projets plus ambitieux.

TOUTES LES PASSIONS.



UN SEUL JOURNAL. LA TRIBUNE DIMANCHE



+ NOUVEAU FORMAT DÈS LE 21 JUIN
VOTRE CAHIER SPORT AVEC
RMC TOUT L'ÉTÉ

La sécurité n'est pas, dans cette conception du mandat, un thème en soi — c'est la condition d'exercice de toutes les autres politiques. Des maires de communes de tailles très différentes convergent sur ce point avec une netteté frappante : la présence visible des forces de l'ordre, la vidéoprotection là où elle est jugée nécessaire, la lutte patiente contre les incivilités constituent le socle sur lequel peut se reconstruire un usage apaisé de l'espace commun.

À ce souci du cadre de vie répond, chez beaucoup, une attention directe au pouvoir d'achat et à l'accès aux soins. La création de mutuelles municipales ouvertes à tous, sans condition d'âge ni de ressources, apparaît comme une réponse pragmatique au renoncement aux soins observé sur le terrain. Tarification sociale des cantines, bourses municipales, aides au sport et à la culture pour les plus jeunes : autant de dispositifs qui visent à soulager les budgets des ménages là où l'État ne peut, ou ne veut plus, intervenir directement. Se dessine ainsi une conception élargie de la solidarité locale, qui déborde le cadre strict des compétences légales pour épouser les réalités éprouvées pendant la campagne.



LA PROXIMITÉ COMME ANTIDOTE : RECONSTRUIRE LE LIEN DE CONFIANCE

Un second fil rouge traverse l'ensemble des témoignages : la redécouverte, parfois brutale, de la valeur du contact direct avec les habitants. Beaucoup de ces élus racontent que la campagne leur a appris une chose simple et décisive — les habitants connaissent mieux que quiconque les dysfonctionnements de leur quartier. Ils évoquent ces sens de circulation modifiés, ces rues fermées sans concertation, sources de non-sens au quotidien. La leçon qu'ils en tirent est sans ambiguïté : on ne construit pas une politique publique durable sans associer ceux qui la subissent.

Cette conviction se traduit en pratiques concrètes, qui vont bien au-delà des instances réglementaires classiques. Élus référents dans chaque quartier, permanences délocalisées, conventions citoyennes, bureaux de l'hôtel de ville ouverts à tous : se dessine, dans ces témoignages, un modèle d'action publique plus poreux, en dialogue permanent avec la société locale.

Certains vont plus loin encore, co-construisant des politiques entières avec les premiers concernés — notamment les jeunes, à travers des « assises de la jeunesse » où les 13-30 ans ne sont plus seulement consultés mais deviennent co-auteurs des orientations en matière de formation, d'emploi, de culture et de mobilité.

Il y a dans cette orientation une réponse implicite à une crise de légitimité que plusieurs élus nomment clairement : la défiance croissante des habitants à l'égard des institutions, y compris locales. Face à elle, le réflexe de proximité n'est pas tant un choix idéologique qu'une nécessité pratique. Il ne s'agit pas d'une mode participative mais d'une condition d'efficacité. Les maires observent que les remarques des habitants sont pragmatiques, de bon sens, presque toujours constructives — et ils en tirent la conséquence que l'action publique gagne en pertinence comme en acceptabilité lorsqu'elle s'appuie sur cette intelligence collective de terrain.



TRANSFORMER SANS RENIER LE QUOTIDIEN

Les projets structurants ne sont pas absents. Mais ils sont systématiquement reliés aux attentes du quotidien, comme si l'ambition de long terme devait d'abord faire la preuve de son utilité immédiate. La requalification des centres-villes – halles gourmandes, transformation de bâtiments municipaux en espaces d'activités, résidences intergénérationnelles, espaces publics végétalisés et accessibles à tous les âges – vise à recréer ces « cœurs battants » où se mêlent commerce de proximité, lien social et nature en ville.

La mobilité apparaît comme un levier majeur d'attractivité et de désenclavement, notamment à travers la modernisation des liaisons ferroviaires vers Paris ou les métropoles régionales. L'objectif est explicite, presque vital : permettre aux habitants de rester ou de revenir, aux entreprises de recruter, aux jeunes de ne pas partir.

Sur le plan écologique, plusieurs témoignages insistent sur l'articulation entre transition environnementale et justice sociale. Il ne s'agit pas seulement de végétaliser ou de désimperméabiliser, mais de le faire de telle sorte que chaque habitant ait un parc à cinq minutes de chez lui, une rue ombragée, un accès à la baignade. La « ville à hauteur d'enfant », la sanctuarisation de la nature urbaine sont présentées comme des transformations qui profitent à tous, et non aux seuls plus mobiles ou aux mieux informés.

Ces chantiers sont portés avec la conscience aiguë que le mandat est court et que les résultats devront être tangibles avant la mi-mandat. Ces élus n'opposent pas les « petits » et les « grands » problèmes : ils tiennent, au contraire, que la capacité à résoudre les premiers conditionne la crédibilité nécessaire pour engager les seconds.

LES PARTENAIRES LOCAUX : ENTRE ATTENTES ET COMPLÉMENTARITÉS À CONSTRUIRE

La relation aux partenaires locaux révèle un paysage contrasté, fait autant d'espoirs que d'exigences. Les intercommunalités, d'abord, sont à la fois plébiscitées et critiquées. On attend d'elles de la réactivité sur les compétences mutualisées – espaces verts, voirie, déchets, bâtiments – qui touchent directement au quotidien. Quand cette réactivité fait défaut, le maire se retrouve en première ligne, sans les moyens d'agir vite : ce déséquilibre revient en filigrane de nombreux entretiens.

Les associations, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les bénévoles sont décrits, eux, comme les « forces vives » du territoire. Les Maires ne souhaitent pas les piloter mais les accompagner, faciliter leurs initiatives, leur permettre de « jouer collectif ». Cette posture traduit une vision de l'action publique locale pensée comme un écosystème plutôt que comme une hiérarchie – une logique de complémentarité qui s'inscrit dans le pragmatisme général de cette génération : faire davantage avec des ressources contraintes, en mobilisant les dynamiques privées et associatives.



LA RELATION À L'ÉTAT : SIMPLIFICATION, STABILITÉ, CONFIANCE

C'est sur la relation à l'État que le propos se fait le plus constant, et parfois le plus âpre. Les élus décrivent une « triple peine » : ponctions sur les budgets communaux pour contribuer à l'effort national, baisse des dotations et des compensations, transfert de compétences sans les moyens correspondants. Ils appellent à rompre avec cette logique qui affaiblit les communes tout en leur demandant toujours davantage.

Trois attentes reviennent avec force. La première est celle d'une simplification réelle des normes et des procédures. L'empilement des règles, les délais interminables, les circuits de décision complexes paralysent les projets les plus attendus par les habitants ; les maires réclament moins de tutelle et plus de liberté pour adapter les cadres nationaux aux réalités locales. « On passe plus de temps à chercher comment faire qu'à vraiment faire » : cette formulation, reprise sous différentes formes dans plusieurs entretiens, dit l'essentiel.

La deuxième attente est celle d'une visibilité financière pluriannuelle : des dotations stables, indexées sur l'inflation, et un retour à une véritable autonomie fiscale permettant aux communes de maîtriser une part de leurs ressources, et donc de leurs choix. La troisième tient en un mot : la confiance. Les collectivités connaissent leurs territoires mieux que les administrations centrales ; elles demandent que l'État fixe le cap et garantisse l'égalité, mais qu'il laisse aux élus la marge de manœuvre nécessaire pour agir vite et juste.

Certaines demandes sont plus ciblées — investissements massifs sur des lignes ferroviaires structurantes, maintien de l'encadrement des loyers dans les zones tendues. Mais toutes convergent vers une même idée, formulée sans dramatisation excessive : l'État ne peut pas à la fois affaiblir financièrement les communes et leur reprocher leur manque de résultats.

CE QUE CES 100 VOIX DISENT DE L'AVENIR DES COLLECTIVITÉS

Que nous disent, finalement, ces entretiens sur l'état et les perspectives des collectivités françaises ? Ils esquissent d'abord une figure du Maire ou du Président d'intercommunalité à la fois très ancienne et profondément renouvelée : celle d'un élu présent sur le terrain, capable de traiter les problèmes concrets du quotidien tout en portant une vision de long terme. La « passion pour les petits problèmes » n'y est jamais opposée aux grands projets — elle en est la condition de crédibilité.

Ils révèlent ensuite une intégration croissante des dimensions sociale et écologique. La transition n'est plus pensée comme une contrainte ajoutée, mais comme un levier de qualité de vie et d'attractivité durable. La participation des habitants, de son côté, cesse d'être un supplément d'âme pour devenir une méthode — un moyen d'améliorer la pertinence des décisions et de restaurer la confiance dans l'institution locale.

Ce portrait collectif révèle enfin une tension structurelle, nommée avec lucidité. Ces élus portent une ambition forte de



Eau et déchets, leviers d'une transition durable pour des territoires résilients



Accompagner la transition écologique

Préserver la ressource



Protéger l'environnement

Mobiliser des boucles locales de valorisation

transformation — désenclavement, requalification urbaine, transition écologique et sociale, démocratie locale renouvelée — tout en constatant que leurs marges de manœuvre financières et réglementaires se sont réduites. Ils ne réclament pas moins d'État, mais un État qui cesse de les affaiblir et qui leur fasse confiance pour agir là où ils sont les mieux placés : au plus près des habitants.

Si ces attentes sont entendues — simplification, stabilité financière, reconnaissance de la diversité territoriale —, les collectivités peuvent devenir le laboratoire pragmatique des réponses aux crises du logement, du climat, de la cohésion sociale et de la démocratie. Si elles ne le sont pas, le risque est celui d'un décrochage entre les attentes légitimes des citoyens et la capacité d'action de ceux qui leur sont les plus proches.

Ces 100 voix ne dessinent pas un programme unique. Elles dessinent une exigence commune : que l'action publique locale retrouve sa raison d'être première — améliorer concrètement la vie de celles et ceux qui habitent, travaillent et grandissent sur un territoire — et que l'État lui en donne enfin les moyens et la liberté. C'est à cette condition que les nouveaux visages de la République locale pourront transformer l'essai d'une décentralisation enfin effective.



FLORILÈGE DES IDÉES ET INNOVATIONS MARQUANTES



Parmi les nombreuses orientations portées par les maires et présidents d'intercommunalité nouvellement élus, certaines initiatives se distinguent par leur caractère concret, leur originalité et leur potentiel de transformation. En voici quelques-unes, qui disent assez bien la manière dont cette génération entend gouverner.



La mutuelle municipale ouverte à tous, réponse directe au renoncement aux soins. Plusieurs maires ont choisi de créer une mutuelle communale accessible sans condition d'âge ni de ressources. La mesure vise à enrayer le renoncement aux soins pour raisons financières tout en soulageant les budgets des ménages, là où les dispositifs nationaux et les complémentaires privées montrent leurs limites. Son caractère universel et préventif en fait une innovation à fort impact social autant que symbolique.



La co-construction de la politique jeunesse, pour redonner du pouvoir réel aux jeunes. Plutôt que de se contenter de les consulter, certains élus ont lancé des démarches où les treize-trente ans deviennent co-auteurs de la politique qui les concerne — formation, emploi, culture, mobilité. Cette approche, qui dépasse la participation classique, cherche à combattre l'abstention en démontrant que la politique locale peut réellement donner prise sur l'avenir. C'est l'une des initiatives les plus novatrices en matière de démocratie locale.



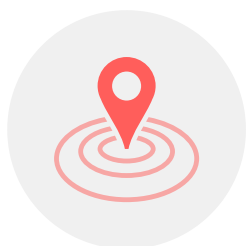
La « ville à hauteur d'enfant » comme fil conducteur de toutes les politiques. Au lieu de multiplier les dispositifs isolés, une maire a fait de l'exigence d'une ville pensée pour les enfants le principe structurant de l'ensemble de son action : rénovation des écoles, maison de l'enfance, transformation des espaces publics, tranquillité renforcée, sanctuarisation de la nature en ville. L'idée forte est limpide — ce qui est bon pour les enfants l'est pour tous. Cette approche systémique change la manière même de concevoir l'urbanisme et les services publics.



Un « bouclier de sécurité » pensé comme un ensemble cohérent. Plutôt que des mesures dispersées, plusieurs maires ont déployé dès les premiers mois un paquet d'actions coordonnées : rallumage de l'éclairage public, réglementation des ventes d'alcool, recrutement et armement de policiers municipaux, extension des patrouilles nocturnes, vidéoprotection. L'objectif est de rendre rapidement perceptible une amélioration de la tranquillité publique, tenue pour le préalable indispensable à toute autre politique.



La transformation du centre-ville comme projet intégré. Un maire a porté une requalification du cœur de ville articulée autour de plusieurs leviers complémentaires : halle gourmande, transformation de bâtiments municipaux en espaces d'activités, résidence intergénérationnelle intégrant des commerces de proximité, requalification des espaces piétons avec un mobilier adapté à tous les âges. Un projet qui cherche à recréer, d'un même geste, de l'animation, du lien social et de la nature en ville.



Repenser la proximité dans les communes issues de fusions. Dans les communes nouvelles regroupant plusieurs bourgs historiques, un maire a refusé l'uniformisation des services. Il cherche à garantir à chaque habitant un accès juste et adapté aux services du quotidien, tout en préservant les identités propres de chaque commune déléguée — traitées comme des atouts complémentaires plutôt que comme des différences à effacer. Une réponse pragmatique aux difficultés souvent rencontrées après les fusions.



Concilier transition écologique et dynamisme économique local. Plutôt que d'opposer les deux dimensions, certains élus portent une vision où la transition écologique — modernisation des réseaux d'eau, désimperméabilisation, végétalisation, mobilités douces — se pense en même temps que la préservation des activités existantes, viticulture ou tourisme. L'enjeu : démontrer qu'un territoire peut rester attractif tout en devenant plus résilient face au changement climatique.



Un « **package** » **local de soutien au pouvoir d'achat**. Plusieurs maires ont mis en place un ensemble de mesures coordonnées : tarification sociale des cantines, bourses municipales, aides au sport et à la culture pour les jeunes, mutuelle communale. Ce bouquet d'initiatives agit concrètement sur le quotidien des ménages, dans un contexte de tension sur le pouvoir d'achat où les leviers nationaux demeurent limités.

L'audit patrimonial comme base d'une stratégie d'investissement. Plutôt que de gérer le bâti communal au coup par coup, une maire a lancé un audit complet de l'ensemble du patrimoine afin de construire un plan pluriannuel d'investissement structuré. Une démarche gestionnaire rigoureuse, qui permet d'anticiper les besoins plutôt que de subir les arbitrages dans l'urgence.

LES TROIS ATTENTES MAJEURES ADRESSÉES À L'ÉTAT

Interrogés sur l'État, les élus locaux font émerger trois attentes fortes et récurrentes, qui se résument en trois verbes : simplifier, stabiliser les financements, restaurer une vraie marge de manœuvre.



1

Une loi de simplification administrative locale assortie de délais contraignants. **L'idée : une loi spécifique imposant des délais maximums pour l'instruction des projets locaux** — urbanisme, environnement, marchés publics, subventions — au-delà desquels le silence de l'administration vaudrait accord tacite, sauf exception motivée. En parallèle, un guichet unique régional pour les projets communaux et intercommunaux, avec un interlocuteur unique de l'État ayant autorité pour coordonner les administrations. Une réponse directe à la plainte récurrente sur l'empilement des procédures et des interlocuteurs.

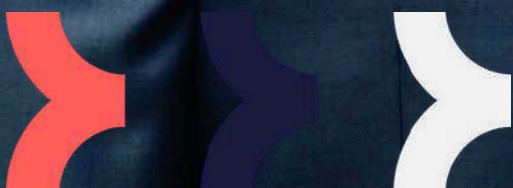
2

Des dotations pluriannuelles indexées, garantes de visibilité. **Inscrire dans la loi de finances que les dotations de fonctionnement — DGF et autres — soient fixées pour cinq ans**, avec une indexation automatique sur l'inflation et la croissance. Cette visibilité pluriannuelle permettrait de construire budgets et investissements sur la durée du mandat, sans tout réviser chaque année. C'est la mesure la plus souvent réclamée pour sortir de l'instabilité actuelle.

3

Une autonomie fiscale réelle rendue aux communes. Une réforme fiscale locale qui redonne aux communes la maîtrise d'une part significative de leurs recettes : moduler une fraction de la taxe foncière dans un cadre national, ou créer un impôt local à faible rendement mais à fort lien avec le territoire. L'objectif n'est pas de tout refaire, mais de rompre avec une situation où les communes dépendent presque entièrement de dotations qu'elles ne contrôlent pas.

FRÉDÉRIC GIRO MAIRE DE BRUGES



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Bruges depuis 2026
- ✓ Conseiller métropolitain à la Métropole de Bordeaux

Crédit photo : © Sandra Lexow



Nombre d'habitants : **20 000**
Territoire : **Bordeaux Métropole**
Département : **Gironde**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**

« La transformation la plus importante à venir pendant mon mandat est celle du Centre-ville. »

Tête à tête avec Frédéric GIRO

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La transformation la plus importante à venir pendant mon mandat est celle du Centre-ville. Avec mon équipe, nous portons un projet d'aménagement qui permettra de créer un véritable cœur battant, végétalisé, accueillant. Les attentes de nos concitoyens sont claires : plus de commerces de proximité, plus d'espaces conviviaux et plus de nature.

Notre projet s'articule autour de la création d'une halle gourmande réunissant une offre de restauration, la transformation de trois bâtiments municipaux en espaces d'activités commerciales ou culturelles, la création d'une résidence intergénérationnelle intégrant deux commerces dont une supérette. Enfin, est prévue dès 2027 une requalification des espaces publics piétons, sécurisés, végétalisés, avec du mobilier urbain adapté aux enfants, aux seniors, aux personnes à mobilité réduite

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

Mes attentes concernent particulièrement deux acteurs. Tout d'abord l'intercommunalité, Bordeaux Métropole. En 2006, nous avons mutualisé certaines compétences dont l'entretien du cadre de vie (espaces verts, voiries, déchets, bâtiments...). Nous avons des enjeux importants sur ces sujets qui touchent au quotidien des habitants. Nous avons besoin de réponses réactives pour garantir la qualité de vie dans notre ville.

En immersion à Bruges



Bruges est une commune clé de Bordeaux Métropole qui assure la transition urbaine vers le Médoc.



Cet ancien bastion maraîcher a connu une profonde transformation foncière et résidentielle.



Son centre-bourg s'articule autour de l'église Saint-Pierre du XIII^e siècle, classée aux monuments historiques.

Ensuite, j'attends des services de l'État un engagement réel en matière de sécurité. À la suite d'une réorganisation des services de police nationale en 2021, le commissariat de proximité a fermé. Nous souffrons d'un déficit de présence et un sentiment d'insécurité s'est installé. Nous avons augmenté les effectifs de police municipale, amélioré leurs conditions d'intervention mais elle ne peut se substituer à la police nationale.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Mon message au Gouvernement est le suivant : arrêtez d'utiliser les communes pour résorber le déficit de l'État. Depuis deux ans, c'est la triple peine : d'un côté, l'État ponctionne nos budgets pour contribuer à l'effort national (DILICO), de l'autre, il baisse ses dotations (DGF), ses compensations financières (taxe d'habitation, taxe foncière locaux industriels) et ses dispositifs d'aides (DSIL, Fonds vert), tout en continuant de transférer des compétences. Il semblerait que le Gouvernement oublie le rôle des communes dans le dynamisme économique : en tant qu'employeurs, porteurs de projets, bâtisseurs ou encore soutiens aux acteurs de nos territoires (associations, commerçants, artisans...). Le contexte national nous oblige à réduire nos moyens d'actions alors que nos finances sont équilibrées, gérées avec rigueur et responsabilité.

NATHALIE KOENDERS

MAIRE DE DIJON



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Dijon depuis 2024
- ✓ Première Vice-présidente de Dijon Métropole
- ✓ Conseillère départementale de la Côte d'Or

Crédit photo : © Jonas Jacquiel / Ville de Dijon



Nombre d'habitants : **160 000**
Territoire : **Dijon Métropole**
Département : **Côte d'Or**
Région : **Bourgogne-Franche-Comté**





« J’ai décidé de créer une mutuelle municipale ouverte à tous pour soutenir le budget des ménages et améliorer l’accès aux soins. »

Tête à tête avec Nathalie KOENDERS

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Beaucoup de Dijonnais me disent qu’ils rencontrent des difficultés croissantes pour trouver une complémentaire santé de qualité à un coût raisonnable, et certains renoncent à se soigner pour des raisons financières. Face à cette réalité, j’ai décidé de créer une mutuelle municipale ouverte à tous. Les modalités sont à l’étude afin de proposer une couverture accessible, sans condition d’âge ni de ressources, et adaptée aux besoins des habitants. Cette mutuelle municipale verra le jour dans la première année du mandat. C’est une mesure concrète pour soutenir le budget des ménages et améliorer l’accès aux soins. C’est aussi cela le rôle d’un maire : prévenir les inégalités, protéger les plus fragiles et apporter des réponses aux difficultés du quotidien.

Qu’attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

J’attends des acteurs du territoire – économiques, associatifs, culturels, sportifs, éducatifs ou encore institutionnels – qu’ils agissent en partenaires, conscients de leur interdépendance. Une ville fonctionne comme un écosystème : chacun y a un rôle, mais c’est la coopération entre tous qui fait la réussite collective. Cela suppose de dépasser les logiques de silo, de croiser les regards et d’agir de manière coordonnée, dans un esprit de responsabilité et d’intérêt général.

En immersion à Dijon

-  Le célèbre apéritif « Kir » porte le nom de Félix Kir, ancien Maire emblématique de la commune.
-  L’ancien et majestueux Palais des ducs de Bourgogne abrite aujourd’hui l’Hôtel de Ville.
-  Il faut caresser la fameuse chouette de l’église Notre-Dame de la main gauche pour exaucer un vœu.
-  Depuis 2022, la ville accueille la prestigieuse Cité internationale de la Gastronomie et du Vin.

Mon rôle politique de Maire c’est de fixer un cap, d’impulser cette dynamique collective, de créer les conditions du dialogue, de fédérer les énergies et d’assurer la cohérence de l’action pour avancer efficacement, au service des habitants et de la ville.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d’action de votre commune ?

Je plaide pour un nouvel acte de décentralisation, fondé sur une véritable loi de confiance locale. Il doit garantir des financements stables et lisibles, avec des dotations fixées sur plusieurs années et indexées sur l’inflation pour donner de la visibilité. Mais l’enjeu majeur est aussi celui de la complexité : empilement des normes, procédures trop longues, etc. Cette lourdeur freine l’action publique. Il faut une simplification, avec des règles plus claires et des responsabilités redéfinies : pourquoi ne pas attribuer aux collectivités un pouvoir normatif pour leur permettre d’adapter certaines règles nationales aux réalités locales, plutôt que d’appliquer partout les mêmes normes ? Les habitants ont confiance en leurs élus locaux parce qu’ils agissent concrètement au plus près de leurs attentes. Encore faut-il leur en donner les moyens.

Crédit photo : © Ville de Dijon

SÉBASTIEN ARROUËT

MAIRE D'ORVAULT

FONCTIONS POLITIQUES




- ✓ Maire d'Orvault
- ✓ Conseiller métropolitain à Nantes Métropole

Crédit photo : © Nicolas Patault



Nombre d'habitants : **28 000**
Territoire : **Nantes Métropole**
Département : **Loire-Atlantique**
Région : **Pays de la Loire**



« Un interlocuteur unique en mairie suivra le dossier jusqu'à sa résolution, sans renvoyer l'habitant d'un interlocuteur à l'autre. Ce n'est pas au citoyen de s'adapter à l'organisation ville-métropole, mais à la ville de s'adapter aux besoins des citoyens. »

Tête à tête avec Sébastien ARROUËT

Première décision qui changera le quotidien des habitants ?

Nous créons un guichet unique pour toutes les demandes des habitants qu'il s'agisse de compétences de la ville ou de la métropole. Les élus - ce sont les mêmes dans les deux entités - assumeront désormais vis-à-vis des usagers la totalité des champs d'action. Concrètement, ce sera une porte d'entrée unique à l'Hôtel de Ville avec la présence d'agents de la métropole, un numéro vert unique et un outil numérique centralisateur pour toutes les demandes avec des interfaces coordonnées. Ce n'est pas au citoyen de s'adapter à l'organisation ville-métropole mais à la ville de s'adapter aux demandes, en faisant avancer les dossiers et en débloquent les situations. Aujourd'hui, une demande liée à la voirie peut rester bloquée entre les différents services. Demain, un interlocuteur unique en mairie suivra le dossier jusqu'à sa résolution, sans renvoyer l'habitant d'un interlocuteur à l'autre.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne ?

Ce territoire, nous le connaissons, nous le vivons depuis longtemps et nous l'avons parcouru durant la campagne pour aller vers tous les habitants. Ceux-ci nous ont conforté dans le besoin de proximité et de quotidienneté : nous devons réinventer le lien avec tous les acteurs du territoire. La place du Maire est autant dans son bureau pour porter les projets que sur le terrain pour comprendre les aspirations des habitants et des usagers.

En immersion à Orvault



La vallée du Cens offre un vaste écrin naturel préservé aux portes de Nantes.



Construit au XIX^e siècle, l'élégant château de la Tour marque le paysage architectural local.



Profondément rurale jusqu'aux années 1950, la commune est aujourd'hui une grande zone résidentielle nantaise.



Érigée au XVI^e siècle, la chapelle Notre-Dame-des-Anges conserve de remarquables vitraux historiques.

Outre le guichet unique, nous relançons les Conseils de quartier abandonnés sur le mandat précédent. 8 Conseils de quartier « nouvelle génération » réuniront tout le monde autour de la table : habitants volontaires, tirés au sort et ponctuels; acteurs économiques, sportifs et culturels; techniciens de la ville et de la métropole; policiers; élus de la majorité et de l'opposition. Ce seront de véritables lieux d'échanges et de débats au cœur des réalités.

Quelle réforme nationale pour renforcer la capacité d'action ?

Il est urgent d'imposer une gouvernance des maires dans les communautés de communes et plus particulièrement dans les métropoles : à la métropole de Nantes, 13 maires sur 24 sont exclus de l'exécutif car de couleur politique différente des maires des trois plus grandes villes. C'est un déni de démocratie alors qu'il s'agit d'un établissement de coopération qui doit garantir l'équité entre les membres qui le composent. Une alliance des territoires et une gouvernance transpartisane, c'est la seule manière de porter un projet ambitieux et partagé, qui garantisse une métropole de tous les habitants.

CHRISTOPHE RIVENQ MAIRE D'ALÈS

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire d'Alès
- ✓ Président d'Alès Agglomération
- ✓ Conseiller régional d'Occitanie

Crédit photo : © Ville d'Alès



Nombre d'habitants : **46 000**
Territoire : **Alès Agglomération**
Département : **Gard**
Région : **Occitanie**



« Partout, j'ai entendu la même exigence. De la présence, des décisions qui produisent des effets, un centre-ville qui tourne, des services qui répondent, une activité qui tient. »

Tête à tête avec Christophe RIVENQ

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?





La transformation que je porte est sans détour. Refonder le récit d'Alès aujourd'hui trop souvent tronqué. Il existe un écart entre la réalité du terrain et ce que l'on en dit et cet écart fragilise la confiance autant que l'attractivité. Ma ligne est claire, faire coïncider les faits et leur perception. Par une autorité publique visible, continue et efficace, qui protège sans relâche et agit sans posture. Mais aussi par la démonstration quotidienne de ce qu'est Alès. Une ville qui vit, un cœur battant, un espace du bien vivre où l'on choisit de s'installer. Car Alès attire. Sa dynamique démographique en est la preuve. Et c'est un signal fort ! On ne vient pas vivre dans un territoire en déclin. Alors oui, redresser les faits, les rendre incontestables et imposer par le réel la juste image d'Alès.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Cette campagne m'a appris une règle simple et implacable. A Alès, le réel ne se discute pas. Les habitants jugent sur ce qu'ils vivent, jamais sur ce qu'on promet.

Partout, j'ai entendu la même exigence. De la présence, des décisions qui produisent des effets, un centre-ville qui tourne, des services qui répondent, une activité qui tient. Et surtout un tournant. En finir avec la complexité, décider vite et agir sans délai. Le temps administratif n'est plus le temps des habitants.

En immersion à Alès

-  Historiquement carrefour d'échanges, la cité s'est imposée comme le pôle économique naturel des Cévennes.
-  L'édit d'Alès, promulgué par le roi Louis XIII en 1629, mit fin aux grandes rébellions huguenotes.
-  Louis Pasteur y mena des travaux décisifs pour lutter contre les maladies du ver à soie.
-  L'exploitation intensive de son bassin houiller a transformé la ville en un puissant centre minier national.

La leçon est claire. Si ça ne se voit pas, ça ne compte pas. L'action publique doit être simplifiée, accélérée et tenue jusqu'au résultat.

Je crois pouvoir dire que c'est un cap qui dépasse Alès. Dans nos villes, la crédibilité se joue désormais dans la capacité à décider vite et à produire du concret.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Le point d'équilibre est connu mais jamais assumé. Réorienter clairement l'investissement public vers les villes moyennes, ces territoires à taille humaine où vit la majorité des Français. On ne peut plus concentrer l'essentiel des moyens sur quelques métropoles et laisser le reste du pays s'adapter !

À Alès, nous portons des enjeux de sécurité, d'activité et de transition avec des moyens contraints. Donner des capacités d'investissement à ces villes, c'est agir là où la vie quotidienne se joue réellement, là où l'action publique est jugée sans filtre.

C'est un choix de lucidité et de justice territoriale. Renforcer les villes moyennes, c'est soutenir l'économie, préserver la qualité de vie et éviter la fracture. C'est remettre la proximité au cœur de l'efficacité.

ISSAM BENZEGHIBA

MAIRE DE MEYZIEU

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Meyzieu
- ✓ Président de la SPLSEGAPAL

Crédit photo : © Ville de Meyzieu



Nombre d'habitants : **36 600**
Territoire : **Métropole de Lyon**
Département : **Rhône**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**



« L'amélioration du cadre de vie sera au cœur du mandat : elle conditionne à la fois l'attractivité, le rayonnement et l'identité de Meyzieu. »

Tête à tête avec Issam BENZEGHIBA

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Pendant longtemps, Meyzieu s'est développée sans se soucier de sa capacité à garantir le cadre de vie de tous ses habitants. Pour mon équipe et moi-même, il s'agit d'une priorité. Cela passe par un urbanisme mieux maîtrisé, une transformation en profondeur du centre-ville, des espaces publics agréables et végétalisés, une offre commerciale diversifiée et des logements de qualité. Il s'agit également de renforcer la sécurité de tous et de faciliter l'accès aux services essentiels, notamment en matière de santé et de transport. L'amélioration du cadre de vie sera au cœur du mandat : elle conditionne à la fois l'attractivité, le rayonnement et l'identité de Meyzieu. Les premiers projets seront engagés rapidement, avec des résultats visibles avant la mi-mandat, car c'est une attente forte et immédiate des habitants.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

Au-delà de notre projet pour la Ville, nous portons une méthode claire : ceux qui font la ville - habitants, entreprises, associations, agents, acteurs de la société civile - en sont les premiers experts. Nous sommes convaincus que notre action sera d'autant plus efficace qu'elle reposera sur la coopération de tous. J'attends donc des acteurs du territoire et de nos partenaires institutionnels - Métropole de Lyon, État, Région, communes voisines - un engagement collectif au service des habitants.

En immersion à Meyzieu



Le vaste Réservoir du Grand Large, aménagé au XIXe siècle, est aujourd'hui un site nautique important.



Historiquement rattachée au Dauphiné, Meyzieu a intégré le département du Rhône dans le cadre des réorganisations administratives du XXe siècle.



L'aménagement de l'immense zone industrielle Meyzieu-Jonage dès les années 1960 a érigé la ville en carrefour économique majeur.

Chacun doit pouvoir venir, participer en confiance aux travaux et apporter ses propositions. Avec mon équipe, nous serons les garants, à Meyzieu, d'un cadre de travail ouvert, exigeant et tourné vers des réponses concrètes aux besoins du quotidien. J'en suis convaincu : une ville ne se transforme durablement qu'avec les personnes qui la vivent et qui la façonnent.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

Mon équipe et moi-même avons fait du cadre de vie une priorité, à commencer par l'accès aux services essentiels et en particulier aux soins. La pénurie de médecins rend aujourd'hui la situation critique. La concurrence entre les communes est forte pour attirer des professionnels de santé. Nous avons fait le choix, à Meyzieu, d'agir concrètement en proposant des locaux de qualité et un accompagnement à l'installation. Mais cela ne suffira pas sans une mobilisation nationale. Nous attendons de l'État une action déterminée en matière de formation et d'installation de médecins. Il n'est pas acceptable que des espaces du territoire national soient dépourvus de professionnels de santé. L'accès aux soins est un droit fondamental : la Ville prendra toute sa part, mais elle ne peut agir seule pour protéger ses habitants.

KADIR MEBAREK

MAIRE DE MELUN

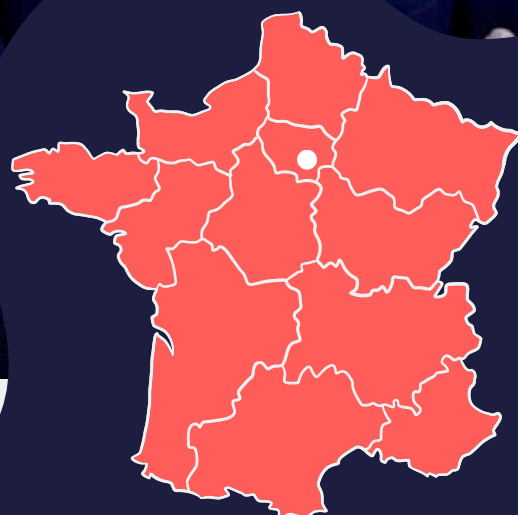


FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Melun depuis 2023
- ✓ Premier Vice-président de l'Agglomération Melun Val de Seine

Crédit photo : © Ville de Melun



Nombre d'habitants : **46 000**
Territoire : **Melun Val de Seine**
Département : **Seine-et-Marne**
Région : **Île-de-France**





« La transformation la plus structurante serait de régler durablement la question du transit des poids lourds à Melun. »

Tête à tête avec Kadir MEBAREK

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La transformation la plus structurante serait de régler durablement la question du transit des poids lourds à Melun. Depuis des années, nous alertons sur les nuisances et les risques que fait peser ce trafic en cœur de ville. J'ai pris des décisions fortes pour protéger les habitants, parfois contestées, mais toujours guidées par l'intérêt général. Aujourd'hui, je souhaite que d'ici à la mi-mandat, une solution pérenne soit actée avec l'État et le Département. Cela suppose de sécuriser juridiquement les arrêtés, d'adapter les itinéraires et d'investir dans des aménagements adaptés. L'enjeu est clair : améliorer la qualité de vie des Melunais tout en garantissant la continuité des flux économiques. C'est un combat de long terme que je veux voir aboutir.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

Melun, en tant que ville préfecture, doit pleinement jouer son rôle de pôle multimodal et d'attractivité majeur au sein de la Région Île-de-France. Pour y parvenir, j'attends une mobilisation collective de l'ensemble des partenaires institutionnels : l'État, la Région, le Département et l'Agglomération. Le développement du pôle gare en est une illustration concrète : ce projet majeur doit transformer notre ville, améliorer les mobilités et renforcer son dynamisme économique et culturel. Il s'agit de plus de 15 millions de voyageurs qui transitent par Melun chaque année. Mais au-delà des projets, c'est une méthode que j'appelle de mes vœux : plus de coordination, de réactivité et de confiance entre les acteurs publics. La réussite de Melun ne peut être que collective.

En immersion à Melun



Elle abrite l'EONG, l'unique école des officiers de la gendarmerie nationale.



Melun est la seconde ville royale sous le règne de Philippe le Bel (1285-1314).



L'île Saint-Étienne accueille un centre pénitentiaire historique intégré au tissu urbain ancien.

Chacun doit prendre sa part pour faire émerger une ville plus attractive, plus accessible et plus ambitieuse au service de ses habitants.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Le message que j'adresse au Gouvernement est simple : faites confiance aux maires en simplifiant radicalement les procédures. Aujourd'hui, l'excès de normes et le millefeuille administratif ralentissent considérablement nos projets. Entre les études préalables, les validations multiples et les recours, il faut parfois des années pour concrétiser une décision pourtant attendue par les habitants. Nous avons besoin de délais raccourcis, de procédures unifiées et d'une capacité d'adaptation des normes aux spécificités locales. Simplifier, ce n'est pas renoncer à l'exigence, c'est gagner en efficacité. Quand un maire veut sécuriser un quartier, aménager un espace public ou lancer un projet structurant, il doit pouvoir le faire rapidement. C'est à cette condition que l'action publique retrouvera toute sa crédibilité et son impact.

PATRICK CASAGRANDE MAIRE D'AURILLAC

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire d'Aurillac
- ✓ Président de l'agglomération Aurillac Agglo

Crédit photo : © Christian GENOT



Nombre d'habitants : **26 200**
Territoire : **Bassin d'Aurillac**
Département : **Cantal**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**



« J'ai décidé d'être candidat avec l'ambition qu'Aurillac redevienne une ville désirable à tous les âges de la vie. »

Tête à tête avec Patrick CASAGRANDE





Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Durant la campagne, de nombreux Aurillacois ont évoqué leur déception quant à la politique menée au cours des dernières années par la municipalité précédente avec des difficultés qui s'accumulent sans que des solutions y soient apportées. Aurillacois depuis toujours, j'ai donc décidé d'être candidat avec l'ambition qu'Aurillac redevienne une ville désirable à tous les âges de la vie. Pour cela, j'ai bâti une équipe qui ressemble à ce que les Aurillacois attendent de leur équipe municipale et un projet nourri des échanges avec eux, qu'ils soient jeunes, étudiants, actifs, chômeurs, retraités, commerçants, artisans, responsables associatifs ou entrepreneurs. Sur la base de ce programme, le principal enjeu du mandat sera de prendre soin d'Aurillac et de contribuer à l'amélioration de la qualité de ses habitants afin de restaurer la fierté d'être Aurillacois.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

Même s'il dispose de multiples atouts, le bassin aurillacois ne se démarque pas par une position avantageuse évidente par rapport à certains territoires plus proches des grands axes de communication ou des grandes métropoles. C'est pourquoi, dans un contexte de concurrence accrue entre territoires, la mise en œuvre de stratégies de coopération et de partenariat au service de notre territoire est indispensable. Cette collaboration entre acteurs institutionnels et privés de notre bassin de vie offrira un cadre et des modalités de travail au bénéfice d'Aurillac et de son Agglomération.

En immersion à Aurillac

-  Gerbert d'Aurillac, futur pape Sylvestre II et grand érudit médiéval, est né près d'Aurillac et a contribué à la diffusion des savoirs scientifiques en Europe.
-  Héritière d'un savoir-faire unique, Aurillac est historiquement reconnue pour sa tradition de fabrication de parapluies.
-  Paul Doumer, élu président de la République en 1931 et assassiné un an plus tard, y a vu le jour.
-  Depuis 1986, ses rues accueillent chaque été l'un des plus importants festivals internationaux de théâtre de rue.

Ce travail collectif assurera l'identification des secteurs pertinents à investir et le portage de projets innovants par une mobilisation ciblée des ressources et des moyens. Je vois un intérêt majeur à cette collaboration partenariale : celui de créer un territoire plus dynamique, plus durable et plus résilient.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

Face à la situation critique de ses finances, l'État sollicite chaque année les collectivités locales pour contribuer au redressement de ses comptes. Or les collectivités territoriales ne sont pas le problème des comptes publics, car elles votent obligatoirement leur budget à l'équilibre. Au contraire, il est essentiel que les collectivités locales, au premier rang desquelles les communes, puissent investir pour trois raisons principales : répondre aux besoins de leurs administrés, aménager le territoire français et contribuer à porter l'économie française car 70 % de la commande publique française émanent des collectivités territoriales. Pour qu'elles puissent encore le faire, l'État doit continuer à accompagner, en investissement, leurs projets de transformation écologique, urbanistiques, économiques, numériques et démographiques à travers la pérennisation des financements que sont la DSIL, le DTER ou les fonds vert et friches.

Crédit photo : © Christian GENOT



ARTHUR DEHAENE

MAIRE DE MAISONS-LAFFITTE

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Maisons-Laffitte
- ✓ Vice-président de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine

Crédit photo : © Mickael Schmidt



Nombre d'habitants : **23 000**
Territoire : **Saint Germain Boucles de Seine**
Département : **Yvelines**
Région : **Île-de-France**



« Pour préserver l'identité de Maisons-Laffitte, la Cité du Cheval, nous avons une ardente obligation : remettre le cheval dans le cœur des Mansonniens ! »

Tête à tête avec Arthur DEHAENE

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Être maire aujourd'hui n'est pas la même chose qu'être maire hier. La France est financièrement plus fragile, socialement plus divisée, culturellement plus inquiète. Dans ce contexte, le maire devient un point d'ancrage pour les citoyens: je souhaite mener le même combat pour la ville de Maisons-Laffitte que pour le pays.

Voilà pourquoi j'ai fait de la sécurité une de mes priorités: partout en France, les communes assument une part croissante de la lutte contre l'insécurité. Nous l'avons fait, mais ça ne suffit pas. Ainsi, dès la première semaine du mandat, nous avons invité le ministre délégué à la sécurité pour qu'il vienne visiter notre Commissariat, qui a besoin d'être entièrement repris afin que la collaboration entre les forces de polices fonctionne comme il se doit, tant du point de vue matériels que pénal.

Ce sera une négociation avec l'État mais la venue du ministre deux semaines après notre élection montre que l'État est réceptif, et que nous allons pouvoir travailler ensemble.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Ce que la campagne m'a montré, c'est que les Français aiment profondément leurs villes et qu'ils attendent qu'on en parle autrement que par la technique ou la fiscalité. Ils veulent qu'on leur parle de culture, de patrimoine, de mémoire. La richesse de la France, c'est son identité, et chaque commune en porte un fragment. Trop de villes ont laissé s'éroder leur singularité au prétexte de la modernité. Or l'innovation et la fidélité à soi ne s'opposent pas.

En immersion à Maisons-Laffitte



Son château est un chef-d'œuvre classique du XVII^e siècle conçu par François Mansart.



Le célèbre banquier Jacques Laffitte a créé son parc paysager au XIX^e siècle.



La commune est un important centre hippique français structuré autour de son hippodrome.

Pour préserver l'identité de Maisons-Laffitte, la Cité du Cheval, nous avons une ardente obligation: remettre le cheval dans le cœur des Mansonniens! L'Hippodrome a fermé pour cause d'arrêt des courses, la promotion immobilière menace de nombreuses écuries... Aujourd'hui, nous la faisons revivre à travers une nouvelle dynamique et des acteurs innovants, comme un centre de récupération des jockeys, un centre de récupération équestre, un Pôle Hippique ainsi qu'Arkem, une nouvelle maison de vente de chevaux.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Faire adopter la loi sur la police municipale élargie. Pas par dogmatisme sécuritaire, mais parce que les Français vivent quotidiennement des incivilités, des trafics, des tags, des dégradations qui empoisonnent leur rapport à l'espace public. Aucune commune n'est épargnée.

Donner aux maires les moyens de réprimer ces délits du quotidien, c'est restaurer la promesse républicaine la plus élémentaire : que la loi s'applique partout et pour tous. C'est aussi reconnaître que les maires sont devenus des foyers de légitimité à un moment où la politique nationale fait l'objet d'un rejet préoccupant. L'État est faible et il a besoin de maires forts, relais d'une République fière d'elle-même, qui va au bout de ses décisions et qui donne une chance à chacun. C'est cette alliance que je veux faire vivre.





ROMAIN BOSSIS

MAIRE DE LA ROCHE-SUR-YON

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de La Roche-sur-Yon
- ✓ Président de l'agglomération de La Roche-sur-Yon.

Crédit photo : © Ville La Roche-sur-Yon



Nombre d'habitants : **54 800**
Territoire : **La Roche-sur-Yon**
Agglomération
Département : **Vendée**
Région : **Pays de la Loire**



« Je veux que les habitants sentent rapidement un changement de méthode : écouter avant d'agir, et de la transparence dans les décisions prises. »

Tête à tête avec Romain BOSSIS





Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La transformation que je souhaite réussir d'ici la mi-mandat, c'est de refaire de La Roche-sur-Yon une ville du quotidien, plus proche, plus accessible et plus utile pour ses habitants. Pendant des années, beaucoup de Yonnais ont eu le sentiment que les grands projets prenaient le pas sur les besoins concrets : accès aux soins, sécurités, mobilités, écoles, vie de quartier ou qualité de l'espace public. Notre priorité est donc de réinvestir dans les services utiles et la proximité. Cela passe par une ville plus apaisée, plus verte, mieux entretenue, mais aussi par le renforcement des services publics municipaux. Je veux que les habitants sentent rapidement un changement de méthode : écouter avant d'agir, et de la transparence dans les décisions prises. Une ville humaine, créative et responsable doit d'abord améliorer concrètement la vie quotidienne.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a confirmé une chose essentielle : les habitants demandent avant tout de la considération et de la proximité. Beaucoup avaient le sentiment de ne plus être suffisamment écoutés dans les décisions qui touchent leur quotidien. Pendant près de trois ans, nous avons sillonné les quartiers, organisé des réunions publiques, du porte-à-porte et des consultations citoyennes. Cette démarche a profondément nourri notre projet. Elle nous oblige aujourd'hui à changer la manière de gouverner la ville. Je veux une municipalité plus ouverte, plus transparente et plus présente sur le terrain.

En immersion à La Roche-sur-Yon

-  La ville moderne a été refondée par Napoléon Bonaparte en 1804.
-  Son centre-ville s'organise en damier autour d'une vaste place centrale.
-  Les bassins de la Place Napoléon forment un véritable écosystème. Vous pourrez y voir des carpes koï, des libellules, des poules d'eau et de temps en temps, un héron !
-  Sous Napoléon Ier, elle devient le chef-lieu administratif de la Vendée.

Cela passe par une démocratie locale renforcée, une attention particulière aux quartiers et une capacité à associer davantage les habitants aux décisions qui les concernent, mais aussi les associations, les commerçants et l'ensemble des acteurs locaux... La confiance se reconstruit d'abord par l'écoute et le respect.

Quelle réforme nationale pour renforcer la capacité d'action ?

La réforme la plus déterminante serait de redonner de véritables marges de manœuvre financières et de stabilité aux collectivités locales. Les communes sont en première ligne sur des sujets essentiels comme la santé, la sécurité, la transition écologique, l'éducation ou la solidarité, mais leurs capacités d'action se réduisent progressivement. Nous avons besoin d'une relation plus claire et plus respectueuse entre l'État et les collectivités, avec davantage de visibilité budgétaire et moins de complexité administrative. Je crois aussi qu'il faut faire davantage confiance aux territoires. Les maires connaissent les réalités du terrain et peuvent agir rapidement lorsqu'ils disposent des bons leviers. Enfin, l'accès aux soins doit devenir une priorité nationale, notamment sur la santé mentale, avec un soutien renforcé aux collectivités qui investissent dans les centres de santé, les maisons de santé et la formation des futurs professionnels.

Crédit photo : © Ville La Roche-sur-Yon

STÉPHANIE
GERTEIS

MAIRE DE SAINT-LOUIS

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Saint-Louis
- ✓ 1ère Vice-présidente de Saint-Louis Agglomération

Crédit photo : © Ville de Saint-Louis



Nombre d'habitants : **22 800**
Territoire : **Saint-Louis Agglomération**
Département : **Haut-Rhin**
Région : **Grand Est**



« Nous entendons poursuivre et amplifier notre mobilisation pour accueillir des nouveaux médecins. »



Tête à tête avec Stéphanie GERTEIS

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Plusieurs mesures ont été définies comme prioritaires. Parmi les attentes fortes de nos administrés figure le renforcement des moyens de lutte contre les incivilités et notamment les dépôts sauvages qui ternissent l'image de notre ville et le cadre de vie des Ludoviciens.

Aussi, nous allons très rapidement étendre à l'ensemble des quartiers de Saint-Louis le dispositif automatisé de détection photographique des infractions et de verbalisation. Instauré à titre expérimental en septembre 2025 à proximité d'un point d'apport volontaire, il a démontré une réelle efficacité.

En parallèle, nous installerons prochainement de nouvelles poubelles et cendriers dans l'espace public afin de réduire autant que possible les déchets collectés par nos équipes. Ces actions seront complétées par des campagnes de communication pour sensibiliser les habitants.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Il apparaît que le territoire de la ville et de l'agglomération constitue une zone où l'offre de soins est malheureusement largement insuffisante par rapport à la population. Compte tenu des besoins impérieux qui ont été identifiés dans ce domaine, la santé constitue de fait pour la municipalité une priorité politique majeure. Nous nous devons à cet égard d'être sur cette thématique à la fois force de proposition, de coordination et d'initiative.

En immersion à Saint-Louis



Créée en 1684, la ville doit sa naissance et son nom à une ordonnance de Louis XIV.



Elle abrite l'EuroAirport, un aéroport binational unique au monde.



Située aux Trois Frontières, elle rayonne sur la France, la Suisse et l'Allemagne.



L'ancienne distillerie accueille aujourd'hui la prestigieuse Fondation Fernet-Branca.

Aussi, nous entendons poursuivre et amplifier notre mobilisation pour accueillir des nouveaux médecins et constituons à cet effet une commission municipale en charge de la santé afin de favoriser et d'accompagner l'installation de ces professionnels.

En outre, nous porterons activement les enjeux de santé de la ville de Saint-Louis, en particulier l'avenir de l'hôpital, auprès des autorités compétentes.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

Dans la mesure où il est sans doute illusoire d'envisager un relèvement significatif des dotations financières aux collectivités locales, d'autres pistes méritent d'être explorées. Ainsi, il serait nécessaire et pertinent que le Gouvernement mette effectivement en œuvre de nouvelles mesures de simplification administrative ou qu'il renforce les mesures existantes.

A cet effet, il peut être intéressant d'envisager l'allègement d'un certain nombre de procédures en matière par exemple d'urbanisme, de marchés publics ou pour l'octroi de subventions. Même si des efforts ont été faits ces dernières années, il est sans doute possible d'aller encore plus loin.

FRANÇOIS DAZELLE

MAIRE D'ACHÈRES



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire d'Achères
- ✓ Conseiller communautaire Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Crédit photo : © Ville d'Achères



Nombre d'habitants : **22 200**
Territoire : **Grand Paris Seine et Oise**
Département : **Yvelines**
Région : **Île-de-France**



« Sur la sécurité, nous mettons en place sur la commune le dispositif des Voisins vigilants et solidaires. »

Tête à tête avec François DAZELLE

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Nous l'avons clairement senti pendant la campagne : la sécurité du quotidien est une attente forte des administrés, en particulier sur ma commune. Dès notre arrivée aux responsabilités, j'ai demandé à notre Police municipale d'accroître sa présence sur le terrain en réorganisant son planning, avec une expérimentation d'extension à 22h deux soirs dans la semaine, contre 17h en temps normal. J'ai également engagé un travail pour trouver les marges de manœuvre financières permettant de recruter rapidement deux agents supplémentaires afin d'assurer la pérennité de cette extension. Au-delà de cette présence humaine, nous étendons dès cette année notre maillage de vidéo-protection, aujourd'hui incomplet, avec 10 caméras supplémentaires pour contribuer à l'élucidation des affaires et sécuriser l'intervention de nos policiers municipaux sur le terrain. Enfin, je n'hésiterai pas à faire appliquer l'ensemble des outils à ma disposition : en quelques semaines, j'ai déjà pu procéder au rappel à la loi d'un jeune qui nuisait à la tranquillité publique, et appliquer une amende de plusieurs milliers d'euros à une entreprise qui venait de se livrer à un fléau que mes collègues Maires connaissent bien, celui des dépôts sauvages. Nous continuerons.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne ?

J'aurais pu le mentionner en réponse à votre première question, mais il nous faut aujourd'hui investir beaucoup plus efficacement le sujet de la participation citoyenne. Sur la sécurité, nous mettons en place sur la commune le dispositif des Voisins vigilants et solidaires, afin de créer une véritable "communauté d'entraide" sur le sujet. Au-delà de ce sujet, j'ai la conviction que nous n'avons pas le monopole des bonnes idées. Les habitants ont beaucoup à nous apporter, au quotidien.

En immersion à Achères



La *Jamais contente* est le premier véhicule automobile à franchir le cap des 100 km/h. Cette voiture électrique, en forme de torpille sur roues, établit ce record le 29 avril 1899, à Achères.



La commune s'est développée autour de sa gare de triage, l'une des plus importantes de France.

C'est pour cela que j'ai décidé, avec l'équipe municipale, de diversifier les temps d'écoute et de proximité : Balades du Maire, Conseils de quartier, permanences, Facebook live, Cafés du Maire... Rien de révolutionnaire, mais une démarche affirmée "d'aller vers", dans chacun des quartiers, pour rendre compte, expliquer, débattre, écouter.

Quelle réforme nationale pour renforcer la capacité d'action ?

Je ne serai pas le premier Maire à le dire, et certainement pas le dernier, mais je suis convaincu que la suppression de la taxe d'habitation a fait beaucoup de mal aux collectivités. Beaucoup de mal à notre autonomie financière naturellement, mais également au lien entre une partie des administrés et l'action publique locale. A l'heure où tout le monde parle de "faire nation", nous avons créé artificiellement une nouvelle rupture, celle entre des locataires coupés du financement de leur commune, et des propriétaires laissés seuls contributeurs directs au budget de la Ville.

En concertation avec les territoires et les associations d'élus, je crois qu'il est temps de travailler concrètement et sérieusement sur le financement des collectivités, pour un impôt local qui soit juste et qui puisse établir – pour tous – un lien entre habitants, territoire et contribution.



NICOLAS CHÉNÉCHAUD

MAIRE DES SABLES D'OLONNE



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire des Sables d'Olonne
- ✓ Président des Sables d'Olonne Agglomération
- ✓ Conseiller Départemental de la Vendée

Crédit photo : © VilledesSables



Nombre d'habitants : **49 600**
Territoire : **Les Sables d'Olonne**
Agglomération
Département : **Vendée**
Région : **Pays de la Loire**



« Concrètement, nous avons mis en place des binômes d'adjoints dédiés à chaque quartier, des permanences régulières avec les habitants et une présence renforcée sur le terrain. »



Tête à tête avec Nicolas CHÉNÉCHAUD

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

J'ai voulu remettre la proximité au cœur de l'action municipale avec une équipe renouvelée et compétente, qui allie l'expérience d'élus chevronnés et le regard neuf de nouveaux élus. Cette complémentarité nous permet d'être plus présents et plus efficaces au service des Sablais. Concrètement, nous avons mis en place des binômes d'adjoints dédiés à chaque quartier, des permanences régulières avec les habitants et une présence renforcée sur le terrain. Chaque semaine, je reçois aussi les administrés lors de permanences dédiées. Cette exigence de proximité est portée au quotidien par ma Première adjointe, avec des outils simples et concrets pour renforcer les liens avec les habitants, comme les "cafés police".

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a confirmé une attente très forte des habitants : plus de proximité, plus d'efficacité et de résultats concrets. Les Sablais veulent une mairie qui simplifie leur quotidien, qui règle les problèmes et qui assume des choix clairs. Cette culture du résultat, issue aussi de mon expérience dans le privé, repose sur une méthode simple : mesurer, suivre et évaluer l'action publique pour vérifier son efficacité réelle. C'est ce que nous appelons la "vie des Sablais".

En immersion aux Sables d'Olonne



La ville fut un bastion républicain isolé lors des guerres de Vendée en 1793.



Son port de pêche figure parmi les premiers de France pour les espèces à haute valeur ajoutée.



Vendée Globe : les skippers partent des Sables-d'Olonne en Vendée, parcourent environ 45 000 kilomètres autour du globe en contournant les trois caps mythiques (Bonne Espérance, Leeuwin et enfin le cap Horn) pour revenir aux Sables d'Olonne.

Notre priorité est d'améliorer concrètement la qualité de vie au quotidien, notamment sur deux attentes majeures : l'accès aux soins et la sécurité. Cela passe par une action déterminée pour renforcer l'offre médicale, mais aussi par une présence forte sur le terrain, avec des réponses rapides face aux incivilités et des rappels à la loi systématiques.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Le renforcement des marges de manœuvre des collectivités en matière de sécurité. Les communes sont aujourd'hui en première ligne face à l'évolution des formes de délinquance, des trafics et des méthodes criminelles. Pourtant, les outils juridiques ne suivent pas toujours. Il faut permettre aux polices municipales d'agir plus efficacement et accompagner les évolutions technologiques utiles à la protection des habitants. Je pense notamment aux dispositifs de lecture automatisée des plaques d'immatriculation, qui doivent disposer d'un cadre légal clair. Un travail est d'ailleurs engagé au Parlement, notamment grâce au Sénat. Ces outils ne servent pas à surveiller les honnêtes citoyens, mais à mieux lutter contre le narcotrafic et les réseaux criminels. Les maires doivent pouvoir protéger leur ville avec des moyens adaptés aux réalités d'aujourd'hui.



FRÉDÉRIC FAUVET MAIRE D'AMIENS

FONCTIONS POLITIQUES

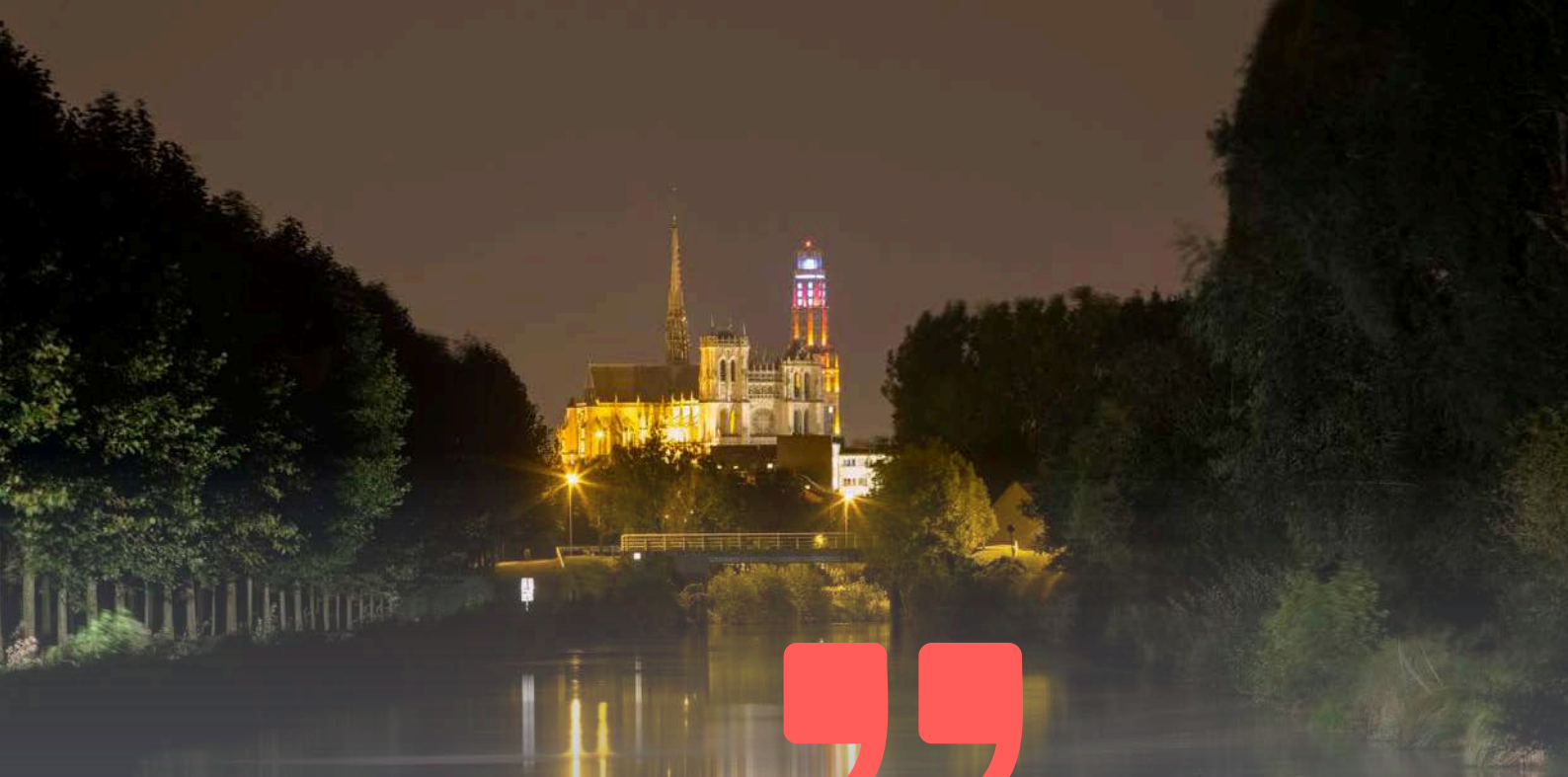


- ✓ Maire d'Amiens
- ✓ Président d'Amiens Métropole
- ✓ Conseiller départemental de la Somme

Crédit photo : © Ville d'Amiens



Nombre d'habitants : **136 500**
Territoire : **Amiens Métropole**
Département : **Somme**
Région : **Hauts-de-France**



“Nous reverrons la grille tarifaire de la cantine et du périscolaire en septembre 2026 pour rendre la cantine plus accessible et moins chère : le coût du repas baissera en moyenne de 23 % pour tous.”

Tête à tête avec Frédéric FAUVET

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Nous avons revu la grille tarifaire de la cantine et du périscolaire pour la rentrée de septembre 2026. C’était une promesse de campagne et un point central de notre programme: priorité à l’éducation pour tous et au pouvoir d’achat. Cela changera le quotidien des Amiénois et des Amiénoises puisque cela concernera toutes les catégories de revenus. Cette mesure rendra la cantine plus accessible et moins chère : le coût du repas baissera en moyenne de 23 % pour tous. C’est également une mesure de justice sociale, car nous augmentons le nombre de tranches tarifaires. C’est une première décision forte, fidèle à la vision que je porte. Dans une ville où le taux de pauvreté est supérieur de plus de dix points à la moyenne nationale, ce premier chantier donne le ton de ceux qui suivront. Amiens sera une ville qui protège et qui partage.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre commune ?

Nous comptons avant tout sur le dynamisme de notre jeunesse. Près d’un quart des Amiénoises et des Amiénois sont des étudiants et nous devons à la fois leur offrir un accueil digne, les moyens de s’épanouir, de s’émanciper, mais aussi l’envie et des opportunités pour rester ! Cette politique volontariste ne peut se faire sans l’Université de Picardie Jules Verne, rentrée cette année au classement de Shanghai.

En immersion à Amiens



Sa cathédrale Notre-Dame est la plus vaste de France.



La ville abrite les hortillonnages, un espace unique de 300 hectares de jardins flottants.



Le célèbre écrivain Jules Verne y a vécu 34 ans et y fut conseiller municipal.



Érigée en 1952, la Tour Perret fut l’un des premiers gratte-ciel de France.

C’est dans ses laboratoires que Tiamat est née, une startup locale pionnière en chimie verte. Devenue leader mondial de la batterie sans lithium, elle installera bientôt sa gigafactory sur notre territoire.

Quelle réforme nationale pour renforcer la capacité d’action ?

Ce n’est pas nationalement que l’on construit, c’est localement. Aujourd’hui les communes attendent une plus grande liberté sur la compétence du logement et évidemment les moyens qui vont avec. Les communes devraient pouvoir agir sur le prix des logements, avoir les moyens de rénover et d’isoler, pour faire baisser la facture et protéger la planète. Décentraliser, c’est la meilleure solution pour garantir un logement digne à chacun. À Amiens, cet impératif se confond avec la préservation de notre patrimoine, nos corons que l’on appelle « Amiénoises », d’une grande diversité, qui habite du logement social, étudiant, des familles, etc. Nous devons avoir les moyens de mettre en œuvre une politique locale forte, à l’image du programme de rénovation de l’habitat minier mené par l’État dans le Pas-de-Calais.

MICHEL
COLAS

MAIRE DE CHAMPS-SUR-MARNE

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Champs-sur-Marne
- ✓ Vice-président à la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne

Crédit photo : © Ville de Champs-sur-Marne



Nombre d'habitants : **27 400**
Territoire : **Paris Vallée de la Marne**
Département : **Seine-et-Marne**
Région : **Île-de-France**



« La décision qui changera le plus concrètement le quotidien des Campésiens est la création de notre police municipale. »

Tête à tête avec Michel COLAS

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

La décision qui changera le plus concrètement le quotidien des Campésiens est la création de notre police municipale. C'était une attente forte, exprimée de longue date par de nombreux habitants : davantage de présence sur le terrain, plus de réactivité face aux incivilités, et un sentiment de sécurité renforcé dans tous les quartiers. Nous avons donc engagé sa mise en place avec une montée en puissance progressive des effectifs et des moyens. Cette police municipale travaillera en complémentarité avec la Police nationale, avec une mission de proximité, de prévention et de tranquillité publique. Au-delà de la sécurité, c'est aussi une réponse au besoin d'écoute et de présence exprimé par les habitants. Protéger, rassurer et améliorer le cadre de vie : c'est une priorité claire de notre mandat.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a surtout appris combien les Campésiens sont attachés à la qualité de vie de leur ville, tout en attendant davantage de proximité et d'efficacité de l'action publique. J'ai entendu un besoin clair : être mieux écoutés, mieux informés et voir des réponses concrètes aux préoccupations du quotidien, qu'il s'agisse de sécurité, de propreté, de circulation ou de services publics. Cela doit se traduire par une méthode nouvelle : une municipalité plus présente sur le terrain, plus réactive et plus transparente.

En immersion à Champs-sur-Marne



La célèbre dynastie chocolatière Menier acquiert et restaure le château à la fin du XIX^e siècle.



Son château sert régulièrement de décor de cinéma (Marie-Antoinette, Les Liaisons dangereuses).



La commune accueille la Cité Descartes, un campus d'excellence dédié à la ville durable.

Nous voulons associer davantage les habitants aux décisions, renforcer le dialogue dans chaque quartier et agir avec pragmatisme. Une ville avance mieux quand elle construit avec ses habitants, et non à distance d'eux.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

La réforme la plus déterminante serait de redonner aux communes une véritable visibilité financière et davantage de liberté d'action. Aujourd'hui, les maires doivent répondre à des attentes croissantes avec des moyens souvent contraints et des règles de plus en plus complexes. Il faut sanctuariser les ressources des collectivités, simplifier les normes et garantir une stabilité budgétaire sur plusieurs années pour permettre d'investir sereinement. Une commune agit efficacement lorsqu'elle peut planifier, entretenir ses équipements, moderniser ses services publics et préparer l'avenir sans subir l'incertitude permanente. Faire confiance aux maires et aux élus de terrain, c'est renforcer l'action publique là où elle est la plus concrète et la plus utile aux habitants.

FLORIAN AZÉMA MAIRE DE CASTRES

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Castres
- ✓ Vice-président à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet

Crédit photo : © Eric FOURNIER



Nombre d'habitants : **42 500**
Territoire : **Castres-Mazamet**
Département : **Tarn**
Région : **Occitanie**



« Je suis un maire de dialogue et mes administrés sont les mieux à même de nous orienter sur leurs besoins en fonction des réalités de leurs quartiers. »

Tête à tête avec Florian AZÉMA

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Nous avons mis en place depuis mon élection en mars dernier, un poste mobile de police municipale, qui a effectué son premier déplacement le 12 mai dernier. Ce poste a vocation à se déplacer dans l'ensemble des quartiers et hameaux de la commune de Castres afin d'aller à la rencontre de ses habitants, de prendre connaissance des doléances de nos administrés afin de répondre au mieux à leur besoins. Cela nous permet aussi de personnaliser notre action sur une zone bien déterminée de notre collectivité. Ce PC mobile et les effectifs de police municipale qui y sont attachés, rencontrent un certain succès, preuve du besoin d'écoute et de proximité que les castrais appelaient de leurs vœux. Je suis un maire de dialogue et mes administrés sont les mieux à même de nous orienter sur leurs besoins en fonction des réalités de leurs quartiers. Nous souhaitons tout comme eux que Castres demeure une ville où il fait bon vivre.

Dans le cadre de la décentralisation, si vous deviez supprimer un niveau de strate, laquelle choisirez-vous ?

Dans ce millefeuille territorial qu'est devenu la France, nous souhaiterions la suppression de l'échelon régional. Bien que cet échelon de collectivités procède à des investissements et conduise des politiques publiques utiles, l'accroissement des dépenses de fonctionnement est intenable. En effet, comme le remarque la fondation IFRAP, le redécoupage des régions voulu par la loi de janvier 2015, avait pour but des économies d'échelle, qui ne se sont pas concrétisées. Cette fusion a même eu pour conséquence directe, l'augmentation des coûts notamment en termes de rémunération des employés et des élus. La charge des dépenses de fonctionnement des régions de métropole dans le PIB n'a pas varié depuis la fusion et s'établit à 0,75% du PIB.

En immersion à Castres



Ses pittoresques maisons colorées sur l'Agout témoignent de son riche passé lié au travail du textile.



Le musée Goya abrite la plus grande collection d'art espagnol en France après le Louvre.



Castres est la ville natale de l'illustre homme politique Jean Jaurès.

L'encours total de la dette des régions en 2025 représentait plus de 33 milliards d'euros. La France doit renouer avec l'exemplarité budgétaire et peut être gouvernée avec un État, des départements et des mairies.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Nous appelons de nos vœux une simplification et un arrêt des réglementations qui pénalisent notre compétitivité, hypothèquent notre avenir, et musèlent notre autonomie. Relancer l'attractivité de nos territoires passe par de grands travaux comme l'A69, qui fait l'objet de nombreuses attaques au nom de l'écologie punitive. Cette écologie se traduit dans le code de l'environnement qui a connu une inflation normative de 653% depuis 2002, avec comme point culminant l'instauration du ZAN (zéro artificialisation nette). Il apparaît indispensable de procéder à un assouplissement massif des objectifs ZAN. Comme le recommande le député Alexandre Loubet, cela doit se traduire par une exemption pour l'ensemble des projets industriels, les aménagements inhérents ainsi que les logements connexes. En effet les restrictions posées par cette mesure empêchent l'arrivée d'investissements et bloquent la création d'emplois. Enfin l'autonomie des mairies passerait également par une pleine maîtrise de la politique du logement et notamment du logement social, en effet la décision d'attribution des logements sociaux est pour l'instant collective.



SOPHIE DOUVRY MAIRE D'ALENÇON



FONCTIONS POLITIQUES




- ✓ Maire d'Alençon
- ✓ Présidente de la Communauté urbaine d'Alençon
- ✓ Conseillère départementale de l'Orne

Crédit photo : © Olivier HERON



Nombre d'habitants : **25 500**
Territoire : **Communauté urbaine d'Alençon**
Département : **Orne**
Région : **Normandie**





« D'ici la mi-mandat, je veux que les habitants voient concrètement le changement : une ville plus sûre, mieux entretenue, plus animée, plus attractive et plus fière d'elle-même. »

Tête à tête avec Sophie DOUVRY

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La transformation la plus importante serait de redonner à Alençon une dynamique visible et durable. Notre ville possède des atouts considérables : un patrimoine exceptionnel dont un label UNESCO, un centre-ville à taille humaine, une histoire forte, une position de préfecture, une vie associative dense et une vraie capacité d'accueil. Mais ces atouts doivent redevenir des moteurs. D'ici la mi-mandat, je veux que les habitants voient concrètement le changement : une ville plus sûre, mieux entretenue, plus animée, plus attractive et plus fière d'elle-même. Cela passe par la sécurité du quotidien, la reconquête de l'espace public, la valorisation du patrimoine, l'animation commerciale et une action forte dans les quartiers, notamment à travers l'ambition d'une candidature à l'ANRU 3. Réussir Alençon, c'est lui redonner confiance, fierté et envie d'avenir.

Dans le cadre de la décentralisation, si vous deviez supprimer un niveau de strate, laquelle choisiriez-vous ?

Je me méfie des réponses trop théoriques sur la suppression d'une strate. Le vrai sujet, pour les élus locaux, n'est pas seulement le nombre de niveaux administratifs, mais la lisibilité des responsabilités, la rapidité de décision et la capacité réelle d'agir. Les habitants ne comprennent plus toujours qui décide, qui finance, qui bloque ou qui porte un projet. Il faut donc d'abord clarifier les compétences et simplifier les procédures. Une commune doit pouvoir agir vite sur le quotidien, une intercommunalité doit être un outil de projets partagés, le Département et la Région doivent rester des partenaires lisibles dans leurs domaines respectifs.

En immersion à Alençon



Dentelle d'exception : le célèbre "Point d'Alençon", inventé au XVII^e siècle, est classé au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.



Thérèse Martin, la future sainte Thérèse de Lisieux, y est née en 1873.



En août 1944, elle est l'une des premières villes libérées par la division Leclerc.



L'imprimeur local Auguste Poulet-Malassis y a édité Les Fleurs du mal de Baudelaire en 1857.

Ce que je supprimerais en priorité, ce ne serait pas une collectivité, mais les doublons, les lourdeurs, les normes excessives et les circuits de décision qui éloignent l'action publique du terrain.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

La réforme déterminante serait celle qui remet chacun à sa place, que l'État travaille à ses missions régaliennes et redonne durablement de l'autonomie, de la lisibilité et de la responsabilité aux communes. Depuis plusieurs années, les maires sont confrontés à une contradiction : les habitants les interpellent sur tous les sujets du quotidien, mais leurs marges de manœuvre se réduisent. Il faut donc renforcer la capacité d'action locale, simplifier les normes, stabiliser les finances communales et clarifier les responsabilités entre l'État et les collectivités. Pour une ville comme Alençon, cela permettrait d'agir plus efficacement sur la tranquillité, l'habitat, le patrimoine, les écoles, l'espace public, les quartiers, le commerce et l'attractivité. Les communes sont l'échelon de la confiance. Elles doivent redevenir un lieu d'initiative, d'efficacité et de solutions concrètes, au lieu d'être enfermées dans des contraintes toujours plus lourdes.

AXEL DUGUA MAIRE DE SAINT-CHAMOND

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Saint-Chamond depuis 2023
- ✓ 1er Vice-président de Saint-Étienne-Métropole
- ✓ Président du Syndicat du Pays du Gier

Crédit photo : © Laurent GUILHOT



Nombre d'habitants : **35 600**
Territoire : **Saint-Étienne Métropole**
Département : **Loire**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**



« Notre priorité est de poursuivre le renouvellement urbain et la transition écologique. »

En immersion à Saint-Chamond



De 1929 à 1977, la commune a été administrée par l'homme politique Antoine Pinay.



Son développement historique s'est structuré autour de la métallurgie lourde et de la passementerie.



Le projet Novaciéries réhabilite ses anciennes friches industrielles en un nouveau pôle d'activités.

Tête à tête avec Axel DUGUA

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Réussir notre mi-mandat, c'est ancrer Saint-Chamond comme le modèle d'une ville moyenne qui se réinvente par un urbanisme durable et pragmatique. Notre priorité est de poursuivre le renouvellement urbain et la transition écologique.

Après le succès de Novaciéries, où 45 hectares de friches sont devenus un espace dédié aux loisirs, à la santé et à l'économie, nous lançons la transformation des abords nord de Novaciéries et du secteur Lavieu / centre-ville.

Véritable couture urbaine, ce réaménagement concilie une végétalisation indispensable, créatrice d'îlots de fraîcheur, et le maintien d'une accessibilité automobile connectée, vitale pour nos commerces.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre commune ?

Le premier partenaire d'une ville, ce sont ses forces vives : habitants, associations, bénévoles et tous ceux qui s'engagent pour faire vivre Saint-Chamond.

Ma méthode, depuis le premier jour, c'est d'aller sur le terrain, dans les quartiers, les marchés ou les équipements sportifs, à la rencontre de celles et ceux qui font la ville au quotidien.

Avec ses 35 646 habitants et près de 500 associations, Saint-Chamond possède une richesse humaine exceptionnelle. Cette énergie collective permettra de réussir les transformations de notre ville.

Réunions publiques, ateliers citoyens, conseils de quartier, conseil consultatif de la Jeunesse et Conseils des aînés traduisent notre volonté d'une démocratie locale concrète, utile et proche des habitants.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

La mesure prioritaire que j'attends du Gouvernement est l'adoption rapide du projet de loi issu du Beauvau des polices municipales. Les maires sont en première ligne face aux enjeux de sécurité du quotidien : incivilités, rodéos urbains ou troubles à la tranquillité publique. Les polices municipales doivent disposer de compétences adaptées pour traiter plus efficacement certaines infractions, sous le contrôle du procureur.

À Saint-Chamond, notre police municipale est professionnelle, armée et dotée d'un Centre de Supervision Urbain. Nous sommes prêts. Mais cette évolution doit s'accompagner d'un financement réel de l'État afin que toutes les communes puissent renforcer durablement la sécurité de proximité.



OLIVIER GALZI

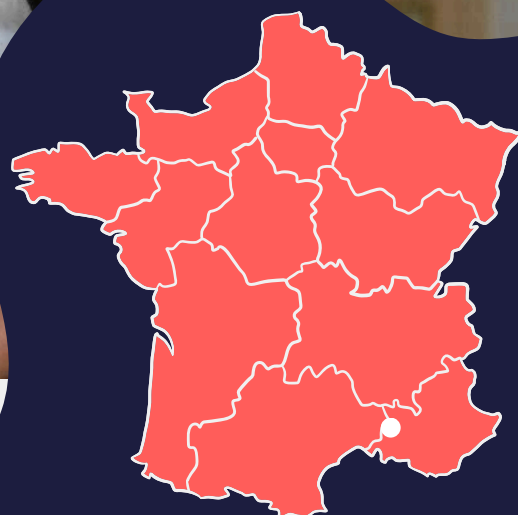
MAIRE D'AVIGNON

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire d'Avignon
- ✓ Président du Grand Avignon

Crédit photo : © Ville d'Avignon



Nombre d'habitants : **92 000**
Territoire : **Grand Avignon**
Département : **Vaucluse**
Région : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**



« La liaison Est-Ouest incarne notre ambition : fluidifier la circulation, libérer les habitants des bouchons qui les empoisonnent et redynamiser notre économie locale. »

Tête à tête avec Olivier GALZI

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Dès mon élection, j'ai choisi de me rapprocher sans délai du préfet de Vaucluse pour engager une coopération renforcée sur deux priorités : la sécurité des Avignonnais et la relance des projets structurants, comme la liaison Est-Ouest. Cette décision concrète marque un tournant : fin des tergiversations, place à l'action. La sécurité, c'est l'urgence absolue pour redonner sérénité à nos concitoyens. Quant à la liaison Est-Ouest, elle incarne notre ambition : fluidifier la circulation, libérer les habitants des bouchons qui les empoisonnent et redynamiser notre économie locale. Ces chantiers, portés main dans la main avec l'État, vont transformer le quotidien en agissant sur ce qui compte vraiment : la qualité de vie et l'attractivité d'Avignon.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a appris une leçon essentielle : Avignon ne sera forte que si tous ses quartiers s'unissent. Le centre-ville, cœur historique et culturel, n'a de sens que si les quartiers extramuros en partagent le rayonnement et en bénéficient. Ma priorité ? Briser les clivages en agissant sur la sécurité, la propreté et la circulation partout, sans distinction. Parce que ces besoins là sont partagés par tous, sans distinction. Chaque quartier a sa place dans notre projet commun : redonner à Avignon son lustre, son avenir, et à ses habitants, fierté et espoir. L'unité de notre territoire sera la clé de notre réussite collective.

En immersion à Avignon



Le Palais des Papes est le plus grand édifice gothique au monde.



Le célèbre Pont Saint-Bénézet a été partiellement détruit par les crues du Rhône.



Son festival annuel est la plus grande manifestation mondiale dédiée au spectacle vivant.

4,3

La ville a conservé l'intégralité de ses remparts médiévaux sur 4,3 kilomètres.

Nous voulons associer davantage les habitants aux décisions, renforcer le dialogue dans chaque quartier et agir avec pragmatisme. Une ville avance mieux quand elle construit avec ses habitants, et non à distance d'eux.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Mon message au Gouvernement est clair : simplifiez et accélérez les processus administratifs et financiers pour les grands projets structurants ! La liaison de contournement Est-Ouest, par exemple, fait consensus localement depuis 40 ans. Pourtant, les blocages persistent, et nos concitoyens subissent encore camions et embouteillages en pleine ville, au péril de leur santé. Il faut débloquer les financements et alléger les procédures quand tous les acteurs locaux sont alignés. J'ai été élu dans mon agglomération avec 88% de voix. Nous avons créé un "pack territorial" qui réunit les Territoire et communes du bassin de vie réparties sur 2 régions et 3 départements. Les acteurs économiques locaux (MEDEF, CPME, U2P) font partie de ce pack. Il faut faire plus confiance aux territoires et leur donner les moyens de prendre leur destin en main. La décentralisation doit rimer avec efficacité : donnez-nous les moyens d'agir vite pour redonner espoir et valeur à la parole publique.

Crédit photo : © Ville d'Avignon



JULIEN
BONY

MAIRE DE CLERMONT-FERRAND

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Clermont-Ferrand
- ✓ 1er Vice-président de Clermont Auvergne Métropole

Crédit photo : © Ville de Clermont-Ferrand



Nombre d'habitants : **146 000**
Territoire : Clermont Auvergne **Métropole**
Département : **Puy-de-Dôme**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**



« Rendre la ligne plus fiable, la livraison des nouvelles rames Oxygène au printemps 2027 et passer sous la barre des 3 heures pour relier Paris ! »

Tête à tête avec Julien BONY

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Nous avons pris l'engagement pendant la campagne de rétablir la sécurité. Dès notre arrivée, nous avons décidé de doter notre ville d'un Bouclier de sécurité pour protéger les Clermontoises et les Clermontois. Concrètement, nous avons immédiatement rallumé l'éclairage public la nuit, pris des arrêtés pour interdire la vente d'alcool après 20 heures, fermer les épiceries de nuit à 22 heures et interdire la consommation de protoxyde d'azote sur l'espace public. Nous avons lancé le recrutement de 16 policiers municipaux avec l'objectif de doubler le nombre de nos policiers d'ici la fin du mandat. Nous allons dans les prochaines semaines armer notre police, la rendre plus visible dans nos rues, étendre ses horaires de patrouille la nuit, déployer la vidéoprotection partout où ce sera nécessaire. Sans sécurité, il n'y a pas de qualité de vie.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

On ne construit pas la ville sans ses habitants. J'ai été frappé pendant la campagne par le manque de considération de mes prédécesseurs vis-à-vis des Clermontois. Ils n'ont pas été écoutés. Or, lorsqu'on fait campagne, que l'on va à leur rencontre, on voit bien qu'ils sont ceux qui connaissent le mieux la vie de leur quartier. Ils y vivent, ils y travaillent, leurs enfants y vont à l'école. Leurs remarques sont pragmatiques, de bon sens, toujours constructives. L'une des illustrations les plus frappantes ce sont les modifications de sens de circulation et les fermetures dogmatiques de certaines rues à la circulation.

En immersion à Clermont-Ferrand



Sa cathédrale gothique est entièrement bâtie en pierre de lave noire de Volvic.



La ville est le berceau historique et le siège mondial de l'entreprise Michelin.



Elle est blottie au pied de la chaîne des Puys, site naturel classé à l'UNESCO.



Elle accueille le plus grand festival international au monde dédié au court métrage.

Décidées sans concertation, sans écouter les premiers concernés, nous sommes face à un non-sens aujourd'hui. Et bien nous, nous écoutons et nous allons réouvrir des voies à la circulation automobile et corriger les erreurs.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Sans hésiter le Clermont-Paris. Cette ligne ferroviaire, qualifiée de « train de la honte » par les usagers, n'a pas été modernisée pendant de très nombreuses années. Notre territoire a été abandonné or nous avons besoin d'une liaison vers Paris qui soit régulière, ponctuelle et confortable. Le Gouvernement doit tenir ses engagements : des investissements massifs dans le temps pour rendre la ligne plus fiable, la livraison des nouvelles rames Oxygène au printemps 2027 et passer sous la barre des 3 heures pour relier Paris ! Il en va de l'attractivité de notre territoire. Une meilleure desserte est essentielle pour maintenir l'emploi localement et en attirer de nouveaux. Il s'agit aussi de rendre notre territoire plus attractif, mieux connecté et plus accessible. Je suis déterminé à désenclaver notre ville.



RICHARD CESBRON

MAIRE DE SÈVREMOINE



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Sèvremoine
- ✓ 1er Vice-président de Mauges Communauté
- ✓ Conseiller départemental de Maine-et-Loire

Crédit photo : © Ville de Sèvremoine



Nombre d'habitants : **25 700**
Territoire : **Mauges Communauté**
Département : **Maine-et-Loire**
Région : **Pays de la Loire**

« Notre ambition est aussi de faire vivre pleinement l'idée d'une seule commune, tout en assumant les identités propres de chaque commune déléguée. »

Tête à tête avec Richard CESBRON

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La transformation la plus durable serait de faire de la proximité une exigence concrète dans toutes nos politiques publiques. Dans une commune nouvelle, cela ne signifie pas déployer partout les mêmes services ou les mêmes équipements, mais garantir à chacun un accès juste, lisible et adapté aux besoins du quotidien. Cela suppose de trouver le bon équilibre entre le niveau d'expertise attendu, la distance à parcourir, les moyens d'accès et la fréquence d'usage des services. Notre ambition est aussi de faire vivre pleinement l'idée d'une seule commune, tout en assumant les identités propres de chaque commune déléguée. Elles ne doivent pas être perçues comme des différences à effacer, mais comme des atouts complémentaires. Réussir cette transformation, c'est construire une commune plus cohérente, plus accessible et plus proche de ses habitants.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre commune ?

Je compte avant tout sur les forces vives de notre territoire : associations, acteurs économiques, bénévoles, commerçants, artisans, agriculteurs et tous ceux qui font vivre notre commune au quotidien. Leur engagement est une richesse précieuse : ils portent des projets, créent du lien, animent nos communes déléguées, renforcent notre attractivité et font le cœur battant de notre commune. Notre rôle est de les accompagner, de faciliter leurs initiatives et de leur permettre de jouer collectif.

En immersion à Sèvremoine



Née en 2016, cette commune nouvelle regroupe dix bourgs historiques des Mauges.



En 1793, Torfou fut le théâtre d'une victoire vendéenne face aux troupes républicaines.



Témoin d'un grand savoir-faire manufacturier, la commune abrite un musée de la chaussure.



Son nom rend hommage à la Sèvre Nantaise et à la Moine qui la traversent.

Les dynamiques partenariales doivent aussi s'ouvrir aux coopérations avec nos territoires voisins, car les grands enjeux de demain dépassent les limites communales. L'avenir se construit dans la confiance, la responsabilité partagée et la capacité du territoire à prendre pleinement son destin en main.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Le message serait clair : redonner de l'autonomie aux territoires. L'État doit pleinement assumer ses missions régaliennes, tandis que les collectivités doivent pouvoir exercer leurs compétences avec davantage de liberté, en tenant compte des réalités locales. Les besoins ne sont pas les mêmes selon les situations géographiques, sociales ou économiques ; les réponses ne peuvent donc pas être uniformes. Il faut aussi clarifier les responsabilités et éviter que plusieurs collectivités portent les mêmes compétences, au risque de complexifier l'action publique. Pour agir efficacement, les communes ont besoin de marges de manœuvre réelles, financières et décisionnelles. Leur capacité d'action ne doit pas dépendre uniquement des soutiens de l'État, mais d'une confiance renouvelée dans les élus locaux.

SERGE BLANCO

MAIRE DE BIARRITZ

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Biarritz
- ✓ Conseiller à la Communauté d'agglomération du Pays Basque

Crédit photo : © Ville de Biarritz



Nombre d'habitants : **26 200**
Territoire : **Pays Basque**
Département : **Pyrénées-Atlantiques**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**



« Construire du logement, pour l'essentiel en Bail réel solidaire, et réaménager l'ensemble de cette plaine sportive afin d'en faire pleinement un lieu de vie ouvert à toutes et tous. »



Tête à tête avec Serge BLANCO

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Dès le deuxième conseil municipal, la nouvelle majorité – rejointe par une partie de l'opposition – a décidé de mettre fin au projet porté par l'ancienne majorité municipale portant atteinte à l'intégrité de la plaine sportive d'Aguiléra. Dès le début de notre campagne, nous nous étions prononcés contre ce projet qui ne nous semblait pas correspondre aux attentes des biarrottes et des biarrots et qui, de plus, risquait de porter atteinte à un des éléments phares de notre identité sportive. Désormais est venu le temps de mettre en place, progressivement, celui sur lequel nous avons pris des engagements très fermes : construire du logement, pour l'essentiel en Bail Réel Solidaire, et réaménager l'ensemble de cette plaine sportive afin d'en faire pleinement un lieu de vie ouvert à toutes et tous. Modernisation et identité vont de pair.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Être candidat c'est partir à la découverte. Plus encore lorsque c'est la première fois, ce qui était mon cas. Mais ce qui m'a sans aucun doute le plus impressionné tout au long de ces semaines de campagne c'est l'impérieux besoin de respect attendu par l'ensemble de mes concitoyens. Le respect, c'est-à-dire la capacité d'écoute, de dialogue, franc parfois rugueux mais toujours empreint d'une empathie non pas feinte mais réelle. Une réalité concrète parmi tant d'autres : dans nombre d'immeubles datant un peu il n'y a pas d'ascenseur ce qui contribue à isoler de plus en plus des personnes qui avancent dans l'âge.

En immersion à Biarritz



Avant l'essor du tourisme, ce modeste bourg basque vivait historiquement de la chasse à la baleine.



L'impératrice Eugénie et Napoléon III en font une prestigieuse station balnéaire dès 1854.



L'Américain Peter Viertel contribue à populariser le surf à Biarritz dans les années 1950.



Le célèbre Rocher de la Vierge est accessible via une passerelle conçue par les ateliers Eiffel.

Voilà un sujet que nous voulons avec mon équipe contribuer à résoudre au plus vite. Ce sera du concret. Cette capacité d'écoute ce sera notre marque de fabrique, auprès de nos habitants et dans chacun de nos quartiers qui à Biarritz ont des identités fortes.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

L'État et les collectivités territoriales doivent travailler main dans la main. D'abord car pour nos concitoyens, et ils ont bien raison, l'essentiel est d'abord et avant tout que leurs problèmes soient réglés. Il faut donc que l'État soit plus encore demain le partenaire de confiance des acteurs locaux. Cela nécessite donc d'adapter les textes de lois, et réglementaires, indispensables aux réalités locales, au plus près du terrain. Ne galvauder en rien les objectifs nationaux mais adapter leurs réalisations aux faisabilités territoriales. Nous avons donc besoin d'un État tout à la fois stratège mais également souple. Nul besoin de grand soir législatif mais bien plutôt de représentants de l'État à l'écoute des besoins des habitants que nous représentons. C'est par exemple vrai sur les questions de logement.



ISABELLE
LOUIS

PRÉSIDENTE
DE CREUSOT-MONTCEAU



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Montceau-les-Mines
- ✓ Présidente de la Communauté urbaine Creusot-Montceau

Crédit photo : © LIONEL SOUCI



Nombre d'habitants : **90 400**
Territoire : **Communauté Urbaine
Creusot Montceau**
Département : **Saône-et-Loire**
Région : **Bourgogne-Franche-Comté**



« Un fonds dédié pourrait financer les maisons de santé ; les logements pour soignants ; les résidences intergénérationnelles ; les centres médico-sociaux de proximité. »



Tête à tête avec Isabelle LOUIS

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous comptez engager qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

J'ai souhaité envoyer un message simple : aucune commune ne doit se sentir à l'écart au sein de la Communauté Urbaine. Notre territoire est fort parce qu'il est multiple. Les villes centres, les communes rurales, les communes intermédiaires ont chacune leur identité, leur histoire et leurs forces propres.

Mon premier engagement est donc de construire une gouvernance fondée sur l'écoute, le respect et la complémentarité. Je veux que chaque maire et chaque habitant puissent se reconnaître dans les décisions communautaires. À travers cela, c'est la conviction qu'en redonnant une place à chacun, on recrée de la confiance collective.

Cette attention aux équilibres territoriaux rejoint aussi mon engagement pour une société plus inclusive, plus attentive aux fragilités, plus mobilisée contre toutes les formes d'exclusion et de violences, notamment celles faites aux femmes.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Nos habitants ont besoin de proximité, mais aussi de considération.

Beaucoup m'ont parlé de leur attachement à leur commune, de leur envie d'être entendus, considérés et associés.

J'ai aussi mesuré combien les questions d'égalité, de solidarité et de dignité traversent aujourd'hui tous les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux. Je veux porter une action publique qui rassemble et qui protège aussi. Une action publique où chacun trouve sa place : pour les jeunes qui préfèrent souvent partir du territoire, les aînés dont la part dans la population s'accroît mais qui attendent fortement de nos politiques publiques, les familles avec un nombre croissant de familles monoparentales, les personnes précarisées, les femmes qui subissent encore des inégalités ou des violences.

En immersion Le Creusot Montceau-les-Mines



Créée dès 1970, elle est l'une des toutes premières communautés urbaines fondées en France.



Structurée en équilibre autour de deux villes-centres distinctes, sans métropole écrasante.



Territoire profondément forgé par son passé sidérurgique (dynastie Schneider) et minier.



Transition réussie vers l'excellence technologique (nucléaire avec Framatome, ferroviaire avec Alstom).

Je crois vraiment qu'un territoire avance lorsqu'il sait conjuguer développement économique et justice sociale. La Communauté Urbaine doit être ce cadre collectif capable de créer des opportunités tout en restant réellement attentive aux parcours individuels.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

L'État doit engager une réflexion structurelle sur les enjeux croisés du logement et de la santé. En France, ces deux sujets sont étroitement liés : qualité du logement, accès aux soins, vieillissement, santé mentale, précarité énergétique ou désertification médicale sont des enjeux qui se recoupent. Améliorer le logement améliore souvent directement la santé publique, et inversement. L'État doit mieux articuler les dispositifs existants afin de permettre aux collectivités d'agir plus efficacement. Les outils existent, mais restent trop fragmentés, complexes et inégalement accessibles selon les territoires. Les collectivités ont besoin d'un accompagnement plus lisible, plus souple et plus durable. Un fonds dédié pourrait financer les maisons de santé, les logements pour soignants, les résidences intergénérationnelles et les centres médico-sociaux de proximité. Enfin, l'État doit continuer à soutenir la rénovation des logements dégradés, véritable enjeu de santé publique.

JULIEN ARGENTO

MAIRE DE LA VALETTE DU VAR



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de La Valette-du-Var
- ✓ Conseiller de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Crédit photo : © Ville de La Valette du Var



Nombre d'habitants : **23 700**
Territoire : **Toulon Provence Méditerranée**
Département : **Var**
Région : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**



« Nous prévoyons la création de nouveaux espaces, dont un dédié au e-sport. »

Tête à tête avec Julien ARGENTO

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Les premières semaines du mandat ont été denses. Décision de ne pas augmenter le taux d'imposition communal, déport du Centre de Supervision Urbain (C.S.U) ou encore mise à disposition d'une navette municipale les jours de marché. Le quotidien n'est pas le même pour tous les administrés, et je tiens à n'oublier personne. Les orientations que je souhaite engager sont donc multiples, mais si je devais n'en retenir qu'une seule, ce serait probablement la refonte totale de l'espace culturel Albert Camus. Laissé à l'abandon depuis plusieurs années, nous prévoyons une remise aux normes complète du site et la création de nouveaux espaces, dont un dédié au e-sport. Nous devons évoluer avec notre temps et il me tient à cœur de mettre notre jeunesse valettoise en valeur.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre commune ?

En tant que conseiller métropolitain, j'attends beaucoup de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Il faut savoir que La Valette-du-Var accueille plus de deux mille entreprises sur son territoire, ce qui en fait un plus gros bassin d'entreprises que Plan-de-Campagne ! Et cela en fait donc inévitablement l'un des plus gros financeurs de l'organe métropolitain en termes de contribution financière. Nous sommes actuellement en discussion au sujet d'un projet de réhabilitation de plusieurs parkings de la ville pour un montant d'environ six millions d'euros. Je pense qu'à ce titre, on peut dire que la métropole est un partenaire clé pour le développement de ma commune.

En immersion à La Valette du Var



La ville accueille le superbe Domaine de Baudouin, classé "Jardin remarquable".



Terre historiquement agricole, la ville était autrefois marquée par des cultures maraîchères qui alimentaient l'agglomération toulonnaise.



Centre commercial et d'activités majeur de la métropole toulonnaise.



La cité varoise est majestueusement surplombée par le célèbre mont Coudon.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Je dirais qu'il faudrait une réforme pour élargir les pouvoirs de police du maire. Actuellement, le maire possède la qualité d'officier de police judiciaire (OPJ), mais cette fonction est largement théorique et symbolique alors que ce dernier est souvent en première ligne face aux incivilités. Et puis, je pense que donner du pouvoir d'agir à une commune ne passe pas seulement par des subventions financières, mais par la capacité juridique de faire respecter l'ordre public. En faisant du maire le véritable "patron" de la sécurité du quotidien, doté de pouvoirs de sanction réels et d'une police municipale aux prérogatives élargies, l'État redonnerait aux communes l'autorité nécessaire pour protéger leurs administrés et valoriser leur cadre de vie.

FRANCIS SELLAM

MAIRE DE JOINVILLE-LE-PONT



FONCTIONS POLITIQUES




- ✓ Maire de Joinville-le-Pont
- ✓ Vice-président de Paris Est Marne & Bois

Nombre d'habitants : **20 500**
Territoire : **Paris Est Marne & Bois**
Département : **Val-de-Marne**
Région : **Île-de-France**

Crédit photo : © Ville de Joinville-le-Pont





« Une ville plus apaisée, plus végétalisée, plus sûre, mieux équipée et plus attentive au quotidien des habitants. »

Tête à tête avec Francis SELLAM

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La transformation que je veux réussir à Joinville-le-Pont est celle d'une ville qui prépare pleinement l'avenir sans renoncer à son identité. Les Joinvillais sont profondément attachés à leur cadre de vie, à la Marne, à leurs quartiers, à leurs commerces de proximité et à cet équilibre rare entre dynamisme urbain et qualité de vie.

Mon ambition est de préserver cet équilibre tout en engageant des transformations concrètes : une ville plus apaisée, plus végétalisée, plus sûre, mieux équipée et plus attentive au quotidien des habitants. Nous devons accompagner les évolutions de la métropole sans subir une urbanisation qui banaliserait notre commune.

Je veux que Joinville reste une ville à taille humaine, attractive, exigeante sur la qualité de son environnement et fidèle à son esprit de proximité. C'est cette ligne d'équilibre entre modernité, qualité de vie et identité locale qui guidera notre mandat.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Cette campagne m'a conforté dans une conviction forte : les habitants n'attendent plus des discours, ils attendent des résultats, de la proximité et de la constance dans l'action publique. Les Joinvillais veulent une municipalité présente, qui décide, qui assume et qui agit concrètement pour améliorer leur quotidien.

J'ai également mesuré à quel point ils sont attachés à l'identité de leur ville. Joinville-le-Pont possède une histoire, un cadre de vie reconnu, une vie associative dynamique et un véritable esprit communal. Cette identité doit être protégée tout en préparant l'avenir avec lucidité et ambition.

En immersion à Joinville-le-Pont



Autrefois nommée "Branche-du-Pont", la commune fut rebaptisée en 1831 en l'honneur du prince de Joinville.



Ses mythiques studios de cinéma, fondés par Pathé, ont durablement marqué l'âge d'or du cinéma français.



Berceau historique du Bataillon de Joinville, la ville brille encore aujourd'hui grâce à ses illustres clubs d'aviron.

Ma méthode sera celle du terrain, du dialogue et d'une gestion exigeante. Être maire aujourd'hui, c'est rassembler, donner un cap clair et agir avec responsabilité pour construire une ville fidèle à ses habitants et tournée vers l'avenir.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

La réforme la plus déterminante serait de redonner aux communes davantage de stabilité financière, de liberté d'action et de confiance. Les maires sont aujourd'hui en première ligne pour répondre aux attentes des habitants, mais ils doivent souvent agir dans un cadre administratif et budgétaire devenu excessivement complexe et instable.

Les collectivités ont besoin de visibilité pour investir, moderniser leurs équipements, accompagner la transition écologique et maintenir des services publics de qualité. Nous avons également besoin d'une véritable simplification des normes et des procédures, qui ralentissent trop souvent des projets pourtant attendus par les habitants.

Je suis convaincu que les communes demeurent le cœur vivant de la République. Encore faut-il donner aux maires les moyens d'agir avec responsabilité, réactivité et dans la durée, au plus près des réalités du terrain.

JULES GUILLEMOT

MAIRE DE SAINT-GENIS-LAVAL

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Saint-Genis-Laval
- ✓ Plus jeune Maire des 58 communes de la Métropole de Lyon

Crédit photo : © Ville de Saint-Genis-Laval



Nombre d'habitants : **21 000**
Territoire : **Métropole de Lyon**
Département : **Rhône**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**



« Optimiser chaque euro et mieux hiérarchiser les investissements afin de préserver les finances de la commune sans renoncer à l’ambition pour notre ville. »

Tête à tête avec Jules GUILLEMOT

Crédit photo : © Ville de Saint-Genis-Laval




Si vous deviez réussir une seule transformation d’ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Si nous devons réussir une transformation majeure d’ici la mi-mandat, ce serait de remettre en place une gestion municipale plus responsable, plus efficace et plus respectueuse des contribuables. Depuis la suppression de la taxe d’habitation, l’effort fiscal repose presque exclusivement sur les propriétaires à travers la taxe foncière. Cette situation n’est ni équilibrée ni soutenable à long terme. Notre priorité sera donc d’optimiser chaque euro de dépense publique, de rechercher systématiquement les économies utiles et de mieux hiérarchiser les investissements afin de préserver les finances de la commune sans renoncer à l’ambition pour notre ville. Cette gestion rigoureuse nous permettra de développer pleinement notre programme autour de priorités concrètes : renforcer la sécurité, accompagner les jeunes et les familles, soutenir la vie associative et améliorer durablement le cadre de vie dans tous les quartiers.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre commune ?

Le partenaire institutionnel sur lequel nous comptons le plus pour développer notre commune est naturellement la Métropole de Lyon. Cette collectivité possède une particularité unique en France : elle exerce à la fois les compétences d’une métropole et celles d’un département, notamment en matière d’aménagement du territoire, de voirie, de mobilité, de logement ou encore de développement économique. La qualité du dialogue avec la Métropole est donc essentielle pour faire avancer les projets de notre ville.

En immersion à Saint-Genis-Laval

-  Depuis 1878, la commune abrite le prestigieux Observatoire de Lyon, un centre historique de recherche astronomique.
-  Elle est un pôle de santé incontournable grâce à la présence du grand Centre Hospitalier Lyon Sud.
-  Le château de Beauregard, dont les origines remontent à la Renaissance, constitue l’un des principaux éléments de son patrimoine.

Cependant, le mode de scrutin des conseillers métropolitains peut aujourd’hui être interrogé. Dans de nombreuses communes, les maires ne siègent pas directement au sein de la Métropole – c’est mon cas. Cette situation crée une forme d’éloignement décisionnel et une perte d’influence des communes sur des sujets pourtant déterminants pour leur développement et leur cadre de vie.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d’action de votre commune ?

Il est nécessaire de s’interroger sur le maintien d’un statut trop rigide de la fonction publique territoriale, et de se rapprocher du droit du travail privé. Les grilles indiciaires actuelles manquent de souplesse et valorisent insuffisamment les agents les plus investis. Sans supprimer les garanties essentielles, un fonctionnement plus proche du secteur privé permettrait aux maires de mieux reconnaître l’engagement, les compétences et les résultats. Plus largement, les communes doivent disposer de davantage de liberté dans leur gestion quotidienne. Alors que l’État transfère toujours plus de compétences sans les moyens financiers adaptés, les élus locaux ont besoin de marges de manœuvre administratives et budgétaires accrues. Les collectivités doivent aussi pouvoir innover davantage et développer de nouvelles ressources afin de maintenir un service public de qualité sans augmenter la pression fiscale.

NELSON CHAUDON MAIRE DE BEAUCAIRE

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Beaucaire depuis 2024
- ✓ Président de la Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence

Crédit photo : © Ville de Beaucaire



Nombre d'habitants : **15 700**
Territoire : **Beaucaire Terre d'Argence**
Département : **Gard**
Région : **Occitanie**





« La première des dignités pour une ville et pour ses habitants, c'est de vivre dans un territoire propre, entretenu et respecté. »

Tête à tête avec Nelson CHAUDON

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Depuis mon élection, ma priorité est restée la même : travailler à une politique utile, concrète et connectée à la réalité des habitants. À Beaucaire, je souhaite continuer à incarner cette stabilité et cette proximité qui font notre force depuis maintenant 12 ans : être sur le terrain, écouter, agir vite, apporter des réponses et améliorer le quotidien des Beaucairois sur les sujets qui comptent vraiment : la sécurité, les équipements, le cadre de vie et la baisse de la pression fiscale et financière. À l'échelle intercommunale, j'ai engagé un grand plan propreté, parce que la première des dignités pour une ville et pour ses habitants, c'est de vivre dans un territoire propre, entretenu et respecté. J'ai également lancé un travail de rééquilibrage des moyens entre les communes. Enfin, nous construisons un véritable plan pluriannuel d'investissement pour sortir d'une gestion à court terme et préparer l'avenir avec vision et anticipation.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

J'attends avant tout que les acteurs institutionnels accompagnent les élus et considèrent enfin les villes moyennes comme des territoires d'avenir. Ils doivent soutenir concrètement les projets locaux en mettant en œuvre une véritable simplification administrative, devenue vitale, fondée sur une relation de confiance et éloignée de toute idéologie politique. Il est nécessaire de laisser davantage de pouvoir aux maires, élus les plus connectés aux réalités du terrain, afin que les projets aient enfin de la logique et du sens. Je pense notamment aux opportunités offertes par le futur programme ANRU 3, pour lequel j'ai déjà fait part de mon intérêt auprès des ministres et préfets concernés.

En immersion à Beaucaire



Beaucaire est une ville riche en patrimoine avec plus de 50 monuments historiques. Ne manquez pas la forteresse médiévale, le centre historique, le port fluvial et les ruelles typiques.



Sa foire internationale en fit, du XIIIe au XIXe siècle, l'un des plus puissants carrefours économiques d'Europe.



Séparée de Tarascon par le Rhône, elle marque la limite administrative stricte entre l'Occitanie et la région PACA.

Ce programme représente un levier majeur pour accélérer l'évolution de notre ville, améliorer le cadre de vie, rénover l'habitat, renforcer la sécurité, redonner de l'attractivité à notre centre-ville et lutter contre la désertification médicale.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Donner de la liberté aux maires et arrêter de gouverner les territoires depuis les bureaux parisiens.

Aujourd'hui, les élus locaux veulent agir, construire, rénover, investir, développer et améliorer le quotidien des habitants. Mais ils se heurtent en permanence à un empilement de normes, de procédures et de contraintes qui ralentissent ou anéantissent tout. Il faut un véritable choc de simplification. Les Français ne supportent plus qu'un projet utile et logique mette des années à voir le jour à cause d'études absurdes, de postures idéologiques de certains services de l'État ou de lourdeurs bureaucratiques.

Les maires ont obtenu la confiance de leur population, contrairement aux bureaucrates parisiens. Ils doivent pouvoir décider, expérimenter et transformer leur commune avec davantage de liberté et de responsabilité.

Je suis convaincu qu'on règlera beaucoup de problèmes français en faisant enfin confiance aux territoires et aux élus locaux, plutôt qu'en imposant des solutions uniformes déconnectées et inadaptées depuis le sommet de l'État.

Crédit photo : © Ville de Beaucaire



JOSÉE
MASSI

MAIRE DE TOULON



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Toulon depuis 2023
- ✓ Présidente de Toulon Provence Méditerranée
- ✓ Conseillère Départementale du Var

Crédit photo : @annabelle_lhuillier_bonnal



Nombre d'habitants : **179 000**
Territoire : **Toulon Provence Méditerranée**
Département : **Var**
Région : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

« Ainsi une des mesures initiées et que je me plais à évoquer est le plan de végétalisation des cours d'école. »

Tête à tête avec Josée MASSI

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Pour continuer à faire de Toulon une ville apaisée, où il fait bon vivre, où tout le monde se sent bien, nous avons bâti avec l'équipe de la majorité municipale un programme de campagne reposant sur trois piliers : sécurité, proximité et attractivité économique et écologique. J'ajoute que je suis particulièrement sensible aux jeunes générations. J'ai l'habitude de dire que l'avenir mesure moins d'un mètre. Une des premières orientations du mandat est de favoriser la place et le bien-être des enfants dans la ville. Ainsi une des mesures initiées et que je me plais à évoquer est le plan de végétalisation des cours d'école. À ce jour, plus d'une dizaine d'écoles ont été transformées en îlots de fraîcheur. Ces transformations répondent à l'objectif environnemental de dés-imperméabilisation et de renaturation. Mais ce sont aussi des leviers concrets pour améliorer de manière diffuse la santé physique et émotionnelle, l'épanouissement par le jeu et la créativité et enfin favoriser la vie sociale des enfants en ville. Petit bonus, c'est aussi donner la possibilité de faire classe dehors.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

J'ai appris que nous devons être au plus près des gens, en allant au contact mesurer les réalités de leur situation. Ça tombe bien car cela a toujours été ma manière de faire: j'écoute, je consulte, je dialogue, puis je prends une décision. On cherche des solutions ensemble et on essaie: si ça ne marche pas, on adapte. Ce que l'on attend du maire, c'est qu'il soit un facilitateur. Rendre le service public le plus proche des administrés et gommer les contraintes.

En immersion à Toulon



La ville fut rebaptisée "Port-la-Montagne" en 1793 en représailles de sa reddition aux troupes britanniques.



Première base navale d'Europe, elle concentre aujourd'hui l'essentiel de la force d'action navale française.



Son port fut le théâtre du sabordage massif de la flotte française en 1942 pour éviter sa réquisition allemande.



Son développement maritime s'est longtemps appuyé sur le plus grand baigne de France, exploité jusqu'en 1873.

En ce sens, en matière de proximité, notre objectif est de faciliter le dialogue entre la population et les services municipaux, notamment via la future application « Toulon & vous » dans laquelle l'utilisateur pourra rentrer sa doléance qui sera envoyée directement au service concerné. On est dans l'action, cela vient de mon passé de professeur de maths, où chaque problème a une solution

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

C'est le dossier de la Cité judiciaire. La justice se tient à Toulon dans des conditions matérielles à la frontière de la décence. Fissures aux murs, fuites régulières, bâtiment présentant des signes de fragilité évidents : les personnels du palais de justice alertent depuis longtemps sur les conditions de travail devenues intolérables. Or un beau projet de cité judiciaire dont la superficie totale sera de 16 000 m² existe depuis une bonne dizaine d'années. En 2024, j'ai œuvré d'abord seule puis avec la Métropole et le Département pour trouver et financer des solutions provisoires, comme le déménagement du tribunal actuel pendant les travaux. Le tribunal de Toulon pourrait donc investir – peut-être dès l'entrée de septembre – les locaux libérés de la DDTM sur le bord de mer près du fameux quartier du Mourillon. Nous attendons maintenant que l'État fasse aboutir ce projet prioritaire pour la ville centre du Var et ses administrés, en validant le programme d'investissement pour le nouveau tribunal.

LIONEL CHISS PRÉSIDENT DU BEAUVAISIS



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Président de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
- ✓ Maire-adjoint à Beauvais depuis 2020

Crédit photo : ©Ludo C-Moi



Nombre d'habitants : **103 400**
Territoire : **Communauté d'Agglomération du Beauvaisis**
Département : **Oise**
Région : **Hauts-de-France**





Mon 1er acte fort de la mandature a été la signature d'un second réseau de chaleur qui va couvrir 30 % de la ville de Beauvais ainsi que les communes de Tillé et d'Allonne. »

Tête à tête avec Lionel CHISS

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Je veux que l'Agglomération du Beauvaisis soit une agglomération de services, qui agit chaque jour pour les habitants. L'Agglo doit proposer des services publics concrets et efficaces : gestion des déchets, développement économique, accès à la culture, enseignement supérieur ou encore transports publics. Elle doit aussi accompagner la transition écologique et protéger les habitants face au dérèglement climatique. Mon premier acte fort de la mandature a été la signature d'un second réseau de chaleur qui couvrira 30 % de la ville de Beauvais ainsi que les communes de Tillé et d'Allonne. Il permettra de diminuer l'empreinte carbone du territoire, de réduire la facture de chauffage des usagers d'environ 500 € par an et par foyer et de développer les énergies douces. C'est agir concrètement pour la planète et pour les générations futures.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

J'attends un engagement clair et concret des services de l'État afin qu'ils accompagnent les élus dans l'exercice de leur mandat et soient de véritables facilitateurs dans la construction de nos projets et de nos politiques publiques. J'espère également moins de blocages, moins de bureaucratie et de paperasse pour être toujours plus efficaces au service de nos habitants. Il faut arrêter d'« emmerder » les maires.

En immersion dans le Beauvaisis



Vaste agglomération de 53 communes servant de charnière stratégique entre le bassin parisien et la ruralité picarde.



Son économie est massivement propulsée par l'aéroport de Paris-Beauvais, pôle majeur du low-cost européen.



Centre d'excellence mondial en machinisme agricole



Le territoire a été marqué par l'action de l'ex-ministre Caroline Cayeux, figure de la vie politique locale.

Nous avons aussi besoin d'un pacte de stabilité budgétaire garantissant l'autonomie financière des collectivités territoriales et des Territoire. Enfin, j'attends de nos partenaires historiques, la Région Hauts-de-France et le Département de l'Oise, qu'ils continuent à soutenir les politiques de l'Agglomération et nous accompagnent efficacement dans la mise en œuvre de notre vision du territoire.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

Je trouve que la ruralité est la grande oubliée des politiques publiques nationales. Mise à rude épreuve ces dernières années, elle doit aujourd'hui redevenir une priorité. Pourtant, elle est une source infinie de talents, d'ingéniosité et de solidarité humaine. Nous avons besoin d'un grand plan « France rurale » qui aborde les sujets fondamentaux des maires : les écoles, les places en crèche, les services publics de proximité, l'activité commerciale et la désertification médicale. La ruralité a droit aux mêmes égards que les grandes villes et les métropoles. À mes yeux, nos communes rurales sont un immense atout pour le territoire national.

MATHIEU DEBAIN

MAIRE D'AUXERRE

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire d'Auxerre
- ✓ Président de la Communauté de l'Auxerrois



Nombre d'habitants : **35 100**
Territoire : **Communauté de l'Auxerrois**
Département : **Yonne**
Région : **Bourgogne-Franche-Comté**

Crédit photo : © Agence Deux Quatre



« La création d'une halle gourmande : un lieu vivant, convivial et attractif, générant du flux pour les commerces, créant de l'animation, du lien social et des temps de partage. »

Tête à tête avec Mathieu DEBAIN

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

S'il y avait une transformation capable de marquer durablement notre ville d'ici la mi-mandat, ce serait la revitalisation de notre cœur de ville. Auxerre possède un centre-ville magnifique, un patrimoine et un cadre de vie remarquables, mais comme beaucoup de villes moyennes, il souffre depuis plusieurs années d'une perte de fréquentation et d'attractivité.

Notre ambition est de redonner envie aux habitants de se réapproprier ce cœur battant de la ville. La création d'une halle gourmande pourrait devenir l'un des moteurs de cette reconquête : un lieu vivant, convivial et attractif, générant du flux pour l'ensemble des commerces, créant de l'animation, du lien social et des temps de partage. Au-delà d'un équipement, ce serait un véritable lieu d'appel et de vie pour faire revenir durablement les habitants au centre-ville.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Ce que notre territoire m'a appris pendant la campagne, c'est à quel point l'accès aux soins est devenu une préoccupation majeure. Partout, les mêmes difficultés reviennent : trouver un médecin traitant, obtenir un rendez-vous rapidement ou accéder à certaines spécialités disparues ou trop rares. Certains habitants sont même contraints d'aller jusqu'à Paris pour consulter. Cette situation s'explique par le manque de praticiens et des départs à la retraite difficiles à remplacer. Nos établissements de santé souffrent aussi de cette pénurie, avec des services parfois fragilisés faute de personnel.

En immersion à Auxerre

-  Son abbaye Saint-Germain abrite de remarquables cryptes du IXe siècle, parmi les plus anciennes de France.
-  La spectaculaire Tour de l'Horloge du XVe siècle illustre le développement du pouvoir municipal à la fin du Moyen Âge.
-  Son port sur l'Yonne fut durant des siècles un axe stratégique incontournable pour le flottage du bois vers Paris.
-  La préfecture icauoise est la ville natale de Paul Bert, figure majeure de la politique éducative républicaine et de l'école laïque.

Face à cela, nous devons agir collectivement. Élus, hôpital, professionnels de santé et institutions doivent avancer unis. C'est en sortant des logiques où chacun agit dans son couloir que nous serons plus efficaces.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

La réforme nationale déterminante est celle de la santé. Face au choc post-numerus clausus, l'incitation financière a échoué. L'État devrait agir avec courage via trois leviers immédiats. D'abord, réguler l'installation des libéraux par un filet de sécurité national (règle du « 1 pour 1 » dans les zones sur-dotées). Ensuite, territorialiser la formation en créant des quotas d'accès en faculté par bassin de vie, adossés à des bourses contre un engagement décennal d'installation. Enfin, libérer le pouvoir d'agir des communes en automatisant l'agrément des centres de santé intercommunaux salariés et en simplifiant drastiquement les procédures de régularisation des médecins étrangers (PADHUE). Ce combat dépasse nos communes : il en va de la cohésion républicaine.

Crédit photo : © Service Communication de l'Agglomération de l'Auxerrois

PASCAL CLAVERIE

MAIRE DE TARBES



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Tarbes
- ✓ 1er Vice-président de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Crédit photo : © Ville de Tarbes



Nombre d'habitants : **44 400**
Territoire : **Communauté d'agglomération
Tarbes-Lourdes-Pyrénées**
Département : **Hautes-Pyrénées**
Région : **Occitanie**

« J'ai rétabli la sécurité place de Verdun, place centrale du centre-ville de Tarbes »



En immersion à Tarbes



Ancienne capitale du comté de Bigorre, la cité s'est développée comme un carrefour stratégique pyrénéen.



Créé par Napoléon en 1806, son célèbre Haras national témoigne de sa prestigieuse tradition équestre.



L'exceptionnel Jardin Massey fut conçu au XIXe siècle par Placide Massey, intendant des jardins de Versailles.



Tarbes a développé au XIXe siècle une importante activité industrielle liée à l'armement et à l'artillerie.

Tête à tête avec Pascal CLAVERIE

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

J'ai rétabli la sécurité place de Verdun, place centrale du centre-ville de Tarbes, afin de redonner l'envie aux habitants d'y venir.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Les villes moyennes comme Tarbes ont vu leur substance économique partir vers les métropoles. Par conséquent je souhaite recréer de l'activité pour garantir du pouvoir d'achat et créer les conditions d'une meilleure mixité sociale.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Donner plus de pouvoirs de police au maire et donner davantage d'outils pour agir efficacement sur la rénovation de l'habitat.



Crédit photo : © Ville de Tarbes



MÉHADÉE
BERNARD

PRÉSIDENTE
DE GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

FONCTIONS POLITIQUES

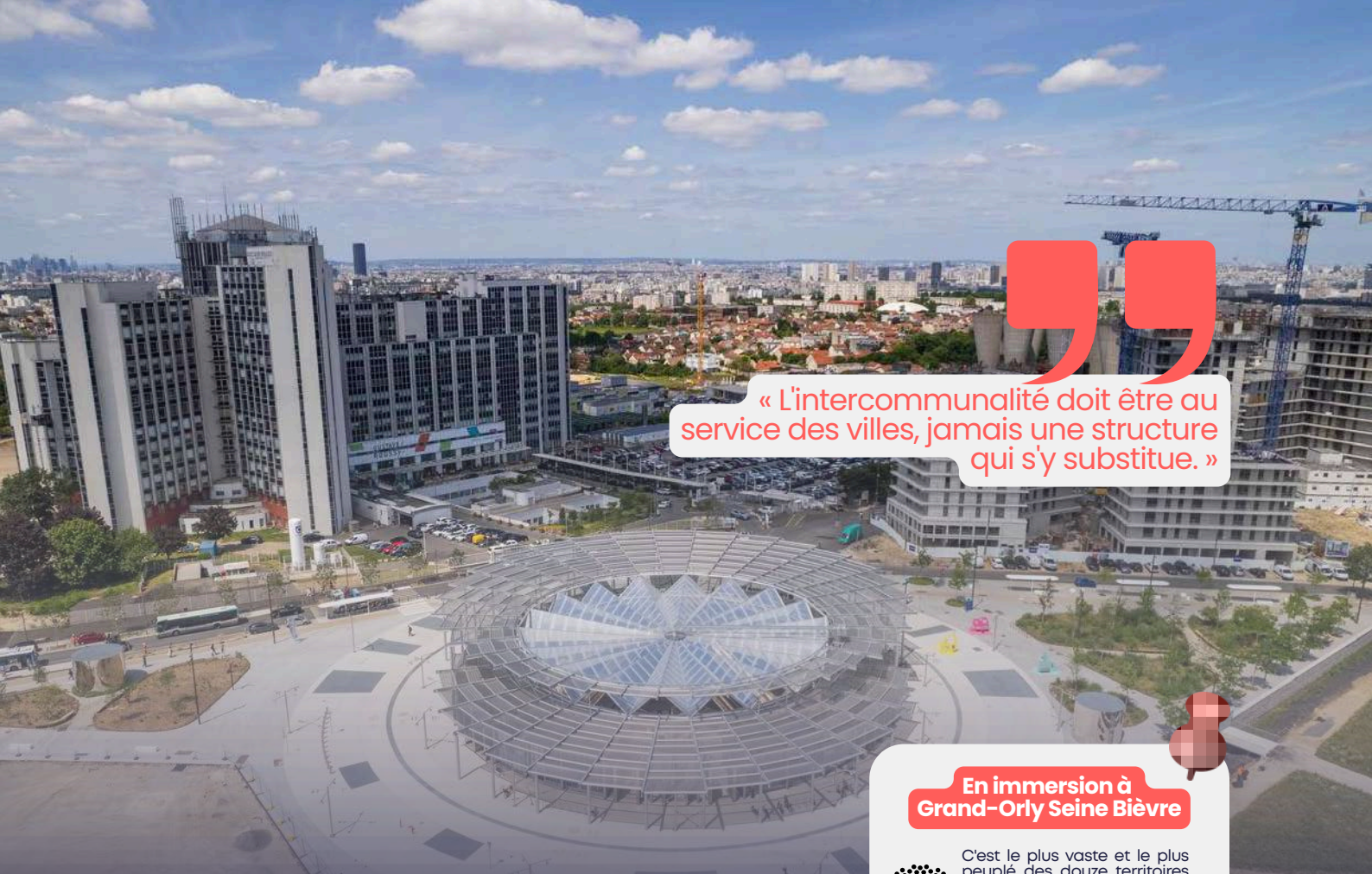


- ✓ Présidente du Grand-Orly Seine Bièvre
- ✓ Maire adjointe à Ivry-sur-Seine

Crédit photo : © Grand Orly Seine Bièvre



Nombre d'habitants : **730 500**
Territoire : **Grand-Orly Seine Bièvre**
Département : **Val-de-Marne**
Région : **Île-de-France**



« L'intercommunalité doit être au service des villes, jamais une structure qui s'y substitue. »

Tête à tête avec Méhadée BERNARD

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

La 1ère décision que j'ai prise n'est pas une mesure ponctuelle mais une méthode de travail. Pendant un mois, j'ai consacré l'essentiel de mon énergie à construire un exécutif cohérent, organisé autour de 8 grands blocs de compétences.

J'ai souhaité une équipe capable de travailler en transversalité, dans le respect des nouveaux équilibres politiques issus des élections municipales, avec une conviction forte : notre EPT doit rester une véritable coopérative de villes.

La commune est le 1er échelon de la démocratie, de la proximité et de la confiance. L'intercommunalité doit être au service des villes, jamais une structure qui s'y substitue, et nous permettre d'agir plus efficacement sur les enjeux du quotidien.

Enfin, mon mandat ne sera pas celui d'une présidente seule, mais celui d'un EPT qui avance ensemble, au service de ses habitant·es.

Dans le cadre de la décentralisation, si vous deviez supprimer un niveau de strate, laquelle choisiriez-vous ?

La question n'est pas tant le nombre de strates que la clarté de leurs compétences et les moyens dont elles disposent pour agir. Aujourd'hui, nous constatons des compétences parfois enchevêtrées, des financements fragmentés et un manque de lisibilité pour les habitant·es comme pour les élu·es.

Je plaide pour une clarification et suis favorable à une évolution de la MGP vers un syndicat mixte recentré sur quelques compétences stratégiques comme l'air et l'eau, tout en redonnant davantage de capacités d'action aux EPT et aux villes.

En immersion à Grand-Orly Seine Bièvre



C'est le plus vaste et le plus peuplé des douze territoires de la Métropole du Grand Paris (24 communes).



Son périmètre administratif s'étend géographiquement sur deux départements : le Val-de-Marne et l'Essonne.



Il abrite deux géants économiques : l'aéroport d'Orly et le MIN de Rungis (plus grand marché de frais au monde).

Les politiques de proximité se construisent au plus près du terrain et la démocratie locale est plus forte quand les décisions sont prises là où vivent les habitant·es. La réforme institutionnelle que j'appelle de mes vœux est donc une réforme de coopération et de clarification, pas de concentration des pouvoirs.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

La priorité absolue est de redonner de l'oxygène financier aux collectivités locales. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une contradiction permanente : l'État nous demande d'agir davantage en matière de transition écologique, de logement, de cohésion sociale ou encore de services publics, tout en réduisant progressivement nos marges de manœuvre financières.

La décision la plus utile serait donc de garantir des ressources stables, prévisibles et durables aux collectivités. On ne peut pas construire des politiques publiques ambitieuses dans l'incertitude budgétaire permanente.

Je suis profondément attachée aux services publics locaux qui constituent, comme le disait Jean Jaurès, « le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas ». Et lorsque l'on fragilise les finances locales, ce sont les politiques de proximité qui sont touchées.



PIERRE LUCIANO

PRÉSIDENT SUD SAINTE BAUME



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Saint-Cyr-sur-Mer
- ✓ Président de la Communauté d'Agglomération de Sud Sainte Baume

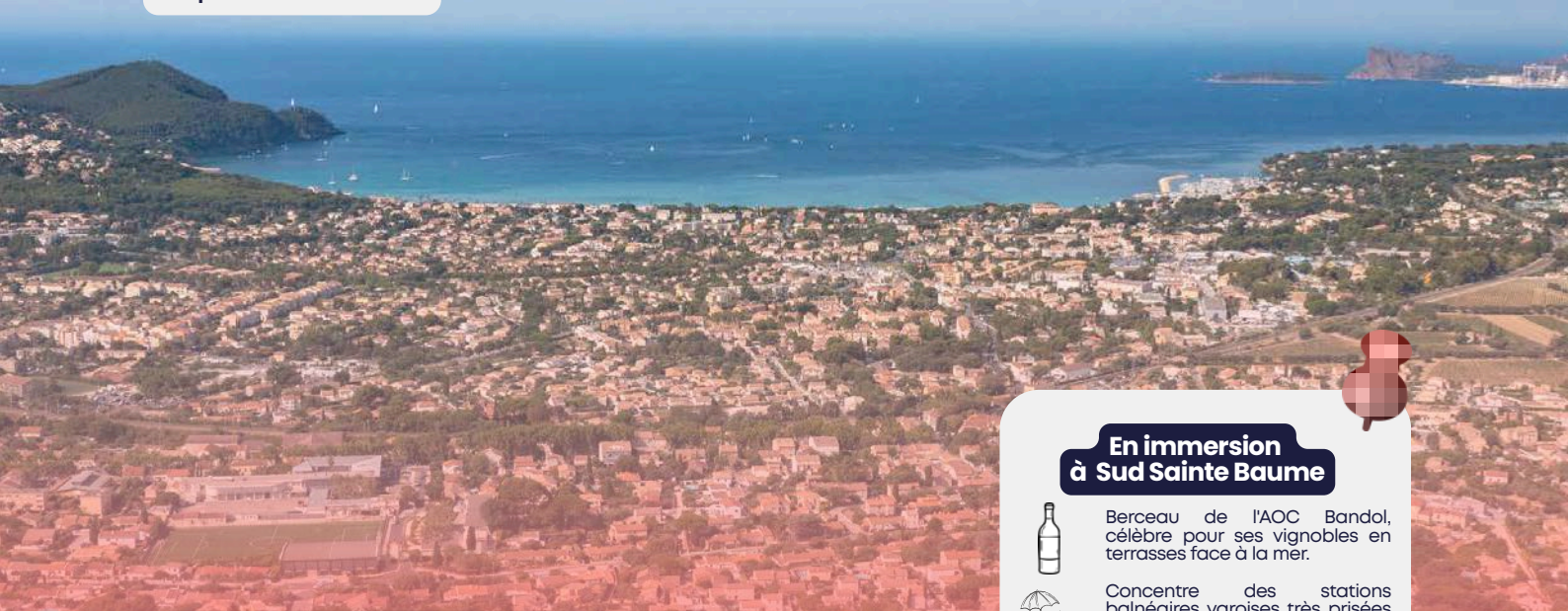
Crédit photo : © Sud Sainte Baume



Nombre d'habitants : **65 200**
Territoire : **Communauté
d'Agglomération de Sud Sainte Baume**
Département : **Var**
Région : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**



« À Saint-Cyr, le projet Pradeaux-Gare dépasse le seul enjeu communal et facilitera les mobilités douces, l'intermodalité et les connexions du quotidien au service d'un territoire plus fluide et plus durable. »



Tête à tête avec Pierre LUCIANO

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

J'ai eu à cœur de poursuivre ma méthode de campagne qui était aussi un engagement: de la proximité à travers une écoute active auprès de toutes les parties prenantes de notre commune. Des dispositifs qui permettent la participation citoyenne seront déployés à travers tous les quartiers. Je préfère, avec mon équipe, aller à la rencontre des personnes plutôt que l'inverse. Même logique pour ce qui est de la communication. Nous allons mettre en place des mesures et des canaux qui permettront aux Saint-cyriens de nous interperpeller et de nous proposer leurs idées. Nous pourrions également leur rendre compte de nos réalisations et projets. D'ailleurs, avant de débiter les deux premiers grands projets de notre programme qui concernent la place centrale de notre village ainsi que notre littoral, nous allons travailler en concertation avec tous les acteurs concernés pour avancer ensemble. Avec un objectif, poursuivre dans le temps du mandat ce qui a été un succès de notre campagne.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre commune ?

Ça n'est pas tant ma commune que je veux développer mais bien la commune au sein de notre territoire. Depuis mon élection à la présidence de l'Agglomération Sud Sainte Baume, je suis convaincu que notre responsabilité est de créer une cohérence forte entre le projet municipal et le projet d'agglomération. Une communauté dynamique peut produire un effet d'entraînement pour tout son territoire et réciproquement : mobilités, développement économique, environnement, attractivité, services aux habitants. Je crois qu'une commune ne se développe pleinement que lorsqu'elle s'inscrit dans une dynamique de territoire.

En immersion à Sud Sainte Baume



Berceau de l'AOC Bandol, célèbre pour ses vignobles en terrasses face à la mer.



Concentre des stations balnéaires varoises très prisées (Sanary-sur-Mer, Bandol).



Accueille le mythique Circuit Paul Ricard (Le Castellet) et le parc d'activités de Signes.



Offre un contraste saisissant entre le littoral cristallin et les reliefs boisés de la Sainte-Baume.

À Saint-Cyr, le projet Pradeaux-Gare illustre cette synergie : en facilitant les mobilités douces, l'intermodalité et les connexions du quotidien, il dépasse le seul enjeu communal et participe à une vision plus large, plus fluide et plus durable du territoire. C'est cette complémentarité entre proximité communale et vision intercommunale que je veux faire vivre.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

La réforme qui me semblerait la plus utile devrait permettre d'accompagner les élus locaux sur les changements d'usages de notre société. Elle doit faciliter la vie des collectivités locales en leur permettant de gagner de la visibilité sur leurs actions. Aujourd'hui, entre les procédures administratives, les consultations obligatoires, les délais d'instruction et les recours, plusieurs années peuvent s'écouler entre la décision politique et la réalisation concrète d'un projet. Nos concitoyens attendent des résultats visibles et des réponses rapides à leurs besoins du quotidien. Qu'il s'agisse de mobilités, d'équipements publics, de rénovation urbaine ou de transition écologique, les élus locaux doivent pouvoir agir dans des délais compatibles avec les attentes du terrain. Je suis convaincu qu'il faut maintenir les garanties environnementales et démocratiques, mais simplifier les procédures et raccourcir les délais. Les maires ne demandent pas davantage de pouvoirs pour eux-mêmes ; ils demandent les moyens de concrétiser plus rapidement les projets attendus par leurs habitants.



JÉRÉMY
PRÉVOST

PRÉSIDENT FLERS AGGLO



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Conseiller municipal de Flers
- ✓ Président de la Communauté d'Agglomération de Flers Agglo

Crédit photo : © Flers Agglo



Nombre d'habitants : **52 500**
Territoire : **Communauté
d'Agglomération de Flers Agglo**
Département : **Orne**
Région : **Normandie**

« Faire cohabiter notre tradition bocagère à de nouvelles filières industrielles et technologiques. »

Tête à tête avec Jérémie PRÉVOST

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre territoire /bocage ?

J'ai délibérément modifié votre question en incluant la notion de territoire voire même de bocage. Cette notion est importante car elle revêt le cœur des enjeux de la période à venir : faire cohabiter notre tradition bocagère à de nouvelles filières industrielles et technologiques. Le bocage flérien s'est réinventé sur les décennies passées en jonglant de la filature vers l'industrie automobile. Il est nécessaire pour maintenir notre démographie, pour faire rayonner notre territoire d'ouvrir une nouvelle page en installant de nouvelles filières innovantes mixant développement de l'emploi et préservation de l'avenir de nos jeunes générations. L'enjeu des élus locaux, et donc mon enjeu, est de créer ces conditions nécessaires à l'accueil et à la préservation de l'économie locale. Cet axe sera réussi s'il se transforme par des installations et du développement concret d'ici la fin de mandat et donc par des annonces d'installation de filières d'ici la mi-mandat. Notre bocage a des atouts naturels indéniables et une tradition ouvrière et industrielle forte: la création d'un parc d'innovation, Normand'innov, est une preuve de cette capacité d'anticiper tout en préservant nos traditions agricoles.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Les échanges avec les maires et élus locaux sur le sujet de l'accès au service public ne datent pas d'hier sur nos territoires ruraux. Pendant ces échanges, et cette campagne pour la présidence de l'agglomération, j'ai creusé l'idée de synergie territoriale basée sur la solidarité réelle entre élus. Certaines agglomérations ont accéléré sur ce sujet. Il m'est apparu évident que nos territoires ne pourront exister que par la capacité des communes à rester solidaires.

En immersion à Flers Agglo



Pôle économique majeur de l'Orne, moteur dans l'automobile et la métallurgie.



Cadre naturel préservé, paradis du tourisme vert et des sports nature.



Centrée sur Flers, célèbre pour son magnifique château et son parc.



Équilibre parfait entre vitalité économique et authenticité du bocage normand.

Une réalité nous rattrape : la baisse des moyens tant financiers qu'humains par la difficulté de la fonction publique à attirer. Il me semble nécessaire de créer un groupe de travail piloté par un cadre territorial et un élu relais des agents et des équipes communales pour exprimer leurs besoins et entamer un début de solidarité locale formalisée et conventionnée. L'agglomération ne doit pas remplacer l'employeur communal : il doit soutenir et être facilitateur. Je suis convaincu que les intercommunalités sont les bonnes strates. Nous mixons capacité d'action avec une proximité réelle et plus forte que mes départements et les instances diverses.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

La capacité de réponse des pouvoirs publics est le fardeau français depuis deux décennies : plus de moyens financiers et pourtant un sentiment d'abandon des territoires ruraux. Le cumul des strates et les couches infinies d'agences ou de services de contrôle ont abouti à une désaffection des élus et des citoyens envers la puissance publique. Là où un seul mandat suffisait autrefois à faire aboutir des projets concrets, il faut aujourd'hui souvent deux mandats consécutifs. Il est nécessaire de réfléchir à une réforme courageuse de nos institutions et de la gouvernance territoriale. Si je crois aux intercommunalités, c'est parce qu'elles allient proximité avec les élus locaux et capacité de mutualisation. Il est aujourd'hui plus que nécessaire d'avancer pour redonner de la simplicité, du souffle et de la motivation aux élus afin de rendre à nouveau du concret à nos citoyens.

CYRIL
DEMOLIS

PRÉSIDENT DE THONON AGGLO



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Sciez-sur-Léman
- ✓ Président de Thonon Agglomération

Nombre d'habitants : **94 800**
Territoire : **Thonon Agglomération**
Département : **Haute-Savoie**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**

Crédit photo : © Thonon Agglo





« Nous avons travaillé pour intégrer des commerces et services aux rez-de-chaussée de nouveaux logements collectifs, dont une maison médicale et une brasserie communale. »

Tête à tête avec Cyril DEMOLIS

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Notre commune est soumise à la loi SRU, carencée depuis 2020. Nous avons beaucoup travaillé pour avancer sur ce sujet, et deux projets de logements collectifs sont en cours de construction au centre-bourg. Il est néanmoins important de ne pas voir cette problématique uniquement par le prisme des obligations à respecter, mais dans le cadre d'un aménagement global et cohérent avec comme objectif de ne pas devenir une commune dortoir. Nous avons donc travaillé avec les porteurs de projets pour intégrer des commerces et services aux rez-de-chaussée des bâtiments, dont une maison médicale et une brasserie communale. Un parc arboré de 1500m² composé de jeux pour enfants et d'espaces de détente va être créé, et une place située à l'arrière de la mairie va voir le jour. Cette dernière sera végétalisée et donnera directement sur les commerces qui seront créés. L'ensemble de ces travaux seront terminés d'ici 2028 et vont considérablement et durablement modifier le centre de la commune.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

Tous les acteurs ont une place importante à jouer pour faire avancer un territoire: entreprises, associations, habitants, et bien entendu institutions. En tant que Maire, comme Président de Thonon Agglomération, je sais qu'il sera nécessaire de discuter, échanger, rechercher des compromis au besoin avec tous les acteurs pour nous permettre de relever les nombreux défis d'aujourd'hui et de demain. Je fais donc le vœu que chacun apporte sa pierre à l'édifice, avec bon sens, dans la discussion, le respect et la recherche d'idées et de solutions au service du territoire et de ses habitants.

En immersion à Thonon Agglo



Son économie et sa démographie sont massivement façonnées par les travailleurs transfrontaliers exerçant à Genève.



Le territoire s'étire entre les rives du lac Léman et les lers sommets des Alpes.



Structurée autour de Thonon-les-Bains, la ville-centre est le cœur historique et administratif du Chablais savoyard.



Elle combine le tourisme thermal de renom et un patrimoine exceptionnel, avec le célèbre village médiéval d'Yvoire.

Au vu de la conjoncture actuelle, nous ne pouvons pas nous permettre d'être centrés sur nous-mêmes. Il y a une réelle attente de nos habitants qui ne veulent plus voir ces conflits politiques souvent liés aux personnes et qui freinent considérablement l'avancée des projets.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

La simplification. La vraie simplification et non pas celle des effets d'annonce. Si ce sujet revient très souvent dans les réflexions et discussions et que quelques réformes ont été entreprises ces dernières années pour essayer de simplifier les choses, la réalité de terrain est tout autre. Les blocages administratifs et les nombreux dossiers, lourds à monter et longs à instruire, font perdre un temps fou dans le portage des projets. A cela s'ajoutent les incertitudes budgétaires. Si les collectivités stoppent ou ralentissent leurs investissements, cela impacte directement l'économie locale et l'emploi. Nous portons des projets qui améliorent directement la vie de nos habitants et il est vital que le Gouvernement nous laisse les moyens d'action pour agir. Le message serait donc simple, faites confiance aux élus qui connaissent leur territoire!

Crédit photo: Port de plaisance Saiez sur Léman @vudlao

VÉRONIQUE BERNARDINI MAIRE DE HYÈRES

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire d'Hyères les Palmiers
- ✓ Vice-présidente de Toulon Provence Méditerranée
- ✓ Conseillère départementale du Var

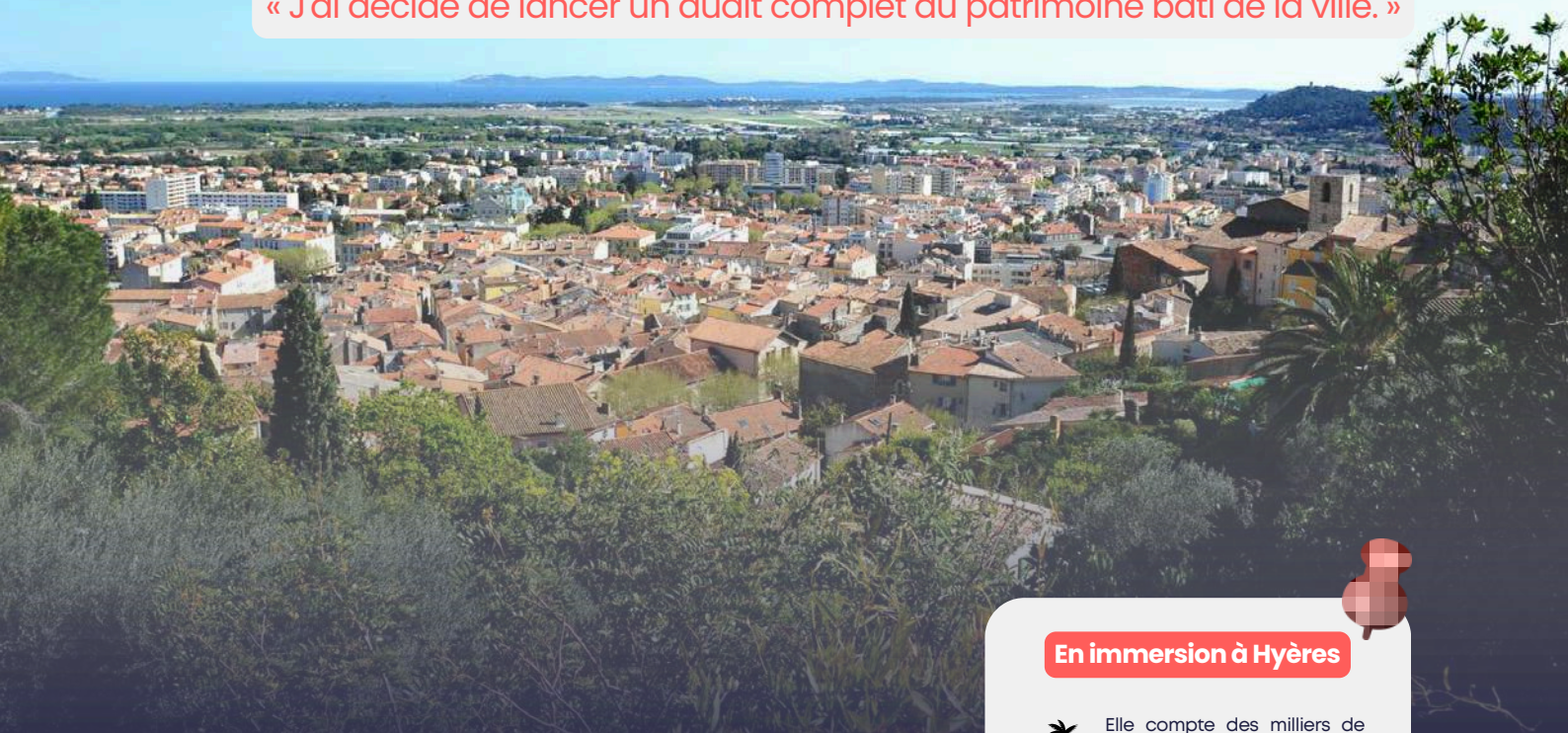
Crédit photo : © Ville d'Hyères



Nombre d'habitants : **55 800**
Territoire : **Toulon Provence Méditerranée**
Département : **Var**
Région : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**



« J'ai décidé de lancer un audit complet du patrimoine bâti de la ville. »



Crédit photo : © Ville d'Hyères

Tête à tête avec Véronique BERNARDINI

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Dès ma prise de fonction, j'ai constaté que nombre de bâtiments communaux accusaient un retard d'entretien important. Des équipements que les Hyérois utilisent chaque jour : salles de sport, écoles, espaces culturels. Cet état ne pouvait plus rester sans action.

J'ai donc décidé de lancer un audit complet du patrimoine bâti de la ville. Un état des lieux objectif, bâtiment par bâtiment. Il sera la base d'un plan pluriannuel d'investissement ambitieux et rigoureux.

Mon ambition est claire et conforme à mes engagements, je veux offrir aux Hyérois des équipements modernes, confortables et sécurisés. Des lieux où l'on se sent bien, parce qu'on en prend soin. C'est une question de respect envers ceux qui vivent et grandissent ici.

Qu'est-ce votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

C'est une commune que je connais bien pour y être née. La campagne m'a appris que la proximité n'est pas un simple discours. C'est une réalité. Être là, vraiment. Pas uniquement lors des grandes occasions, mais dans les moments ordinaires, au contact de ceux qui font vivre la ville au quotidien.

J'ai frappé à beaucoup de portes. Écouté des situations très différentes selon les quartiers, selon les âges, selon les histoires. Ce que j'ai retenu, c'est que les habitants ne cherchent pas une maire lointaine qui décide d'en haut. Ils veulent savoir que quelqu'un les entend et agit.

En immersion à Hyères



Elle compte des milliers de palmiers plantés depuis le XIXe siècle, justifiant son célèbre surnom.



Son vaste territoire maritime englobe les paradisiaques îles de Porquerolles, Port-Cros et Le Levant.



L'une des premières stations climatiques de la Côte d'Azur, prisée par l'aristocratie européenne au XIXe siècle.



La célèbre Villa Noailles y accueille un prestigieux festival international de mode, de photographie et d'accessoires.

Depuis mon élection, cette conviction guide chaque décision. Les permanences de proximité, la présence sur le terrain, le dialogue direct avec les associations et les habitants. Ce n'est pas une méthode. C'est une manière d'être maire.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

La loi SRU a été conçue pour lutter contre les inégalités territoriales. Cet objectif, je le partage pleinement. Mais son application uniforme sur l'ensemble du territoire produit des effets que ses rédacteurs n'avaient sans doute pas anticipés.

Hyères est une commune littorale contrainte par la loi Littoral, par des espaces naturels protégés et par une pression foncière exceptionnelle. Construire du logement social ici n'est pas anodin. Le foncier disponible est rare, coûteux, parfois inconstructible.

Nous devons loger nos Hyérois, jeunes et moins jeunes. Nous avons aussi le devoir de préserver notre territoire. Je m'y engage.



CHRISTOPHE LE DORVEN

PRÉSIDENT DU PAYS DE DREUX



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux
- ✓ Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Crédit photo : ©A.Lombard - Agglo du Pays de Dreux



Nombre d'habitants : **116 480**
Territoire : **Communauté
d'Agglomération du Pays de Dreux**
Département : **Eure-et-Loir**
Région : **Centre-Val de Loire**



« J'ai fait le choix de m'engager personnellement sur le développement économique du territoire. »

Tête à tête avec Christophe LE DORVEN

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

J'ai fait le choix de m'engager personnellement sur le développement économique du territoire. Le sujet me passionne, certes, mais c'est avant tout sa portée stratégique pour le territoire qui motive mon engagement direct. Le projet d'autoroute A154-A120 va transformer en profondeur la façon dont les entreprises s'implantent sur notre territoire. Nous allons donc travailler à la modernisation des zones économiques afin que les entreprises trouvent ici un territoire qui les accueille vraiment. Parce que derrière chaque entreprise qui s'installe, ce sont des emplois pour les habitants, des services qui se maintiennent, une vie locale qui se renforce.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

J'aimerais qu'aucune commune ne se sente délaissée. Pour éviter cela, nous allons mettre en place un service d'ingénierie technique pour accompagner les élus locaux dans leurs projets – parce qu'une petite mairie n'a pas toujours les ressources pour monter un dossier complexe. Nous allons aussi renforcer la mutualisation de services entre l'Agglo et les communes pour mieux répondre aux besoins, et le fonds de concours qui favorise les projets intercommunaux sera renforcé. Je veux que chaque habitant, qu'il vive dans une ville ou dans un village, sente que l'Agglo est là pour lui.

En immersion dans le Pays de Dreux



Aux portes de l'Île-de-France, c'est un carrefour stratégique vers la Normandie et le Centre.



Pôle d'excellence, elle abrite Polepharma et s'intègre à la Cosmetic Valley.



Elle rayonne par son patrimoine, dominé par la Chapelle royale, nécropole de la famille d'Orléans.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

J'aimerais que l'État rende aux collectivités et aux Territoire une vraie autonomie fiscale.

Aujourd'hui, nous sommes attendus sur tout mais sans les moyens d'agir. Une fiscalité locale réformée, stable et ancrée dans les réalités des territoires, c'est la condition première pour que nous puissions nous mettre en mouvement.

J'attends aussi une décision politique : l'engagement d'un véritable projet de décentralisation. Pas un transfert de charges supplémentaires. Un acte de confiance. Un rééquilibrage entre l'État et les territoires qui permette de reconstruire une relation fondée sur le respect mutuel et la complémentarité.

Les élus locaux ne demandent pas qu'on les laisse faire n'importe quoi. Ils demandent qu'on leur fasse confiance pour réformer la France là où elle en a besoin : sur le terrain, au contact des habitants.

EMMANUEL
GRÉGOIRE

MAIRE DE PARIS



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Paris
- ✓ Conseiller de la Métropole du Grand Paris



Nombre d'habitants : **2 103 778**
Territoire : **Métropole du Grand Paris**
Département : **Paris**
Région : **Île-de-France**



Crédit photo : ©Ville de Paris





« La priorité des priorités, ça doit être le logement ! »

Tête à tête avec Emmanuel GRÉGOIRE

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Ma première décision a été de convoquer un Conseil de Paris exceptionnel afin de prendre des mesures immédiates sur des engagements que j'ai pris devant les Parisiennes et les Parisiens durant l'élection municipale. Sur le logement, sur les personnes à la rue, sur le parc des Princes et, d'abord, avant tout, sur le périscolaire parisien. Lorsqu'on dépose un bulletin dans l'urne on attend des résultats rapides, les Parisiennes et les Parisiens veulent un maire à portée de main, qui s'engage pour résoudre les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. J'ai été le candidat de l'hyperproximité et j'entends bien être le Maire du quotidien. La cantine gratuite pour les plus modestes en est un bon exemple. Dès la rentrée prochaine, cette mesure va changer concrètement la vie de milliers de familles parisiennes, et principalement celles qui en ont le plus besoin. Voilà le sens de notre action.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

Il y a, à Paris, un tissu associatif extraordinaire, des associations, des ONG, des bénévoles engagés au quotidien pour les Parisiennes et les Parisiens. Ce tissu, c'est l'architecture invisible de notre ville. Alors que nous vivons des temps qui nécessitent une large action de leur part, ils se trouvent en grande difficulté aujourd'hui. Cette difficulté est d'abord financière, ils sont aussi les otages d'une bataille idéologique. Je pense par exemple aux associations qui accompagnent les réfugiés. Alors, avant de me demander ce que j'attends des acteurs et institutions de mon territoire, je vais me poser la question de ce que je peux faire pour eux. Lorsqu'un collectif de près de 150 associations rédige un manifeste pour une loi intégrale contre les violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants, ma responsabilité c'est de dire: on vous écouterait, on vous aiderait, et on s'appuiera sur votre travail pour consolider notre action !

En immersion à Paris



Par crainte d'insurrections, elle fut privée de maire et administrée par l'Etat de 1871 à 1977.



Depuis 1956, elle est exclusivement jumelée avec Rome : « Seule Paris est digne de Rome, seule Rome est digne de Paris ».



En 1860, elle a doublé sa surface par l'intégration autoritaire des communes limitrophes.



Ses sous-sols abritent un immense réseau de froid urbain qui rafraîchit ses grandes institutions.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

La priorité des priorités, ça doit être le logement ! A six mois de la fin de l'expérimentation du dispositif de l'encadrement des loyers, sa survie est menacée par le gouvernement. C'est un dispositif que nous avons mis en place depuis plusieurs années et qui a fait ses preuves. Je veux alerter sur les effets délétères d'une potentielle mise à l'arrêt : si le dispositif d'encadrement des loyers n'est pas prolongé, les loyers repartiront fortement à la hausse. Ce serait insupportable pour beaucoup de foyers parisiens. Je pense aussi que l'Etat doit déléguer beaucoup plus ses compétences aux collectivités locales. Nous subissons une lourdeur, une hypercentralisation de la norme qui ne correspond pas à la réalité économique des investisseurs et aux temporalités des crises. Cette agilité des investisseurs mérite que l'on passe par autre chose que par la loi, parce qu'entre le moment où on pense une loi et où elle est promulguée, il faut souvent quatre ou cinq ans.



ROMAIN
AMARO

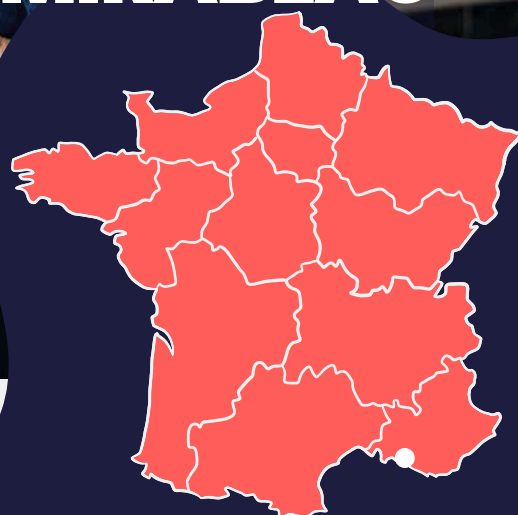
MAIRE DES PENNES MIRABEAU

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire des Pennes-Mirabeau
- ✓ Conseiller de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Crédit photo : © Ville de Pennes Mirabeau



Nombre d'habitants : **22 500**
Territoire : **Métropole Aix-Marseille-Provence**
Département : **Bouches-du-Rhône**
Région : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

« Nous avons divisé la ville en 7 secteurs distincts. À la tête de chacun d'eux, un élu référent est désormais pleinement mobilisé. »

Tête à tête avec Romain AMARO

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Depuis mon élection, ma priorité absolue est de retisser le lien distendu entre les Pennois et leurs élus. Notre commune, particulièrement vaste, souffrait d'un manque d'incarnation et d'un affaiblissement du sentiment d'appartenance. Les habitants ne trouvaient plus de réponses à leurs attentes du quotidien.

Pour y remédier, nous avons divisé la ville en 7 secteurs distincts. À la tête de chacun d'eux, un élu référent est désormais pleinement mobilisé. Véritable visage de la municipalité sur le terrain, cet élu est l'interlocuteur direct des administrés pour traiter les problématiques de proximité.

Cette nouvelle organisation remet l'humain et l'écoute au cœur de notre action. En rendant la gouvernance locale plus accessible et réactive, nous recréons enfin la démocratie de proximité que les Pennois méritent.

Dans le cadre de la décentralisation, si vous deviez supprimer un niveau de strate, laquelle choisiriez-vous ?

Si je devais supprimer une strate, ce serait sans hésiter la Métropole, qui a ajouté une couche insupportable à notre millefeuille administratif. Notre pays doit enfin retrouver la route du bon sens, de la simplification et de l'action.

Pour preuve, le projet de réaménagement durable d'une voirie aux abords d'une école, visant à sécuriser piétons et cyclistes, est aujourd'hui bloqué. La Métropole reporte les travaux en invoquant un renvoi d'eaux pluviales de la route départementale vers des infrastructures municipales. C'est ubuesque, d'autant que Département et Métropole étaient alors gouvernés par le même exécutif !

En immersion à Pennes-Mirabeau



Son vieux village perché abrite le château ancestral de la célèbre famille Mirabeau.



Elle accueille sur son territoire Plan de Campagne, l'une des plus vastes zones commerciales d'Europe.



Le pittoresque moulin de Pallières, restauré, veille fièrement sur les collines environnantes.



La commune s'illumine joyeusement chaque année lors de ses fêtes médiévales et traditionnelles.

Cette paralysie technocratique pénalise directement la sécurité de nos enfants. Il est temps de trancher : cessons de débattre de la décentralisation depuis des décennies et agissons pour libérer nos communes.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

Pour agir efficacement, la mesure nationale prioritaire doit être le renforcement des pouvoirs de nos polices municipales. Dès le début de mon mandat, j'ai engagé une action immédiate avec la création d'une brigade de nuit et le recrutement de 6 agents pour sécuriser les Pennois.

Pourtant, sur le terrain, nos forces butent sur des limites juridiques obsolètes. Il est urgent que le Gouvernement écoute la majorité des élus locaux et cesse de reporter le projet de loi étendant nos prérogatives, une réforme d'ailleurs déjà plébiscitée par le Sénat. En parallèle du projet de loi RIPOST, l'État doit nous faire confiance et élargir nos champs d'intervention. Face aux urgences du quotidien, donner plus d'autonomie et de moyens d'action juridiques aux maires n'est plus une option, c'est une nécessité absolue pour protéger nos concitoyens.

VICTOR BONNOT

MAIRE DE SAINT-BRIEUC



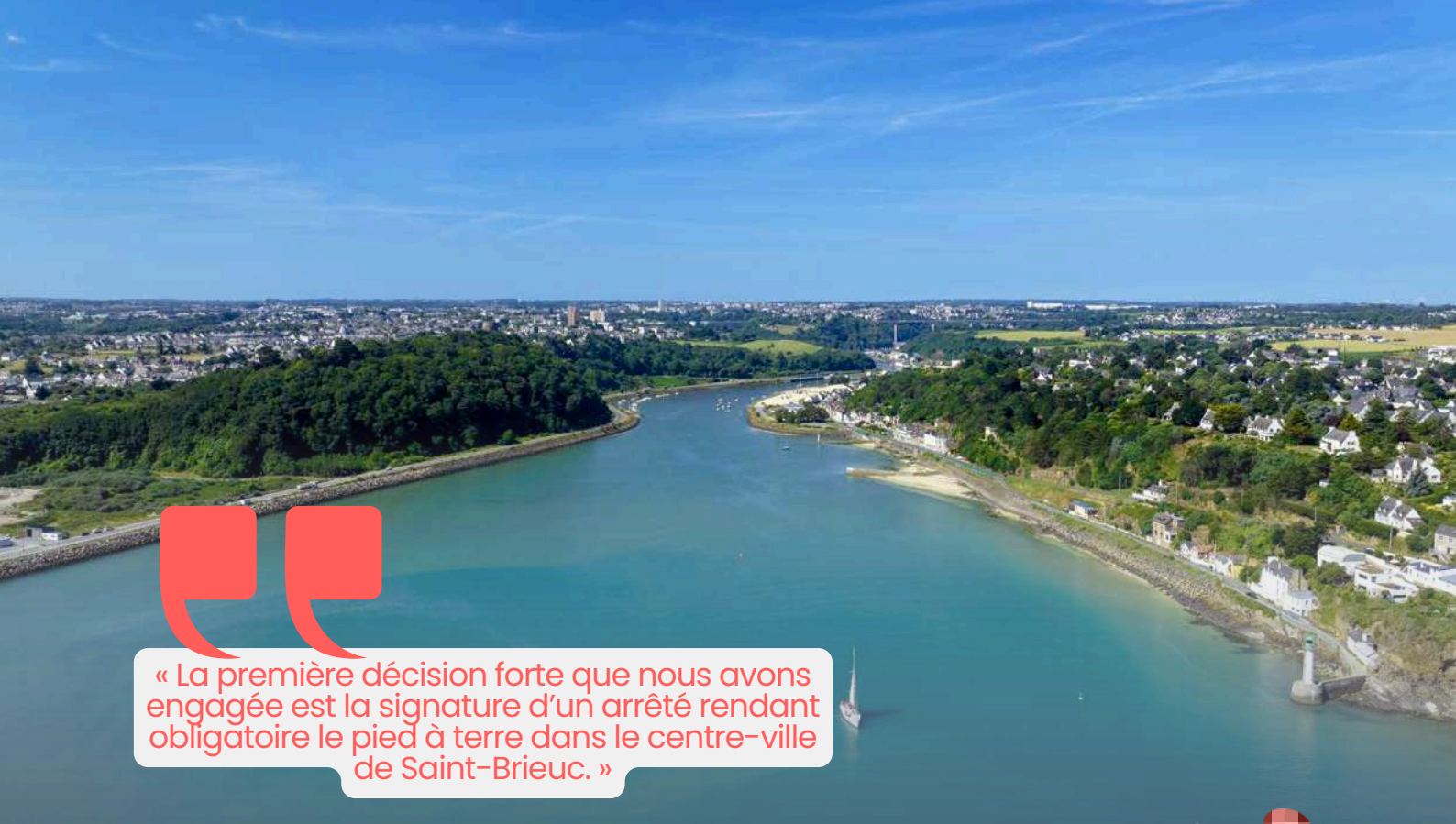
FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Saint-Brieuc
- ✓ 2^e Vice-président de la Communauté d'Agglomération Saint-Brieuc Armor
- ✓ Plus jeune maire d'une ville-préfecture de Bretagne



Nombre d'habitants : **44 300**
Territoire : **Saint-Brieuc Armor Agglomération**
Département : **Côtes-d'Armor**
Région : **Bretagne**



« La première décision forte que nous avons engagée est la signature d'un arrêté rendant obligatoire le pied à terre dans le centre-ville de Saint-Brieuc. »

Tête à tête avec Victor BONNOT

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Depuis notre élection, la première décision forte que nous avons engagée est la signature d'un arrêté rendant obligatoire le pied à terre pour tous les engins, motorisés ou non, y compris les vélos, dans le centre-ville de Saint-Brieuc. Cette mesure traduit une conviction simple : la place du piéton doit être remise au cœur de nos décisions d'aménagement et de mobilité. La marche est la première des mobilités actives et la plus universelle. Dans un souci de coexistence pacifique des mobilités, nous voulons garantir à chacun un espace public plus sûr, plus apaisé et plus accessible, afin que les espaces soient réappropriés par tous. Cette orientation fera l'objet d'une évaluation dans un an afin d'en mesurer les effets concrets et d'ajuster, si nécessaire, les modalités de sa mise en œuvre.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre commune ?

S'il fallait citer un partenaire essentiel au développement de notre ville, ce seraient d'abord les commerçants. Sans eux, aucune revitalisation durable du centre-ville n'est possible. Ils créent de l'activité, de l'emploi, du lien social et participent pleinement à l'attractivité de Saint-Brieuc. Nous voulons construire avec eux un centre-ville vivant et accueillant. Mais le développement d'une commune ne peut se résumer à son économie. C'est pourquoi nous souhaitons également remettre les comités de quartier au cœur de nos décisions avec le principe de «mairie facilitatrice» et des permanences citoyennes.

En immersion à Saint-Brieuc



Établie au Ve siècle par le moine gallois Brioc, la ville fut l'un des neuf évêchés bretons historiques.



La cathédrale Saint-Étienne (XIIe siècle) présente une rare et impressionnante architecture fortifiée.



Les viaducs monumentaux de Louis Harel de la Noë témoignent de son riche passé ferroviaire.

Ils sont les meilleurs relais des attentes des habitants et des réalités du terrain. C'est le principe d'une démocratie continue et de proximité. Notre ambition est de faire davantage avec ceux qui font déjà vivre la ville au quotidien.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

La mesure prioritaire que le Gouvernement devrait engager est de donner aux Maires un véritable pouvoir d'adaptation locale des normes nationales. Les réalités d'une ville moyenne comme Saint-Brieuc ne sont pas celles d'une métropole ou d'une commune rurale. Pourtant, les mêmes règles s'appliquent partout, parfois au détriment de l'efficacité de l'action publique. Accorder davantage de souplesse aux collectivités en matière d'urbanisme, de mobilités ou d'aménagement de l'espace public permettrait de répondre plus rapidement aux attentes des habitants. Les maires connaissent leur territoire et ses besoins. Leur faire confiance, c'est permettre des décisions plus rapides, plus pertinentes et mieux adaptées aux enjeux locaux.



DAMIEN VIGNIER

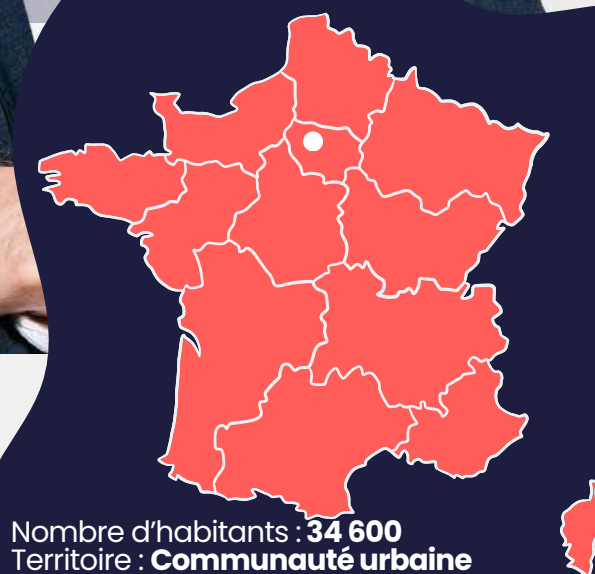
MAIRE DES MUREAUX

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire des Mureaux
- ✓ Vice-président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

Crédit photo : © Ville Mureaux



Nombre d'habitants : **34 600**
Territoire : **Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise**
Département : **Yvelines**
Région : **Île-de-France**



« Nos personnes âgées, qui vivent dans les logements sociaux devenus trop grands pour eux, auraient besoin d'un appartement plus petit, idéalement en rez-de-chaussée avec un accès à des services de proximité. »



En immersion aux Mureaux



L'allée couverte des Mureaux, classée monument historique, témoigne d'une présence humaine dès le Néolithique.



Dès le début du XXe siècle, la commune développe une activité aéronautique liée à la Seine.



Son pôle industriel d'excellence est aujourd'hui un site majeur de production des lanceurs européens Ariane.

Tête à tête avec Damien VIGNIER

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Il y a un sujet dont les habitants parlent en permanence: l'état des trottoirs, des espaces verts, des rues... C'est très concret mais, quand on y réfléchit, nos espaces publics sont le lieu du «vivre ensemble». J'ai donc demandé à nos agents municipaux de mener un vrai nettoyage de printemps. Je veux que notre ville soit propre, belle et sereine. Cela passe par le ramassage des déchets, la mise en valeur de nos espaces verts et la création d'îlots de fraîcheur ombragés pour relever le défi climatique qui est l'enjeu du siècle. Dans le même temps, nous lançons des campagnes de sensibilisation, des opérations de nettoyage citoyen et une application pour que chacun puisse signaler un défaut sur l'espace public. Mon souhait est simple: je veux que nos habitants aient plaisir à se promener dans leur ville. L'enjeu, c'est que nos agents restent mobilisés et que les habitants prennent le relais et deviennent pleinement responsables.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

J'ai rencontré énormément d'habitants et ils m'ont partagé leur quotidien et les problèmes auxquels ils font face. Le logement, la santé, l'emploi: ce sont vraiment les 3 piliers. Et ce sont des sujets qui sont liés. Je pense à des personnes âgées qui vivent dans les logements sociaux devenus trop grands pour eux. Certains d'entre eux ont déjà vécu un déracinement en quittant leur région natale et ils ne veulent pas quitter la ville dans laquelle ils ont leurs enfants, leurs souvenirs, leurs amis. Ils auraient besoin d'un appartement plus petit, idéalement en rez-de-chaussée avec un accès à des services de proximité.

Et si on trouvait une solution pour ces retraités, on libérerait des logements plus grands pour les plus jeunes, pour les familles... Là encore, ce sont des situations très concrètes, très humaines sur lesquelles nous devons avoir une action publique déterminée et respectueuse de ces parcours de vie.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Ma décision immédiate est simple: stabiliser sur 3 ans les dotations que l'État verse aux collectivités. Parce que tous les projets dont je vous parle, il faut une énergie folle pour les mener à bien. Il faut convaincre les bailleurs, les habitants, les intercommunalités... C'est difficile, mais avec beaucoup de volontarisme, c'est possible. Le problème, c'est qu'actuellement, les incertitudes sur nos dotations mettent en péril tous nos engagements. Cela nous met en grande difficulté pour assurer des politiques publiques stables et pour mener à bien nos projets de territoire. Ce dont nous avons besoin avant tout, c'est d'un cap clair qui nous permette de nous projeter dans le temps et de tenir nos engagements vis-à-vis de nos habitants.



CÉDRIC HAXAIRE

PRÉSIDENT DE L'AGGLO D'ÉPINAL



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Thaon-les-Vosges
- ✓ Président de la communauté d'Agglomération d'Épinal

Crédit photo : © Communauté d'agglomération d'Épinal



Nombre d'habitants : **110 000**
Territoire : **Communauté
d'Agglomération d'Épinal**
Département : **Vosges**
Région : **Grand Est**

« L'implantation du maroquinier SIS, créateur de 300 emplois à terme. »

Tête à tête avec Cédric HAXAIRE

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre agglomération ?

C'est la mutation industrielle de notre territoire avec quatre projets d'ampleur, porteurs d'emploi et de souveraineté économique : l'Ecoparc où nous avons développé le principe d'écologie industrielle territoriale, la BTT, l'implantation du maroquinier SIS créateur de 300 emplois à terme, ou encore la startup Entoinnov.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Les élus locaux et les habitants attendent beaucoup d'écoute dans notre vaste agglomération qui compte 78 communes et s'étend du nord au sud du département. Le Pacte de gouvernance que je vais mettre au débat tiendra compte de cette exigence pour un Territoire mieux compris, mieux mobilisé mais aussi pour appuyer les communes dans leur développement.

En immersion dans l'agglomération d'Épinal



C'est le centre démographique et administratif du département (78 communes).



Pôle d'excellence national de la filière sylvicole (abrite l'école d'ingénieurs ENSTIB).



Mondialement célèbre pour son Imagerie historique et son héritage de l'estampe.



Territoire très forestier, reconnu pour son tourisme vert et de loisirs (lac de Bouzey).

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Selon moi, il convient d'entamer un travail sérieux et profond de décentralisation, en confiant plus de responsabilités aux collectivités locales et aux Territoire (habitat, économie, logement, urbanisme, culture...). A ce jour, l'État concentre encore trop de décisions, de plans de schémas... Cette évolution me semble indispensable pour que notre pays sorte de la crise politique devenue permanente. Bien-sûr il faudra donner une vraie autonomie financière à l'échelon local, ce qui n'est plus le cas à ce jour.

DJIDA TECHTACH MAIRE DE VILLIERS-LE-BEL



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Villiers-le-Bel depuis 2024
- ✓ Conseillère communautaire de l'Agglomération de Roissy Pays de France

Crédit photo : © photographe indépendant intervenant pour la Ville



Nombre d'habitants : **30 000**
Territoire : **Roissy Pays de France**
Département : **Val-d'Oise**
Région : **Île-de-France**



« Notre responsabilité est de garantir à chaque enfant les meilleures conditions pour grandir, apprendre, s'épanouir et croire en son avenir. »

En immersion à Villiers-le-Bel



Son puits gallo-romain et son église Saint-Didier du XIIe siècle témoignent de l'ancienneté de ce bourg historique.



Le célèbre peintre académique Thomas Couture, maître d'Edouard Manet, y a résidé et établi son domaine jusqu'à sa mort.



L'édification des grands ensembles, comme le quartier des Carreaux dès les années 1950, a transformé la commune.

Tête à tête avec Djida TECHTACH

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Nous avons construit un programme municipal avec les enfants alors, si je devais réussir une seule transformation d'ici la mi-mandat, ce serait de faire de Villiers-le-Bel une véritable ville à hauteur d'enfant. Car une ville pensée pour les enfants est une ville meilleure pour tous : plus sûre, plus apaisée, plus verte, plus inclusive et plus attentive aux besoins des familles.

C'est cela qui guide l'ensemble de notre action. Cela se traduit par la création de la Maison de l'Enfance et de la Réussite Éducative (MERE), la rénovation de nos écoles, la construction d'un nouveau groupe scolaire, le développement du sport et de la culture, mais aussi par la transformation de nos quartiers, l'aménagement d'espaces publics plus accueillants, le renforcement de la tranquillité publique et la sanctuarisation de la nature en ville.

Notre responsabilité est de garantir à chaque enfant les meilleures conditions pour grandir, apprendre, s'épanouir et croire en son avenir. Car le véritable visage d'une ville se lit dans ce qu'elle offre à ses enfants. C'est à cette ambition que je souhaite consacrer ce mandat.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne a confirmé une conviction qui guide mon engagement depuis de nombreuses années : rien ne remplace le contact direct avec les habitants. Être maire, c'est être présente sur le terrain, dans les quartiers, les associations, les commerces ou les écoles. C'est écouter, dialoguer et comprendre les réalités du quotidien.

J'ai aussi mesuré une attente forte : être davantage associé aux décisions et retrouver confiance dans la vie publique. Nous avons donc fait le choix de renforcer cette proximité avec des élus référents dans chaque quartier, des permanences délocalisées et de nouvelles formes de participation citoyenne. Nous lancerons également une Convention citoyenne afin de redonner la parole à celles et ceux qui ne se sentent plus entendus. La démocratie locale doit vivre chaque jour, au plus près des habitants, pour construire avec eux l'avenir de notre ville.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

La réforme la plus déterminante serait de donner davantage de moyens, de stabilité et de liberté d'action aux collectivités locales dans le cadre d'une nouvelle étape de la décentralisation. Les maires sont aujourd'hui en première ligne face aux défis éducatifs, sociaux, écologiques, sécuritaires et urbains, sans toujours disposer des moyens nécessaires. Je crois profondément à l'action locale : les communes connaissent leurs territoires, leurs habitants et leurs besoins. La décentralisation doit s'accompagner d'une véritable confiance de l'État, de financements pérennes et d'une visibilité budgétaire permettant de conduire des projets sur le long terme. Donner aux maires les moyens d'agir, c'est permettre à la République d'être plus proche, plus efficace et plus juste pour nos concitoyens.

CÉDRIC
GOURIN

MAIRE DE
SAINT-JEAN-DE-BRAYE

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Saint-Jean-de-Braye
- ✓ Vice-président d'Orléans Métropole

Crédit photo : © Ville de Saint-Jean-de-Braye



Nombre d'habitants : **23 100**
Territoire : **Orléans Métropole**
Département : **Loiret**
Région : **Centre-Val de Loire**



« La commune sera équipée en 100 % LED en septembre. »



Tête à tête avec Cédric GOURIN

Quelle est la première décision que vous avez engagée ?

Dès la première semaine de notre installation au Conseil municipal de Saint-Jean de Braye, nous avons rétabli l'éclairage public la nuit.

Cette décision est intervenue dès la première semaine du mandat, car elle constituait un engagement fort de notre campagne et une attente largement exprimée par les habitants.

Nous avons fait le choix d'un retour à un éclairage raisonné, conciliant sécurité, qualité de vie et préservation de l'environnement. Ainsi, certains secteurs sensibles pour la biodiversité, comme le parc des Longues-Allées, sont complètement éteints, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Cette décision s'inscrit également dans une démarche de long terme. Grâce aux investissements engagés avec Orléans Métropole, la commune sera équipée en 100 % LED en septembre, permettant un meilleur pilotage et une maîtrise plus fine des consommations énergétiques.

Qu'est-ce votre territoire vous a appris pendant la campagne ?

Une campagne électorale est sans doute le meilleur exercice pour comprendre une ville et ceux qui y vivent. Pendant plusieurs mois, nous avons parcouru Saint-Jean de Braye quartier par quartier, rue par rue, à la rencontre des habitants. Nous avons découvert notre ville autrement, à travers les réalités du quotidien : un problème de voirie, un manque de stationnement, un éclairage défaillant, un sentiment d'insécurité, une attente en matière de cadre de vie.

Cette expérience a renforcé une conviction forte : une ville fonctionne exactement comme une copropriété : les élus sont des citoyens comme les autres, nous vivons tous ensemble, et le Maire n'est finalement que le président de ce Conseil syndical.

En immersion à Saint-Jean-de-Braye



En mai 1429, Jeanne d'Arc prend d'assaut la bastille Saint-Loup, une étape décisive pour la libération d'Orléans.



Saint-Jean-de-Braye est historiquement liée à l'horticulture orléanaise, qui a contribué à sa renommée dans le domaine des plantes et des fleurs.



Le pittoresque canal d'Orléans, creusé au XVII^e siècle, offre aujourd'hui un cadre naturel idéal pour de belles promenades.



Autrefois célèbre pour ses vignes cultivées depuis l'époque romaine, la commune s'est ensuite reconvertie avec succès dans le maraîchage.

C'est cette vision qui nous a conduit à instaurer une permanence des élus tous les dimanches matin sur le marché, afin de rester à l'écoute et d'agir au plus près des habitants.

Qu'attendez-vous du Gouvernement pour accélérer notre action sur le terrain ?

Ce que j'attends de l'État, c'est qu'il exerce pleinement ses missions régaliennes et qu'il retrouve de l'autorité. Pour être plus efficaces sur le terrain, les collectivités ont besoin d'être davantage soutenues par l'État dans le domaine de la sécurité et de la justice.

Les Maires, les polices municipales et les forces de sécurité nationale accomplissent un travail considérable pour lutter contre les incivilités, les dégradations et les violences du quotidien. Pourtant, trop souvent, les réponses judiciaires ne sont pas à la hauteur du sentiment d'impunité qui s'installe.

Les élus locaux sont en première ligne face aux attentes légitimes des habitants, mais ils disposent de moyens limités lorsque les sanctions ne suivent pas. Nous avons besoin d'un véritable choc de sécurité, avec des lois plus fermes et une réponse judiciaire à la hauteur.

C'est indispensable pour garantir la tranquillité publique à laquelle nos concitoyens aspirent.



CYRIL
CIBERT

PRÉSIDENT DU GRAND-
CHÂTELLERAULT



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Chenevelles
- ✓ Président du Grand-Châtellerault



Nombre d'habitants : **82 700**
Territoire : Grand-Châtellerault
Département : **Vienne**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**

Crédit photo : ©Grand Chatellerault - Lips Photographie





« Les élus ruraux sont souvent les MacGyver de la démocratie : ils font beaucoup avec peu, trouvent des solutions concrètes, tiennent le lien social et assurent la présence républicaine au quotidien. »

Crédit photo : © Grand-Châtellerauld - iBooCREATION

Tête à tête avec Cyril CIBERT

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Si je devais réussir une transformation d'ici la mi-mandat, ce serait de décliner à l'échelle de l'agglomération de Grand-Châtellerauld le projet ERRE (Élus ruraux relais de l'égalité) porté par l'Association des Maires ruraux de France.

Dans nos villages, la mairie est souvent la première porte que l'on pousse quand on ne sait plus vers qui se tourner. Les élus ruraux sont au contact direct des habitants, ils voient les fragilités, les violences, les personnes qui sont sur la brèche, souvent avant les institutions spécialisées. L'enjeu est donc de structurer cette proximité : former les élus, mieux orienter les personnes, créer des réflexes de signalement et d'accompagnement. Si nous réussissons cela, alors nous aurons donné un supplément d'âme au rôle des élus et permis de ramener de l'égalité dans les territoires ruraux. C'est une transformation peut être discrète, mais d'une grande importance.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

J'attends d'abord du respect, de la concertation et du dialogue. Les élus ruraux ne demandent pas qu'on décide à leur place depuis des bureaux éloignés du terrain. Ils demandent que leur expertise soit reconnue. Un maire rural connaît ses habitants, ses hameaux, ses fragilités, ses associations, ses artisans, ses agriculteurs, ses urgences. Les élus ruraux sont souvent les MacGyver de la démocratie : ils font beaucoup avec peu, trouvent des solutions concrètes, tiennent le lien social et assurent la présence républicaine au quotidien.

En immersion en Grand-Châtellerauld

- 

Son ancienne Manufacture d'armes ("La Manu") est aujourd'hui un grand pôle culturel et de loisirs.
- 

Bastion manufacturier de la Vienne, le territoire se tourne vers l'industrie du futur.
- 

Connectée au TGV, elle forme un axe de liaison clé entre Tours et Poitiers.
- 

La ville d'art et d'histoire de Châtellerauld est marquée par son pont Henri IV sur la Vienne.

Les institutions doivent donc les associer en amont, réellement, pas une fois les décisions déjà prises. La réussite d'un mandat suppose que tous les acteurs, publics comme privés, nationaux, régionaux ou départementaux, considèrent les communes rurales comme des partenaires à part entière.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

La priorité doit être de redonner aux communes et intercommunalités une vraie autonomie financière. Aujourd'hui, les maires sont responsables de presque tout aux yeux des habitants, mais dépendent trop souvent de dotations incertaines, d'appels à projets complexes et de financements décidés loin de chez eux. Il faut maintenir des moyens solides, notamment pour l'investissement, l'ingénierie et les services publics de proximité. Si nous voulons respecter la promesse constitutionnelle de l'autonomie des collectivités locales, nous devons ouvrir le chantier de l'autonomie fiscale locale. Une commune qui ne sait pas sur quelles ressources elle pourra compter ne peut pas planifier sérieusement. Si l'État veut des élus locaux responsables, il doit leur donner des moyens stables et une capacité réelle à financer leurs choix.



JULIEN DI BENEDETTO

PRÉSIDENT DE PROVENCE- ALPES-AGGLOMÉRATION

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Digne-les-Bains
- ✓ Président de Provence-Alpes Agglomération

Crédit photo : © Cyrille de Villèle - Ville de Digne-les-Bains



Nombre d'habitants : **48 700**
Territoire : **Provence-Alpes Agglomération**
Département : **Alpes-de-Haute-Provence**
Région : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**



« La requalification du centre-ville de Digne-les-Bains a été l'un des fers de lance de ma campagne. Parce qu'ici, bat le cœur vibrant de notre ville, de notre histoire, de nos racines. »

Tête à tête avec Julien DI BENEDETTO



Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La requalification du centre-ville de Digne-les-Bains a été l'un des fers de lance de ma campagne aux dernières élections municipales. Parce qu'ici, bat le cœur vibrant de notre ville, de notre histoire, de nos racines. Parce que notre centre ancien, trop longtemps délaissé, mérite mieux que de tomber dans la paupérisation, l'insécurité et le délabrement. Parce que je ne crois pas à la fatalité, au renoncement, et que si nous arrivons à redresser la trajectoire, tout redeviendra possible et nous serons alors encore plus fiers de notre ville et de notre identité. Il n'y a rien de cassé que nous ne puissions réparer ensemble... Bien sûr, cela prend du temps et de l'énergie mais j'espère sincèrement amorcer ce virage et engager les mesures nécessaires dès le début de mon premier mandat de maire.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre commune ?

Sans négliger le rôle fondamental qu'occupe chaque partenaire institutionnel dans la structuration de notre commune, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est actuellement identifiée comme le partenaire local privilégié pour le développement et le désenclavement de Digne-les-Bains. Fédératrice et s'inscrivant avec pertinence dans les problématiques imbriquées de territoire, par une vision large et transversale, la Région est une entité qui met en lien les acteurs importants qui portent nos ambitions et font notre avenir. Par des compétences variées - parfois exclusives comme les lycées, les transports, le développement économique ou l'aménagement du territoire - ou bien partagées avec la santé, la culture ou le tourisme,

En immersion à Provence-Alpes-Agglomération

-  Centrée sur Digne-les-Bains, station thermale reconnue et capitale de la lavande.
-  Berceau du 1er Géoparc UNESCO, célèbre pour ses paysages et ses trésors géologiques.
-  Vaste territoire marquant la majestueuse transition entre la Provence et les sommets alpins.
-  Véritable paradis du tourisme vert et des sports de pleine nature (VTT, randonnée).

la Région nous touche autant dans notre «simple» quotidien que dans nos rêves en étant un formidable catalyseur de grands projets; la preuve en est avec l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 2030.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Comme le Président Emmanuel Macron avait bien voulu le souligner le 16 avril 2026 lors de la réception donnée à l'Élysée en l'honneur des Maires de France, les problèmes liés à la «paperasserie» et aux surcharges normatives pèsent trop lourdement sur les collectivités locales et leur fonctionnement quotidien. La réduction des délais de traitement des dossiers instruits par l'État et la simplification administrative de façon générale sont devenues indispensables pour redonner de l'agilité et du dynamisme à la gestion des communes. Les maires ne doivent pas être découragés par des contraintes bureaucratiques et se résigner à ne pouvoir aboutir des projets structurants, qui nécessitent actuellement une véritable «abnégation» pour être menés à bien sur le long terme, malgré l'accompagnement des services et agents de l'État. Le monde change... tout en conservant l'esprit républicain, il faut aujourd'hui savoir aller plus vite pour pouvoir aller plus loin.

Crédit photo: © Cyrille de Villele - Ville de Digne-les-Bains

CÉDRIC SABOURET MAIRE DE GONESSE

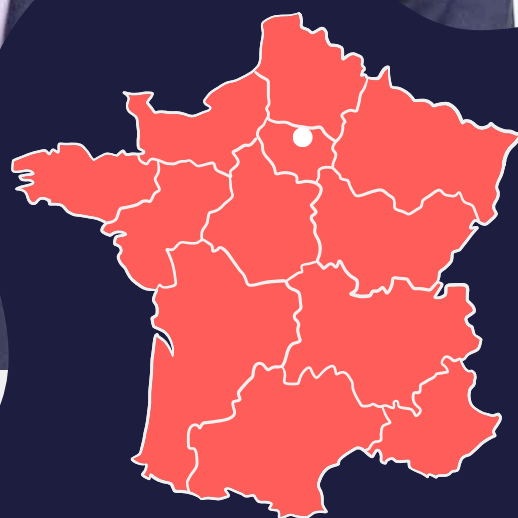


FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Gonesse
- ✓ Vice-président à Roissy Pays de France
- ✓ Conseiller départemental du Val d'Oise

Crédit photo : © Pierre Pineau



Nombre d'habitants : **27 700**
Territoire : **Roissy Pays de France**
Département : **Val-d'Oise**
Région : **Île-de-France**



« Les 13-30 ans ne seront pas seulement consultés, ils seront co-auteurs de notre politique jeunesse. »

Tête à tête avec Cédric SABOURET

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La transformation qui me tient le plus à cœur, ce serait d'avoir réussi à construire notre politique jeunesse directement avec les jeunes, ce que les communes arrivent très difficilement à faire. Les Assises de la jeunesse que nous venons de lancer s'inscrivent en effet dans une démarche innovante : les 13-30 ans ne seront pas seulement consultés, ils seront co-auteurs de notre politique jeunesse. Formation, emploi, culture, mobilité : rien ne sera décidé sans eux. C'est aussi une réponse concrète à l'abstention grandissante des jeunes à toutes les élections. Si on veut qu'ils croient à nouveau à la politique, il faut leur prouver qu'elle les concerne et qu'ils peuvent la façonner. Donner du pouvoir réel aux jeunes sur leur ville, c'est le meilleur antidote au désengagement civique. D'ici à la mi-mandat, Gonesse aura montré qu'une autre façon de faire la politique locale est non seulement possible, mais nécessaire.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a appris que nos concitoyens analysent leur réalité avec une lucidité que beaucoup d'élus sous-estiment. Partout, des habitants de tous âges avaient des diagnostics justes et des propositions concrètes, mais personne ne leur demandait vraiment leur avis. Une action publique pertinente, c'est celle qui fait confiance à l'intelligence collective des citoyens à tous les échelons. Associer les habitants aux décisions qui les concernent, c'est la condition pour répondre concrètement aux préoccupations des Français, briser la défiance envers les institutions et redonner du sens à l'engagement civique. À Gonesse, les Assises de la jeunesse en sont la première illustration, mais cette logique doit irriguer toute la vie municipale. Il existe une véritable expertise de terrain des citoyens eux-mêmes. Quand on mobilise cette expertise, on gagne du temps et on prend de meilleures décisions.

En immersion à Gonesse



Dès le Moyen Âge, le très prisé "pain de Gonesse" approvisionnait massivement la capitale.



En 1783, le premier ballon à gaz parti de Paris s'y pose, terrifiant les paysans qui le mettent en pièces.



L'église Saint-Pierre-Saint-Paul (XIIe-XIIIe s.) témoigne de la riche histoire agricole du bourg.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

Contrairement aux idées reçues véhiculées dans certains médias qui critiquent régulièrement la politique de la ville ou les actions de solidarité territoriale, les communes populaires ne sont pas généreusement dotées en argent public. D'abord, elles sont structurellement sous-dotées par rapport à leurs besoins. Notre audit financier lancé dès le début du mandat le confirme. Ensuite, il faut noter que les services publics ordinaires y sont parfois moins présents ou moins bien dotés. En Île-de-France, les villes les plus aisées disposent de davantage de policiers nationaux par habitant et de services à la population mieux financés. La péréquation actuelle ne corrige pas vraiment ces inégalités. La mesure prioritaire que j'attends du Gouvernement, c'est une réforme profonde de la dotation globale de fonctionnement qui reflète enfin les réalités sociales des territoires. Mais au-delà des moyens, c'est aussi une question de confiance : il faut faire confiance aux maires qui connaissent leur terrain, simplifier les appels à projets kafkaïens et cesser de traiter les élus locaux comme des gestionnaires sous tutelle.

GWENDOLINE CHAUDOIR

PRÉSIDENTE DE HÉRAULT MÉDITERRANÉE

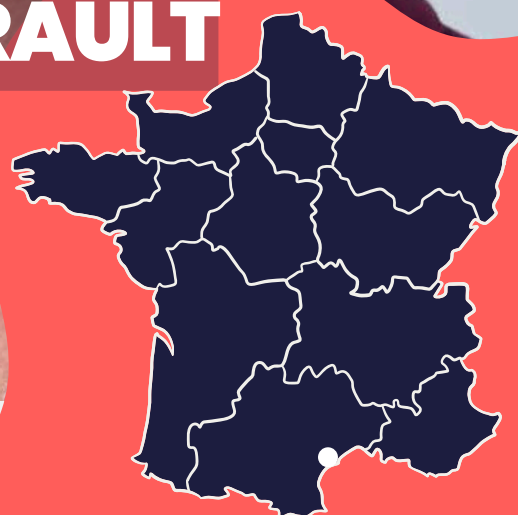


FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Portiragnes depuis 2012
- ✓ Présidente de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Crédit photo : © Ville de Portiragnes



Nombre d'habitants : **83 000**
Territoire : **Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée**
Département : **Hérault**
Région : **Occitanie**



« Réussir cette transition, c'est prouver qu'un territoire méditerranéen peut rester attractif, vivant et créateur d'emplois, tout en devenant un modèle de résilience environnementale pour les générations futures. »

TÊTE À TÊTE AVEC GWENDOLINE CHAUDOIR


Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?



La transformation qui marquera durablement notre territoire est la conciliation réussie entre transition écologique, énergétique et dynamisme économique. Pour Portiragnes comme pour l'Agglomération, l'enjeu est de préserver nos ressources face au changement climatique tout en protégeant notre littoral, notre biodiversité et notre économie. D'ici la mi-mandat, je veux structurer un modèle de développement qui soutienne nos viticulteurs, nos entrepreneurs et notre économie touristique, sans épuiser nos milieux naturels. Concrètement, cela passe par la modernisation de nos réseaux d'eau, la désimperméabilisation des sols, la végétalisation de nos coeurs de ville et le développement des mobilités douces. Cela passe aussi par une nouvelle offre de formations et d'emplois pour préparer les métiers de demain et offrir à notre jeunesse un avenir sur son territoire. Réussir ce virage, c'est prouver qu'un territoire méditerranéen peut rester attractif, vivant et créateur d'emplois, tout en devenant un modèle de résilience environnementale pour les générations futures.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

Pour développer Portiragnes et faire rayonner l'agglomération, j'attends des acteurs locaux et des institutions un engagement fondé sur la co-construction et la simplification. Nos partenaires institutionnels ne doivent pas être de simples financeurs, mais de véritables alliés de terrain. Nous avons besoin d'une synergie forte pour relever les défis du logement, de l'accès aux soins et de la diversification de notre offre touristique. J'attends également une plus grande agilité administrative.

En immersion en Hérault Méditerranée



Portée par le Cap d'Agde, l'une des plus grandes et emblématiques stations balnéaires d'Europe.

Intègre Pézenas, ville d'art et d'histoire à l'architecture préservée, intimement liée à Molière.

Géographiquement structurée par le fleuve Hérault et traversée par le Canal du Midi (UNESCO).

Son identité repose sur un double pilier majeur : le tourisme littoral et la viticulture dans l'arrière-pays.

Les projets communaux ou intercommunaux ne peuvent plus être ralentis par des superpositions de normes ou des circuits de décision trop complexes. Travaillons main dans la main, dans un esprit de confiance réciproque, pour transformer les budgets en réalisations concrètes. C'est en unissant nos forces que nous libérerons tout le potentiel de notre bassin de vie.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Le message que j'adresse au Gouvernement est clair : faites confiance aux maires et redonnez-nous de la visibilité financière. La décision nationale qui accélérerait concrètement notre action serait la garantie d'une autonomie fiscale restaurée et d'un choc de simplification réglementaire. Aujourd'hui, l'instabilité des dotations et la lourdeur des procédures usent l'énergie des équipes locales. Pour répondre aux urgences de nos concitoyens, qu'il s'agisse de sécurité, d'aménagement ou de transition écologique, nous avons besoin de leviers financiers prévisibles et pérennes. Libérez l'action locale des carcans bureaucratiques. Donnez-nous les moyens de décider là où bat le cœur de la République : sur le terrain. Les élus locaux sont les meilleurs architectes de la proximité ; permettez-nous d'agir vite et juste.

Crédit photo : © Ville de Portiragnes



ARISTIDE OLIVIER

MAIRE DE CAEN

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Caen depuis 2024
- ✓ Vice-président de la CU Caen la Mer
- ✓ Conseiller régional de Normandie

Crédit photo : © Maxime_BOUVIER_Ville_de_Caen



Nombre d'habitants : **109 000**
Territoire : **Caen la Mer**
Département : **Calvados**
Région : **Normandie**



« Je ne crois pas qu'une ville se transforme durablement grâce à un seul projet. Les politiques publiques s'entrecroisent et se renforcent mutuellement. »

Tête à tête avec Aristide OLIVIER

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Je ne crois pas qu'une ville se transforme durablement grâce à un seul projet. Les politiques publiques s'entrecroisent et se renforcent mutuellement. Il n'existe d'ailleurs pas de petit projet dès lors qu'il améliore concrètement la vie des habitants. C'est pourquoi j'ai construit notre programme municipal autour de six piliers : une ville plus sûre, plus humaine et solidaire, pleinement engagée dans la transition écologique, plus belle, plus vibrante et plus attractive.

À mi-mandat, je souhaite que les Caennaises et les Caennais constatent des avancées tangibles sur chacun de ces axes et mesurent que la ville avance dans la bonne direction. Plus qu'une réalisation emblématique, c'est notre capacité à tenir nos engagements, à poursuivre une gestion rigoureuse et à préparer l'avenir qui marquera durablement Caen.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Cette campagne a confirmé ce que mes 18 premiers mois comme Maire m'avaient déjà appris : les Caennais attendent avant tout d'être écoutés et entendus. Parfois, il s'agit de répondre à des préoccupations très concrètes du quotidien, comme accéder à un logement ou garantir la tranquillité publique dans un quartier. Parfois, c'est porter de grands projets qui engagent l'avenir de Caen, à l'image de notre nouvelle ligne de tramway. Dans tous les cas, aucune politique publique pertinente ne peut être menée sans partir des besoins exprimés par les habitants. C'est pourquoi je veux poursuivre une méthode fondée sur l'écoute, la concertation, la co-construction et la transparence.

En immersion à Caen



A conservé le siège du Conseil régional normand en 2015 pour équilibrer l'hégémonie de Rouen.



Reconstruite après 1944 selon un plan moderniste imposant le maintien de la pierre locale.



Érigée par Guillaume le Conquérant comme capitale politique normande pour rivaliser avec Rouen.



Berceau technologique ayant accueilli les toutes premières expérimentations mondiales de la carte à puce.

C'est aussi pour cela que je me suis entouré de quatre Maires-adjoints de proximité et que je reçois, chaque mercredi, les habitants qui souhaitent me rencontrer.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

La mesure prioritaire que j'attends de l'État est une véritable simplification des procédures administratives. Les maires sont aujourd'hui confrontés à une multiplication des normes, des délais et des interlocuteurs qui ralentit fortement la mise en œuvre des projets attendus par les habitants. Alors que les attentes de nos citoyens sont immédiates, les procédures permettant de conduire le changement sont souvent longues et complexes. L'exemple de la reconstruction de Notre-Dame a montré qu'il est possible d'aller plus vite tout en maintenant un haut niveau d'exigence et de qualité. Les collectivités ont besoin de davantage de souplesse, de lisibilité et de coordination entre les acteurs publics. Simplifier ne signifie pas renoncer aux contrôles ni à l'ambition, mais permettre aux élus locaux d'agir plus efficacement au service de leur territoire.



ANTHONY BROTTIER

MAIRE DE POITIERS

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Poitiers
- ✓ Président du Grand Poitiers
- ✓ Conseiller départemental de la Vienne

Crédit photo : © Conseil communautaire_Yann Gachet



Nombre d'habitants : **90 000**
Territoire : **Grand Poitiers**
Communauté urbaine
Département : **Vienne**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**

« J'ai souhaité renforcer un principe essentiel : la proximité démocratique. C'est le sens de la mise en place des élus de quartier à Poitiers. »

Tête à tête avec Anthony BROTIER

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Depuis notre élection, j'ai souhaité renforcer un principe essentiel : la proximité démocratique. C'est le sens de la mise en place des élus de quartier à Poitiers. Cette organisation permet à chaque habitante et à chaque habitant d'identifier des interlocutrices et interlocuteurs clairement référencés, présents sur le terrain et pleinement engagés au service de leur quartier. C'est une évolution importante dans notre manière de gouverner : une action publique plus accessible, plus réactive et davantage connectée aux réalités du quotidien. Les élus de quartier portent une exigence simple : mieux écouter pour mieux décider, mieux coordonner l'action municipale et renforcer le dialogue permanent avec les habitants. Pour Poitiers, c'est une manière concrète de faire vivre la démocratie locale et de construire une ville plus proche, plus attentive et plus collective.

Qu'est-ce votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a confirmé une attente forte des Poitevines et des Poitevins : celle d'une municipalité proche, attentive et pleinement engagée sur les réalités du quotidien. Au-delà des grands projets, nos habitantes et habitants attendent une action publique concrète, lisible et réactive sur les sujets qui touchent directement leur cadre de vie : l'espace public, les mobilités, la tranquillité ou encore l'accès aux services. Cette exigence de proximité guide notre action.

En immersion à Poitiers



Le Futuroscope, célèbre parc dédié aux technologies, est le grand moteur touristique du territoire.



La ville est associée à plusieurs batailles célèbres, dont celle de 732 qui vit Charles Martel repousser une armée omeyyade entre Tours et Poitiers.



Fondée en 1431, son Université historique fait d'elle l'une des villes les plus étudiantes de France.

Elle implique d'être davantage présents sur le terrain, de mieux associer les habitants aux décisions qui les concernent et de garantir une réponse publique plus accessible. À Poitiers, nous faisons le choix d'une ville qui agit au plus près de chacune et chacun, avec une ambition simple : améliorer durablement le quotidien et renforcer la confiance démocratique.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

La réforme la plus déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action des communes serait de garantir une plus grande autonomie financière aux collectivités locales. Les maires sont en première ligne pour répondre aux attentes du quotidien : services publics, transition écologique, entretien du patrimoine, proximité et solidarité. Pour agir efficacement et dans la durée, nous avons besoin de ressources lisibles, stables et d'une capacité de décision renforcée sur leur affectation. La multiplication des contraintes budgétaires et la réduction progressive des leviers fiscaux limitent aujourd'hui notre marge d'action, alors même que les communes demeurent l'échelon de proximité le plus directement sollicité par les habitants. Redonner de la visibilité financière aux collectivités, c'est renforcer leur capacité à investir, à anticiper et à répondre concrètement aux besoins du territoire.

MAXIME THORY

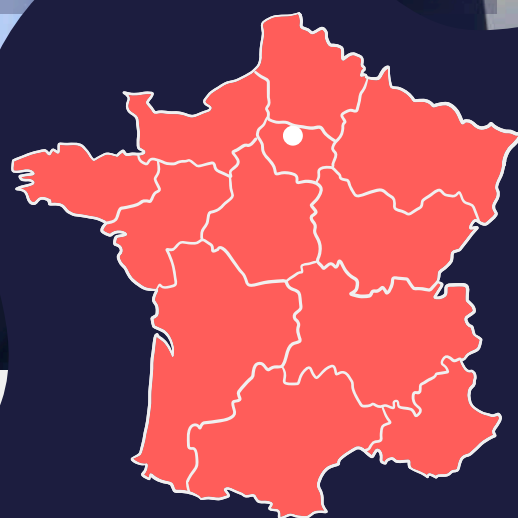
PRÉSIDENT DE LA PLAINE VALLÉE

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Montmorency
- ✓ Président de la communauté d'agglomération Plaine Vallée

Crédit photo : © la Plaine Vallée



Nombre d'habitants : **186 000**
Territoire : **Communauté
d'agglomération Plaine Vallée**
Département : **Val-d'Oise**
Région : **Île-de-France**

« Je plaide pour l'organisation de grands référendums dès l'élection d'un nouveau président de la République sur des sujets tels que la maîtrise des déficits publics, les libertés locales ou la sécurité. »

Tête à tête avec Maxime THORY

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Depuis 2020, avec mon équipe, nous poursuivons une ambition simple : faire de Montmorency une ville où chacun trouve sa place, où l'on se sent en sécurité, où l'on profite d'un cadre de vie préservé et où l'esprit village demeure une réalité du quotidien. En mars dernier, près de 77 % des Montmorencéens nous ont renouvelé leur confiance dès le premier tour. Ce résultat traduit une attente forte : préserver et renforcer les qualités qui font l'identité de notre ville. Notre responsabilité est donc claire : protéger ce qui fait la force de Montmorency tout en préparant son avenir. Dans cet esprit, nous poursuivrons le développement de la police municipale et de la vidéoprotection, créerons un grand parc paysager avec une ferme pédagogique, mènerons la rénovation de la Collégiale Saint-Martin et continuerons à investir dans la qualité de nos espaces publics. Les habitants nous demandent de faire évoluer Montmorency sans qu'elle perde son âme. C'est le cap que nous nous sommes fixé : une ville qui avance, se modernise et reste fidèle à son identité, à son histoire et à son art de vivre.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne a confirmé ce que je constate chaque jour sur le terrain : les habitants attendent avant tout des résultats et de la sincérité.

Ils sont de moins en moins sensibles aux postures politiques ou aux querelles partisanes. Ce qui compte, ce n'est pas qu'une mesure soit de droite ou de gauche, mais qu'elle améliore concrètement leur quotidien. Ils attendent des rues entretenues, des écoles de qualité, une ville sûre, des services publics efficaces, des finances maîtrisées et des élus qui tiennent leurs engagements.

J'ai également ressenti une forme de lassitude face à une parole publique qui promet beaucoup mais agit parfois trop peu. Beaucoup de nos concitoyens ont le sentiment que les décisions sont prises loin d'eux.

En immersion à La Plaine Vallée



L'agglomération abrite Engghien-les-Bains, l'unique station thermale d'Île-de-France, célèbre pour son casino.



Le territoire est dominé par l'immense forêt de Montmorency, refuge historique de Jean-Jacques Rousseau.



Issue d'une fusion en 2016, elle mêle la dense vallée de Montmorency aux franges de la plaine de France.



Très résidentielle et pavillonnaire, c'est une ancienne zone de villégiature prisée par la bourgeoisie parisienne.

Cela nous oblige à rester fidèles à une méthode simple : être présents, écouter, agir et rendre compte.

Je crois profondément que les Français demandent avant tout des élus sincères, proches d'eux et capables d'apporter des réponses concrètes. L'humilité et l'efficacité sont aujourd'hui les qualités les plus attendues chez les dirigeants.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Je plaide pour l'organisation de grands référendums dès l'élection d'un nouveau président de la République sur des sujets majeurs comme la maîtrise des déficits publics, les libertés locales ou la sécurité.

Nous traversons une crise politique, démocratique et budgétaire, mais aussi une forme d'impuissance publique organisée. En tant que maire et président d'agglomération, il m'arrive régulièrement d'appliquer des décisions auxquelles je n'ai pas été associé.

Les élus locaux restent les premiers interlocuteurs des habitants et leur rendent des comptes. Pourtant, ils disposent de moins en moins de marges de manœuvre pour répondre aux attentes de leurs administrés.

Il faut retrouver le pouvoir d'agir : pour le Gouvernement, à travers le référendum et la réduction du déficit public ; pour l'État local, en réinternalisant certaines missions confiées à des opérateurs éloignés des citoyens ; et pour les maires, grâce à une grande loi renforçant leurs compétences sur les sujets dont ils ont déjà la responsabilité devant les habitants.

STÉPHANE MAZARS

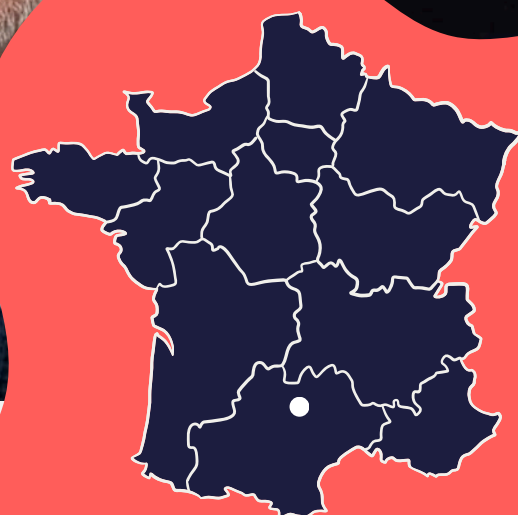
MAIRE DE RODEZ

FONCTIONS POLITIQUES

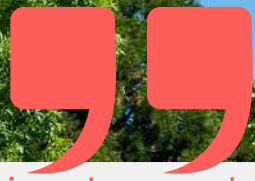


- ✓ Maire de Rodez
- ✓ Président de Rodez Agglomération

Crédit photo : © Ville de Rodez



Nombre d'habitants : **24 000**
Territoire : **Rodez Agglomération**
Département : **Aveyron**
Région : **Occitanie**



« Le sport, c'est bien plus que du sport, c'est l'éducation à la citoyenneté, au respect des règles, au goût de l'effort et de la solidarité. »

Tête à tête avec Stéphane MAZARS

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Dans le cadre du budget supplémentaire de la Ville de Rodez, nous avons inscrit des crédits pour permettre la mise en œuvre, dès le mois de septembre prochain, du Pass Sport Municipal. Ce dispositif consiste à verser aux familles éligibles à la prime de rentrée scolaire une aide financière pour la prise d'une licence dans un club sportif de la Ville. Il s'appliquera aux enfants âgés de 6 à 13 ans qui ne bénéficient plus aujourd'hui du Pass Sport National. C'était un engagement fort que nous avons porté au cours de la campagne municipale, afin qu'aucun enfant de la ville ne puisse être privé d'une adhésion à un club sportif pour des raisons financières. Car le sport, c'est bien plus que du sport : c'est l'éducation à la citoyenneté, au respect des règles, au goût de l'effort et de la solidarité. C'est aussi un moyen d'éviter les pratiques sportives informelles et d'inciter nos jeunes à pratiquer une activité dans un club, au contact d'éducateurs dûment formés.

Qu'est-ce votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne municipale a permis à mes colistiers et à moi-même de confirmer que les politiques publiques ne devaient pas se limiter au centre historique d'une cité mais devaient répondre aux aspirations de TOUS quels que soit le quartier dans lequel on vit. Une Ville comme Rodez se sont des quartiers avec de fortes identités qu'il faut respecter. L'objectif c'est que dans chacun d'entre eux il y ait une présence des services de proximités et des élus identifiés et présents qui répondent au quotidien, aux préoccupations des administrés.

En immersion à Rodez

-  La ville abrite le prestigieux musée Soulages, dédié au maître contemporain de l'Outrenoir.
-  La cathédrale Notre-Dame, en grès rose, domine la cité avec son majestueux clocher de 87 mètres.
-  Rodez est étroitement associées au groupe RAGT, acteur d'envergure internationale dans la recherche agronomique.
-  La capitale du Rouergue vibre l'été au rythme de l'Estivada, un grand festival festif et convivial.

D'ailleurs, dès la rentrée prochaine, en tant que Maire avec mes adjoints, nous tiendrons des permanences dans les quartiers, en prise directe avec les préoccupations de nos concitoyens.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Même dans un département réputé pour son faible taux de délinquance et sa qualité de vie, il n'en demeure pas moins que nos concitoyens ruthénois sont dans l'attente d'une action municipale forte sur les sujets d'incivilités et d'insécurité. Un fait divers commis ici, à Rodez, aura un retentissement bien plus important que ce même fait divers commis dans une grande métropole. Il appartient donc à la municipalité de répondre aux attentes de nos administrés et il est donc urgent que le Gouvernement aille jusqu'au au terme de la procédure législative engagée pour pouvoir donner à nos policiers municipaux, d'avantage de moyens et de pouvoirs. Même si, en tant que maire, je suis attentif aux moyens donnés dans ma ville par l'État, à la police nationale, notamment en termes d'effectifs, il n'en demeure pas moins, que pour assurer un véritable continuum de sécurité efficient, le Maire doit prendre également sa part de responsabilité pour assurer la sécurité de tous dans l'espace public.

Crédit photo: JARDIN DU FOIRAL - ©Ville de Rodez - C. Méraillies

SONIA BENAMEUR MAIRE DE RIS-ORANGIS



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Ris-Orangis
- ✓ Vice-présidente de Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Crédit photo : © Ville de Ris-Orangis



Nombre d'habitants : **31 200**
Territoire : **Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart**
Département : **Essonne**
Région : **Île-de-France**



« Je veux que l'élan citoyen qui a porté notre campagne se poursuivre en nous permettant de mieux orienter l'action publique. »

Tête à tête avec Sonia BENAMEUR




Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune?

La transformation qui marquerait durablement notre commune, c'est de remettre le quotidien des Rissois au cœur de notre action. Les habitants attendent d'abord des choses concrètes : une voirie entretenue, des espaces verts soignés, des rues propres. Ce sont ces réalités simples qui font la qualité de vie au quotidien et qui fondent la confiance envers leur commune. Mais agir sur le quotidien, c'est aussi préparer l'avenir. Nous voulons créer des dispositifs d'accompagnement concrets pour aider nos jeunes à se former et à accéder à l'emploi, en mobilisant les acteurs économiques du territoire. Ces deux ambitions vont de pair : un cadre de vie digne aujourd'hui, et de vraies perspectives pour ceux qui construiront Ris-Orangis demain.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique?

J'ai pu constater que la force de notre territoire réside dans l'engagement de tous les habitants dans différents aspects de notre vie collective. Ce sont les meilleurs connaisseurs des enjeux et des besoins du territoire. Durant la campagne électorale, nous avons mis en place des consultations citoyennes qui nous ont permis de consolider notre programme et de recueillir les doléances des Rissois. Depuis notre arrivée aux responsabilités, nous avons poursuivi cette méthode en mettant en place des consultations régulières sur différents sujets comme la programmation de notre cinéma en plein air ou pour les horaires d'ouverture d'un city stade. Je veux que l'élan citoyen qui a porté notre campagne se poursuivre en nous permettant de mieux orienter l'action publique. Dans cette perspective, nous allons développer une application qui informera les citoyens sur l'actualité de leur ville et leur permettra de signaler les problèmes dans leurs villes (dépôts sauvages, nids de poule, mobilier urbain détérioré...).

En immersion à Ris-Orangis

-  La commune est issue du regroupement des anciens villages de Ris et d'Orangis lors de la Révolution française.
-  Le château local fut transformé en 1911 par l'artiste Dranem en célèbre maison de retraite pour les gens de spectacle.
-  Le site historique des Docks témoigne du puissant essor manufacturier de la ville sur les bords de Seine.

Cela nous oblige à rester fidèles à une méthode simple : être présents, écouter, agir et rendre compte. Je crois profondément que les Français demandent avant tout des élus sincères, proches d'eux et capables d'apporter des réponses concrètes. L'humilité et l'efficacité sont aujourd'hui les qualités les plus attendues chez les dirigeants.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement d'action de votre commune?

La réforme la plus déterminante serait celle qui redonnerait aux communes une véritable liberté d'action. Depuis plusieurs années, les décisions se concentrent vers le haut — intercommunalités, métropoles, État — au détriment des maires et de leur capacité à agir directement sur leur territoire. Or le maire reste l'élu le plus proche des habitants, celui qui voit les problèmes se former avant qu'ils n'éclatent. Cette proximité est une force, mais elle ne peut s'exercer pleinement que si le cadre légal laisse une marge de manœuvre suffisante. Aujourd'hui, trop de normes s'empilent, trop de compétences sont partagées au point que la responsabilité de chacun devient illisible. Ce que j'attends, c'est une décentralisation assumée : redonner aux communes la maîtrise de leurs choix, alléger les contraintes administratives. Non pas pour faire ce qu'on veut, mais pour que chaque maire réponde vraiment devant ses habitants. C'est cela, la démocratie locale.

Crédit photo : © Ville de Ris-Orangis

PIERRE CROSNIER LECOINTE MAIRE DE BOIS-COLOMBES

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Bois-Colombes
- ✓ Vice-président de Boucle Nord de Seine

Crédit photo : ©bertrand-guigou



Nombre d'habitants : **28 900**
Territoire : **Boucle Nord de Seine**
Département : **Hauts-de-Seine**
Région : **Île-de-France**

« Les importantes économies générées par les mesures de sobriété énergétique de nos bâtiments municipaux démontrent qu'il est possible d'allier la défense de l'environnement avec celle du contribuable. »

Tête à tête avec Pierre CROSNIER LECONTE

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La transformation la plus structurante à mes yeux est l'engagement de notre ville dans la transition écologique. Je souhaite une écologie de bon sens, pragmatique, dépourvue d'idéologie.

Bois-Colombes est une ville enclavée et fortement urbanisée, et pourtant nos leviers d'action sont multiples, grâce aux nombreuses compétences dont disposent les communes: végétalisation systématique lorsque que cela est possible, extension et mise en cohérence des itinéraires cyclables, restrictions à la bétonisation dans le plan local d'urbanisme, sobriété énergétique, introduction de clauses environnementales dans les marchés publics, passage de l'éclairage public en LED, récupération de l'eau, collecte de toutes formes de déchets...

Les importantes économies générées par les mesures de sobriété énergétique de nos bâtiments municipaux démontrent qu'il est possible d'allier la défense de l'environnement avec celle du contribuable, à rebours des conceptions punitives et décroissantes prônées par certains.

Qu'est-ce votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Une campagne est un moment très intense sur le plan humain, où l'on vit la démocratie de proximité, en allant à la rencontre des habitants. Les élections ont renforcé ma conviction que le lien social est essentiel.

La société contemporaine et l'individualisme ambiant ont tendance à déliter des liens pourtant indispensables à l'épanouissement de chaque individu, et à favoriser la solitude.

Ce qui fait le charme de Bois-Colombes est son esprit village, préservé malgré son intégration à la vaste aire urbaine francilienne, et cela tient beaucoup au tissu associatif de notre ville.

En immersion à Bois-Colombes



La commune est née en 1896 à la suite d'une scission administrative avec la ville de Colombes.



L'arrivée du chemin de fer au XIXe siècle a métamorphosé cet ancien espace boisé en un quartier résidentiel prisé.



L'usine Hispano-Suiza en 1914 en a fait un centre important de l'industrie aéronautique et automobile.



L'imposante soufflerie aéronautique construite en 1937 demeure un témoignage de son passé industriel.

Cette spécificité est précieuse, et je fais tout pour la préserver et la renforcer, par une vie municipale dynamique, et des politiques publiques qui favorisent. C'est pourquoi nous encourageons les initiatives citoyennes telles que les fêtes des voisins et des dispositifs comme voisins vigilants. Nous menons aussi une politique volontariste de soutien à l'implantation de commerces favorisant les rencontres tels que les cafés.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Il est impératif de rendre aux communes des marges de manœuvre. Sur le plan fiscal tout d'abord, surtout depuis que le Gouvernement a supprimé la taxe d'habitation pour la remplacer par une dotation financière de l'État. Les communes n'ont pas la main sur cette dernière, qui s'amenuise d'année en année.

Une réforme de la fiscalité locale permettrait de décentraliser et de donner davantage de moyens d'action aux maires qui sont en première ligne du service public. Sur le terrain, cela permettrait plus de stabilité dans l'action des maires, une plus grande capacité à programmer dans la durée et une action municipale plus lisible pour les habitants. Face à l'instabilité budgétaire et l'incertitude politiques nationales, les maires ont besoin de flexibilité pour mener leur action au service de l'intérêt général.

Sur le plan des ressources humaines ensuite, où les communes subissent un statut de la fonction publique contraint, complexe et paupérisant. Redonner de la flexibilité en la matière nous permettrait d'améliorer l'attractivité, les recrutements, la motivation des agents, et donc leur action au service de l'intérêt général.

MÉLISSA YOUSSEUF

MAIRE DE VILLEPINTE



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Villepinte
- ✓ Vice-présidente du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

Crédit photo : © Ville de Villepinte



Nombre d'habitants : **41 500**
Territoire : **Paris Terres d'Envol**
Département : **Seine-Saint-Denis**
Région : **Île-de-France**





« Je souhaite retrouver une ville-village comme elle l'a été dans les années 90, où les familles veulent s'installer et élever leurs enfants dans de bonnes conditions. »

Tête à tête avec Mélissa YOUSOUF

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Je pense à la transformation de l'aménagement de Villepinte, une ville qui a connu une croissance rapide sans disposer d'équipements publics à la hauteur des besoins des habitants. J'ai été élue en portant un moratoire sur les nouvelles constructions, le temps de remettre à niveau les services et infrastructures, sujet très porteur pendant ma campagne. A mes yeux, repenser l'aménagement, c'est aussi recréer des lieux de convivialité dans une ville trop souvent qualifiée de ville-dortoir. C'est enfin faire de Villepinte une ville durable, en pensant le dérèglement climatique : îlots de fraîcheur, nature en ville, préservation des sols non artificialisés. Je souhaite retrouver une ville-village comme elle l'a été dans les années 90, où les familles veulent s'installer et élever leurs enfants dans de bonnes conditions.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Ce que j'ai le plus entendu pendant la campagne, c'est un sentiment de déclassement. Beaucoup d'habitants ont le sentiment que la puissance publique – État, Région, Département – leur reproche leur mode de vie sans apporter suffisamment de réponses concrètes. Pourtant, notre territoire dispose d'atouts considérables. Je refuse tout discours fataliste : les acteurs publics que j'ai rencontrés partagent tous la volonté de mieux accompagner le développement du nord de la Seine-Saint-Denis et du nord-est du Val-d'Oise pour améliorer la vie quotidienne de leurs habitants. Aux côtés des opportunités offertes par le Parc des expositions et l'arrivée de la ligne 17 du Grand Paris Express, nous porterons des projets utiles, comme une Maison de la parentalité, qui permettra aux familles de réfléchir à la première des préoccupations des parents : quid de l'avenir de mes enfants ?

En immersion à Villepinte

 Historiquement ancrée dans le Pays de France, la cité fut un riche village agricole structuré autour de son église du XVI^e siècle.

 L'ouverture de l'immense Parc des Expositions en 1982 a fait de la commune un important pôle d'accueil de salons internationaux.

 Le Pavillon de l'ancien Domaine Gadier témoigne avec élégance de l'essor des grandes résidences de villégiature au XIX^e siècle.

Cela nous oblige à rester fidèles à une méthode simple : être présents, écouter, agir et rendre compte. Je crois profondément que les Français demandent avant tout des élus sincères, proches d'eux et capables d'apporter des réponses concrètes. L'humilité et l'efficacité sont aujourd'hui les qualités les plus attendues chez les dirigeants.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Il est nécessaire de faire sortir le Gouvernement actuel et ceux qui vont suivre de la croyance selon laquelle tout se développe au cœur des métropoles. Villepinte est à la limite du territoire de la Métropole du Grand Paris, aux franges de l'agglomération, entre Petite et Grande Couronne. Ici nous comprenons les difficultés vécues dans le reste de la France, notamment le sous-investissement de l'État qui crée un fort sentiment de relégation dans ces territoires. L'État doit arrêter de contraindre les capacités à agir des collectivités territoriales comme il l'a fait ces dernières décennies en diminuant leur pouvoir fiscal et leurs ressources financières (baisse des dotations de fonctionnement, suppression de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation). Il en va de notre capacité à répondre à la hauteur des besoins des habitants de nos territoires.

Crédit photo: © Ville de Villepinte

RICHARD
BOUDET

PRÉSIDENT DE BOURGES PLUS

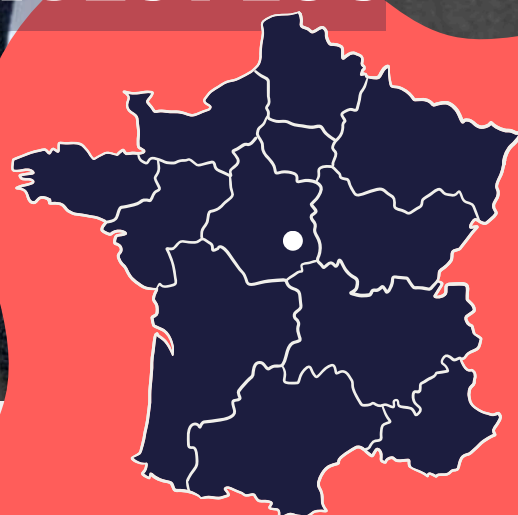


FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Saint-Doulchard depuis 2020
- ✓ Président de Bourges Plus
- ✓ Vice-président du conseil départemental du Cher

Crédit photo : © Bourges Plus



Nombre d'habitants : **102 100**
Territoire : **Bourges Plus**
Département : **Cher**
Région : **Centre-Val de Loire**

« L'intercommunalité doit rester un espace de coopération concrète, pas une strate administrative supplémentaire. »



Tête à tête avec Richard BOUDET

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

La première décision a été de stopper le chantier de réhabilitation de l'ancienne maison de la culture, dont les dérives budgétaires compromettaient l'ensemble des finances communautaires. Chaque denier public doit être dépensé à bon escient : c'est la conviction qui a guidé mon premier mandat de maire, et elle guide aujourd'hui ma présidence de Bourges Plus.

Ma priorité est de faire de cette agglomération un vrai outil au service des communes. Les Territoire ont été créés pour coopérer, non pour supplanter les maires. Or, trop souvent, les communes manquent de moyens pour concrétiser leurs projets. Je veux y remédier.

Pour cela, je m'engage à instaurer une gouvernance transparente, sans langue de bois, fondée sur un dialogue réel entre les élus et les administrés. Une communication agile, où la parole et les idées circulent librement, au bénéfice de tous.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre agglomération ?

Les maires des communes membres sont les premiers partenaires de l'agglomération. Élus directement par leurs administrés, ils connaissent leur territoire mieux que quiconque – ses forces, ses fragilités, ses besoins réels. Leur faire confiance n'est pas un choix politique, c'est une évidence démocratique.

Mon ambition est de construire avec eux une agglomération où l'humain reste au cœur du dispositif. Je refuse les technostructures et les supercollectivités qui éloignent le service public des citoyens.

En immersion dans Bourges Plus



L'abbatiale romane Saint-Martin de Plaimpied-Givaudins, datant du XI^e siècle, est un joyau architectural majeur du territoire.



La cathédrale Saint-Étienne de Bourges, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, constitue l'un des chefs-d'œuvre de l'art gothique français.



Les Tango Bourges Basket possèdent l'un des palmarès les plus titrés du basketball féminin européen.



Le territoire perpétue depuis plus d'un siècle une riche tradition industrielle dans l'aéronautique et la défense.

L'intercommunalité doit rester un espace de coopération concrète, pas une strate administrative supplémentaire. Cela n'exclut pas la modernité : je veux allier les nouvelles technologies et l'innovation au service d'une relation de proximité renforcée avec les habitants. Efficacité et humanité ne s'opposent pas – elles se complètent.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Mon message au Gouvernement est simple : faites confiance aux élus locaux et simplifiez radicalement les normes.

La strate communale est un atout considérable pour notre pays. Les maires sont au contact direct des réalités du terrain, ils connaissent les besoins de leurs habitants. Pourtant, tout se complexifie. Les procédures administratives s'accumulent, les délais s'allongent, le bon sens recule. Cette rigidité pénalise concrètement les projets des communes et freine le développement des territoires.

La décision que j'attends du Gouvernement, c'est un grand choc de simplification administrative. Moins de strates, moins de contraintes inutiles, plus d'autonomie pour les élus. Les collectivités doivent pouvoir agir vite, au plus près des besoins des habitants, sans se noyer dans des procédures qui épuisent les énergies et dilapident l'argent public. La confiance envers les élus locaux, c'est aussi la confiance envers les citoyens.

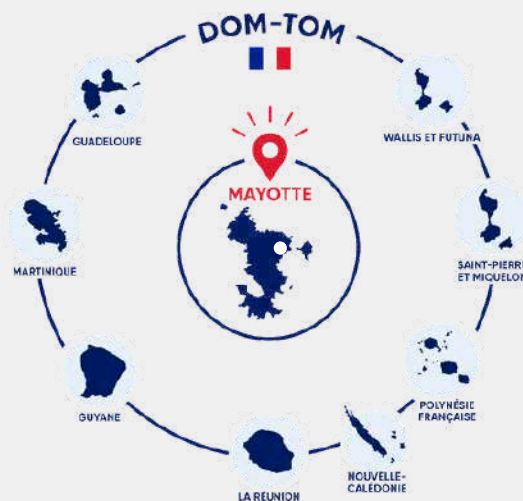
AMBDILWAHEDOU SOUMAÏLA

PRÉSIDENT DE DEMBÉNI- MAMOUDZOU

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Mamoudzou depuis 2020
- ✓ Président de la Communauté d'agglomération Dembéli-Mamoudzou
- ✓ Président de l'Association des maires de Mayotte



Nombre d'habitants : **87 300**
Département : **Mayotte**

« Mon message serait simple : tenir, dans la durée, les engagements pris pour Mayotte. »

Tête à tête avec Abdilwahedou SOUMAÏLA

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

S'il ne fallait en retenir qu'une, ce serait la transformation de la mobilité et du visage de notre chef-lieu. Avec le projet de ville « Mamoudzou 2030 », nous mettons fin à des décennies d'embouteillages qui volaient chaque jour des heures à nos administrés. Désengorger la ville, c'est rendre du temps aux familles, de l'air à l'économie et de la dignité au quotidien. Mais cette transformation dépasse les infrastructures : rénovation urbaine de Kawéni, équipements de proximité, requalification du front de mer, aménagement de nos villages. Dans le contexte de reconstruction qui a suivi le cyclone Chido, il s'agit de bâtir une capitale plus fluide, plus sûre et plus accueillante, à la hauteur des Mahorais. D'ici la mi-mandat, je veux que chacun ressente concrètement ce changement, dans ses trajets comme dans son cadre de vie.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

J'attends du rassemblement et de la cohérence. Aucun maire ne reconstruit seul une capitale de plus de 80 000 habitants. La réussite de ce mandat suppose que l'État, le Département Région, l'intercommunalité, les communes et l'Union européenne avancent ensemble, avec des moyens à la hauteur d'un territoire ultramarin en reconstruction. J'attends de nos partenaires institutionnels qu'ils sécurisent et accélèrent les financements engagés après le cyclone Chido. J'attends du tissu économique qu'il investisse et crée de l'emploi local, et du monde associatif qu'il reste ce lien de proximité avec la jeunesse et les quartiers. À la tête de l'Association des maires de Mayotte, je porterai cette exigence d'unité : dépasser les clivages pour transformer l'essai. C'est dans cette alliance des forces vives que se jouera l'avenir de Mayotte.

En immersion dans l'agglomération Dembèni-Mamoudzou



Cœur économique et administratif de Mayotte, articulé autour de la préfecture, Mamoudzou.



La commune de Dembèni abrite l'unique centre universitaire du département, en pleine expansion.



Elle pilote le grand projet "Caribus", le tout premier réseau de bus à haut niveau de service pour moderniser l'île.



Mamoudzou accueille l'embarcadère de la célèbre "barge", la liaison navale vitale et emblématique reliant Grande-Terre à Petite-Terre.

Cela nous oblige à rester fidèles à une méthode simple : être présents, écouter, agir et rendre compte.

Je crois profondément que les Français demandent avant tout des élus sincères, proches d'eux et capables d'apporter des réponses concrètes. L'humilité et l'efficacité sont aujourd'hui les qualités les plus attendues chez les dirigeants.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Mon message serait simple : tenir, dans la durée, les engagements pris pour Mayotte. La décision la plus utile serait de sanctuariser un financement pluriannuel de la reconstruction et du rattrapage, à la hauteur des destructions du cyclone Chido et des retards de notre territoire. Nos communes ne peuvent agir vite si elles doivent, chaque année, redéposer des dossiers et attendre des crédits incertains. J'attends aussi que l'État adapte ses normes et procédures à la réalité d'une région ultrapériphérique, pour que les crédits disponibles deviennent réellement des écoles, des routes et des équipements. Enfin, sans sécurité ni maîtrise des flux migratoires, aucun développement n'est durable. Donner aux maires des moyens stables, simplifiés et adaptés : voilà la décision qui accélérerait, dès demain, notre action de terrain au service des Mahorais.

NICOLAS PONCHEL

MAIRE DE SANNOIS

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Sannois
- ✓ Vice-président de Val Parisis
- ✓ Conseiller Départemental Suppléant du Val-d'Oise

Crédit photo : © Lionel PAGES



Nombre d'habitants : **26 900**
Territoire : **Val Parisis**
Département : **Val-d'Oise**
Région : **Île-de-France**



« Une commune ne se dirige pas depuis un bureau ; elle se construit avec celles et ceux qui y vivent. »

Tête à tête avec Nicolas PONCHEL

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

La première orientation, c'est de remettre l'action municipale en mouvement. Les Sannoisiens nous ont demandé des réponses concrètes : plus de sécurité, plus de propreté, un cadre de vie mieux respecté, des commerces soutenus et des équipements qui fonctionnent. Ma méthode sera celle d'un maire présent et actif, avec des élus identifiés dans les quartiers, des priorités claires et un suivi régulier des engagements. Je veux que chaque habitant voie rapidement la différence : une rue mieux entretenue, un espace public plus apaisé, une mairie plus accessible, une ville plus dynamique. Ce mandat doit transformer les attentes exprimées en réalisations visibles. C'est cela, pour moi, le sens de l'action municipale : être utile, simple, efficace, fidèle à la confiance reçue et concentré sur ce qui améliore vraiment la vie des Sannoisiens, que les Sannoisiens soient fiers d'être Sannoisiens.

Qu'est-ce votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Ce que le territoire m'a appris, c'est que les Sannoisiens n'attendent pas de grands discours, mais de la considération, de la présence et des résultats. Dans chaque quartier, j'ai entendu la même exigence : être considérés et écoutés, retrouver une ville plus vivante, plus sûre, plus propre, sans opposer les quartiers ni les générations. Je veux traduire cela en une méthode de mandat : action, dialogue régulier, transparence des décisions, appui aux associations, aux commerçants, aux agents municipaux et à toutes les forces vives.

En immersion à Sannois



Construit au XVIII^e siècle, le Moulin de Sannois est l'un des rares moulins à vent en bois d'Île-de-France.



Le célèbre écrivain Savinien de Cyrano de Bergerac s'est éteint dans la commune en 1655.



Le musée Utrillo-Valadon présente des œuvres de Maurice Utrillo et de Suzanne Valadon dans un ancien château de la commune.



L'Entente Sannois Saint-Gratien (ESSG) est une place forte du football val-d'oisien.

Une commune ne se dirige pas depuis un bureau ; elle se construit avec celles et ceux qui y vivent. Mon engagement est donc simple : rester au contact, expliquer, décider, agir, et faire de chaque échange utile une action publique concrète, mesurable, visible, fidèle à l'intérêt général et au bon sens du terrain.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

J'attends du Gouvernement un véritable pacte de confiance avec les communes. Les maires sont en première ligne : sécurité, écoles, voirie, transition écologique, vie associative, solidarité. Pour agir vite et bien, nous avons besoin de stabilité financière, de normes simplifiées et de moyens réellement adaptés aux responsabilités qui nous sont confiées. Trop souvent, l'État demande aux collectivités de faire davantage avec moins de marges. Accélérer notre action, ce serait garantir les dotations, compenser les charges transférées, simplifier l'accès aux subventions, réduire les délais administratifs et faire confiance à l'intelligence du terrain. Les communes savent faire ; il faut leur donner les moyens d'agir efficacement, au service direct des habitants, sans ajouter de complexité là où il faut de la réactivité.

THIERRY GOUAICHAULT MAIRE DE LA TESTE DE BUCH

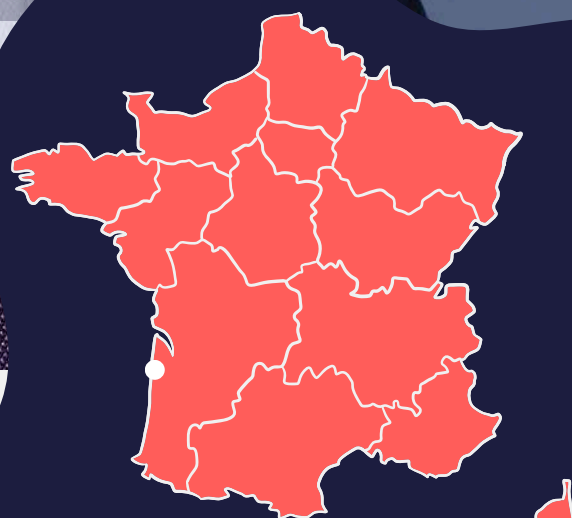


FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de la Teste de Buch
- ✓ Président de la Communauté d'agglomération du Bassin Arcachon Sud

Crédit photo : ©Ville la Teste de Buch



Nombre d'habitants : **27 100**
Territoire : **Communauté d'agglomération du Bassin Arcachon Sud**
Département : **Gironde**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**



« J'ai fait le choix de préserver un service public de proximité. »

Tête à tête avec Thierry GOUAICHAULT

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée - ou que vous comptez engager - qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

L'une des premières décisions que j'ai prises a été d'abandonner le projet de création d'un accueil de loisirs sans hébergement unique sur la plaine des sports Gilbert Moga. Ce projet, porté par la précédente municipalité, représentait un investissement important de plus de 5 millions d'euros et reposait sur une logique de centralisation qui ne correspondait pas aux besoins exprimés par de nombreuses familles.

J'ai fait le choix de préserver un service public de proximité, et au travers de celui-ci le bien-être des enfants et de la jeunesse qui en bénéficient, en maintenant les structures existantes à La Teste-de-Buch et à Cazaux. Cette décision permet à la fois de réaliser des économies substantielles pour la commune, de préserver la vocation sportive de la plaine des sports et de garantir aux parents une organisation plus adaptée à leur quotidien.

Au-delà de ce dossier, cette décision illustre la méthode que je souhaite mettre en œuvre : écouter, évaluer et agir avec pragmatisme dans l'intérêt concret des habitants.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a surtout appris une chose : les habitants de La Teste-de-Buch sont profondément attachés à l'identité de leur commune et souhaitent être davantage associés aux décisions qui concernent leur quotidien.

J'ai rencontré des habitants de La Teste, de Cazaux et du Pyla-sur-Mer qui partagent la même attente : préserver la qualité de vie qui fait la richesse de notre territoire tout en répondant aux défis de demain. Ils m'ont parlé de sécurité, de mobilité, d'urbanisme, de protection de la forêt et de préservation de l'environnement, de proximité des services publics ou encore de pouvoir d'achat.

En immersion à La Teste de Buch



Haute de plus de 100 mètres, la Dune du Pilat est la plus haute dune de sable d'Europe.



La commune abrite l'emblématique Île des Oiseaux et ses célèbres cabanes tchanquées.



Le lac de Cazaux-Sanguinet, partagé avec les Landes, constitue l'un des plus vastes lacs naturels d'eau douce de France.



Son port ostréicole traditionnel demeure un haut lieu historique de l'élevage d'huîtres sur le Bassin.

Les habitants de La Teste-de-Buch ont dans ce qu'ils m'ont exprimé une conscience aiguë sur le cadre de vie qu'ils souhaitent, notre cadre de vie.

Ce que je veux traduire en action publique, c'est cette exigence de proximité et de bon sens. Chaque décision municipale doit être évaluée à l'aune de son impact concret sur la vie des habitants. Mon rôle est de protéger ce qui fait l'âme de La Teste-de-Buch tout en préparant l'avenir avec responsabilité, dans le dialogue et l'écoute.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

La réforme qui me paraît la plus déterminante serait celle qui redonnerait davantage de liberté d'action et de visibilité financière aux communes.

Aujourd'hui, les maires sont confrontés à une accumulation de normes, de procédures et de contraintes administratives qui ralentissent considérablement la mise en œuvre des projets attendus par les habitants. Dans le même temps, les collectivités doivent composer avec des ressources financières parfois incertaines alors même qu'elles assument des responsabilités croissantes.

Je crois profondément à la capacité des élus locaux à agir efficacement lorsqu'on leur fait confiance. Une simplification des normes, une meilleure stabilité des ressources communales et une plus grande liberté dans l'exercice des compétences locales permettraient aux communes d'être plus réactives et plus innovantes.

Les maires sont souvent les premiers interlocuteurs des Français. Leur donner davantage de marges de manœuvre, c'est renforcer concrètement l'action publique de proximité.



EMMANUELLE
MÉNARD
PRÉSIDENTE DU BOCAGE
BRESSUIRAIS

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Bressuire depuis 2020
- ✓ Présidente de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Crédit photo : ©Donatien MILLET



Nombre d'habitants : **74 100**
Territoire : **Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais**
Département : **Deux-Sèvres**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**

« La transformation qui marquera durablement Bressuire est sans doute la création, en cœur de ville, de l'espace Simone Veil, un lieu dédié aux services, à l'accompagnement et à la solidarité. »

Tête à tête avec Emmanuelle MÉNARD

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La transformation qui marquera durablement Bressuire est sans doute la création, en cœur de ville, de l'espace Simone Veil, un lieu dédié aux services, à l'accompagnement et à la solidarité.

Nous avons fait le choix de réhabiliter une friche et d'y regrouper des structures au plus proche des habitants: associations caritatives, CARSAT, CAF, association de médiation, CCAS... Soit 15 structures œuvrant dans un cadre ouvert sur le centre-ville pour répondre aux besoins des citoyens et renforcer la collaboration entre elles.

L'espace Simone Veil se veut exemplaire sur le plan environnemental avec un système de géothermie pour alimenter les 2 600 m² de bâtiments, le réemploi d'une grande partie des matériaux existants et la renaturation des espaces extérieurs.

Au-delà du bâtiment, notre ambition est de créer un lieu de vie et d'échanges où salariés, bénévoles et usagers bénéficieront d'un environnement propice à l'écoute et à l'accompagnement.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour développer votre commune ?

Le Bocage Bressuirais a une véritable richesse : la capacité de ses acteurs à travailler ensemble au-delà de leurs différences d'opinions politiques. Élus mais aussi chefs d'entreprise, partenaires institutionnels savent se mettre autour de la table pour trouver des solutions et agir dans le sens commun du territoire. Cette culture du dialogue et de la coopération fait partie de notre ADN, je souhaite qu'elle perdure et soit de plus en plus efficace. Nous vivons dans un territoire rural avec une ville centre dont je suis Maire, et 5 autres pôles structurants.

En immersion dans le Bocage Bressuirais



Un territoire industriel dynamique, porté par un tissu d'entreprises dense et un niveau d'emploi relativement élevé pour une zone rurale.



Terre d'élevage d'excellence et berceau de la célèbre race bovine parthenaise.



La ville de Bressuire est marquée par son château médiéval et un patrimoine historique bien conservé, qui structure son identité locale.

Par l'action de la communauté d'agglomération, ses politiques publiques et ses schémas directeurs, nous veillons à préserver cet équilibre essentiel au développement de chacune des communes de l'Agglomération.

J'attends que nos partenaires continuent à prendre en compte cette réalité et nous suivent dans la volonté de dynamiser Bressuire tout en consolidant l'attractivité de l'ensemble du Bocage Bressuirais.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Je vais, bien évidemment, évoquer la simplification tant espérée. 10 ans pour pouvoir créer une zone industrielle ! Nous parlons de réindustrialisation de la France, mais malgré une volonté affichée par le Gouvernement, il n'en est toujours rien aujourd'hui.

Des démarches de plus en plus complexes et des contraintes parfois contradictoires ralentissent aujourd'hui l'action des collectivités. J'ai parfois le sentiment qu'il existe un décalage entre les ambitions affichées au niveau national et la réalité du terrain, et j'avoue ne pas toujours comprendre où l'État veut aller et s'il entend bien nos cris d'alerte poussés depuis de nombreuses années. En donnant davantage de souplesse aux collectivités et en simplifiant réellement les procédures, nous pourrions agir plus rapidement au service du développement de nos territoires.

STÉPHANE BRIEND

PRÉSIDENT DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Plédran depuis 2014
- ✓ Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- ✓ Président du syndicat mixte de la baie de Saint-Brieuc

Crédit photo : ©Saint-Brieuc Armor Agglomération



Nombre d'habitants : **154 000**
Territoire : **Saint-Brieuc Armor Agglomération**
Département : **Côtes-d'Armor**
Région : **Bretagne**

« J'ai également constaté qu'il existe parfois une méconnaissance des compétences exercées par les différentes collectivités, notamment celles de l'agglomération. »

Tête à tête avec Stéphane BRIEND

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Si je devais réussir une seule transformation d'ici la mi-mandat, ce serait la création d'un véritable pôle de santé en lieu et place de la Maison Gallèse à Plédran. Derrière ce projet immobilier se cache en réalité un enjeu majeur : garantir l'accès aux soins pour les habitants et anticiper les défis démographiques qui touchent l'ensemble des territoires.

Notre ambition est d'y accueillir deux médecins généralistes supplémentaires, mais aussi d'offrir des espaces adaptés à d'autres professionnels de santé afin de favoriser le travail coordonné entre praticiens. Ce projet qui démarre à l'automne 2026 permettra également d'accueillir les réunions de la communauté de professionnels de santé, renforçant ainsi les coopérations locales.

Cette transformation répond à une préoccupation quotidienne des habitants. Elle contribuera durablement à l'attractivité de notre commune et à la qualité de vie des Plédranais. Pour moi, c'est un investissement concret au service de la santé et de l'avenir.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a rappelé une évidence : nos concitoyens attendent avant tout de la proximité. Ils souhaitent pouvoir échanger avec leurs élus, comprendre les décisions qui sont prises et mesurer concrètement leur impact sur leur vie quotidienne.

J'ai également constaté qu'il existe parfois une méconnaissance des compétences exercées par les différentes collectivités, notamment celles de l'agglomération. Pourtant, ces politiques publiques influencent directement de nombreux aspects de la vie locale : développement économique, mobilités, environnement ou encore services aux habitants. Cette attente de dialogue et de pédagogie, je souhaite la traduire en action publique en renforçant les temps d'échange avec la population.

En immersion à Saint-Brieuc Armor Agglomération



La baie de Saint-Brieuc connaît la cinquième plus grande amplitude de marée au monde.



Elle abrite également le plus important gisement naturel de coquilles Saint-Jacques de France.



Membre de l'agglomération, la cité de Quintin fut une capitale florissante de la toile de lin au XVII^e et XVIII^e siècles.



Partagé avec Plérin, le port maritime du Légué fut un grand point de départ pour les marins pêchant la morue à Terre-Neuve.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé d'organiser chaque année une réunion publique ouverte à tous. Au-delà du simple bilan d'action, elle doit permettre d'informer, d'expliquer, de répondre aux interrogations et de maintenir un lien direct entre les habitants et leurs élus.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

La mesure prioritaire que j'attends de l'État est une véritable loi de décentralisation fondée sur la confiance. Les maires sont les élus de proximité par excellence. Ils connaissent leur territoire, ses atouts, ses contraintes et les attentes de leurs habitants. Pourtant, nous sommes souvent confrontés à une accumulation de normes, de procédures et de validations qui ralentissent l'action publique et éloignent la décision du terrain.

Il ne s'agit pas de demander moins de règles, mais davantage de responsabilités et de marges de manœuvre pour adapter les politiques publiques aux réalités locales.

Dès le début du mandat, les élus locaux doivent pouvoir agir rapidement sur les sujets qui préoccupent les habitants : logement, santé, mobilités, transition écologique ou revitalisation des centres-bourgs. Une décentralisation ambitieuse permettrait de gagner en efficacité, en réactivité et en lisibilité pour les citoyens, tout en renforçant la démocratie de proximité.



DANIEL LECCA

ADJOINT AU MAIRE
DE COMPIÈGNE

FONCTIONS POLITIQUES

- ✓ 1er adjoint au Maire délégué aux finances, à la communication et à la démocratie participative
- ✓ Vice-président du Conseil Régional des Hauts-de-France

Crédit photo : © Christian SCHRVE.



Nombre d'habitants : **40 700**
Territoire : **Région de Compiègne**
Département : **Oise**
Région : **Hauts-de-France**



« Compiègne doit pleinement s'inscrire dans le paysage touristique régional et national. »

Tête à tête avec Daniel LECA

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Mon souhait est d'engager une transformation profonde de Compiègne afin d'en faire, avec l'ensemble des acteurs du territoire, une véritable destination touristique. Notre ville dispose d'atouts naturels, patrimoniaux et historiques remarquables, ainsi que d'événements sportifs et culturels de qualité, qu'il nous appartient de mieux valoriser. Cet objectif constitue un levier essentiel pour renforcer l'attractivité du centre-ville, soutenir l'activité des commerces et des hôtels, et créer de nouvelles perspectives de développement. C'est aussi un enjeu de rayonnement : Compiègne doit pleinement s'inscrire dans le paysage touristique régional et national. Il s'agit d'un enjeu économique et social majeur, qui doit devenir un projet de territoire partagé et un motif de fierté pour tous les habitants.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Plus qu'un apprentissage, cette campagne a été pour moi la confirmation d'une conviction profonde : notre pays, comme nos territoires, est durablement traversé par des fractures multiples – territoriales, sociales, générationnelles, mais aussi religieuses. Si ces clivages sont aujourd'hui partiellement contenus, c'est en grande partie grâce à l'action publique locale, et d'abord municipale. Le rôle du maire est précisément d'empêcher leur aggravation, de préserver la cohésion et de corriger, avec détermination, les inégalités qui fragilisent le vivre-ensemble.

En immersion à Compiègne



Cité historique, son château fut un haut lieu du pouvoir royal et impérial.



La clairière de Rethondes inscrit la ville dans l'Histoire avec les armistices de 1918 et 1940.



L'Université de Technologie (UTC) en fait un centre de recherche et d'excellence majeur.

Dans un contexte marqué par une colère diffuse et un pessimisme croissant, notre responsabilité est d'agir concrètement, en mobilisant tous les leviers pour réduire ces écarts et redonner à chacun des perspectives et l'espoir de lendemains meilleurs. C'est tout l'enjeu de notre action sur la durée.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Notre pays a trop longtemps oublié un principe pourtant essentiel : la subsidiarité. L'État doit considérer les collectivités locales comme de véritables partenaires. Cela implique de simplifier la décision publique, de clarifier les compétences de chaque niveau de collectivité et de leur donner les moyens d'agir, y compris fiscaux. Les Français n'ont pas tant besoin que l'on supprime un échelon de collectivité que de savoir clairement qui est responsable de quoi, dans la conduite de l'action publique, locale comme nationale. Sans cette mise en cohérence, nul ne sait plus vraiment qui pilote. Nous continuerons alors à multiplier les réunions, les procédures et les acteurs, rendant ainsi la décision lente, complexe et illisible. C'est ce choc de décentralisation, de responsabilité et de simplification qu'il faut engager d'urgence, faute de quoi le divorce démocratique ne pourra que s'aggraver.

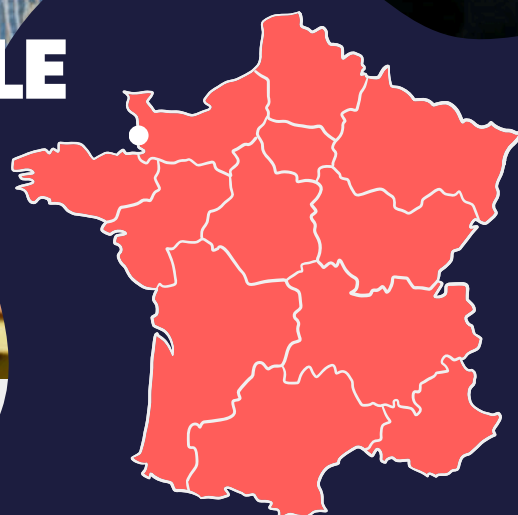
NICOLAS GERMAIN MAIRE DE GRANVILLE

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Granville
- ✓ Président de la Communauté de communes Granville Terre et Mer

Crédit photo : © Benoit Croisy - Coll Ville de Granville



Nombre d'habitants : **12 500**
Territoire : **Granville Terre et Mer**
Département : **Manche**
Région : **Normandie**



« À Granville, je souhaite accélérer la modernisation de notre éclairage public par le déploiement massif de la technologie LED. »



Tête à tête avec Nicolas GERMAIN

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La réussite d'un mandat se mesure à de grands projets, mais aussi à des améliorations concrètes de notre quotidien. À Granville, je souhaite accélérer la modernisation de notre éclairage public par le déploiement massif de la technologie LED, dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement sur lequel nous travaillons actuellement. Cette évolution nous permettra de piloter finement le réseau d'éclairage, en adaptant l'intensité selon les lieux et les horaires, là où les anciens équipements imposent souvent d'allumer ou d'éteindre totalement. Ceci répond à trois priorités : l'attractivité, la sécurité (grâce à un éclairage maintenu même à faible intensité) et la transition environnementale, avec une forte baisse de la consommation d'énergie et une meilleure maîtrise des finances publiques.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a profondément marqué par la qualité des échanges que nous avons pu avoir au plus près des habitants. Nous avons cherché à innover en installant des locaux éphémères de campagne, nichés dans plusieurs quartiers, afin d'être au plus proches des préoccupations du quotidien. J'y ai appris un maître-mot : la proximité. Nos concitoyens attendent des élus accessibles, présents, capables d'écouter avant d'agir. À Granville, cette exigence de proximité est forte, et j'ai ressenti toute la bienveillance que pouvait susciter le fait d'être un « enfant du pays ».

En immersion à Granville



La commune administre l'archipel de Chausey, unique territoire des îles Anglo-Normandes sous juridiction française.



Place forte de la baie du Mont-Saint-Michel, Granville fut un important port corsaire du royaume de France.



Son célèbre carnaval, né des fêtes de départ des marins, est inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO depuis 2016.

Je veux traduire cet enseignement en méthode de travail : maintenir des lieux d'échange réguliers, aller vers les habitants plutôt que d'attendre qu'ils viennent à nous. Être maire, c'est d'abord être présent, à l'écoute, et fidèle à ce que l'on est et d'où l'on vient.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Le principal levier serait de mieux adapter les normes nationales aux réalités de terrain. Les élus locaux ne contestent pas certains objectifs poursuivis, notamment en matière environnementale, mais leur mise en œuvre doit tenir compte des spécificités des territoires. L'exemple d'une voie rapide tant attendue entre Granville et Avranches l'illustre : ce projet structurant pour le développement du Sud - Manche s'est trouvé mis à mal par des évolutions réglementaires et législatives qui ne tiennent pas compte de son antériorité. Nous avons besoin d'un cadre adapté, qui permette de trouver un juste équilibre entre les impératifs environnementaux et les besoins de développement. Faire confiance aux élus locaux, c'est leur donner les moyens d'agir efficacement, sans renoncer aux ambitions nationales mais en les rendant applicables et acceptables.

LAURENCE RUFFIN

MAIRE DE GRENOBLE

FONCTIONS POLITIQUES




- ✓ Maire de Grenoble
- ✓ 1ère Vice-présidente de Grenoble-Alpes Métropole

Crédit photo : ©direction de la communication de la Ville de Grenoble



Nombre d'habitants : **156 100**
Territoire : **Grenoble-Alpes Métropole**
Département : **Isère**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**



« Notre enjeu est de fabriquer une ville qui protège et qui lie les questions sociales et environnementales. »

Tête à tête avec Laurence RUFFIN

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Dès notre élection, nous avons lancé nos "100 jours pour inventer demain" : une feuille de route concrète structurée autour de trois priorités, coopérer, protéger, inventer.

Sur le plan social, nous lançons un nouveau centre de santé et nous déployons des séjours en montagne pour les jeunes, parce que l'accès aux soins et le droit aux vacances ne doit pas dépendre du quartier dans lequel on habite. Sur le plan écologique, Grenoble s'adapte : un parc à cinq minutes de chez soi pour toutes et tous, une rue ombragée en centre-ville et une première baignade dans l'Isère prévue dès le 29 août.

Au cours du mandat, nous irons plus loin sur la démocratie locale : des référendums accessibles dès 16 ans et aux résidents étrangers. Nous voulons aussi développer la démocratie du Faire, faire avec les habitant.es et massifier les projets de chantier ouvert au public, notre enjeu et de fabriquer une ville qui protège et qui lie les questions sociales et environnementales. De grands projets transformeront durablement notre cadre de vie, comme pour les quais de l'Isère et l'Ancien Musée de Peinture.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Ce que la campagne m'a confirmé avec force, c'est le besoin profond de coopération, et d'une présence réelle au quotidien, auprès des habitant.es.

En immersion à Grenoble



Elle se situe au croisement naturel du Vercors, de la Chartreuse et de Belledonne.



Ses célèbres « Bulles » (1934) forment l'un des premiers téléphériques urbains au monde.



L'accueil des Jeux Olympiques d'hiver de 1968 a profondément forgé son urbanisme.



Ce pôle scientifique majeur abrite l'un des plus puissants synchrotrons au monde.

Dès les premières semaines, je suis allée à la rencontre de celles et ceux qui œuvrent pour le service public : agents de la propreté urbaine, de l'accueil, police municipale, centre horticole, cuisine centrale. Sur la sécurité, cette même logique de coopération nous a conduits à travailler avec la préfète et le procureur, pour agir ensemble face au narcotrafic.

Nous avons réuni plusieurs milliers d'agents lors d'une grande assemblée en début de mandat, un temps fondateur pour construire ensemble les années à venir. Et les bureaux de l'Hôtel de Ville ouverts à toutes et tous fin juin : pour que les habitant.es puissent venir dialoguer avec les élus et découvrir le travail des services de la Ville.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Le maintien de l'encadrement des loyers est une nécessité absolue. Avec une cinquantaine de maires, nous avons interpellé le Gouvernement sur ce sujet dans une tribune commune, parce que ce dispositif est indispensable pour lutter contre les inégalités structurelles.

À Grenoble, comme dans de nombreuses villes tendues, le logement est la première des urgences sociales. Sans encadrement des loyers, les inégalités se creusent, et l'action municipale se trouve privée de l'un de ses leviers les plus efficaces. Les communes ne peuvent pas, seules, résoudre la crise du logement, elles ont besoin que l'État tienne ses engagements et ne démantèle pas les outils qui fonctionnent. Le mandat qui s'ouvre à la Métropole grenobloise fera du logement son premier chantier : nous avons besoin d'un cadre national à la hauteur.

JÉRÔME MARBOT MAIRE DE PAU

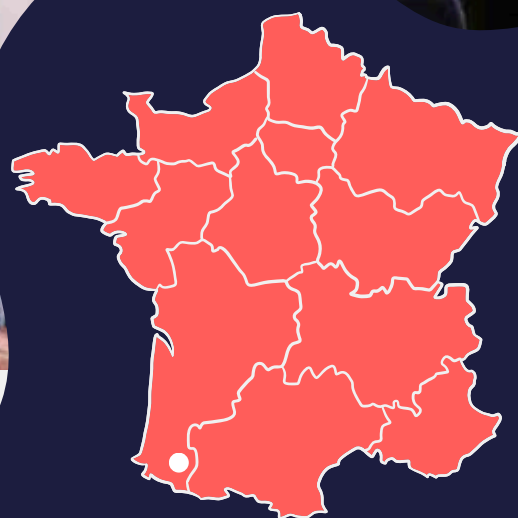


FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Pau
- ✓ Président de Pau Béarn Pyrénées

Crédit photo : ©Ville de Pau



Nombre d'habitants : **80 400**
Territoire : **Pau Béarn Pyrénées**
Département : **Pyrénées-Atlantiques**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**

« Le rôle de maire exige également de développer une passion pour les “petits” problèmes et leurs solutions. »

Tête à tête avec Jérôme MARBOT

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Dès mon élection, j'ai voulu porter avec l'ensemble de mon équipe une série de mesures au service du pouvoir d'achat : tarification sociale des cantines, mise en place de bourses municipales, mutuelle municipale, aide financière sport et culture pour les jeunes... C'est un engagement que nous avons pris auprès des Palois et des Palois lors de la campagne et qui répond à une urgence : trop de nos concitoyens peinent aujourd'hui à terminer le mois dans de bonnes conditions. Bien sûr, un maire ne peut pas tout : il ne dispose pas de marge de manœuvre sur les salaires ou sur les prix des produits de première nécessité. Mais il peut, en agissant concrètement sur les tarifs des services municipaux, en actionnant des leviers de solidarité à l'échelle de sa ville, améliorer concrètement la vie de ses concitoyens.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Je connais bien ma ville et mon territoire, mais la campagne a renforcé chez moi la conviction que les Palois et les Palois demandaient avant tout de la proximité. Le mandat de maire exige une présence sur le terrain, à la portée des demandes, des exigences, voire des reproches. S'il implique bien sûr de s'atteler aux grands projets structurants et de penser sa collectivité sur plusieurs décennies, ce rôle exige également de développer une passion pour les «petits» problèmes et leurs solutions. Cet aspect, je crois qu'il doit se manifester tous les jours dans le travail des élus, et qu'il doit également se concrétiser dans des politiques publiques qui mettent l'action à la portée des habitants. C'est un rôle que je suis heureux de remplir aujourd'hui.

En immersion à Pau



Son célèbre château Renaissance est le lieu de naissance du mythique roi Henri IV.



Le spectaculaire boulevard des Pyrénées offre un panorama exceptionnel sur la chaîne montagneuse.



Les villégiateurs anglais y ont fondé l'un des tout premiers parcours de golf d'Europe continentale en 1856.



La commune accueille un prestigieux Grand Prix automobile historique tracé en plein centre-ville.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Un maire mesure vite l'écart entre ce que l'on attend de lui et les moyens dont il dispose réellement. La réforme la plus déterminante pour notre capacité d'action serait le retour à une véritable autonomie fiscale des communes. La disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales et l'érosion de la fiscalité locale nous ont retiré des leviers : nous dépendons énormément des dotations, sans décider de nos ressources. Or une commune qui ne maîtrise plus ses recettes ne maîtrise plus ses choix : elle administre le présent, mais peine à engager l'avenir. Redonner aux élus une fiscalité ancrée dans leur territoire, c'est rétablir le lien entre ce qu'ils décident, ce qu'ils financent et ce dont ils répondent devant leurs concitoyens. Au-delà de la question des moyens, c'est une question démocratique.



CAMILLE
MARGUERITTE

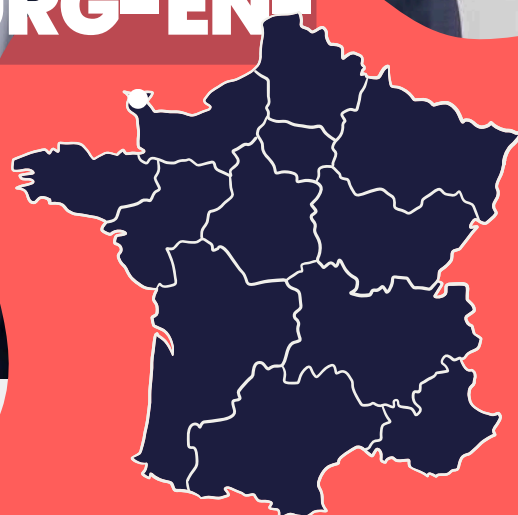
MAIRE DE CHERBOURG-EN-
COTENTIN

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Cherbourg-en-Cotentin
- ✓ 1ère Vice-présidente de la Communauté d'agglomération du Cotentin

Crédit photo : © Ville de Cherbourg-en-Cotentin



Nombre d'habitants : **78 200**
Territoire : **Communauté
d'agglomération du Cotentin**
Département : **Manche**
Région : **Normandie**

« Depuis 25 ans nous entendons parler de simplification administrative et depuis 25 ans notre administration se complexifie. »

Tête à tête avec Camille MARGUERITTE

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

La première décision prise a été de nous montrer le plus transparent possible sur la situation municipale que nous récupérons, nous n'avons rien omis, rien caché. Nous avons présenté la réalité, non pas pour nous défaire mais pour instaurer un lien de confiance avec les habitants. Nous serons des élus de terrain, car c'est ce qu'attendent de nous les administrés et nous leur rendrons régulièrement compte des décisions que nous allons prendre. Certaines seront difficiles, néanmoins, nous ne leur cacherons rien. Ils nous ont fait confiance, cette confiance nous oblige et nous y serons particulièrement vigilants.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Les habitants de Cherbourg-en-Cotentin nous ont élu car nous avons réalisé une campagne de terrain où le maître mot était la proximité. Cherbourg-en-Cotentin ce n'est pas une ville comme les autres, c'est une commune nouvelle avec des spécificités et une identité prononcée au sein des 5 communes déléguées qui composent notre ville. Aussi, nous avons, dès le début de la mandature renoué avec les permanences des élus dans chacune de nos mairies déléguées, nous avons réinvesti les conseils d'administrations des associations, réinstauré des instances de dialogues avec les forces vives du territoire. Nous nous comportons comme des facilitateurs et non plus comme des sachants.

En immersion à Cherbourg-en-Cotentin



Sa rade artificielle, initiée au XVIII^e siècle, est considérée comme la plus grande d'Europe.



La célèbre Cité de la Mer abrite "Le Redoutable", le plus grand sous-marin visitable au monde.



Le mythique film musical "Les Parapluies de Cherbourg" a immortalisé la commune en 1964.



Son port transatlantique fut la dernière escale continentale du Titanic en 1912.

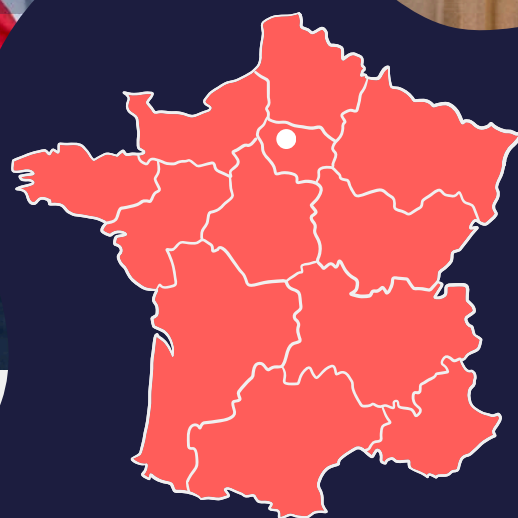
JOAKIM GIACOMONI MAIRE DE COLOMBES

FONCTIONS POLITIQUES




- ✓ Maire de Colombes
- ✓ Vice-président de l'EPT Boucle Nord de Seine
- ✓ Conseiller métropolitain du Grand Paris

Crédit photo : ©Ville de Colombes



Nombre d'habitants : **91 000**
Territoire : **Boucle Nord de Seine**
Département : **Hauts-de-Seine**
Région : **Île-de-France**



Notre objectif est de construire un nouveau poste de police municipale ouvert 24h/24, d'étoffer les effectifs et d'accroître la vidéoprotection.

Tête à tête avec Joakim GIACOMONI

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

La première orientation engagée dès notre investiture touche au cœur des attentes des Colombiens : retrouver une ville sûre et propre. Nous avons immédiatement renforcé la présence de la police municipale sur le terrain, lancé des audits sur la sécurité dans chaque quartier, et engagé des actions concrètes sur le cadre de vie. Notre objectif est de construire un nouveau poste de police municipale ouvert 24h/24, d'étoffer les effectifs et d'accroître la vidéoprotection. Ce n'est pas une promesse abstraite : c'est le respect dû à des habitants qui ont exprimé leurs inquiétudes sans être suffisamment entendus. La politique commence toujours par le concret. Et le concret, ici, commence par le quotidien.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a fait voir de près une réalité que je connais : Colombes est une ville profondément contrastée. Certains quartiers se sentent abandonnés face à l'insécurité et à la dégradation du cadre de vie. D'autres rayonnent d'une énergie incroyable, d'un tissu associatif vivant, de familles qui croient pleinement en leur ville. Ce que je veux traduire en action, c'est cette exigence de proximité : être présent quartier par quartier, rue par rue. Colombes n'est pas uniforme. Elle exige des réponses différenciées, adaptées aux réalités vécues par chacun. C'est pourquoi nous avons nommé des adjoints de quartier pour penser l'action politique depuis le terrain. L'action publique doit partir du terrain. C'est le sens profond de notre engagement.

En immersion à Colombes



Son mythique stade Yves-du-Manoir fut le site principal des Jeux Olympiques d'été de 1924.



Elle a historiquement accueilli les usines de célèbres maisons de parfumerie comme Guerlain.



Le stade Yves-du-Manoir fut pendant plusieurs décennies le plus grand stade de France et le théâtre de nombreux événements sportifs internationaux.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

La réforme la plus déterminante serait un renforcement réel des forces de l'État dans les communes de taille intermédiaire comme Colombes. Nous investissons dans notre police municipale, mais nous ne pouvons pas nous substituer à l'État. Il faut davantage de police nationale, des effectifs mieux adaptés à notre réalité démographique et une coordination renforcée entre polices nationale et municipale. Au-delà, une réforme de la dotation globale de fonctionnement, plus juste et mieux corrélée aux besoins réels des villes populaires et denses, permettrait aux maires d'agir avec des moyens à la hauteur de leurs ambitions. Colombes mérite une politique nationale qui traite les communes à leur juste valeur.

LIONEL ZINCIROGLU MAIRE DU KREMLIN-BICÊTRE

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire du Kremlin-Bicêtre
- ✓ Vice-président de Grand-Orly Seine Bièvre

Crédit photo : ©Ville du Kremlin-Bicêtre



Nombre d'habitants : **24 100**
Territoire : **Grand-Orly Seine Bièvre**
Département : **Val-de-Marne**
Région : **Île-de-France**



« Je crois à une République qui fixe un cap national mais qui laisse davantage de capacité d’agir aux collectivités. »

Tête à tête avec Lionel ZINCIROGLU

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

La première attente exprimée par les habitants du Kremlin-Bicêtre est simple : pouvoir vivre sereinement dans leur ville. C’est pourquoi j’ai fait de la tranquillité publique une priorité. La sécurité n’est pas seulement une politique publique parmi d’autres ; c’est une liberté fondamentale. Elle conditionne la possibilité de circuler librement, de profiter de l’espace public, de permettre à ses enfants de grandir en confiance et de vivre pleinement dans son quartier.

Cette ambition dépasse la seule question de la délinquance. Elle englobe aussi la propreté, la lutte contre les incivilités, le respect des règles de circulation, l’entretien de l’espace public et tout ce qui contribue au sentiment de sécurité au quotidien. Une ville propre, entretenue et respectée est une ville où l’on se sent mieux. Avec mon équipe municipale nous souhaitons faire du Kremlin-Bicêtre une ville où chacun se sent chez lui, protégé et considéré.

Qu’est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m’a confirmé une conviction forte : le Kremlin-Bicêtre est une ville singulière. Dense, urbaine, attractive, traversée chaque jour par des milliers de personnes, elle ne ressemble à aucune autre. Les solutions toutes faites ou les comparaisons simplistes ne fonctionnent pas ici.

Les habitants m’ont également exprimé leur attachement profond à leur ville et leur envie qu’elle affirme davantage son identité. Cette écoute nourrit aujourd’hui notre projet : construire une ville qui place la santé, le bien-être et la qualité de vie au cœur de son développement.

En immersion au Kremlin-Bicêtre



Ancien hospice fondé au XVII^e siècle, l’hôpital de Bicêtre est aujourd’hui un centre hospitalier universitaire de pointe, reconnu pour sa recherche.



La commune s’illustre par son dynamisme technologique et économique, avec campus d’écoles d’ingénieurs et d’informatique réputées.



Vie locale particulièrement conviviale et animée, portée par un riche tissu associatif, de grands marchés chaleureux et sa traditionnelle Fête de la ville.

Une ville où l’on vient pour étudier, travailler ou se soigner, mais surtout une ville où l’on a envie de vivre durablement. Notre responsabilité est de préparer le Kremlin-Bicêtre de demain en conciliant attractivité, proximité et qualité de vie pour tous les habitants.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d’accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

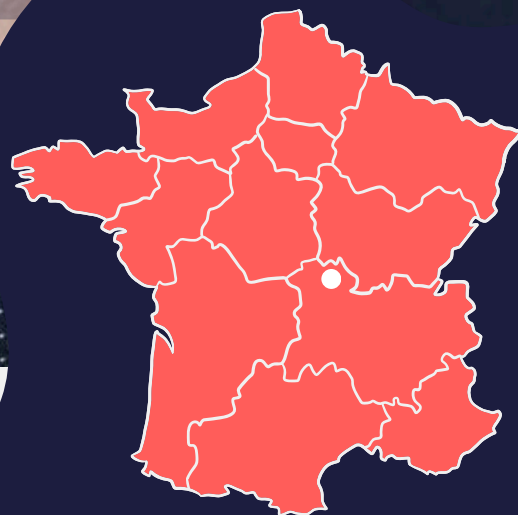
Le premier levier serait de faire davantage confiance aux maires. Nous sommes les élus de proximité, ceux qui connaissent le mieux les réalités du terrain et qui rendent des comptes quotidiennement à leurs habitants. Je crois à une République qui fixe un cap national mais qui laisse davantage de capacité d’agir aux collectivités pour répondre aux besoins concrets de leurs territoires.

En matière de liberté d’agir, si je ne devais citer qu’un seul exemple, ce serait celui du logement. Aujourd’hui, les procédures d’attribution sont souvent déconnectées des réalités du terrain. Donner davantage de pouvoir aux maires dans les décisions d’attribution permettrait de mieux appréhender les besoins spécifiques des habitants et d’apporter des réponses plus rapides et plus efficaces.



BENOIT FAIVRE

PRÉSIDENT DE MOULINS COMMUNAUTÉ



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Moulines
- ✓ Président de Moulines Communauté

Nombre d'habitants : **64 240**
Territoire : **Moulines Communauté**
Département : **Allier**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**

Crédit photo : ©Moulines Communauté



« Moulines Communauté possède une identité forte, un patrimoine naturel remarquable et une qualité de vie qui constituent de véritables leviers d'attractivité. »

Tête à tête avec Benoit FAIVRE

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Dès mon élection, j'ai souhaité traduire rapidement en actions concrètes les attentes exprimées par les habitants. Pendant la campagne, trois priorités sont revenues avec force : la sécurité, le cadre de vie et le pouvoir d'achat. C'est dans cet esprit que nous avons adopté, dès les 100 premiers jours, un plan de 30 mesures structuré autour de ces objectifs. Certaines sont déjà effectives, comme la gratuité du stationnement le samedi après-midi. Cette mesure répond à une conviction simple : le centre-ville doit rester accessible et attractif. Le coût du stationnement ne doit pas constituer un frein pour les habitants qui souhaitent consommer localement. Soutenir le commerce de proximité, c'est aussi soutenir l'activité économique, l'emploi et la vitalité de notre territoire. Au-delà de cette décision, notre méthode est claire : agir rapidement sur les préoccupations du quotidien tout en préparant l'avenir avec les habitants, en construisant des réponses concrètes et adaptées à leurs besoins.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a permis de porter un regard renouvelé sur notre territoire et de mesurer à quel point ses atouts sont encore sous-exploités. Moulines Communauté possède une identité forte, un patrimoine naturel remarquable et une qualité de vie qui constituent de véritables leviers d'attractivité. Le Val d'Allier, les espaces naturels, les bords de rivière ou encore les produits de notre terroir sont des richesses que nous devons davantage valoriser. Mon ambition est d'en faire un moteur de développement, notamment à travers une offre structurée de tourisme vert. L'objectif est double : attirer de nouveaux visiteurs et soutenir l'activité économique locale, tout en préservant le patrimoine naturel qui fait la singularité de notre territoire.

En immersion dans Moulines Communauté



Ville d'Art et d'Histoire dotée d'un prestigieux patrimoine historique et architectural.



Rayonne internationalement grâce à son célèbre Centre National du Costume et de la Scène (CNCS).



Baignée par l'Allier, l'une des dernières grandes rivières sauvages d'Europe, offrant un cadre naturel préservé.



Cœur administratif et économique de l'Allier, alliant dynamisme urbain et douceur de vivre.

Cette démarche suppose également une nouvelle manière de construire l'action publique. Plutôt que multiplier les projets isolés, nous devons développer une stratégie à l'échelle de l'agglomération, fondée sur la complémentarité des communes et la création de synergies. C'est en travaillant collectivement que nous renforcerons durablement l'attractivité de notre territoire.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

La principale attente des élus locaux aujourd'hui est de pouvoir agir plus simplement et plus efficacement au service de leurs habitants. Or, depuis plusieurs années, les collectivités font face à une multiplication des normes, des procédures et des contraintes administratives qui ralentissent considérablement l'action publique. Sur le terrain, les maires et les présidents d'intercommunalité sont les mieux placés pour identifier les besoins et apporter des réponses adaptées. Pourtant, chaque projet doit souvent franchir de nombreuses étapes administratives qui allongent les délais et complexifient sa mise en œuvre. J'attends donc de l'État qu'il fasse davantage confiance aux collectivités territoriales. Son rôle doit être de fixer un cap et des objectifs clairs, tout en laissant aux élus locaux la liberté de choisir les moyens les plus pertinents pour les atteindre. Cette simplification permettrait d'accélérer les projets, de gagner en efficacité et de mieux répondre aux attentes des habitants. Elle contribuerait également à renforcer le lien de confiance entre les citoyens et les institutions, en donnant davantage de place à une action publique de proximité, plus réactive et plus concrète.

ROBIN PRÉTOT MAIRE D'ISTRES



FONCTIONS POLITIQUES




- ✓ Maire d'Istres
- ✓ Vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Crédit photo : ©Ville d'Istres



Nombre d'habitants : **44 290**
Territoire : **Métropole Aix-Marseille-Provence**
Département : **Bouches-du-Rhône**
Région : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**



« Notre volonté est de faire du centre-ville le cœur battant de la commune, un lieu où l'on vit, où l'on se rencontre, où l'on entreprend et où l'on partage. »

Tête à tête avec Robin PRÉTOT

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Le Plan Phénix sera le marqueur majeur de notre mandat et l'une des transformations les plus ambitieuses qu'Istres ait connues depuis plusieurs décennies.

Notre volonté est de faire du centre-ville le cœur battant de la commune, un lieu où l'on vit, où l'on se rencontre, où l'on entreprend et où l'on partage. À travers un programme d'investissement exceptionnel déployé sur dix ans, nous allons renforcer son attractivité, soutenir son dynamisme commercial, réimplanter des services de proximité, valoriser son patrimoine et améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

Nous affirmons ainsi l'ambition d'Istres comme grande ville provençale, fière de son identité, de son histoire et de sa qualité de vie. Nous porterons une attention particulière à l'espace public, à l'architecture, à la culture, aux services du quotidien et à l'animation du cœur de ville afin de créer un centre-ville vivant, attractif et tourné vers l'avenir.

Réussir le Plan Phénix, c'est écrire une nouvelle page de l'histoire d'Istres et construire un centre-ville à la hauteur des ambitions que nous portons pour les décennies à venir.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

La réussite de notre mandat reposera sur un effort collectif. Une commune ne se transforme pas seule, aussi déterminée soit l'équipe municipale. Elle avance lorsque l'ensemble des forces du territoire se mobilisent autour d'une ambition commune.

J'attends d'abord des habitants qu'ils prennent toute leur place dans la vie locale. Pour chacun des grands projets de la mandature, nous mettrons en place des commissions extra-municipales afin d'associer les Istréens à la réflexion et à la décision. Leur expertise d'usage et leur regard sur la ville seront précieux.

En immersion à Istres



Sa célèbre base aérienne 125 est l'une des plus vastes et importantes de France.



La pinède de Castellon abrite Dinosaur'Istres, un parc gratuit peuplé de dinosaures grande nature.



Ses spectaculaires arènes du Palio témoignent de son fort attachement à la culture taurine et camarguaise.

J'attends également du secteur privé qu'il participe davantage à la dynamique du territoire, notamment en soutenant le tissu associatif local aux côtés de la collectivité. Enfin, nous aurons besoin de l'engagement de nos partenaires institutionnels afin qu'ils accompagnent les projets relevant de leurs compétences respectives.

C'est en conjuguant nos énergies que nous pourrons concrétiser les grandes ambitions que nous portons pour Istres.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

L'urgence aujourd'hui consiste à restaurer la confiance des citoyens envers les décideurs politiques. Pour cela, il faut nous redonner les moyens d'agir concrètement. Un acte de décentralisation fort en faveur des territoires, et particulièrement des maires, est attendu pour nous permettre d'être plus efficaces, plus utiles et plus concrets pour nos concitoyens, en renforçant par exemple les prérogatives des polices municipales ou en remettant dans les mains du maire l'attribution des logements sociaux.

Une simplification de notre façon de travailler, un dialogue renforcé avec l'État et des prérogatives davantage déléguées aux territoires sont des évolutions envisageables pour rendre l'action publique plus efficace et plus proche des citoyens.

LAURENT BRUNEAU MAIRE D'AGEN

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire d'Agen
- ✓ Vice-président de la Communauté d'Agglomération d'Agen

Crédit photo : ©Thierry Breton



Nombre d'habitants : **32 800**
Territoire : **Agglomération d'Agen**
Département : **Lot-et-Garonne**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**

« La priorité des décennies à venir, c'est l'adaptation au réchauffement climatique. »

Tête à tête avec Laurent BRUNEAU

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La rénovation du quartier prioritaire de la ville (QPV) du Pin. C'est l'une de nos entrées de ville, au croisement des routes de Toulouse et de Cahors, à proximité immédiate du centre ville. C'était il y a 20 ou 30 ans encore, un quartier prospère. Aujourd'hui il est coupé du centre-ville, alors qu'il est à quelques mètres seulement de l'artère commerciale principale. Ce sera un projet de longue haleine, à l'échelle du mandat. Ce quartier concentre toutes les difficultés que rencontrent les villes moyennes : paupérisation des habitants, logements insalubres, regroupement de population marginale, alcoolisme, délinquance, trafic de drogue, vacance commerciale... Aborder le sujet sous le seul angle de l'insécurité ne résoudra rien. Nous travaillons depuis le début du mandat avec le préfet et les services de l'État sur une approche holistique qui traite ce quartier au niveau urbanisme, social, commercial, et bien évidemment sécuritaire.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre commune ?

L'État. L'agglomération, le département et la Région, sont nos partenaires naturels et privilégiés. Mais tous sont confrontés, comme nous, à la baisse des dotations et des aides de l'État, pour nos projets du quotidien comme pour nos infrastructures. Nous savons développer des partenariats fructueux avec les collectivités mais l'effet de levier le plus déterminant est celui de l'État. Avec une pression fiscale déjà élevée, nos ressources sont limitées, il faut que celui-ci nous accompagne et ne rogne pas sur les aides dont nous avons besoin pour mener des opérations de rénovation de l'habitat, pour revitaliser notre centre-ville, ou pour nous doter d'infrastructures nécessaires au développement économique du territoire. Dépenser de l'argent pour aider les villes moyennes, ce n'est pas un coût, c'est un investissement.

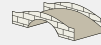
En immersion à Agen



Ancienne capitale du peuple gaulois des Nitiobroges, elle s'est imposée dès l'Antiquité comme un carrefour stratégique.



Sa majestueuse cathédrale Saint-Caprais est classée à l'UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.



Achevé au XIXe siècle, son monumental pont-canal en pierre de taille figure parmi les plus longs ponts-canaux de France.



Le port d'Agen a longtemps contribué au commerce du pruneau, produit emblématique du bassin agenais.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

La priorité des décennies à venir c'est l'adaptation au réchauffement climatique. C'est une question de santé, une question d'attractivité, une question économique aussi. Il y a un chantier pharaonique à mener à l'échelle du territoire pour isoler les bâtiments, les équiper en énergies renouvelables. Nous avons besoin, particulièrement dans un département comme le nôtre, au coeur du Sud-ouest, où les températures dépassent régulièrement les 40°C en juillet-août, d'un plan massif d'investissement qui nous permettra de supporter les étés de plus en plus précoces, dans nos maisons, dans nos écoles, dans nos bâtiments publics. Une mairie comme la mienne prendra sa part mais atteindra vite ses limites sans la puissance publique à ses côtés. Nous attendons également des incitations, des aides pour doter nos bâtiments municipaux de panneaux photovoltaïques. Le taux d'ensoleillement à Agen nous est favorable. C'est maintenant qu'il faut agir.

FRÉDÉRIC PETITTA

PRÉSIDENT DE COEUR D'ESSONNE

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois depuis 2017
- ✓ Président de la Communauté d'Agglomération Coeur d'Essonne

Crédit photo : ©Coeur d'Essonne



Nombre d'habitants : **208 000**
Territoire : **Communauté
d'Agglomération Coeur d'Essonne**
Département : **Essonne**
Région : **Île-de-France**



« Préserver la biodiversité, renforcer la résilience de nos villes et de nos villages face aux évolutions climatiques et construire un territoire plus durable sont des priorités incontournables. »

Crédit photo : ©Coeur d'Essonne

Tête à tête avec Frédéric PETITTA


Si vous deviez réussir une seule transformation durant votre mandat, laquelle marquerait durablement votre territoire ?


Durant ce mandat, j'aimerais que la décarbonation devienne une réalité tangible dans chaque commune de Coeur d'Essonne et qu'elle soit portée collectivement par l'ensemble des 21 communes de l'agglomération. Préserver la biodiversité, renforcer la résilience de nos villes et de nos villages face aux évolutions climatiques et construire un territoire plus durable sont des priorités incontournables. Pour relever ce défi, nous devons nous appuyer sur l'engagement de tous, en associant étroitement les habitants à cette dynamique de transformation.


Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

Nous entrons dans une période où les certitudes s'effacent et où les défis se multiplient. Crises géopolitiques, tensions budgétaires, transition écologique, fragilisation du lien démocratique, préoccupations liées au pouvoir d'achat : ces enjeux s'imposent désormais à toutes les échelles de l'action publique. Face à cette réalité, notre responsabilité est de rassembler. Rassembler les communes, les partenaires institutionnels, les entreprises, les associations et les habitants autour d'une ambition commune pour notre territoire.

En immersion dans Coeur d'Essonne

 Née en 2016 de l'union atypique entre le Val d'Orge, très urbanisé, et l'Arpajonnais, historiquement rural.

 Pilote la mutation de l'ex-base aérienne 217 en vaste pôle économique, qui accueille désormais la Fête de l'Humanité.

 Porte le projet "Sésame", une stratégie territoriale ambitieuse visant la souveraineté alimentaire locale.

Car les réponses aux défis de notre temps ne pourront être que collectives. C'est en unissant nos forces, en valorisant les initiatives locales et en développant une véritable culture de coopération que nous renforcerons la résilience de notre territoire et sa capacité à préparer l'avenir. Plus que jamais, la réussite de notre projet de territoire reposera sur notre aptitude à fédérer, à dialoguer et à agir ensemble au service de l'intérêt général

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Plus que jamais, nos villes, nos villages et nos intercommunalités ont besoin de la confiance de l'État. Une confiance institutionnelle d'abord, afin de simplifier les procédures et de permettre aux collectivités d'agir plus rapidement pour concrétiser les projets attendus par nos habitants. Une confiance budgétaire ensuite, en garantissant aux collectivités des moyens stables et adaptés pour assurer des services publics de qualité, accompagner les transitions et investir dans l'avenir. Face aux défis climatiques, économiques et sociaux de notre époque, les collectivités sont en première ligne. Leur donner les moyens d'agir, c'est faire le choix de l'efficacité et de la proximité au service de nos territoires.

PHILIPPE PERCHE MAIRE DE MONTLUÇON

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Montluçon
- ✓ Président de Montluçon Communauté

Crédit photo : ©Ville de Montluçon



Nombre d'habitants : **33 140**
Territoire : **Montluçon Communauté**
Département : **Allier**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**

Un train direct Montluçon Paris (matin et soir) est une condition indispensable à l'accélération de notre action aux niveaux économique, industriel, culturel, touristique et social.

Tête à tête avec Philippe PERCHE

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La transformation de la ville pour la préparer aux enjeux climatiques de demain est une nécessité et un engagement de campagne. La vague de chaleur du mois de mai nous l'a rappelé avec force : ce sujet n'est plus abstrait, il touche directement la santé, le confort et la qualité de vie des habitants.

Je veux donc engager une transformation très concrète de la ville, en accélérant la végétalisation des espaces publics, en intégrant systématiquement les îlots de fraîcheur, l'ombre, l'eau et les matériaux adaptés dans nos projets d'urbanisme et de voirie, et en protégeant durablement nos paysages et notre bocage.

L'enjeu n'est pas seulement de répondre à l'urgence, mais de faire de Montluçon une ville moyenne visionnaire, capable d'expérimenter, d'apprendre des bonnes pratiques et de construire un cadre de vie plus résilient pour les générations futures. Cela ne se fera évidemment pas entièrement d'ici au mi-mandat, mais je serai satisfait si, par notre politique, nous parvenons à en poser les principaux jalons d'ici là.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Ce que les Montluçonnais n'ont cessé de me rappeler tout au long de la campagne, c'est évidemment leur attachement profond à leur centre-ville. Beaucoup m'ont parlé de leurs commerces, de leurs habitudes, mais aussi de leurs inquiétudes face aux vitrines vides et à la perte d'animation.

Je veux traduire cela en action publique concrète : refaire du centre-ville le cœur battant de Montluçon. Cela passera par l'arrivée de nouvelles locomotives commerciales, des boutiques à l'essai pour permettre à de nouveaux projets de s'installer, et davantage d'animations avec l'association des commerçants.

En immersion à Montluçon



Dominée par son château du XIVe siècle, la cité fut une place forte stratégique des ducs de Bourbon.



Surnommée la "Birmingham bourbonnaise", elle a connu un puissant essor métallurgique au XIXe siècle.



L'implantation de l'usine Dunlop au début du XXe siècle a profondément marqué l'économie locale.



La commune accueille le MuPop, un musée d'envergure nationale consacré à l'histoire des musiques populaires.

Nous avons voulu agir vite : dès juillet 2026, deux heures de stationnement gratuit par jour, la gratuité le samedi et trois mètres carrés de portants offerts devant les échoppes entreront en vigueur.

C'est une première étape pour redonner envie de venir, de flâner et de consommer au centre-ville, mais nous devons continuer de calibrer et de faire évoluer cette politique tout au long du mandat.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Le désenclavement de Montluçon doit devenir une priorité concrète, assortie de véritables moyens financiers. Un train direct Montluçon Paris (matin et soir) est une condition indispensable à l'accélération de notre action aux niveaux économique, industriel, culturel, touristique et social.

Elle est essentielle pour le développement économique de notre bassin : Safran comme Imerys le disent clairement, l'attractivité industrielle suppose une connexion ferroviaire fiable, rapide et directe. Mais c'est aussi un sujet de vie quotidienne, d'égalité des chances et d'accès à la culture, à la formation, à l'emploi pour tous les Montluçonnais et une question de rayonnement pour notre territoire qui a tant à offrir.

Un courrier a été remis en ce sens au Premier ministre lors du Conseil des ministres délocalisé à Montluçon, le 22 avril dernier. Nous continuerons à défendre cette exigence au plus haut niveau de l'État, car elle engage l'avenir de notre territoire et de ses habitants.

GILLES
HAGÈGE

MAIRE
DE NOGENT-SUR-MARNE

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Nogent-sur-Marne
- ✓ Vice-président de la Métropole du Grand Paris

Crédit photo : ©Ville de Nogent-sur-Marne



Nombre d'habitants : **32 450**
Territoire : **Métropole du Grand Paris**
Département : **Val-de-Marne**
Région : **Île-de-France**



« Je suis convaincu qu'une ville propre est une ville que l'on respecte davantage. »

Tête à tête avec Gilles HAGEGE

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Ma priorité est de remettre le quotidien au centre de l'action municipale. Les habitants attendent une ville propre, sûre et agréable à vivre. Nous avons donc engagé un travail immédiat sur la propreté avec les services municipaux et le Territoire afin de gagner en efficacité. Je suis convaincu qu'une ville propre est une ville que l'on respecte davantage. Cela passe par davantage de moyens, de pédagogie, mais aussi de fermeté contre ceux qui dégradent l'espace public. Nous allons également renforcer la présence de la police municipale. Enfin, j'ai demandé un audit financier. Avant d'engager durablement la Ville, il est indispensable de connaître précisément la situation dont nous héritons et de retrouver des marges d'action pour les années à venir.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a rappelé que les habitants parlent rarement de concepts. Ils parlent de ce qu'ils vivent. On m'a parlé de propreté, de circulation, de sécurité, de commerces, de stationnement ou encore de l'accompagnement des familles et des seniors. Cela a renforcé ma conviction qu'une ville doit s'adapter à la vie de ses habitants et non l'inverse. C'est le sens du projet que nous portons : faciliter les déplacements, renforcer la tranquillité publique, soutenir le commerce de proximité, développer les services aux familles et améliorer le cadre de vie.

En immersion à Nogent-sur-Marne



Le château de Beauté, aujourd'hui disparu, fut offert au XVe siècle par Charles VII à sa célèbre favorite Agnès Sorel.



Célèbre pour ses guinguettes sur la Marne, la cité fut un haut lieu de villégiature et de fête dès le XIXe siècle.



Elle abrite le Pavillon Baltard, l'unique édifice métallique rescapé de la destruction des anciennes Halles de Paris.

Les grandes orientations sont importantes, mais ce sont souvent les détails du quotidien qui font la différence dans la vie des habitants.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Je pense qu'il est temps de faire évoluer la loi SRU pour mieux tenir compte des réalités de chaque territoire. Personne ne conteste la nécessité de construire des logements et de favoriser la mixité sociale. Mais toutes les villes ne disposent pas des mêmes réserves foncières ni des mêmes contraintes urbaines.

À Nogent-sur-Marne, nous devons répondre à des objectifs ambitieux tout en préservant un cadre de vie auquel les habitants sont attachés. Il faut sortir d'une logique uniquement quantitative et encourager davantage les solutions innovantes, les opérations de renouvellement urbain, la transformation de bâtiments existants ou encore les partenariats avec les bailleurs et les acteurs locaux.

L'objectif doit rester le même pour tous : produire du logement. Mais les chemins pour y parvenir doivent pouvoir être adaptés aux réalités de chaque commune.



ALEXANDRA MASSON MAIRE DE MENTON

FONCTIONS POLITIQUES




- ✓ Maire de Menton
- ✓ Présidente de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française

Crédit photo : © DR



Nombre d'habitants : **30 600**
Territoire : **Communauté
d'agglomération de la Riviera
française**
Département : **Alpes-Maritimes**
Région : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**





« Une ville attractive est avant tout une ville où l'on vit bien, où l'on travaille sereinement et où chacun peut construire son projet de vie. »

Tête à tête avec Alexandra MASSON

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Si je devais retenir une seule transformation d'ici la mi-mandat, ce serait de faire de Menton une ville plus propre, plus sûre et plus agréable à vivre. Les Mentonnais doivent pouvoir profiter pleinement de leur cadre de vie, se sentir en sécurité dans leur quartier et être fiers de leur ville.

C'est le sens des actions que nous menons depuis notre élection. Nous renforçons les moyens consacrés à la sécurité, nous agissons pour améliorer la propreté et nous investissons dans la qualité de nos espaces publics. Cette ambition passe également par une politique volontariste en matière de logement afin de permettre aux résidents permanents, aux familles, aux jeunes actifs et aux seniors de continuer à vivre à Menton.

Notre objectif est de préserver l'identité de notre commune tout en préparant son avenir. Une ville attractive est avant tout une ville où l'on vit bien, où l'on travaille sereinement et où chacun peut construire son projet de vie.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

J'attends avant tout de l'ensemble des acteurs du territoire qu'ils poursuivent leur engagement dans un esprit de coopération, de responsabilité et d'efficacité. Les défis auxquels nous sommes confrontés nécessitent un travail collectif et une mobilisation de tous.

Je sais pouvoir compter sur des services municipaux réactifs, professionnels et pleinement investis au service des Mentonnais. Cette volonté est également partagée par nos partenaires institutionnels, les associations, les acteurs économiques et les collectivités voisines avec lesquelles nous travaillons régulièrement.

Dans un territoire frontalier comme le nôtre, au cœur d'un bassin de vie transfrontalier particulièrement dynamique, les enjeux de mobilité, de sécurité, de logement ou encore de développement économique ne peuvent être relevés qu'ensemble.

En immersion à Menton



Créée en 1934, la célèbre Fête du Citron met à l'honneur le microclimat exceptionnel de la ville.



Frontalière avec l'Italie, la commune est mondialement réputée pour ses jardins botaniques.



La basilique Saint-Michel-Archange est un véritable joyau de l'architecture baroque azuréenne.



Le musée Jean Cocteau abrite la plus grande collection publique au monde dédiée à l'artiste.

C'est cette capacité à agir collectivement qui permettra de concrétiser nos projets et de répondre efficacement aux attentes des habitants.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

La réforme la plus utile serait sans doute une véritable simplification de l'action publique locale. Les maires sont aujourd'hui confrontés à une accumulation de normes, de procédures et de contraintes administratives qui ralentissent considérablement la réalisation des projets attendus par les habitants.

Les municipalités ont besoin de davantage de liberté d'action, mais aussi de visibilité et de stabilité financière. Lorsqu'une collectivité engage un projet structurant, elle doit pouvoir le conduire dans un cadre clair, lisible et durable.

Je pense également qu'il est nécessaire de redonner davantage de place aux communes dans les décisions qui concernent directement leur territoire. La proximité est une force : les maires connaissent les réalités du terrain et les attentes de leurs administrés. Faire davantage confiance aux collectivités locales, c'est permettre une action publique plus rapide, plus efficace et mieux adaptée aux besoins des Français.

PIERRE
BOLZE

MAIRE DE BEAUNE

FONCTIONS POLITIQUES

- ✓ Maire de Beaune
- ✓ Président de la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud
- ✓ Vice-président du Conseil départemental de la Côte d'Or

Crédit photo : © Ville de Beaune



Nombre d'habitants : **20 350**
Territoire : **Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud**
Département : **Côte-d'Or**
Région : **Bourgogne-Franche-Comté**



« Nous avons immédiatement engagé des mesures fortes en faveur de la sécurité. »

Tête à tête avec Pierre BOLZE

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Plus qu'une mesure isolée, il s'agit d'une méthode. Dès notre installation nous avons souhaité remettre de la proximité avec une équipe à l'écoute des habitants et attentive à leurs préoccupations.

Nous avons immédiatement engagé des mesures fortes en faveur de la sécurité, avec le renforcement de la police municipale et le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection notamment. Nous avons également lancé plusieurs actions visant à améliorer le quotidien des habitants, avec la mise en place d'un plan de lutte contre la prolifération des moustiques tigres, ou d'une mutuelle municipale qui sera proposée prochainement aux habitants.

Toutes ces mesures répondent à des attentes clairement exprimées par les habitants pendant la campagne et sur lesquelles nous nous étions engagés à avancer rapidement.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne a confirmé ce que je pressentais déjà : nos concitoyens attendent avant tout une collectivité à l'écoute, proche et réactive. Derrière les grands projets, ils nous parlent d'abord de leur cadre de vie, de sécurité, de propreté, de stationnement, de mobilité, d'accès aux services... Et c'est l'ADN de notre projet pour Beaune que de replacer le quotidien des habitants au cœur de l'action municipale.

J'ai également constaté une forte attente de dialogue, beaucoup d'habitants souhaitent être davantage associés aux décisions qui concernent leur quotidien.

En immersion à Beaune



Les somptueux Hospices, célèbres pour leurs toits aux tuiles vernissées, sont un chef-d'œuvre gothique incontournable.



Reconnue dans le monde entier, la ville est le cœur battant et joyeux des prestigieux vignobles de Bourgogne.



La traditionnelle vente des vins des Hospices est un grand événement festif et caritatif de renommée internationale.

C'est pourquoi j'ai souhaité développer les temps d'échange avec les habitants, notamment avec des permanences dans tous les quartiers de la ville.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

La première réforme que j'appelle de mes vœux est une véritable simplification des normes qui s'imposent aux collectivités locales. Les Maires sont aujourd'hui confrontés à une accumulation de contraintes administratives, juridiques et réglementaires qui ralentissent les projets et mobilisent une énergie considérable.

Je suis également convaincu qu'il faut redonner davantage de liberté et de confiance aux élus locaux, qui connaissent les réalités de leur territoire et sont souvent les mieux placés pour apporter des réponses adaptées aux besoins des habitants. L'État doit naturellement fixer un cap et garantir l'égalité entre les territoires mais il doit aussi laisser davantage de souplesse aux communes dans la mise en œuvre des politiques publiques. C'est à cette condition que nous pourrions agir plus rapidement et plus efficacement au service de nos concitoyens.



ANTOINE ARMAND MAIRE D'ANNECY



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire d'Annecy
- ✓ Président du Grand Annecy

Crédit photo : © Jean-Marc Favre



Nombre d'habitants : **132 117**
Territoire : **Grand Annecy**
Département : **Haute-Savoie**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**



« Les habitants attendent des élus accessibles, présents et à l'écoute. »

Tête à tête avec Antoine ARMAND

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

La priorité, dès notre élection, a été de renouer des liens de confiance solides avec l'ensemble des partenaires du territoire. C'est une condition indispensable pour agir efficacement et rapidement au service du quotidien des habitants.

Très concrètement, ce travail de coopération a permis, en moins d'un mois après le scrutin, de débloquer avec la Région et le Département l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection dans les zones les plus sensibles.

Notre conviction est simple : c'est en travaillant collectivement, en décloisonnant l'action publique, que nous parviendrons à obtenir des résultats visibles et rapides pour les habitants. La coopération entre les collectivités est aujourd'hui un levier majeur pour rendre l'action locale plus concrète et plus efficace.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a profondément confirmé un besoin essentiel : celui de proximité. Une partie de la défiance envers l'action publique vient du sentiment d'éloignement des décideurs. Les habitants attendent des élus accessibles, présents et à l'écoute.

C'est pourquoi nous avons mis en place, chaque semaine, des permanences sans rendez-vous. Les élus du conseil et moi-même, nous accueillons directement les habitants pour échanger, parfois simplement quelques minutes, mais toujours de manière concrète.

Parallèlement, nous avons renforcé la présence de terrain avec des Maires délégués dont le rôle est d'être au quotidien au contact des habitants, pour identifier et résoudre rapidement les problèmes.

En immersion à Annecy



Son centre historique pittoresque est rendu unique par la traversée des canaux du Thiou.



Le lac d'Annecy est mondialement réputé pour posséder l'eau la plus propre d'Europe.



Posé sur un îlot rocheux, le Palais de l'Île est l'un des édifices les plus photographiés de France.



La commune accueille le plus prestigieux festival international consacré au cinéma d'animation.

C'est cette vision que je porte : une action municipale ancrée dans le réel, proche des habitants, dans l'esprit d'un élu d'une petite commune, mais à l'échelle d'une ville de plus de 132 000 habitants.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

La question du logement des agents publics dans les zones tendues est aujourd'hui un enjeu majeur. J'avais d'ailleurs été rapporteur à l'Assemblée nationale d'une proposition de loi visant à y répondre.

À Annecy, nous sommes directement confrontés à cette réalité : le marché immobilier y est parmi les plus chers de France, avec une offre limitée. Pour de nombreux agents publics, qu'ils soient municipaux, policiers, pompiers ou enseignants, dont les rémunérations sont alignées sur des grilles nationales, se loger devient extrêmement difficile. Certains sont contraints de vivre à plus de 80 kilomètres de leur lieu de travail.

La proposition de loi, qui devrait entrer en vigueur prochainement, va dans le bon sens. Elle apportera des outils concrets pour faciliter l'accès au logement des agents publics dans les territoires sous tension.

Ces mesures sont indispensables pour garantir l'attractivité de nos services publics et pour fidéliser les agents qui font vivre au quotidien nos collectivités.

PHILIPPE VIGIER MAIRE DE CHÂTEAUDUN



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Châteaudun
- ✓ Conseiller régional du Centre-Val de Loire
- ✓ Président de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun

Crédit photo : ©Ville de Châteaudun

Nombre d'habitants : **12 830**
Territoire : **Grand Châteaudun**
Département : **Eure-et-Loir**
Région : **Centre-Val de Loire**

« Une ville apaisée, où chacun se sent en sécurité, est la condition indispensable pour redonner envie d'habiter, de travailler, d'investir ou de commercer à Châteaudun. »

Tête à tête avec Philippe VIGIER

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

La sécurité est la première attente exprimée par les habitants durant la campagne municipale. C'est donc naturellement la première priorité de notre mandat. Dès notre arrivée, nous avons engagé le renforcement de la police municipale avec le recrutement de nouveaux agents, le retour des gardes de nuit et une présence accrue sur le terrain, y compris le week-end.

Mais au-delà des moyens, notre ambition est de recréer de la proximité et de la confiance. Une ville apaisée, où chacun se sent en sécurité, est la condition indispensable pour redonner envie d'habiter, de travailler, d'investir ou de commercer à Châteaudun.

Cette orientation est aussi accompagnée d'un travail sur la santé, l'attractivité, la culture, la propreté, les incivilités et la proximité. Parce que le quotidien des habitants se joue d'abord dans des choses concrètes et visibles.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne nous a rappelé une chose essentielle : les habitants veulent être écoutés et considérés. Beaucoup avaient le sentiment que certaines décisions se prenaient loin d'eux, sans dialogue suffisant avec le terrain.

Nous voulons donc remettre la proximité au cœur de l'action municipale. Cela passe par des permanences décentralisées dans les quartiers et les hameaux, mais aussi par la création d'un conseil citoyen de proximité associant directement les habitants à la vie locale.

Notre territoire nous a également appris qu'il existe une formidable énergie collective : associations, commerçants, bénévoles, entreprises, habitants engagés.

En immersion à Châteaudun



Reconstruite après l'incendie de 1723 selon un plan en damier, elle présente un urbanisme avant-gardiste pour l'époque.



La Ville fut décorée de la Légion d'honneur pour sa résistance face aux Prussiens en 1870.



Bastion de Jean de Dunois, son château marque la transition militaire vers la Renaissance.

Le rôle d'une municipalité est de fédérer ces forces plutôt que de fonctionner seule.

Je crois profondément qu'une commune avance mieux lorsque chacun a le sentiment de pouvoir y prendre sa part.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Les collectivités locales ont aujourd'hui besoin de davantage de lisibilité et de simplicité pour agir efficacement au service des habitants. L'enjeu n'est pas d'opposer l'État et les communes, mais au contraire de renforcer un partenariat de confiance permettant d'accélérer les projets sur le terrain.

Une réforme importante consisterait à simplifier certaines procédures administratives afin de réduire les délais de réalisation des projets locaux, qu'il s'agisse d'aménagement, de rénovation ou d'équipements publics. Les élus locaux ont besoin de visibilité et de stabilité pour pouvoir investir et planifier sereinement l'avenir de leur territoire.

Je crois également à une relation plus fluide entre l'État, les collectivités et les partenaires institutionnels. Lorsque chacun travaille dans le même sens, avec des objectifs clairs et partagés, nous pouvons aller plus vite et répondre plus efficacement aux attentes des habitants.

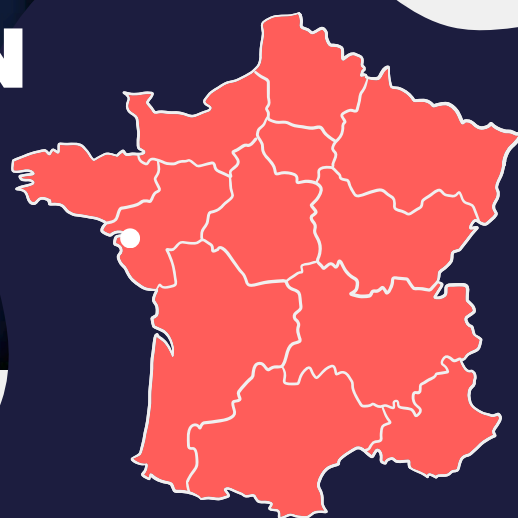
AXEL CASENAVE MAIRE DE COUËRON

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Couëron
- ✓ Membre du bureau de Nantes Métropole

Crédit photo : © NantesMétropole



Nombre d'habitants : **24 100**
Territoire : **Nantes Métropole**
Département : **Loire-Atlantique**
Région : **Pays de la Loire**



« Le rôle d'un maire est de défendre son territoire, ses habitants et non d'être l'exécutant d'une autre ambition. »

Credit photo: © Ville de Couëron

Tête à tête avec Axel CASNAVE

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Indéniablement, la priorité de ce début de mandat est de valoriser les bords de Loire qui sont l'atout majeur de notre commune, avec son patrimoine industriel et naturel, et le lieu idéal pour redonner à notre ville le dynamisme qui lui manque tant (événements festifs, terrain de beach volley, offre de restauration temporaire et pérenne, aménagements avec du mobilier urbain, etc).

Le cadre de vie que la ville de Couëron offre ne doit pas être sacrifié sur l'autel des grands projets urbains démesurés de Nantes Métropole. Le rôle d'un Maire est de défendre son territoire, ses habitants et non d'être l'exécutant d'une autre ambition.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Notre territoire, situé entre un monde rural et urbain, est une force incroyable par la diversité de ses activités mais surtout pour la diversité de sa population. Cette population, aux profils multiples, encourage la municipalité à œuvrer au profit de tous ses administrés avec des politiques publiques transversales, complémentaires et innovantes.

L'enjeu qui est désormais le nôtre, est de valoriser les forces vives qui fondent la vie couëronnaise et qui ne demandent qu'une chose : être soutenues avec pragmatisme.

En immersion à Couëron



La majestueuse Tour à plomb de 78 mètres témoigne de son puissant passé métallurgique.



Les superbes marais locaux auraient marqué la jeunesse du célèbre peintre Jean-Jacques Audubon.



L'œuvre contemporaine « La Maison dans la Loire » enchante et amuse les promeneurs sur les berges.

Ayant la chance de bénéficier d'un tissu associatif important, et en particulier sportif, nous devons être à la hauteur des enjeux avec le renouvellement de nos infrastructures vieillissantes.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Nous demandons que l'État nous soutienne dans notre action, en particulier lorsque nos administrés se retrouvent confrontés à des installations illégales qui impactent durablement leur quotidien.

Aujourd'hui, notre territoire fait face à la multiplication de ces situations dans lesquelles, la justice est lente à prendre en compte leur désarroi et où la réponse des services de l'État l'est parfois tout autant.

Nous nous sentons bien souvent impuissants face à ces situations insolubles, sans politique claire en la matière et où chaque décision nous confronte à nos administrés et à la légalité. Nous ne pouvons plus être « entre le marteau et l'enclume ».

DANY PAIVA MAIRE DE LIÉVIN

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Liévin
- ✓ Conseiller communautaire de la Communauté d'agglomération Lens-Liévin

Crédit photo : ©Ville de Liévin

Nombre d'habitants : **30 063**
Territoire : **Communauté
d'agglomération Lens-Liévin**
Département : **Pas-de-Calais**
Région : **Hauts-de-France**

« Il est essentiel d'incarner le sérieux et l'exemplarité dans l'action publique. »

Tête à tête avec Dany PAIVA

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Dès mon élection comme maire de Liévin, j'ai fait le choix d'un cap clair : transparence, efficacité et responsabilité. J'ai ainsi décidé de réduire les dépenses liées aux indemnités des élus, en passant de 14 à 11 adjoints, ce qui représente une baisse de 22,16 % de l'enveloppe globale. J'ai également supprimé les frais de représentation, permettant une économie de 16 000 euros par an.

Au-delà de l'aspect financier, cette décision traduit une volonté de bonne gestion : chaque euro dépensé doit être utile, justifié et consacré aux habitants. Dans une période où les Français font preuve de sobriété et consentent chaque jour à de nombreux efforts, il est essentiel d'incarner le sérieux et l'exemplarité dans l'action publique.

Dans le cadre de la décentralisation, si vous deviez supprimer un niveau de strate, laquelle choisiriez-vous ?

Si je devais supprimer un échelon territorial, je choiserais sans hésiter les intercommunalités, devenues trop floues et éloignées des réalités du terrain. À l'origine, la coopération entre communes devait permettre de mutualiser certains moyens et de porter des projets utiles. Mais, au fil des années, beaucoup d'agglomérations se sont transformées en structures lourdes, technocratiques et déconnectées des attentes des habitants.

Je reste profondément attaché à la commune, qui demeure l'échelon démocratique le plus proche des Français ; le maire étant le représentant de la République le plus accessible aux citoyens.

En immersion à Liévin



Entièrement rasée durant la Première Guerre mondiale, la commune fut décorée de la prestigieuse Croix de guerre.



Son riche sous-sol a historiquement fait l'un des centres névralgiques du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.



La tragédie de la fosse Saint-Amé en 1974, la plus meurtrière de l'après-guerre, a profondément marqué la conscience nationale.



Les terrils emblématiques du bassin minier voisin, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, symbolisent l'héritage industriel du territoire.

Il faut redonner davantage de liberté et de moyens d'action aux communes plutôt que de multiplier les couches administratives. La simplification territoriale doit permettre de gagner en efficacité, en lisibilité et en réactivité auprès des habitants.

Quelle mesure prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

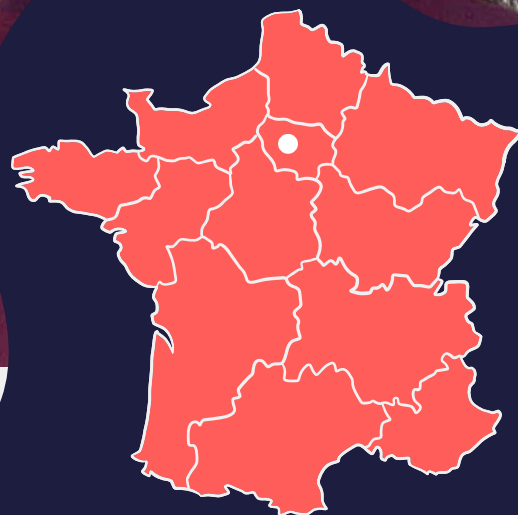
La mesure nationale prioritaire que j'attendrais du Gouvernement serait un véritable soutien aux communes en matière de sécurité et de commerces.

Aujourd'hui, les maires sont en première ligne face aux incivilités, aux violences du quotidien et au sentiment d'abandon d'une partie de la population, tout en disposant de moyens trop limités pour agir rapidement. L'État doit renforcer les capacités d'action des communes : effectifs de police, simplification des procédures et garanties financières pour investir dans la sécurité, notamment la vidéoprotection. Il est aussi essentiel de réaffirmer une culture de l'autorité et du respect des règles.

Enfin, le maire devrait disposer de leviers plus importants pour préserver l'équilibre commercial de sa commune et défendre le commerce de proximité, qui participe directement à l'identité, à l'attractivité et à la sécurité d'une ville.

PAULINE
LE FUR

MAIRE
DE FONTENAY-AUX-ROSES



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Fontenay-aux-Roses
- ✓ Conseillère territoriale à Vallée Sud Grand Paris

Nombre d'habitants : **24 070**
Territoire : **Vallée Sud Grand Paris**
Département : **Hauts-de-Seine**
Région : **Île-de-France**

Crédit photo : © Ville de Fontenay-aux-Roses





« Mon premier chantier, c'est de recréer des espaces, physiques et humains, où les gens se retrouvent, se fréquentent et se reparlent. »

Tête à tête avec Pauline LE FUR





Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

La première orientation que j'ai engagée, c'est de recréer du lien. Du lien entre les quartiers, entre les générations. A Fontenay, on avait perdu cette capacité à se parler, à se fréquenter. Mon premier chantier, c'est de recréer des espaces, physiques et humains où les gens se retrouvent, se fréquentent et se reparlent. Le lien, ce n'est pas qu'une politique culturelle ou associative : c'est aussi une question de relation entre une commune et ses administrés. J'ai voulu restaurer la transparence et l'écoute, deux valeurs qui avaient disparu de la gouvernance locale. Les Fontenaisiens ont besoin de savoir ce qui se décide, pourquoi, et d'être entendus avant. Parce qu'une commune, ce n'est pas une administration qui gère, c'est aussi un vivre ensemble qui se construit collectivement. Pour communiquer, il faut pouvoir se respecter afin de pouvoir décider ensemble de notre avenir commun.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Je suis née à Fontenay-aux-Roses, j'y suis élue depuis 2020 et y suis active dans le monde associatif, je n'ai donc pas attendu la dernière campagne municipale pour prendre conscience des besoins de ma ville. Ce que la campagne m'a confirmé c'est la difficulté croissante de nos territoires à faire face aux défis qu'ils doivent relever, sans les moyens nécessaires. Les dotations ne cessent de baisser, les discriminations persistent, et c'est à nous, élus de proximité, d'être là pour nos administrés. Nous sommes souvent seuls face à des situations que l'État ne voit plus, ou ne veut plus voir. Ce que je souhaite traduire en action publique, c'est cette réalité : une ville ne se porte pas toute seule.

En immersion à Fontenay-aux-Roses

-  Dès le XVII^e siècle, la ville cultivait d'immenses champs de roses destinés aux parfumeurs parisiens.
-  En 1948, le physicien Frédéric Joliot-Curie y a mis en service « Zoé », le tout premier réacteur nucléaire français.
-  Le célèbre peintre Pierre Bonnard, figure majeure du mouvement postimpressionniste des Nabis, y est né en 1867.
-  L'écrivain Paul Léautaud y a vécu reclus pendant plus de quarante ans, entouré de dizaines d'animaux recueillis.

Il faut reconstruire une vraie solidarité entre l'État et les territoires. Sans cela, nous gérons des urgences à la place de construire un avenir. Nos habitants méritent mieux.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

J'aimerais que les Gouvernements successifs cessent de considérer les communes comme des variables d'ajustement. Nous sommes en première ligne pour mener les politiques publiques dont nos habitants ont cruellement besoin. Aujourd'hui la fracture énergétique est réelle, nos bâtiments publics, nos écoles, les logements sont en mauvais état et une ville ancienne comme Fontenay-aux-Roses le ressent encore plus. Nous avons besoin d'un grand plan en faveur des bailleurs sociaux pour sortir de l'urgence du logement. Nous devons davantage soutenir les aidants, qui représentent une part immense et trop souvent invisible de notre population. Il faut que l'éducation redevienne une vraie priorité nationale. Et nous avons besoin de moyens concrets pour une police de proximité, parce que le bien-être des habitants est non négociable. Ce ne sont que quelques idées mais je suis convaincue que la crédibilité de l'action publique et politique se joue avant tout au niveau local, c'est donc à nous, élu.e.s de terrain engagé.e.s, qu'il revient la lourde responsabilité d'assumer ce rôle.

Crédit photo : © Christophe Voisin

GUILLAUME
GUÉRIN

MAIRE DE LIMOGES



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Limoges
- ✓ Président de Limoges Métropole
- ✓ Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine



Nombre d'habitants : **129 935**
Territoire : **Limoges Métropole**
Département : **Haute-Vienne**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**

Crédit photo : © Ville de Limoges





« Si, à mi-mandat, les Limougeauds constatent que leur ville est plus sûre, plus propre, plus dynamique, plus attractive et plus facile à vivre, alors nous aurons engagé la transformation la plus importante. »

Tête à tête avec Guillaume GUÉRIN

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Faire de Limoges une ville plus attractive, plus agréable à vivre, en réconciliant pleinement son potentiel de 2ème capitale régionale avec les attentes concrètes de ses habitants.

Limoges dispose d'atouts exceptionnels. Ville universitaire, économique, culturelle, industrielle et administrative, elle a toutes les raisons d'être une référence parmi les villes françaises de sa catégorie.

Ma priorité sera donc simple : remettre l'efficacité de l'action publique au service de la qualité de vie.

Si, à mi-mandat, les Limougeauds constatent que leur ville est plus sûre, plus propre, plus dynamique, plus attractive et plus facile à vivre, alors nous aurons engagé la transformation la plus importante : celle qui réconcilie la promesse publique avec les résultats concrets, visibles, viables.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a confirmé une conviction profonde, celle que les Limougeauds aiment leur ville mais attendent que les problèmes du quotidien soient traités efficacement et c'est la raison pour laquelle j'ai fait de la mise en place d'un guichet unique entre la Ville et la Métropole la priorité des premiers mois du mandat.

Ils demandent aussi que les décisions partent davantage du réel que des logiques administratives.

Mobilités, sécurité, commerce, logement, santé, école, cadre de vie, derrière chacun de ces sujets se trouve la même exigence de qualité et d'efficacité de l'action publique.

Ma méthode est claire, c'est écouter le terrain, fixer des priorités, évaluer les résultats et rendre compte.

En immersion à Limoges



La découverte d'un gisement de kaolin au XVIII^e siècle en a fait une référence mondiale de la porcelaine.



Inaugurée en 1929, la gare des Bénédictins figure parmi les plus belles au monde.



Le CSP Limoges fut le premier club français à remporter la Coupe d'Europe de basket en 1993.



Le quartier historique de la Boucherie et ses maisons à colombages datent du Moyen Âge.

Une ville progresse lorsque l'action publique est jugée non sur les intentions qu'elle affiche mais sur les améliorations concrètes qu'elle apporte à la vie des habitants.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Redonner aux villes d'équilibre comme Limoges les moyens réels d'agir! Cela passe par davantage de confiance dans les élus locaux, une autonomie financière renforcée et une véritable capacité d'adaptation aux réalités territoriales.

Limoges n'est ni une métropole saturée ni une ville périphérique. Elle exerce des fonctions universitaires, hospitalières, économiques, culturelles et administratives essentielles pour un vaste bassin de vie. À ce titre, nous devons assumer chaque jour des responsabilités considérables : mobilités, logement, rénovation urbaine, transition écologique, sécurité du quotidien, équipements publics ou encore attractivité économique. Or, les collectivités sont sommées de répondre à des attentes toujours plus fortes avec des marges de manœuvre toujours plus réduites.

Ce que nous demandons est simple : moins d'injonctions, moins de normes descendantes, davantage de visibilité financière, de stabilité et de liberté d'action.



CAMILLE BONNE MAIRE D'AUCH



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire d'Auch
- ✓ Conseiller communautaire de Grand Auch
Cœur de Gascogne
- ✓ Conseiller départemental du Gers

Crédit photo : © Service communication Ville d'Auch



Nombre d'habitants : **22 428**
Territoire : **Communauté
d'agglomération Grand Auch Cœur de
Gascogne**
Département : **Gers**
Région : **Occitanie**



« Ma priorité est claire : permettre à chaque Auscitaine et à chaque Auscitain d'accéder à des soins de qualité près de chez lui. »

Tête à tête avec Camille BONNE

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Dès mon élection, j'ai pris à bras-le-corps le sujet de l'attractivité médicale du territoire et de l'offre de soins en renouant le dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés : les représentants des professions médicales, l'Ordre des médecins, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé et bien sûr la direction de l'hôpital. Je suis convaincu que c'est en unissant nos efforts, en avançant dans la même direction, que nous pourrions répondre à la pénurie de médecins qui touche aujourd'hui notre territoire comme l'ensemble du pays. Nous accompagnons également activement le projet de transformation de l'ancienne polyclinique de Gascogne afin qu'elle puisse accueillir un nouveau pôle de santé de proximité. Ma priorité est claire : permettre à chaque Auscitaine et à chaque Auscitain d'accéder à des soins de qualité près de chez lui.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

J'attends avant tout de la stabilité, de la lisibilité et de la confiance. Les maires sont en première ligne face aux attentes des habitants, mais les grands défis auxquels nous sommes confrontés – accès aux soins, transition écologique, attractivité ou cohésion sociale – nécessitent une mobilisation collective. Chaque institution doit pouvoir agir pleinement dans son champ de compétence tout en articulant son action avec celle des autres. Nous avons besoin d'un cadre normatif plus stable et de modalités d'intervention plus lisibles dans la durée. Les collectivités construisent des projets sur plusieurs années ; elles ont besoin de visibilité pour investir, planifier et tenir leurs engagements. C'est à cette condition que nous pourrions accélérer les projets structurants dont notre territoire a besoin.

En immersion à Auch



Capitale historique de la Gascogne, la ville abrite la célèbre statue du mousquetaire d'Artagnan.



Inscrite à l'UNESCO, la cathédrale Sainte-Marie est réputée pour ses exceptionnels vitraux de la Renaissance.



Achévé au XIX^e siècle, un spectaculaire escalier monumental de 374 marches relie la haute et la basse ville.



Ses typiques « pousterles », d'étroites ruelles médiévales à forte pente, permettaient aux habitants de rejoindre la rivière.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

La question de l'accès aux soins est aujourd'hui l'un des principaux défis auxquels sont confrontés nos territoires. La désertification médicale n'est plus seulement un sujet rural : elle touche désormais l'ensemble du pays, y compris les villes moyennes et certaines métropoles. Les collectivités locales se mobilisent fortement, mais elles ne pourront pas résoudre seules un problème qui relève avant tout de l'organisation nationale du système de santé. Nous avons besoin d'une politique ambitieuse de formation, d'installation et de répartition des professionnels sur le territoire. L'égalité d'accès aux soins est un pilier de la République. C'est aussi une condition essentielle de l'attractivité de nos territoires. Permettre à chacun de se soigner près de chez lui doit redevenir une priorité nationale.

GEOFFROY BAX DE KEATING

PRÉSIDENT DE RAMBOUILLET TERRITOIRES



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire du Perray-en-Yvelines depuis 2020
- ✓ Président de la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires
- ✓ Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

Crédit photo : © Groupe Ensemble pour les Yvelines



Nombre d'habitants : **79 800**
Territoire : **Rambouillet Territoires**
Département : **Yvelines**
Région : **Île-de-France**



« Mon rôle est de protéger cet héritage par une urbanisation maîtrisée, adaptée aux capacités de nos villes et respectueuse de l'environnement. »

En immersion dans Rambouillet Territoires



Poumon vert de l'Ouest parisien, elle est dominée par la forêt de Rambouillet.



Elle rayonne par son prestigieux château et son domaine national.



Situé dans le parc du Château de Rambouillet, le centre équestre de la Bergerie nationale vous accueille toute l'année au sein de son école d'équitation et de ses différentes écuries de propriétaires

Tête à tête avec Geoffroy BAX DE KEATING

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Depuis le début de mon engagement local, avec mon équipe, nous avons fait un choix clair : préserver durablement le cadre de vie des habitants du Sud-Yvelines et refuser une urbanisation excessive qui dénaturerait l'identité de nos communes. Les habitants ont choisi ce territoire pour ses villes et villages à taille humaine, son équilibre entre le calme de la nature et des services publics dynamiques : en bref, pour sa qualité de vie exceptionnelle.

Mon rôle est de protéger cet héritage par une urbanisation maîtrisée, adaptée aux capacités de nos villes et respectueuse de l'environnement. Nous privilégions des projets à taille humaine plutôt qu'un développement massif imposé.

Préserver le cadre de vie, c'est aussi garantir des services publics efficaces et accessibles. Enfin, dans un contexte budgétaire contraint, notre ligne est claire : faire mieux avec moins, maîtriser les dépenses de fonctionnement et ne pas augmenter les impôts locaux. Cela améliore très concrètement le quotidien des administrés, et leur prouve qu'une action locale efficace et censée est possible, malgré les difficultés liées aux décisions nationales.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus pour développer votre commune ?

Je crois profondément que la réussite d'une commune repose avant tout sur la force de son tissu local. Les premiers partenaires d'un maire sont les habitants, les associations, les commerçants, les artisans, les entreprises et les agents municipaux. Ce sont eux qui créent du lien, de l'activité et de la solidarité au quotidien.

Je crois également au rôle de l'intercommunalité lorsqu'elle agit comme un outil de coopération au service des communes, sans se substituer à elles. À travers Rambouillet Territoires, nous accompagnons les projets locaux, mutualisons certains moyens et portons des actions structurantes en matière de mobilité, de développement économique ou d'équipements de loisirs et de sport.

La proximité reste néanmoins la clé de l'action publique : être présent sur le terrain, écouter et répondre concrètement aux attentes des habitants.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

L'un des grands enjeux pour nos maires aujourd'hui est de concilier deux exigences: rapprocher la décision de leurs réalités du terrain tout en simplifiant les décisions, les normes, les lourdeurs bureaucratiques. Je suis très attaché au principe de décentralisation. Cela ne signifie pas multiplier les niveaux de décision mais au contraire, miser sur l'efficacité de l'action publique quand elle fait confiance aux maires, l'échelon de proximité par excellence. Ce sont eux qui connaissent le mieux leurs administrés, qui savent répondre à leur besoin de la vie quotidienne.

La décentralisation ne va aujourd'hui pas assez loin et ne profite pas aux maires : pourtant, j'ai la conviction que l'État doit faire davantage confiance aux communes, en leur laissant bien plus d'autonomie sur les sujets structurants comme l'aménagement du territoire, l'urbanisme ou encore le logement. Cela doit inévitablement passer par une décentralisation renforcée et une libération de la bureaucratie française qui freine les élus.

Crédit photo : ©Rambouillet Territoires



OLIVIER
GRIMA

PRÉSIDENT
DE L'AGGLOMÉRATION
D'AGEN



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Président de la Communauté d'Agglomération d'Agen
- ✓ Conseiller municipal de Castelculier

Crédit photo : © Franck Petit



Nombre d'habitants : **102 670**
Territoire : **Communauté
d'Agglomération d'Agen**
Département : **Lot-et-Garonne**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**

« Les élus locaux connaissent les besoins de leurs habitants, les contraintes de leurs communes, les urgences de leur territoire. »

Tête à tête avec Olivier GRIMA

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Au lendemain de mon élection, la première décision forte que nous avons engagée, dès le vote du budget, a été d'augmenter de 30 % le Fonds de solidarité territorial à destination des communes de l'Agglomération.

C'est une décision très concrète, car elle vise à soutenir directement les projets portés par les communes au plus près des habitants : équipements publics, aménagements de proximité ou encore travaux utiles à la qualité de vie. Je porte la conviction que pour améliorer le quotidien des administrés, il faut donner aux Maires les moyens d'agir rapidement et efficacement.

Cette décision représente un effort financier conséquent pour le budget de l'Agglomération, mais aussi un véritable effet levier pour les communes car ces crédits sont réinjectés dans l'économie locale et soutiennent l'activité des entreprises et des artisans du territoire.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a rappelé une chose essentielle : les habitants ne jugent pas l'action publique à l'intention, mais à ses effets concrets dans leur vie quotidienne. Ils veulent des réponses visibles, utiles, compréhensibles, et ils attendent que chaque euro public soit employé efficacement.

C'est pourquoi je veux faire de l'évaluation des politiques publiques un réflexe de notre mandat. Il ne suffit plus d'annoncer des projets ou de voter des budgets ; il faut mesurer ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, ce qui doit être renforcé, corrigé ou parfois arrêté.

Notre responsabilité est de rendre l'action publique plus lisible, plus efficace et plus proche des besoins réels du territoire. Cela suppose d'évaluer nos dispositifs, d'écouter les usagers, de simplifier nos services et de nous fixer des objectifs clairs.

En immersion dans l'agglomération d'Agen



Son économie est propulsée par l'Agropole, une technopole agroalimentaire d'envergure européenne.



À mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse, elle mise massivement sur l'arrivée de la future LGV.



Autrefois limitée à son noyau urbain, elle s'est élargie à 44 communes pour intégrer une vaste couronne agricole.

La confiance des habitants se reconstruit aussi par la preuve : celle d'une collectivité qui agit, qui mesure ses résultats et qui ajuste son action si nécessaire.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Le message que j'adresserais au Gouvernement est simple : faites davantage confiance aux territoires ! Pour accélérer concrètement notre action, il faut renforcer la décentralisation et confier plus de leviers aux collectivités locales, avec les moyens financiers et réglementaires correspondants.

Les élus locaux connaissent les besoins de leurs habitants, les contraintes de leurs communes, les urgences de leur territoire. Nous sommes souvent les premiers sollicités et les premiers attendus, mais nous restons trop souvent freinés par des procédures complexes, des normes descendantes ou des décisions prises trop loin du terrain.

Donner plus de responsabilités aux collectivités, ce n'est pas affaiblir l'État, c'est rendre l'action publique plus efficace. L'État doit fixer le cap, garantir l'équité nationale, mais il doit aussi laisser aux territoires la capacité d'adapter les réponses. C'est cette confiance qui permettra d'aller plus vite et de répondre plus concrètement aux attentes des habitants.

STÉPHANE ROUDAUT

MAIRE DE BREST



FONCTIONS POLITIQUES




- ✓ Maire de Brest
- ✓ Président de Brest Métropole

Crédit photo : © Franck Bétermin/Brest métropole



Nombre d'habitants : **142 300**
Territoire : **Brest Métropole**
Département : **Finistère**
Région : **Bretagne**



« Le logement. C'est la réforme qui changerait le plus concrètement la capacité d'action des communes. »

Tête à tête avec Stéphane ROUDAUT

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Le premier chantier c'est la création d'une police municipale. Brest est la dernière ville française de plus de 100 000 habitants à ne pas avoir de police municipale alors même qu'elle connaît une montée en flèche de l'insécurité liée au narcotrafic. Sur le terrain, une même attente revient sans cesse : plus de présence, plus de proximité, plus de tranquillité dans les quartiers, le soir comme le week-end.

De plus, l'inclusion est la grande cause de notre mandat. Concrètement : c'est faire en sorte que les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite puissent se déplacer partout dans notre ville, emprunter n'importe quel trottoir, entrer dans les commerces, accéder à tous les équipements. Nous voulons accélérer fortement, avec un plan ambitieux, des logements adaptés et une exigence simple : que chacun trouve pleinement sa place à Brest.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Des années de rencontres et d'échanges nous ont confirmé une chose : les Brestoises et les Brestois veulent être écoutés et associés aux décisions qui concernent leur quotidien. Nous avons travaillé avec les habitants, les associations, les commerçants et les entreprises pour comprendre leurs attentes, leurs difficultés, ce qui fonctionne et ce qui doit changer. Cette campagne électorale a été l'aboutissement de cette démarche d'écoute, pas le point de départ.

Je retiens une conviction forte : l'action publique est plus juste et plus efficace lorsqu'elle se construit avec les habitants.

En immersion à Brest



Son château, le plus ancien monument de la ville, abrite le musée national de la Marine.



La commune s'ouvre sur la spectaculaire rade de Brest, l'une des plus vastes au monde.



Inauguré en 2016, son téléphérique survolant la Penfeld fut le premier de France.



Ses célèbres Fêtes maritimes rassemblent tous les quatre ans les plus beaux voiliers du monde.

C'est l'esprit de « Brest au rendez-vous », une démarche de concertation et de co-construction que nous lançons sur l'éducation, l'inclusion, le sport et la culture. Au-delà de la consultation, elle reconnaît l'expertise des citoyens pour mieux décider, renforcer le vivre-ensemble et agir au plus près des Brestoises.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Le logement. C'est la réforme qui changerait le plus concrètement la capacité d'action des communes.

La crise est grave, partout en France. À Brest, elle a une résonance particulière : ville reconstruite après-guerre, nous arrivons à un moment où un volume colossal de travaux arrive en même temps, sur un parc qui a vieilli d'un coup. Les élus locaux sont en première ligne face à l'urgence, mais avec des financements du logement social structurellement trop instables et des outils beaucoup trop complexes pour agir à la hauteur des besoins.

Ce qu'il faut, c'est une réforme qui sécurise durablement le financement du logement social. Il faut libérer les initiatives, publiques comme privées. Donner de la visibilité, simplifier, permettre de construire et rénover. Le projet de loi logement ANRU 3 doit répondre au défi des passoires énergétiques et accélérer la rénovation. Nous avons déjà identifié trois quartiers prioritaires à Brest sur lesquels nous souhaitons déployer ce programme de rénovation urbaine.



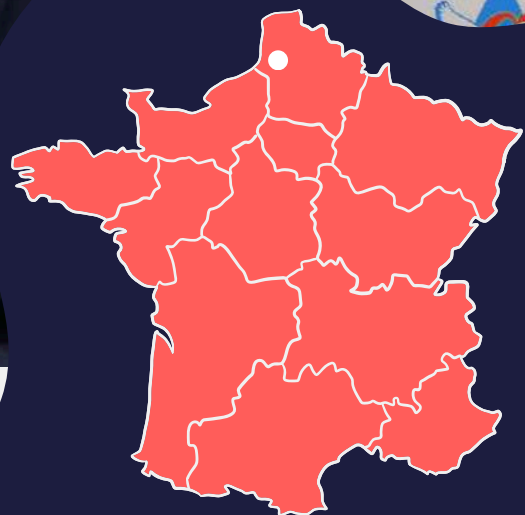
ANGELO TONOLLI MAIRE D'ABBEVILLE

FONCTIONS POLITIQUES




- ✓ Maire d'Abbeville
- ✓ Président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme

Crédit photo : ©Ville d'Abbeville



Nombre d'habitants : **22 390**
Territoire : **Communauté d'agglomération de la Baie de Somme**
Département : **Somme**
Région : **Hauts-de-France**



« Beaucoup de nos concitoyens se sont éloignés de la politique parce qu'ils ont le sentiment qu'on ne leur dit pas toujours la vérité. »

Tête à tête avec Angelo TONOLLI

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

J'ai pris la tête de la Ville d'Abbeville et de la Communauté d'Agglomération Baie de Somme dans un contexte financier très dégradé. Mon prédécesseur avait prévu de fortes hausses d'impôts et ma première décision a été de les annuler. Ce choix nous a contraints à identifier rapidement plusieurs millions d'euros d'économies pour équilibrer le budget 2026.

Afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants, nous avons engagé une démarche exigeante de maîtrise des dépenses. Elle nous conduit à revoir notre organisation, à supprimer les doublons, à simplifier le fonctionnement des services et à réévaluer certains investissements.

Nous menons également une réflexion sur l'optimisation de notre patrimoine immobilier, avec l'objectif de regrouper davantage de services dans un nombre réduit de bâtiments afin de diminuer les coûts de fonctionnement.

Ce début de mandat est exigeant, mais il est indispensable pour rétablir des finances saines, retrouver des marges de manœuvre et préparer l'avenir de notre territoire.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Ce que mon territoire m'a appris pendant la campagne, c'est l'importance de la transparence. Beaucoup de nos concitoyens se sont éloignés de la politique parce qu'ils ont le sentiment qu'on ne leur dit pas toujours la vérité. J'en ai tiré une conviction forte : il faut expliquer les décisions, partager les contraintes, prendre le temps de convaincre et accepter, parfois, de faire évoluer sa position.

Je crois profondément à la relation directe entre les élus et les habitants. Il ne faut jamais sous-estimer leur capacité à comprendre des sujets complexes. Lorsqu'on expose les faits avec sincérité et pédagogie, les citoyens sont capables d'entendre les difficultés comme les choix qui en découlent.

En immersion à Abbeville



Chef-d'œuvre de l'art gothique flamboyant, la collégiale Saint-Vulfran est le monument emblématique de la ville.



Capitale historique de la Picardie maritime, elle constitue la porte d'entrée de la célèbre baie de Somme.



Le musée Boucher-de-Perthes rend hommage au savant local considéré comme le fondateur de la préhistoire.



Lourdement dévastée par les bombardements de 1940, la cité a été presque entièrement reconstruite après-guerre.

C'est cet état d'esprit que je souhaite traduire en action publique. Nous retransmettons désormais les conseils municipaux en direct sur les réseaux sociaux et réalisons régulièrement des contenus pédagogiques, notamment sur les finances locales. Je m'attache également à rendre compte de mon action, y compris de mes interrogations, dans un dialogue constant avec les habitants.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

La réforme qui me semblerait la plus déterminante serait une nouvelle étape de décentralisation donnant davantage de responsabilités, mais aussi davantage de liberté, aux collectivités territoriales. L'État a naturellement vocation à fixer les grandes orientations nationales et à garantir l'égalité entre les territoires. En revanche, les élus locaux sont souvent les mieux placés pour adapter les politiques publiques aux réalités du terrain.

Cette autonomie doit notamment concerner les ressources financières. Depuis la suppression de la taxe d'habitation, les communes ont perdu une part importante de leur pouvoir fiscal et de leur capacité à agir sur leurs recettes. Elles dépendent davantage de décisions prises au niveau national, ce qui réduit leur marge de manœuvre et leur responsabilité devant les citoyens.

Je crois à un modèle fondé sur la confiance : plus de liberté locale, mais aussi plus de responsabilité. C'est en donnant aux collectivités les moyens de décider et d'agir que nous pourrions répondre plus efficacement aux attentes des habitants.

VÉRONIQUE
SARSELLI

PRÉSIDENTE
DE LA MÉTROPOLE DE LYON

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Présidente de la Métropole de Lyon
- ✓ Conseillère municipale de Sainte-Foy-lès-Lyon

Crédit photo : © Métropole de Lyon



Nombre d'habitants : **1 436 350**
Territoire : **Métropole de Lyon**
Département : **Rhône**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**



« Les mobilités doivent faciliter la vie quotidienne, pas la compliquer. »

Tête à tête avec Véronique SARSELLI

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

La priorité que j'ai fixée est claire : rééquilibrer les mobilités dans la Métropole de Lyon. Ces dernières années, les déplacements sont devenus une source de tensions pour de nombreux habitants. Piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes, automobilistes, professionnels : chacun a parfois eu le sentiment que ses besoins n'étaient plus entendus. Mon ambition est de sortir de cette logique d'opposition pour retrouver un partage plus harmonieux de l'espace public. Cela passe par davantage de sécurité, de lisibilité et de respect entre tous les usagers. Les mobilités doivent faciliter la vie quotidienne, pas la compliquer. Se rendre au travail, accompagner ses enfants à l'école, accéder aux commerces ou aux services doit redevenir simple et serein. C'est un enjeu de qualité de vie, mais aussi de cohésion pour l'ensemble du territoire métropolitain.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre commune ?

Le partenaire sur lequel je compte le plus, ce sont les maires des 58 communes de la Métropole. Ils sont les premiers interlocuteurs des habitants et connaissent mieux que quiconque les réalités de leur territoire. Je suis convaincue que les grandes réussites métropolitaines ne peuvent se construire que dans le dialogue, la confiance et le respect mutuel. Mon engagement est de renouer une relation étroite avec l'ensemble des maires, quelles que soient leurs sensibilités, afin que chaque commune soit écoutée et associée aux décisions qui la concernent. La Métropole doit être un partenaire, pas une structure éloignée des réalités locales.

En immersion dans la Métropole de Lyon

 Depuis 2015, elle forme une collectivité unique fusionnant les compétences d'un département et d'une intercommunalité.

 Elle est la seule métropole de France dont les conseillers sont élus au suffrage universel direct.

En travaillant ensemble, nous pourrions mieux répondre aux attentes des habitants, renforcer l'attractivité de nos territoires et porter des projets utiles, concrets et équilibrés pour l'ensemble des Grands Lyonnais.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

J'ai fixé deux priorités pour ce mandat : le logement et la sécurité. Sur ces deux sujets majeurs, l'action locale ne peut être pleinement efficace sans un cadre législatif adapté. Deux projets de loi actuellement examinés par le Parlement sont donc particulièrement importants pour notre territoire. Le premier concerne le logement et doit permettre de simplifier les procédures afin de construire davantage et plus rapidement, dans un contexte où de nombreux habitants peinent à se loger. Le second porte sur la sécurité. Durant la campagne, je me suis engagée à créer une police municipale des transports pour renforcer la tranquillité et la sécurité dans les réseaux de mobilité du quotidien. Pour concrétiser cet engagement, nous devons disposer d'outils juridiques adaptés. J'attends donc de l'État qu'il accompagne les collectivités en levant les freins qui limitent aujourd'hui leur capacité d'action.

Crédit photo : © Métropole de Lyon

ABDELKADER
LAHMAR

MAIRE DE VAULX-EN-VELIN



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Vaulx-en-Velin

Crédit photo : ©LaurentCerino



Nombre d'habitants : **53 060**
Territoire : **Métropole de Lyon**
Département : **Rhône**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**



« Permettre à chaque enfant de manger, de bien manger, dans de bonnes conditions à l'école. »

Tête à tête avec Abdelkader LAHMAR

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

La gratuité de la cantine, c'est une mesure phare de notre campagne, et je suis fier de dire que nous l'actionnons dès maintenant, à peine deux mois après notre arrivée.

Nous faisons le choix d'une mise en œuvre progressive, en commençant dès cette année par les deux premières tranches tarifaires, c'est-à-dire les familles qui en ont le plus besoin. C'est un choix de justice sociale et d'efficacité : on agit d'abord là où l'impact est le plus immédiat.

Notre objectif à terme est d'aller vers une gratuité totale. Mais nous le faisons de manière responsable, étape par étape, en construisant un modèle solide et durable. Parce qu'au fond, il s'agit de quelque chose de très simple : permettre à chaque enfant de manger, de bien manger, dans de bonnes conditions à l'école.

Et dans la période de crise que nous traversons, c'est une mesure concrète, qui change vraiment le quotidien des familles.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Ce que le territoire m'a appris pendant la campagne, c'est à quel point le besoin de transparence et de réappropriation de la vie démocratique est fort dans une ville comme Vaulx-en-Velin.

Parce que la réalité est simple : si on ne s'occupe pas de la politique, la politique, elle, s'occupera de nous. Donc notre responsabilité, en tant qu'élus, c'est de redonner envie, de redonner confiance, et surtout de redonner à chacun les moyens concrets de s'impliquer.

Cela passe par plus de transparence dans nos décisions, par une exigence de clarté, mais aussi par une présence renforcée sur le terrain : aller vers les habitants, expliquer, rendre compte.

En immersion à Vaulx-en-Valin



La ville abrite un formidable planétarium qui figure parmi les plus importants de France.



Elle accueille une grande partie de l'immense parc de Miribel-Jonage, véritable oasis de nature.



La monumentale usine TASE témoigne de son riche passé lié à la production de soie artificielle.



Le dynamique quartier du Carré de Soie illustre sa profonde et brillante métamorphose économique.

Et cela passe aussi par des actions très concrètes pour lever les obstacles qui éloignent encore trop de nos concitoyens de la vie démocratique. Je pense notamment à la question de la mal-inscription sur les listes électorales, qui est bien souvent sous-estimée. C'est un véritable fléau démocratique, qui empêche des milliers de personnes d'exercer pleinement leur droit de vote. C'est pourquoi un de nos objectifs est de lancer une campagne massive d'inscription sur les listes électorales, pour que chacune et chacun puisse pleinement prendre sa place dans la vie démocratique.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

La priorité serait d'abord que l'État assume pleinement ses responsabilités régaliennes, et donne aux collectivités les moyens d'agir. Aujourd'hui, on demande beaucoup aux communes, parfois trop, sans toujours leur donner les moyens correspondants. Ce déséquilibre, il faut absolument le

corriger. Je pense notamment à la question de la sécurité. La police municipale a un rôle important, notamment de proximité, mais elle ne peut pas et ne doit pas se substituer à la police nationale sur des sujets lourds comme le narcotrafic.

L'État doit reprendre toute sa place sur ces enjeux, avec des moyens humains et financiers à la hauteur, et une stratégie claire. Plus largement, il faut des politiques publiques ambitieuses pour renforcer le service public. Parce que ce sont eux qui structurent le quotidien des nos habitants, et garantissent l'égalité entre les territoires.

ZARTOSHTE
BAKHTIARI

PRÉSIDENT DE
GRAND PARIS
GRAND EST

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Neuilly-sur-Marne
- ✓ Président de Grand Paris Grand Est

Crédit photo : © Ville de Neuilly-sur-Marne



Nombre d'habitants : **420 330**
Territoire : **Grand Paris Grand Est**
Département : **Seine-Saint-Denis**
Région : **Île-de-France**

« Travailler l'urbanisme, c'est façonner le visage d'une ville et faciliter le lien entre chacun pendant des décennies ou des siècles. »

Tête à tête avec Zartoshte BAKHTIARI

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Travailler l'urbanisme, c'est façonner le visage d'une ville et faciliter le lien entre chacun pendant des décennies ou des siècles. A Neuilly-sur-Marne, je m'attache à penser la ville pour la préparer pour le futur, proche et lointain. A chaque projet, avec chaque idée, je m'attache à créer ce lien entre le passé de la ville – qui a plus de mille ans d'existence! – et ce que pourraient être les aspirations des sociétés qui nous succéderont.

D'ici la mi-mandat, je souhaite que le long travail préparatoire engagé durant le dernier mandat puisse être lancé: que le centre-ville commence à prendre forme, que les axes routiers principaux puissent être prêts à accueillir la ligne de bus à haut niveau de service, que le lien entre le centre ancien et la Marne se fasse naturellement et que les poumons verts que l'on a développé dessinent leur chemin les uns vers les autres et permettent de voir les voies vertes que nous souhaitons développer.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre commune ?

En région parisienne et particulièrement dans la petite Couronne, les acteurs sont nombreux. En ces temps de rationalisation des moyens – ou de réduction de ceux-ci-, il est essentiel d'assurer l'efficacité de l'action publique. En multipliant les instances, nous accélérons l'impuissance de la puissance publique sous couvert de redonner du pouvoir au local.

A ce jour, le partenaire qui agit le plus souvent à nos côtés pour développer notre commune est la Métropole du Grand Paris (MGP). Avec l'appui de Patrick Ollier, la MGP s'est avérée être un partenaire fiable qui nous a permis de mener un nombre important de projets avec notamment des enjeux qui dépassent notre ville comme le tourisme. En région parisienne, nous avons besoin qu'une stratégie cohérente soit mise en œuvre pour qu'une meilleure planification des politiques publiques puisse voir le jour. Au sein de la MGP, cette stratégie d'ensemble peut être définie, avec des adaptations indispensables selon les spécificités de chaque territoire. Bien entendu, il ne s'agit pas de supprimer les échelons de proximités comme les communes, nos compétences demandent trop de présence sur le terrain pour être éloignées du citoyen.

En immersion dans Grand Paris Grand Est



Noisy-le-Grand y concentre un pôle d'affaires tertiaire majeur de l'Est parisien.



Historiquement mal desservie au nord, elle se transforme avec l'arrivée du Grand Paris Express (lignes 15 et 16).



Étonnamment verte pour la petite couronne, elle est préservée par d'importants espaces boisés et les bords de Marne.

Cependant, pour créer des pôles d'attractivités importants au niveau économique, touristique, sportif, etc... nous avons besoin que les villes puissent se rassembler avec un parrainage bienveillant de la MGP qui a le poids institutionnel et financier pour nous accompagner. Pour autant, le rôle du Département et de la Région n'est pas à négliger pour organiser la circulation et les transports du quotidien et comme ceux du futur, pour nos établissements scolaires ou encore pour les projets environnementaux d'ampleur.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

L'Etat doit assumer ses responsabilités, beaucoup trop d'élus sont dans une croisade contre l'Etat. Je pense qu'il faut distinguer la conduite de la politique gouvernementale, comptable d'un nombre d'échecs important et l'Etat qui est composé de serviteurs loyaux et fidèles qui nous aident beaucoup au quotidien. Nous avons même besoin que l'Etat intervienne davantage, le gaspillage d'argent public est colossal, toutes les strates du mille-feuille administratif se mêlent de tout et de n'importe quoi. Au lieu de rassembler les financements publics (qui se raréfient) chacun veut créer son dispositif. C'est une dilution et un émiettement de l'action publique que nous ne pouvons pas nous permettre. Nous avons besoin que l'Etat assume son rôle, définissent clairement les compétences de chacun et mettent tout le monde autour de la table pour conjuguer ses forces et celles des collectivités pour développer des programmes conjoints. Ce n'est pas seulement une question financière, c'est aussi un enjeu d'efficacité de l'action publique pour servir au mieux nos concitoyens. J'en appelle à repenser les fondamentaux de l'Etat et d'assurer la puissance de l'Etat pour regagner la confiance des Français.



FREDDY
REY

PRÉSIDENT DU PAYS
VOIRONNAIS

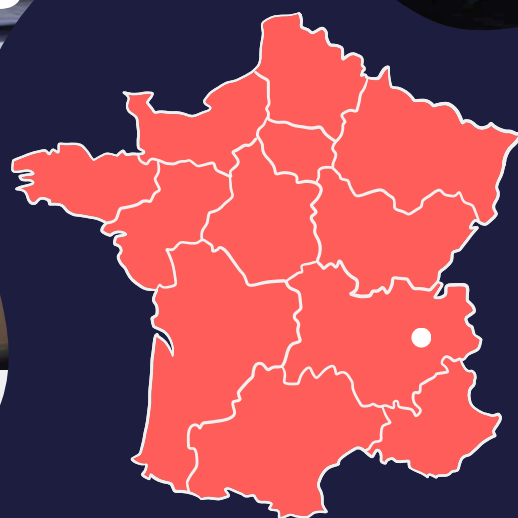


FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Saint-Nicolas-de-Macherin
- ✓ Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Crédit photo : © Pays Voironnais



Nombre d'habitants : **96 690**
Territoire : **Communauté
d'Agglomération du Pays Voironnais**
Département : **Isère**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**



« Agriculture durable, sécurité de l’approvisionnement en eau et sécurité alimentaire sont liées. Qualité de l’air, chaleur de l’air et santé humaine le sont tout autant. »

Tête à tête avec Freddy REY

Si vous deviez réussir une seule transformation d’ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

La principale transformation que je souhaite réussir sur mon intercommunalité est l’instauration d’une gouvernance dédiée aux approches multibénéfiques. Elle doit permettre d’avoir une vision transversale des thématiques et des délégations des élus. En effet, agriculture durable, sécurité de l’approvisionnement en eau et sécurité alimentaire sont liées. Qualité de l’air, chaleur de l’air et santé humaine le sont tout autant. Pour cela, j’ai mis en place des délégations « inter-silos ». Par exemple, j’ai installé des élus dédiés aux approches co-bénéfiques, chargés de vérifier que chaque projet sociétal passe sous la loupe de l’environnement, et vice versa. La gouvernance dédiée à l’approche globale multi-bénéfiques peut ainsi mieux être mise au service des attentes des citoyens, avec une délégation et un service spécifiques pour cette tâche.

Qu’attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

La mise en œuvre effective et efficace des projets sur une intercommunalité repose sur la mobilisation d’une chaîne d’acteurs très variés : donneurs d’ordres, ingénieurs, entrepreneurs de travaux, associations, citoyens, services de l’Etat, parfois chercheurs. Aucun des maillons de cette chaîne ne doit être négligé, au risque de voir cette mise en œuvre échouer. Et chacun doit trouver sa place. L’implication d’acteurs locaux en particulier présente de nombreux avantages. Elle permet une meilleure acceptabilité des projets, qui répondent aux demandes spécifiques des populations locales. Ces acteurs apportent par ailleurs leurs connaissances locales, leur vécu et leurs avis sur les projets planifiés.

En immersion dans le Pays Voironnais



Située au pied du célèbre massif, l’agglomération constitue un véritable camp de base nature.



La ville-centre, Voiron, abrite les majestueuses caves de la légendaire liqueur de Chartreuse.



Berceau historique de marques comme Rossignol, le territoire est un pôle d’innovation des sports outdoor.



L’agglomération est reconnue nationalement pour son avance dans l’économie circulaire et le réemploi.

J’attends donc de ces acteurs et institutions locaux une forte implication pour la réussite de mon mandat.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d’accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

J’attends du Gouvernement qu’il aille plus loin dans la confiance qu’il accorde aux collectivités, car, bien souvent, la solution vient des territoires ! Les collectivités sont capables de développer leurs propres stratégies, leurs propres politiques publiques, sans nécessairement attendre que l’Etat les prodigue. Cette impulsion doit naître d’une véritable volonté politique, d’un certain courage aussi. Elle ne peut certes pas s’accomplir seule. Il faut que l’ensemble de la chaîne d’acteurs impliqués dans les projets monte en compétences. Et la proximité des collectivités avec leurs citoyens, leurs habitants, leurs professionnels, ou encore leurs associations, plaide pour une meilleure acceptabilité des projets engagés par les intercommunalités comme les communes.

OLIVIER
BÉGUÉ

MAIRE DE SOORTS-HOSSEGOR



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Soorts-Hossegor
- ✓ Membre du bureau à la Communauté de communes de Marenne-Adour-Côte-Sud

Crédit photo : © KATHARINA SEIBT

Nombre d'habitants : **3 817**
Territoire : **Communauté de communes de Marenne-Adour-Côte-Sud**
Département : **Landes**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**



« Restaurer le patrimoine existant pour projeter Soorts-Hossegor dans les années 2030. »

Tête à tête avec Olivier BÉGUÉ

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Soorts-Hossegor est une commune qui possède un patrimoine naturel, bâti et culturel exceptionnel pour une ville avoisinant les 4 000 habitants. Sa renommée s'est construite au fil des décennies grâce à son identité basco-landaise, à son lac, au Sporting Casino et à la pratique des « sports élégants ». Le surf lui a donné une visibilité mondiale. Pourtant, depuis plusieurs années, nous vivons sur nos acquis et notre patrimoine, quelle que soit sa forme, se dégrade ou a été abandonné. J'ai été élu pour redresser notre commune, c'est-à-dire restaurer notre patrimoine bâti – Sporting Casino, Ferme de Bielle, Halles, Jaï Alci –, naturel – le lac marin – et culturel – remettre la culture et les traditions au centre des moments de célébration de notre commune. Transformer ma commune implique, en quelque sorte, d'adopter une démarche de développement durable : restaurer le patrimoine existant pour projeter Soorts-Hossegor dans les années 2030.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre commune ?

Je suis convaincu qu'au niveau des communes, nous avons une connaissance fine des problématiques du terrain et des sujets qui préoccupent nos administrés. Pour autant, nombre de compétences ont été transférées à la communauté de communes MACS (Maremne Adour Côte Sud) ainsi que des ressources associées, de sorte que nous devons travailler main dans la main à l'échelle du territoire pour trouver des solutions sur des sujets majeurs : MACS exerce la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) pour le lac, la compétence voirie pour l'entretien de nos routes, la compétence développement économique qui justifie son intérêt pour la nouvelle exploitation du Sporting Casino.

En immersion à Soorts-Hossegor



Considérée comme la capitale européenne du surf, la ville abrite des vagues mondialement réputées comme la Gravière.



Elle se distingue par ses élégantes villas des années 1920, véritables symboles de l'architecture basco-landaise.



Relié à l'océan, son célèbre lac marin est entouré de pins et réputé pour ses parcs à huîtres.



Inauguré en 1928, l'emblématique Sporting Casino est un chef-d'œuvre sportif et de loisirs classé aux monuments historiques.

Soorts-Hossegor est une vitrine pour MACS. Son appui est essentiel pour faire rayonner Soorts-Hossegor et, plus largement, le territoire.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

L'État demande aux intercommunalités d'assumer des compétences dont elles ne peuvent pas assurer les charges. Compte tenu de la sensibilité environnementale qui est celle du conseil municipal de Soorts-Hossegor, nous souhaiterions que l'État assure un transfert de financement de la compétence GEMAPI sur la base d'un plan pluriannuel d'investissement qui serait présenté par commune. Ou alors qu'il permette, au sein de l'intercommunalité, de moduler le taux de la taxe GEMAPI par commune dès lors qu'une commune souhaite prélever davantage de recettes fiscales pour financer des investissements permettant d'assurer la gestion des milieux aquatiques. Si l'on explique aux contribuables où va leur argent, je reste persuadé que les citoyens seront prêts à accepter cet effort. Il en va de la préservation de l'environnement dans lequel nous vivons.

SANDRA TROCHIMARA

PRÉSIDENTE DE CENTRE LITTORAL

FONCTIONS POLITIQUES

- ✓ Maire de Cayenne
- ✓ Présidente de LA Communauté d'agglomération du Centre Littoral

Crédit photo : © Centre Littoral



Nombre d'habitants : **152 190**
Territoire : **Communauté d'agglomération du Centre Littoral**
Département : **Guyane**
Région : **Guyane**

« Une ville attractive retient ses talents, attire les investissements, accompagne ses entreprises et donne envie à sa jeunesse d'y construire son avenir. »

En immersion dans le Centre Littoral



Centrée sur Cayenne, elle concentre plus de la moitié de la population et de l'administration du territoire.



Elle abrite les infrastructures vitales guyanaises : l'aéroport international et le grand port maritime.



Sa croissance démographique spectaculaire engendre des défis urbains massifs (logement, transports).



Ce pôle littoral hyper-urbanisé contraste fortement avec la forêt amazonienne qui l'encercle.

Tête à tête avec Sandra TROCHIMARA

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Si je devais réussir une seule transformation d'ici la mi-mandat, ce serait de faire de Cayenne une ville plus attractive. L'attractivité résume à elle seule de nombreux enjeux : la qualité de vie, la sécurité, la propreté, l'offre culturelle et sportive, le dynamisme économique, l'emploi et l'aménagement urbain. Une ville attractive retient ses talents, attire les investissements, accompagne ses entreprises et donne envie à sa jeunesse d'y construire son avenir. Mon ambition est de redonner à Cayenne toute sa place de capitale régionale, moteur du développement de la Guyane. Une ville qui inspire confiance, qui rayonne et qui améliore concrètement le quotidien de ses habitants.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

J'attends avant tout un esprit de coopération. Les défis auxquels nous sommes confrontés dépassent largement les compétences d'une seule collectivité. L'État, les communes, l'intercommunalité, les acteurs économiques, les associations et les citoyens ont chacun un rôle à jouer. Nous devons sortir des logiques de cloisonnement pour construire des réponses communes aux enjeux de sécurité, de mobilité, de logement, d'emploi, d'eau ou encore de développement économique.

J'attends également une culture de la responsabilité et du résultat. Les Guyanais attendent de nous de l'efficacité, de la transparence et de la capacité à agir ensemble au service de l'intérêt général.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

La Guyane ne pourra relever pleinement ses défis sans une évolution de son cadre institutionnel. Mon message au Gouvernement est simple : faisons confiance aux Guyanais et donnons à notre territoire les moyens d'exercer davantage de responsabilités sur les politiques qui concernent directement son développement. La croissance démographique, l'aménagement du territoire, l'éducation, la mobilité ou encore le développement économique nécessitent des réponses adaptées à nos réalités locales. Je suis favorable à une évolution institutionnelle construite dans le dialogue et le respect de la République, permettant davantage de capacité de décision et d'adaptation locale. L'efficacité de l'action publique passe aujourd'hui par une Guyane mieux outillée pour construire son propre avenir.

STÉPHANE BEAUDET

PRÉSIDENT DE GRAND PARIS SUD



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire d'Évry-Courcouronnes depuis 2019
- ✓ Président de Grand Paris Sud
- ✓ Vice Président de la Région Île-de-France

Crédit photo : © Charlotte Collas



Nombre d'habitants : **361 020**
Territoire : **Agglomération Grand Paris
Sud Seine Essonne Sénart**
Département : **Essonne**
Région : **Île-de-France**





« Nous n’attendons plus de l’État qu’il nous donne les moyens d’agir, mais qu’il cesse de nous les retirer. »

Tête à tête avec Stéphane BEAUDET

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Ma priorité est simple : faire en sorte que l'action publique soit plus lisible, plus proche et plus efficace pour chaque habitant. Les habitants ne raisonnent pas en compétences ou en périmètres administratifs : ils attendent des services publics qui fonctionnent, des projets qui avancent et des réponses concrètes à leurs besoins. C'est cette exigence d'efficacité et de cohérence qui guidera les premières décisions que nous prendrons avec le bloc communal de Grand Paris Sud.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous souhaitez absolument traduire en action publique ?

Une campagne électorale oblige à écouter autrement. Ce que j'ai entendu partout, c'est une attente forte de proximité, de simplicité et d'attention portée au quotidien. Nos communes ont chacune leur identité, leur histoire et leurs priorités, et cette diversité est une richesse pour l'ensemble du territoire. Mon engagement sera de préserver cette proximité tout en renforçant les solidarités entre les communes. Les atouts de Grand Paris Sud sont nombreux ; l'enjeu des six prochaines années est de faire en sorte que chaque habitant, où qu'il vive sur le territoire, en ressente pleinement les bénéfices.

En immersion dans Grand Paris Sud

-  Malgré son appellation, elle n'appartient pas à la Métropole du Grand Paris pour conserver son autonomie.
-  Elle a la rare particularité de réunir deux anciennes « villes nouvelles » (Évry et Sénart).
-  Son périmètre administratif chevauche deux départements (l'Essonne et la Seine-et-Marne).
-  Elle abrite le Génopole d'Évry, premier biocluster français dédié à la recherche sur le génome.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

Cette question est presque contre-intuitive : nous n'attendons plus de l'État qu'il nous donne les moyens d'agir, mais qu'il cesse de nous les retirer. Ces dernières années, les ponctions répétées sur les ressources des collectivités ont amputé notre capacité d'action. J'attends du Gouvernement qu'il cherche la réponse à son déficit chronique ailleurs que dans les territoires, qui maintiennent malgré tout des services publics de qualité et des investissements d'avenir. Je ne suis pas naïf : ce mandat sera celui de la dette, et les collectivités prendront leur part au redressement. Mais en retour, j'exige une chose simple : la stabilité de nos recettes sur la durée du mandat, pour pouvoir planifier et tenir nos engagements devant nos administrés.

Crédit photo : © Patrice Queriotot

DAVID GUIRAUD

MAIRE DE ROUBAIX

M. Le Maire

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Roubaix
- ✓ Conseiller métropolitain de la Métropole Européenne de Lille

Crédit photo : © Ville de Roubaix



Nombre d'habitants : **98 290**
Territoire : **Métropole Européenne de Lille**
Département : **Nord**
Région : **Hauts-de-France**



« Le gouvernement doit impérativement agir sur le logement ! C'est le problème social numéro un de notre ville. »

Tête à tête avec David GUIRAUD

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

D'ici la mi-mandat, nous voulons avoir complètement retissé le lien entre les habitants et la municipalité. Tant de roubaisiens ont été déçus de la politique tant ils n'avaient ni proximité avec leurs élus, ni réponse, ni accompagnement sur leurs problèmes du quotidien !

Le fait de renouer un lien de confiance avec la population et de permettre sa mobilisation est la base de toute notre politique publique en matière de démocratie, comme du déploiement de l'aide sociale et des services publics locaux. Il est essentiel de toujours créer les conditions de l'interpellation citoyenne, que ce soit en mairie, sur un marché ou autour de réunions publiques de quartier comme nous les animons en ce moment : malgré les bonnes volontés, aucune municipalité n'a pour toujours la science infuse pour améliorer la vie des habitants.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

J'attends d'abord des institutions qu'elles respectent des habitants de Roubaix. En commençant par respecter leur choix, à savoir un maire LFI.

Au-delà de ce principe, nous attendons surtout des institutions et des acteurs du territoire d'être créatifs. Pauvreté, logement, chômage... les défis qui nous font face sont immenses et les politiques publiques actuelles ne sont pas à même de les relever.

Ce n'est pas une première dans l'histoire de la ville : Roubaix a su briller à chaque fois que ses acteurs ont fait preuve de créativité politique et sociale. Je fais référence ici à la politique hygiéniste portée par Jean Lebas, qui a considérablement amélioré la qualité de vie des habitants. Ou encore à la création du logement social qui a débuté à Roubaix.

En immersion à Roubaix



Son industrialisation au XIX^e siècle en a fait la capitale mondiale du textile.



Le musée d'art « La Piscine » est aménagé dans d'anciens bains publics Art déco.



La mythique course cycliste Paris-Roubaix s'achève sur son vélodrome historique.

Nous avons encore beaucoup à créer, notamment au niveau de l'accompagnement de la jeunesse et de la prévention sur lequel nous avons déjà évoqué des pistes, avec les écoles, le procureur de la République etc.

Quelle mesure nationale prioritaire le Gouvernement devrait-il engager pour vous donner les moyens d'agir efficacement dès le début du mandat ?

Le Gouvernement doit impérativement agir sur le logement ! C'est le problème social numéro un de notre ville. Il se conjugue avec toutes les crises : santé, climat, pauvreté...

Il peut – et il doit ! – commencer par donner de l'air au logement social, en relançant massivement la construction et en redonnant des marges de manœuvres aux bailleurs sociaux. Car un logement social, c'est aussi du gain de pouvoir d'achat pour les Français.

Ensuite, nous avons besoin d'un grand plan de lutte contre l'habitat privé indigne, souvent plus diffus mais bien visible également, qui touche des millions de français en simplifiant et en relançant les aides et les contrôles vis à vis des prestataires et des marchands de sommeil potentiels.

Enfin, l'ANRU 3 doit avancer sur de nouveaux critères : participation citoyenne renforcée, priorité à la réhabilitation des logements, fin des critères de gentrification. Voilà un bon programme... pour un président insoumis !

LOUIS
ALLOT

PRÉSIDENT DE PERPIGNAN
MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Perpignan depuis 2020
- ✓ Président de Perpignan Méditerranée Métropole
- ✓ Conseiller départemental des Pyrénées-Orientales

Crédit photo : © Perpignan Méditerranée Métropole



Nombre d'habitants : **279 610**
Territoire : **Perpignan Méditerranée Métropole**
Département : **Pyrénées-Orientales**
Région : **Occitanie**





« J'ai pour projet de créer une structure de marketing territorial, adaptée à nos besoins, visant à organiser la synergie entre les pouvoirs publics et les acteurs économiques. »

Tête à tête avec Louis ALIOT

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Élu d'un territoire en grande difficulté, ma priorité est le redressement économique, la réindustrialisation et la création d'emplois. C'est pourquoi je souhaite engager Perpignan Méditerranée Métropole sur la voie du développement en optimisant tous nos atouts : la qualité de notre cadre de vie, notre potentiel touristique, notre rayonnement culturel, notre position transfrontalière ainsi que la mise en valeur de notre arrière-pays. Dans cette optique, j'ai pour projet de créer une structure de marketing territorial adaptée à nos besoins, visant à organiser la synergie entre les pouvoirs publics et les acteurs économiques. Enfin, conscient que la gestion de l'eau est un enjeu majeur pour notre avenir face à la récurrence des sécheresses, je m'engage à œuvrer pour la sécurisation de notre ressource hydraulique.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne pour les élections municipales et intercommunales m'a permis de mieux cerner encore les attentes de nos concitoyens. Ils placent en nous et en notre action leurs espoirs de progrès, mais aussi un besoin croissant de protection dans un monde en pleine mutation. Cela nous impose de relever de nombreux défis : transition énergétique, accès aux soins, création d'emplois, sécurité, développement des mobilités, logement ou encore amélioration du cadre de vie. Dans chacun de ces secteurs, j'ai constaté l'ampleur des attentes de nos administrés, auxquelles il faut répondre dans un contexte de désengagement de l'Etat et de rareté de l'argent public.

En immersion dans Perpignan Méditerranée



De forte identité catalane, elle abrite la gare de Perpignan, le « Centre du monde » selon Dalí.



Elle accueille le marché Saint-Charles, première plateforme européenne de fruits et légumes.



Son territoire tout en contrastes s'étire des plages de la Méditerranée aux contreforts pyrénéens.



Son riche terroir viticole est notamment le berceau du célèbre vin doux de Rivesaltes.

C'est pourquoi je m'engagerai au quotidien, dans le cadre d'une politique de proximité assumée, à apporter des réponses concrètes aux problématiques essentielles pour bâtir l'avenir de notre Communauté urbaine.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Il est complexe de privilégier une mesure parmi l'ensemble des décisions nécessaires pour sortir la France et nos territoires des difficultés actuelles. Néanmoins, pour n'en citer qu'une, je prends l'exemple de la suppression du ZAN. Ce dispositif aveugle entrave notre capacité à accueillir les entreprises essentielles à notre réindustrialisation et, plus largement, à soutenir les projets créateurs d'emplois et de richesses dont nous avons besoin. Personne ne conteste l'impératif d'un développement durable et de la protection de l'environnement. Toutefois, nous ne pouvons nous résoudre à restreindre nos marges de manœuvre et à geler nos réserves foncières par l'application d'un dispositif dont la grande majorité s'accorde à reconnaître le caractère handicapant et régressif.



CHRISTIAN BAGATE MAIRE DE BÈGLES

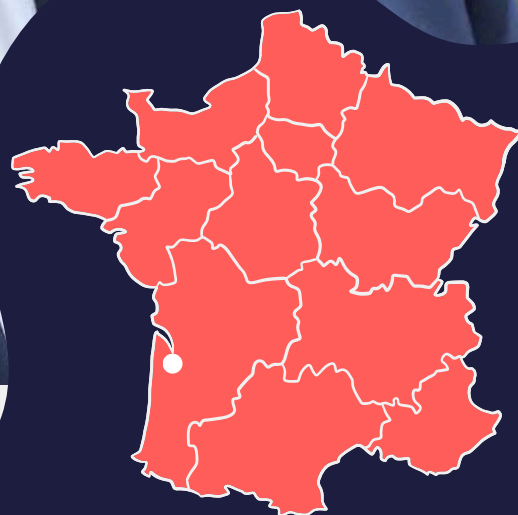


FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Bègles
- ✓ Vice-président de Bordeaux Métropole

Crédit photo : © Jean-Maurice Chacun



Nombre d'habitants : **31 830**
Territoire : **Bordeaux Métropole**
Département : **Gironde**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**



« Notre ambition est de faire du parc de Mussonville un espace encore plus accueillant, accessible et adapté aux attentes des familles, des jeunes, des seniors et de l'ensemble des habitants. »

Tête à tête avec Christian BAGATE

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

L'un des projets les plus structurants de ce mandat sera la transformation du parc de Mussonville. Ce site emblématique représente une formidable opportunité pour renforcer la qualité de vie des habitants, préserver notre patrimoine naturel et créer de nouveaux usages au service de tous.

Dans les prochains mois, nous engagerons une large concertation avec les riverains, les associations et les usagers afin de construire collectivement ce projet. Notre ambition est de faire de Mussonville un espace encore plus accueillant, accessible et adapté aux attentes des familles, des jeunes, des seniors et de l'ensemble des habitants.

Cette transformation marquera durablement notre commune et contribuera à améliorer concrètement le quotidien des habitants.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne a confirmé un constat que je partage depuis longtemps : notre territoire a besoin de davantage d'équipements publics pour accompagner son développement et répondre aux attentes des habitants. C'est d'ailleurs un engagement qui trouve son origine dans mon parcours associatif. En tant que président d'association, j'ai mesuré combien le manque d'infrastructures peut freiner les initiatives locales et la vie collective.

Je veux me battre pour la création et l'amélioration des équipements publics. Qu'il s'agisse d'espaces sportifs, culturels, éducatifs ou associatifs, ces équipements sont indispensables pour permettre aux associations de se développer, aux habitants de s'épanouir et à la commune de rester attractive.

En immersion à Bègles



Au XIX^e siècle, la commune a largement participé à l'importante activité bordelaise liée au traitement de la morue.



Avant son industrialisation, elle approvisionnait l'agglomération avec ses célèbres « radis de Bègles ».



Son équipe de rugby, l'Union Bordeaux Bègles, s'est illustrée en remportant la prestigieuse Coupe d'Europe.



Historiquement ouvrière, elle mène depuis les années 2000 une politique pionnière d'écologie urbaine.

Investir dans ces lieux de vie, c'est investir dans le lien social et dans l'avenir de notre territoire.

Qu'attendez-vous des acteurs et institutions de votre territoire pour la réussite de votre mandat ?

La réussite d'un mandat ne repose jamais sur un élu seul. Elle dépend de la capacité de l'ensemble des acteurs du territoire à travailler ensemble autour d'une ambition commune. J'attends donc des institutions, des associations, des acteurs économiques et des partenaires publics un esprit de coopération et de confiance.

Notre commune connaît de profondes transformations démographiques et urbaines. Pour y répondre, nous devons être capables de construire collectivement les équipements, les services et les projets dont les habitants ont besoin. Les associations jouent un rôle essentiel dans le lien social, les entreprises contribuent au dynamisme économique, et nos partenaires institutionnels sont indispensables pour accompagner les investissements nécessaires.

Je suis convaincu que c'est en rassemblant les énergies et en privilégiant le dialogue que nous pourrions relever les défis de demain et améliorer durablement la qualité de vie des habitants.

SÉBASTIEN
COLLET

MAIRE DE
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Saint-Jacques-de-la-Lande
- ✓ Conseiller métropolitain à Rennes Métropole



Nombre d'habitants : **13 800**
Territoire : **Rennes Métropole**
Département : **Ille-et-Vilaine**
Région : **Bretagne**

Crédit photo : ©Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande



« Cette diversité n'est pas une contrainte, c'est une chance. Elle nourrit le dialogue, l'innovation et la capacité à construire des réponses collectives aux défis du quotidien. »

Tête à tête avec Sébastien COLLET

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée – ou que vous comptez engager – qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Depuis mon élection en tant que maire, l'une des orientations majeures que j'ai engagées est l'ouverture d'un Espace France Services sur notre commune. Cette décision répond à une attente forte de nos habitants : pouvoir accéder plus facilement aux services publics et être accompagnés dans leurs démarches administratives du quotidien. Je souhaite mettre en place une véritable logique de guichet unique, où chacun pourra trouver une réponse à ses besoins concernant l'emploi, la santé, la retraite, la famille ou les impôts. Au-delà de la simplification administrative, ce projet vise à lutter contre le non-recours aux droits. Avec cet équipement de proximité, je veux renforcer l'égalité d'accès aux services publics, réduire la fracture numérique et offrir un accompagnement humain à tous les habitants.

Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

Ce que mon territoire m'a appris pendant la campagne, c'est que sa plus grande richesse réside dans sa diversité et dans la force de l'engagement de ses habitants. Saint-Jacques est une commune de mixité sociale, où se côtoient des parcours, des générations et des sensibilités différentes. Cette diversité nourrit le dialogue, l'innovation et la capacité à construire des réponses collectives aux défis du quotidien. J'ai également constaté que l'engagement fait foi. Les habitants accordent leur confiance à celles et ceux qui agissent concrètement, qui écoutent et qui travaillent avec eux. Je veux traduire cette conviction en renforçant la participation citoyenne et en associant davantage les habitants aux décisions qui les concernent.

En immersion à Saint-Jacques-de-la-Lande



La commune accueille l'aéroport de Rennes Bretagne, principal aéroport de la métropole rennaise.



Située aux portes de Rennes, elle connaît depuis plusieurs décennies une forte croissance démographique.



Son territoire a été profondément transformé par l'aménagement du nouveau quartier de la Courrouze.



Les espaces naturels de la Prévalaye et les berges de la Vilaine participent à son cadre de vie privilégié.

Mon ambition est de faire vivre cet esprit tout au long du mandat, dans une démarche d'ouverture, de proximité et de confiance.

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

S'il fallait adresser un message au Gouvernement, je dirais que deux priorités me paraissent aujourd'hui essentielles : la jeunesse et la santé mentale. Nous faisons face à une fragilisation croissante de nombreux jeunes, avec des besoins d'accompagnement, d'écoute et de soutien qui ne trouvent pas toujours de réponses à la hauteur des enjeux. La santé mentale doit devenir une grande cause nationale dotée de moyens concrets et durables. Les maires et les élus locaux sont les premiers « fantassins de la République ». Nous sommes en première ligne pour constater les difficultés, accompagner les familles et prévenir les situations de rupture. J'attends donc un véritable plan national ambitieux en faveur de la jeunesse et de la santé mentale, construit avec les collectivités locales et appuyé sur les réalités du terrain.

YANNICK LE ROUX

MAIRE DE VIERZON

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Vierzon
- ✓ 1er Vice-président de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

Crédit photo : © Ville de Vierzon



Nombre d'habitants : **25 068**
Territoire : **Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry**
Département : **Cher**
Région : **Centre-Val de Loire**



« La subsidiarité devrait être la règle. Ce qui peut être décidé au plus près des habitants ne doit pas être transféré à des structures plus éloignées. »

Tête à tête avec Yannick LE ROUX

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Donner les moyens d'agir à la police municipale car, sans sécurité, pas de libertés. Elle est le préalable à toute politique municipale : attractivité, commerces, protection des familles. Les effectifs vont passer de 9 à 16 policiers, ils seront armés, équipés de caméras-piétons, accueilleront un chien de patrouille et leurs horaires seront étendus. J'ai également pris un arrêté leur permettant de verbaliser la végétation laissée à l'abandon. L'action de la municipalité ne pouvant donner de résultats qu'avec le civisme et le concours des habitants, il a été rappelé qu'en dehors du nettoyage régulier effectué par la Ville, le désherbage et le déneigement des trottoirs incombent aux riverains. J'ai également sollicité une assermentation du tribunal judiciaire pour permettre à nos agents d'être compétents en matière d'ERP, d'urbanisme et d'enseignes.

Dans le cadre de la décentralisation, si vous deviez supprimer un niveau de strate, laquelle choisiriez-vous ?

Les intercommunalités, assurément. Je suis très attaché à la commune. Pour être efficace et véritablement au service des populations, ce qu'il faut, c'est de la clarté et de la simplification. Les élus locaux comme les Français ne demandent que cela. Les maires sont noyés dans le marasme de notre complexité institutionnelle. La subsidiarité devrait être la règle. Ce qui peut être décidé au plus près des habitants ne doit pas être transféré à des structures plus éloignées. Sans même parler des coûts et de la lenteur que cela engendre, il n'est pas normal que de si nombreuses et si stratégiques compétences aient été perdues au profit des communautés de communes.

En immersion à Vierzon



Jacques Brel l'a immortalisée dans la culture populaire avec sa célèbre chanson Vesoul.



Sous l'Occupation, la ligne de démarcation la divisait tragiquement en deux en suivant le cours du Cher.



L'ingénieur Célestin Gérard y a fondé au XIX^e siècle une puissante industrie de machinisme agricole de renommée mondiale.



Édouard Vaillant, illustre figure politique et acteur majeur de la Commune de Paris, y est né en 1840.

Une coopération libre entre communes pourrait être maintenue lorsque des projets le justifient, mais redonnons aux communes la maîtrise de leur développement !

Si vous aviez un message à adresser au Gouvernement, quelle décision nationale attendue permettrait, selon vous, d'accélérer concrètement votre action sur le terrain ?

Comme dans de trop nombreuses parties du territoire français hélas, nous souffrons de l'absence de médecins. Cela n'est pas digne de la 7^{ème} puissance mondiale (5^{ème} avant les quinquennats de François Hollande et d'Emmanuel Macron). Nous œuvrons à protéger le Centre Hospitalier présent sur notre commune, et sommes dotés d'un Centre de santé, mais serions largement aidés par une réforme que l'État devrait prendre. Dans certains pays, à la sortie de leurs études, les médecins doivent s'installer pour leur première année d'exercice dans un désert médical. Cela serait une vraie décision d'intérêt public. Il faudra bien sûr prévoir en échange des aides financières à l'installation ou un complément de revenu garanti. Plutôt que de gaspiller dans des fadaïses, la France peut et doit mettre des moyens dans la santé.

PAULETTE GOUGEON

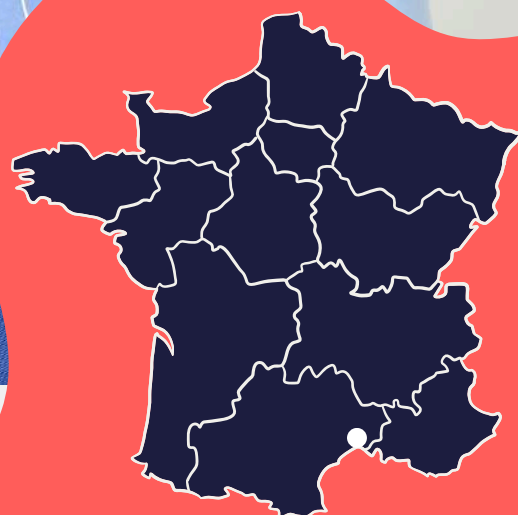
MAIRE DE LUNEL

FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Lunel
- ✓ Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo
- ✓ Conseillère départementale de l'Hérault

Crédit photo : ©Ville de Lunel



Nombre d'habitants : **26 620**
Territoire : **Communauté
d'Agglomération Lunel Agglo**
Département : **Hérault**
Région : **Occitanie**



« La sécurité et le quotidien des Lunellois seront au cœur de notre action. Il nous faut agir sur ce qui fait la qualité de vie des habitants. »

Tête à tête avec Paulette GOUGEON

Si vous deviez réussir une seule transformation d'ici votre mi-mandat, laquelle marquerait durablement votre commune ?

Je souhaite lancer la Métamorph'Ose des quartiers. Pour moi, le quotidien des Lunelloises et des Lunellois est primordial. Cela passera par un grand plan voirie, entre l'accessibilité des trottoirs et davantage d'espaces verts, des lieux de promenade, mais aussi l'aménagement de placettes.

La sécurité et le quotidien des Lunellois seront au cœur de notre action. Il nous faut agir sur ce qui fait la qualité de vie des habitants. C'est aussi une manière de poursuivre la Métamorph'Ose engagée depuis plusieurs années dans notre ville et de faire en sorte que cette transformation bénéficie à tous les quartiers.

Pour tous ces projets, la concertation sera toujours le maître mot. Je souhaite que les habitants soient pleinement associés aux évolutions de leur cadre de vie.




Qu'est-ce que votre territoire vous a appris pendant la campagne et que vous voulez absolument traduire en action publique ?

La campagne m'a confirmé l'importance de la proximité. Les Lunelloises et les Lunellois souhaitent des élus à l'écoute, présents sur le terrain et capables d'agir sur leur quotidien.

C'est pourquoi je souhaite relancer les réunions de quartier. Agir pour le quotidien, c'est aussi renouer le lien avec les Lunelloises et les Lunellois. Les attentes sont fortes en matière de sécurité, de lutte contre les incivilités, de salubrité publique, de logement et de cadre de vie tout simplement.

J'ai aussi immédiatement demandé une « tolérance zéro » sur les atteintes au cadre de vie dans nos quartiers et je souhaite que nous poursuivions cette façon d'agir en proximité qui a toujours été la mienne. Pour moi, le quotidien des habitants est primordial et doit guider l'action municipale.

En immersion à Lunel

-  Le célèbre réalisateur Louis Feuillade, maître du cinéma muet, y est né en 1873.
-  Le muscat de Lunel, vin doux naturel, a longtemps contribué à sa réputation gastronomique.
-  Ses habitants, les « Pescalunes » (pêcheurs de lune), doivent leur surnom à un conte lié aux reflets lunaires sur les canaux.

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Pour poursuivre la Métamorph'Ose jusqu'en 2030, nous avons besoin de garanties de l'État et de nos partenaires. Les collectivités ont besoin de visibilité financière pour mener à bien leurs projets et répondre aux attentes des habitants.

La création de logement doit être facilitée et une priorité de ce mandat. Nous devons poursuivre également les grands projets liés à la reconquête de nos coeurs de ville, à la sécurité du quotidien comme la lutte contre le narcotrafic et à l'adaptation de nos villes aux défis climatiques.

Je pense qu'un maire doit avoir une vision à court, moyen et surtout long terme pour sa ville. Nos communes doivent aussi pouvoir s'appuyer sur un cadre stable et durable leur permettant d'investir, de planifier et d'agir efficacement au service de leurs habitants sans être toujours contraintes par les changements de normes.

Crédit photo : ©Ville de Lunel



JEAN-PAUL BRINGER

PRÉSIDENT DE L'AGGLO DU PUY-EN-VELAY



FONCTIONS POLITIQUES



- ✓ Maire de Brives-Charensac
- ✓ Président de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay

Crédit photo : ©Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay



Nombre d'habitants : **82 820**
Territoire : **Communauté
d'Agglomération du Puy-en-Velay**
Département : **Haute-Loire**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**



« La région constitue un atout indéniable pour les investissements sur notre territoire. »

Tête à tête avec Jean-Paul BRINGER

Depuis votre élection, quelle est la première décision ou orientation que vous avez engagée qui changera le plus le quotidien de vos administrés ?

Depuis mon élection, la première orientation que j'ai engagée est de replacer les besoins quotidiens des habitants au cœur de l'action municipale. Cela se traduit par une méthode plus proche du terrain, une écoute renforcée et une réactivité sur les actions. Ce sont des améliorations concrètes sur la qualité de vie et l'accompagnement des administrés sur les demandes de service. Une commune plus efficace, plus attentive et plus agréable à vivre.

Sur quel partenaire local comptez-vous le plus sur votre territoire pour développer votre commune ?

La communauté d'Agglomération est un soutien important avec ses compétences : économie, tourisme, transport, petite enfance, eaux assainissement, déchets etc... La région constitue un atout indéniable pour les investissements sur notre territoire. Grâce à ses dispositifs de financement, son accompagnement des projets structurants et son soutien au développement économique, elle joue un rôle essentiel dans la réalisation de projets qui contribuent à l'attractivité et à la dynamique de la commune.

En immersion dans le Puy-en-Velay



Elle est le point de départ de la « Via Podiensis », la célèbre route vers Saint-Jacques-de-Compostelle.



Son paysage spectaculaire est sculpté par d'anciens pitons volcaniques.



Son identité repose sur son patrimoine classé à l'UNESCO, sa dentelle traditionnelle et sa célèbre lentille verte AOP.

Une coopération libre entre communes pourrait être maintenue lorsque des projets le justifient, mais redonnons aux communes la maîtrise de leur développement !

Quelle réforme nationale vous semblerait déterminante pour renforcer durablement la capacité d'action de votre commune ?

Une part importante des ressources communales dépend, avec beaucoup d'incertitudes, de dotations de l'État.

Une réforme pourrait comporter trois volets :

1. Redonner aux communes une ressource fiscale locale significative et stable.
2. Garantir une péréquation forte entre territoires.
3. Réduire la dépendance aux appels à projets et aux subventions ciblées.

Les meilleurs profils ne répondent pas aux annonces.

Ils s'approchent.
Ils se convainquent.
Ils se recrutent autrement.



Le meilleur carnet d'adresses des territoires

**CABINET DE CONSEIL EN RECRUTEMENT
ET EN RESSOURCES HUMAINES
RECRUTEMENT DE CADRES DIRIGEANTS
DANS LE SECTEUR PUBLIC**

PARIS - LYON - BORDEAUX 01 43 54 08 33 contact@fursac-anselin.fr
fursac-anselin.fr

**JEAN-PIERRE SQUILLARI**

Maire de AUBAGNE
(47 530 habitants)
Conseiller à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Territoire : **Métropole Aix-Marseille-Provence**
Département : **Bouches-du-Rhône**
Région : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**JEAN-PAUL MUSSOT**

Maire de CHAMPVANS
(1460 habitants)
Membre du bureau à la Communauté d'agglomération du Grand Dole

Territoire : **Communauté d'agglomération du Grand Dole**
Département : **Jura**
Région : **Bourgogne-Franche-Comté**

**GENEVIÈVE MARCILLY-ARVIS**

Maire de WANGEN
(639 habitants)
Conseillère à la Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble

Territoire : **Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble**
Département : **Bas-Rhin**
Région : **Grand Est**

**VIRGINIE PERCHET**

Maire de BOURAY-SUR-JUINE
(2108 habitants)
Vice-présidente à la Communauté de communes Entre Juine et Renarde

Territoire : **Communauté de communes Entre Juine et Renarde**
Département : **Essonne**
Région : **Île-de-France**

**FRANÇOIS LE CLECH**

Maire de SPÉZET
(1774 habitants)
Vice-président à la Communauté de communes de Haute Cornouaille

Territoire : **Communauté de communes de Haute Cornouaille**
Département : **Finistère**
Région : **Bretagne**

**TRISTAN PHILIPPE GREILLOT**

Maire de FLAGY
(590 habitants)
Vice Président à la Communauté de communes Moret Seine et Loing

Territoire : **Communauté de communes Moret Seine et Loing**
Département : **Seine-et-Marne**
Région : **Île-de-France**

**ARMELLE SAVINEL**

Maire de LA CHAISE-DIEU
(594 habitants)
Conseillère à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Territoire : **Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay**
Département : **Haute-Loire**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**

**MARIELLE SPENLÉ**

Maire de PHALSBOURG
(4688 habitants)
Vice présidente à la Communauté de communes du Pays de Phalsbourg

Territoire : **Communauté de communes du Pays de Phalsbourg**
Département : **Moselle**
Région : **Grand Est**

**RÉMY PROVENCE**

Maire de AIGNAN
(720 habitants)

Territoire : **Communauté de communes Armagnac Adour**
Département : **Gers**
Région : **Occitanie**

**FRÉDÉRIC VILHES**

Maire de BRANTÔME EN PÉRIGORD
(3763 habitants)
Vice-président de la Communauté de communes Dronne et Belle

Territoire : **Communauté de communes Dronne et Belle**
Département : **Dordogne**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**

**DELPHINE LESCURE**

Maire de SALERS
(310 habitants)
Vice-présidente à la Communauté de communes Entre Juine et Renarde

Territoire : **Communauté de communes du Pays de Salers**
Département : **Cantal**
Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**

LE 22 MARS 2026
À 20 HEURES,
EN FRANCE
13 652
FRANÇAIS
DEVENAIENT MAIRE
POUR LA PREMIÈRE FOIS.



Philippe LAULANIE

Directeur général du Groupement des Cartes Bancaires
& le Cercle des Élus Locaux

Philippe Laulanie, vous êtes le directeur général du Groupement des Cartes Bancaires CB. Pouvez-vous, en quelques mots, nous présenter l'acteur essentiel du paiement que vous êtes en France ?

Je rappellerai d'abord que ce GIE (Groupement d'Intérêt Economique) a été créé dès 1984, à l'initiative de Pierre Béregovoy, avec la volonté politique de déployer un système de paiement par carte universel et interopérable, ainsi qu'un système de retrait dans les distributeurs automatiques. CB repose sur un modèle singulier : un GIE interbancaire, non lucratif, conçu pour servir l'ensemble de la filière, plutôt que de maximiser un profit. On parle ici d'une véritable « success story » à la française : ce réseau de paiement CB est le partenaire au quotidien de nos concitoyens, implanté au cœur de chaque territoire. En quelques chiffres, CB représente aujourd'hui 15 milliards de transactions dont 8 milliards en sans-contact. Concrètement, les deux tiers de la consommation courante en France sont payés avec CB, soit 20% des volumes de paiement par carte et mobile de toute la zone euro. Nous évoluons dans un environnement très concurrentiel mais la dynamique est là. Et je veux le souligner : payer CB, c'est payer français. CB est en moyenne dix fois moins cher et deux fois moins fraudé pour les commerçants que les grands réseaux internationaux. Vous le voyez : à l'heure où l'on parle beaucoup de souveraineté, CB est un levier central de cette souveraineté, garantissant à la fois résilience des paiements, protection des données et protection de notre modèle.



« CB représente une alternative souveraine 100 % française, performante, sécurisée et maîtrisée de bout en bout. »



Vous affirmez donc que le paiement n'est pas qu'un simple outil technique mais bel et bien un instrument de souveraineté ?

Absolument. Le contexte géopolitique international contribue d'ailleurs à cette prise de conscience. Perdre la maîtrise de ses propres paiements, ce n'est pas seulement perdre une technologie, c'est voir le cœur de notre économie accaparé par d'autres acteurs, dont les intérêts stratégiques ne sont pas forcément les nôtres. Or, au sein d'un environnement global dominé par quelques grands acteurs américains, tels Visa ou Mastercard, CB représente une alternative souveraine 100% française, performante, sécurisée et maîtrisée de bout en bout.

Plus précisément, quelles sont les menaces liées à la réalité concurrentielle que vous évoquez ?

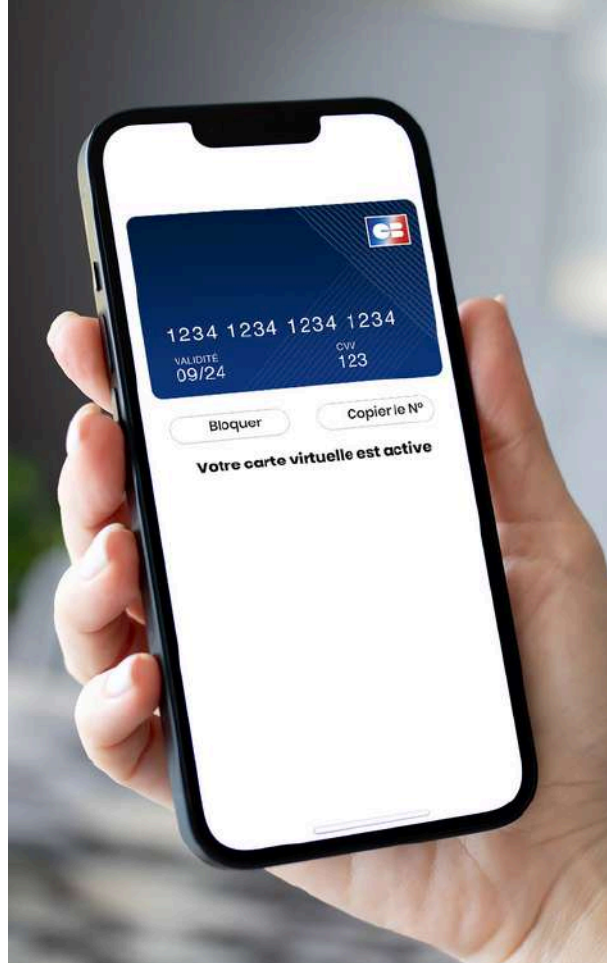
Nous le savons bien : aujourd'hui, l'Europe est exposée. Exposée à des infrastructures cloud contrôlées par d'autres puissances. Exposée à des réseaux de paiement dominés par quelques acteurs globaux comme les GAFAM. La disparition progressive de plusieurs réseaux de paiement domestiques est d'ailleurs directement liée. Le risque est donc évident : celui d'une dépendance structurelle. Soyons lucides : ce que la crise énergétique a révélé pour le pétrole et le gaz, peut se reproduire demain pour le numérique et les paiements. L'enjeu est clairement politique et il interpelle y compris les décideurs locaux, autour d'une question simple : voulons-nous dépendre ou décider ?

A ce propos que répond CB à cette question ?

Nous répondons systématiquement par la performance, par l'innovation et par la résilience. Par exemple, face à la crise sanitaire COVID, nous avons massivement développé le sans-contact en dotant des millions de commerçants et de consommateurs. Et nous nous inscrivons dans une démarche toujours pionnière sur le plan technologique : accélération sur le mobile, maîtrise des briques technologiques critiques ou renforcement constant de l'attractivité de ce modèle. J'y ajouterai bien sûr la force d'investissements dans la digitalisation des parcours, l'ouverture à de nouveaux usages, l'intelligence artificielle, le quantique ou encore la tokenisation. Avec une constante : conserver la maîtrise des infrastructures clés et l'indépendance technologique.

Y compris en cas de crise ?

C'est essentiel. Le vrai défi n'est pas seulement de fonctionner en temps normal, c'est de résister aux crises, à toutes les crises, pannes télécom ou électriques, cyberattaques, tensions géopolitiques... Dans tous les cas de figure, le paiement doit impérativement rester opérationnel : dit autrement, il doit être résilient. Le choix de conserver et de moderniser la plateforme technique CB, plutôt que de l'externaliser – voire de la céder – s'avère aujourd'hui déterminant : il garantit aujourd'hui une capacité d'autonomie opérationnelle unique en Europe. L'aptitude de CB à opérer en mode hors connexion sécurisé et à maîtriser l'ensemble de sa chaîne de valeur représente ici un atout évident pour notre pays et pour ses territoires, et permet d'assurer la continuité d'activité de quelques heures à quelques jours en cas de panne électrique ou télécom.



« Le paiement n'est pas un détail technique de la vie économique, c'est le dernier kilomètre de la souveraineté économique. »

En conclusion, quel message souhaitez-vous adresser aux élus locaux ?

Les élus locaux sont en première ligne pour faire vivre nos territoires, garantir la continuité des services publics et préserver la confiance des citoyens. Les élus locaux savent mieux que personne que la souveraineté se traduit par des choix. Dans le paiement, ces choix ont un impact direct pour les collectivités, les commerçants et les citoyens. Très concrètement, CB est en moyenne dix fois moins cher et deux fois moins fraudé que ses concurrents américains. Faire le choix de CB, c'est donc à la fois un choix de performance, de protection et de responsabilité économique.

Pour conclure, je souhaiterais reprendre exactement les mots du Président de la République, qui nous a fait l'honneur d'intervenir lors du dernier Sommet CB : « derrière le geste en apparence simple qu'est le paiement, que nous faisons tous plusieurs fois par jour, c'est au fond une part essentielle de notre souveraineté qui se joue. Le paiement n'est pas un détail technique de la vie économique, c'est le dernier kilomètre de la souveraineté économique, le moment où la valeur se concrétise, où la confiance devient transaction. Et maîtriser ce dernier kilomètre, c'est maîtriser la sécurité de nos échanges, la continuité de notre économie, notre capacité à décider par nous-mêmes et donc notre indépendance. Quand cette maîtrise nous échappe, c'est une partie de notre chaîne de valeur et donc notre liberté d'action qui se fragilise. »



Au cœur *de l'opinion* publique.

Institut d'études, de sondages et d'opinion.



INDEX

A

ABBEVILLE Angelo Tonolli	192
ACHÈRES François Dazelle	42
AGEN Laurent Bruneau	160
AGEN AGGLOMÉRATION Olivier Grima	188
AIGNAN Rémy Provence	223
ALENÇON Sophié Douvry	52
ALÈS Christophe Rivenq	28
AMIENS Frédéric Fauvet	46
ANNECY Antoine Armand	172
AUBAGNE Jean-Pierre Squillari	223
AUCH Camille Bonne	184
AURILLAC Patrick Casagrande	34
AUXERRE Mathieu Debain	78
AVIGNON Olivier Galzi	56

B

BEUCAIRE Nelson Chaudon	72
BEAUNE Pierre Bolze	170
BEAUVAISIS Lionel Chiss	76
BÈGLES Christian Bagate	212
BIARRITZ Serge Blanco	62
BOCAGE BRESSUIRAIS Emmanuelle Ménard	138
BOIS-COLOMBES Pierre Crosnier Leconte	126
BOURAY-SUR-JUINE Virginie Perchet	223
BOURGES PLUS Richard Boudet	130
BRANTÔME EN PÉRIGORD Frédéric Vilhes	223
BREST Stéphane Roudaut	190
BRUGES Frédéric Giro	22

C

CAEN Aristide Olivier	116
CASTRES Florian Azéma	50
CENTRE LITTORAL Sandra Trochimara	204
CHAMPS-SUR-MARNE Michel Colas	48
CHAMPVANS Jean-Paul Mussot	223
CHÂTEAUDUN Philippe Vigier	174
CHERBOURG-EN-COTENTIN Camille Margueritte	150
CLERMONT-FERRAND Julien Bony	58
COEUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION Frédéric Petitta	162
COLOMBES Joakim Giacomoni	152
COMPIÈGNE Daniel Leca	142
COUËRON Axel Casenave	176
CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES Isabelle Louis	64

D

DEMBENI / MAMOUDZOU Ambdilwahedou Soumaila	132
DIJON Nathalie Koenders	24

E

EPINAL AGGLO Cédric Haxaire	102
---------------------------------------	-----

F

FLAGY Tristan Philippe Greillot	223
FLERS AGGLO Jérémy Prévost	86
FONTENAY-AUX-ROSES Pauline Le Fur	180



G

GONESSE Cédric Sabouret	112
GRAND CHÂTELLERAULT Cyril Cibert	108
GRAND PARIS GRAND EST Zartoshte Bakhtiari	198
GRAND PARIS SUD Stéphane Beaudet	206
GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE Méhadée Bernard	82
GRANVILLE Nicolas Germain	144
GRENOBLE Laurence Ruffin	146

L

LA CHAISE-DIEU Armelle Savignel	223
LA ROCHE-SUR-YON Romain Bossis	38
LA TESTE-DE-BUCH Thierry Gouaichault	136
LA VALETTE-DU-VAR Julien Argento	66
LE KREMLIN-BICÊTRE Lionel Zinciroglu	154
LES MUREAUX Damien Vignier	100
LES PENNES-MIRABEAU Romain Amaro	96
LES SABLES-D'OLONNE Nicolas Chénéchaud	44
LIÉVIN Dany Paiva	178
LIMOGES Guillaume Guérin	182
LUNEL Paulette Gougeon	218

H

HÉRAULT-MÉDITERRANÉE Gwendoline Chaudoir	114
HYÈRES Véronique Bernardini	90

M

MAISONS-LAFFITTE Arthur Dehaene	36
MELUN Kadir Mebarek	32
MENTON Alexandra Masson	168
MÉTROPOLE DE LYON Véronique Sarselli	194
MEYZIEU Issam Benzeghiba	30
MONTLUÇON Philippe Perche	164
MOULINS COMMUNAUTÉ Benoit Faivre	156

I-J

ISTRES Robin Prétot	158
JOINVILLE-LE-PONT Francis Sellam	68

N-O

NOGENT-SUR-MARNE Gilles Hagège	166
ORVAULT Sébastien Arrouët	26

P

PARIS Emmanuel Grégoire	
PAU Jérôme Marbot	
PAYS DE DREUX Christophe Le Dorven	
PAYS VOIRONNAIS Freddy Rey	
PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE Louis Aliot	210
PHALSBOURG Marielle Spenlé	223
PLAINE VALLÉE Maxime Thory	120
POITIERS Anthony Brottier	118
PROVENCE-ALPES AGGLOMÉRATION Julien Di Benedetto	110
PUY-EN-VELAY AGGLO Jean-Paul Bringer	220

T

TARBES Pascal Claverie	80
THONON AGGLOMÉRATION Cyril Demolis	88
TOULON Josée Massi	74

R

RAMBOUILLET TERRITOIRES Geoffroy Bax de Keating	186
RIS-ORANGIS Sonia Benameur	148
RODEZ Stéphane Mazars	92
ROUBAIX David Guiraud	208

V

VAULX-EN-VELIN Abdelkader Lahmar	196
VIERZON Yannick Le Roux	216
VILLEPINTE Mélissa Youssouf	128
VILLIERS-LE-BEL Djida Techtach	104

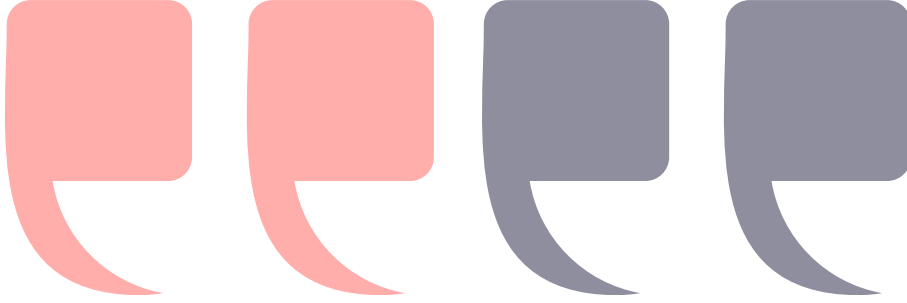
S

SAINT-BRIEUC Victor Bonnot	98
SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION Stéphane Briend	140
SAINT-CHAMOND Alex Dugua	54
SAINT-GENIS-LAVAL Jules Guillemot	70
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE Sébastien Collet	214
SAINT-JEAN-DE-BRAYE Cédric Gourin	106
SAINT-LOUIS Stéphanie Gerteis	40
SALERS Delphine Lescure	223
SANNOIS Nicolas Ponchel	134
SÈVREMOINE Richard Cesbron	60
SOORTS-HOSSEGOR Olivier Bégué	202
SPÉZET François Le Clech	223
SUD SAINTE BAUME Pierre Luciano	84

W

WANGEN Geneviève Marcilly-Arvis	223
---	-----





UN IMMENSE MERCI À NOS PARTENAIRES

Des entreprises de confiance
aux côtés des élus locaux

“ La question de la souveraineté est devenue centrale : souveraineté de nos paiements, de notre alimentation, de notre eau, de notre énergie, de notre information. ”

La Soirée de dévoilement du Palmarès des 100 nouveaux visages de 2026 et le magazine que vous tenez entre les mains n'auraient pas vu le jour sans l'engagement de nos partenaires. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. Leur soutien a permis de faire de ce rendez-vous un moment de reconnaissance à la hauteur de celles et ceux qui font vivre, chaque jour, la démocratie de proximité.

Un choix assumé : des partenaires en qui les élus peuvent avoir confiance

Le choix de nos partenaires n'est jamais anodin. Dès l'origine de ce projet, nous avons décidé de nous tourner vers des entreprises avec lesquelles les élus locaux peuvent travailler en confiance, des acteurs qui connaissent les territoires, qui en partagent les exigences et qui inscrivent leur action dans la durée, au service de l'intérêt général.

Dans un monde marqué par les tensions géopolitiques, la dépendance technologique et la fragilité des chaînes d'approvisionnement, la question de la souveraineté est devenue centrale – souveraineté de nos paiements, de notre alimentation, de notre eau, de notre énergie, de notre information. Les communes et les intercommunalités sont en première ligne de ces enjeux. Il était donc naturel que les partenaires de ce palmarès soient des entreprises qui respectent et incarnent ces règles de souveraineté si importantes aujourd'hui.

En s'associant à cette initiative non partisane, nos partenaires ont fait bien plus que soutenir un événement, ils ont choisi d'investir dans la relation de confiance entre la sphère publique et la sphère économique, dans un cadre républicain, sobre et respectueux. Ils ont permis aux cent élus mis à l'honneur de bénéficier d'une reconnaissance nationale, d'un magazine de référence diffusé dans tous les cercles de pouvoir, et d'un moment d'échanges de haut niveau à la Maison de l'Amérique latine.

À toutes et à tous, au nom du Cercle des Élus Locaux et des élus distingués dans ce palmarès : merci.

Rendez-vous est déjà pris pour continuer, ensemble, à mettre les territoires au cœur du débat public.



Cofondateurs du Cercle des Élus Locaux

5

CINQ PARTENAIRES PILERS DU QUOTIDIEN DES TERRITOIRES



Acteur majeur de la restauration collective et des multiservices, Elior Group accompagne chaque jour le quotidien de millions de citoyens par des engagements concrets pour une alimentation durable, une réduction des empreintes environnementales et une valorisation de ses métiers. Ancré dans les territoires, le Groupe s'affirme en partenaire de confiance des élus locaux en matière de souveraineté alimentaire et de bien-manger pour tous, à tout âge de la vie.



Créé en 1984 pour mettre en œuvre un système de paiement par carte et mobile universel et interopérable ainsi qu'un système de retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets en France, le Groupement des Cartes Bancaires CB est l'organe de gouvernance du système de paiement par carte et mobile CB. CB c'est le réseau de paiement leader en France avec plus de 65% de la consommation courante des ménages payée avec une carte ou un mobile CB. C'est aussi en 2025 : 78 millions de cartes en circulation | 44 000 Distributeurs Automatiques de Billets | 2,5 millions de contrats commerçants CB | 2,1 milliards de transactions e-commerce | 14,5 milliards de transactions (dont 8 milliards en mode sans contact).



Partenaire historique des collectivités, Veolia opère au cœur des services essentiels : l'eau, les déchets, l'énergie. À l'heure du changement climatique, des tensions sur la ressource et de l'impératif de décarbonation, son expertise est précieuse pour aider les communes et les intercommunalités à bâtir des territoires plus sobres, plus résilients et plus autonomes. La souveraineté, c'est aussi la maîtrise de ces réseaux vitaux.



Acteur majeur des services à l'environnement, Suez accompagne au quotidien les collectivités territoriales dans la gestion de l'eau et des déchets, ainsi que dans leurs transitions écologique et énergétique. En s'associant au Palmarès des 100 nouveaux visages 2026, Suez réaffirme son engagement aux côtés de celles et ceux qui font vivre la démocratie de proximité, et sa volonté d'accompagner la nouvelle génération municipale dès le début de son mandat.



Partenaire média exclusif de cette édition, La Tribune Dimanche a apporté à l'opération son exigence éditoriale et sa crédibilité journalistique, de l'annonce de la soirée à sa valorisation. À l'heure où l'information fiable est elle-même un enjeu de souveraineté, le concours d'un média de référence, attentif aux dynamiques territoriales, donne à ce palmarès toute sa portée. Merci en particulier à Bruno Jeudy, directeur délégué, pour son animation experte de la soirée.





le paiement
made in France*

CB est le réseau de paiement leader en France avec plus de 65% de la consommation courante des ménages payée avec une carte ou un mobile CB.

Le réseau CB, c'est aussi en 2025 :

- 78 millions de cartes en circulation
- 44 000 Distributeurs Automatiques de Billets
- 2,5 millions de contrats commerçants CB
- 2,1 milliards de transactions e-commerce
- 14,5 milliards de transactions (dont 8 milliards en mode sans contact)



*Le paiement français